

Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons

Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. Auteur du texte. Bulletin de la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. 1925.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.
- **4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.
- **5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.
- 6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.
- 7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter



7		

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE

DE

SOISSONS

Reverere gloriam veterem et hanc ipsam senectutem quæ in homine venerabilis, in urbibus sacra est.

PLINE LE JEUNE; liv. viii; épit. xxiv.

SUPPLÉMENT AU TOME XX

3e série

Imprimerie de Compiègné:

MDCCCCXXV

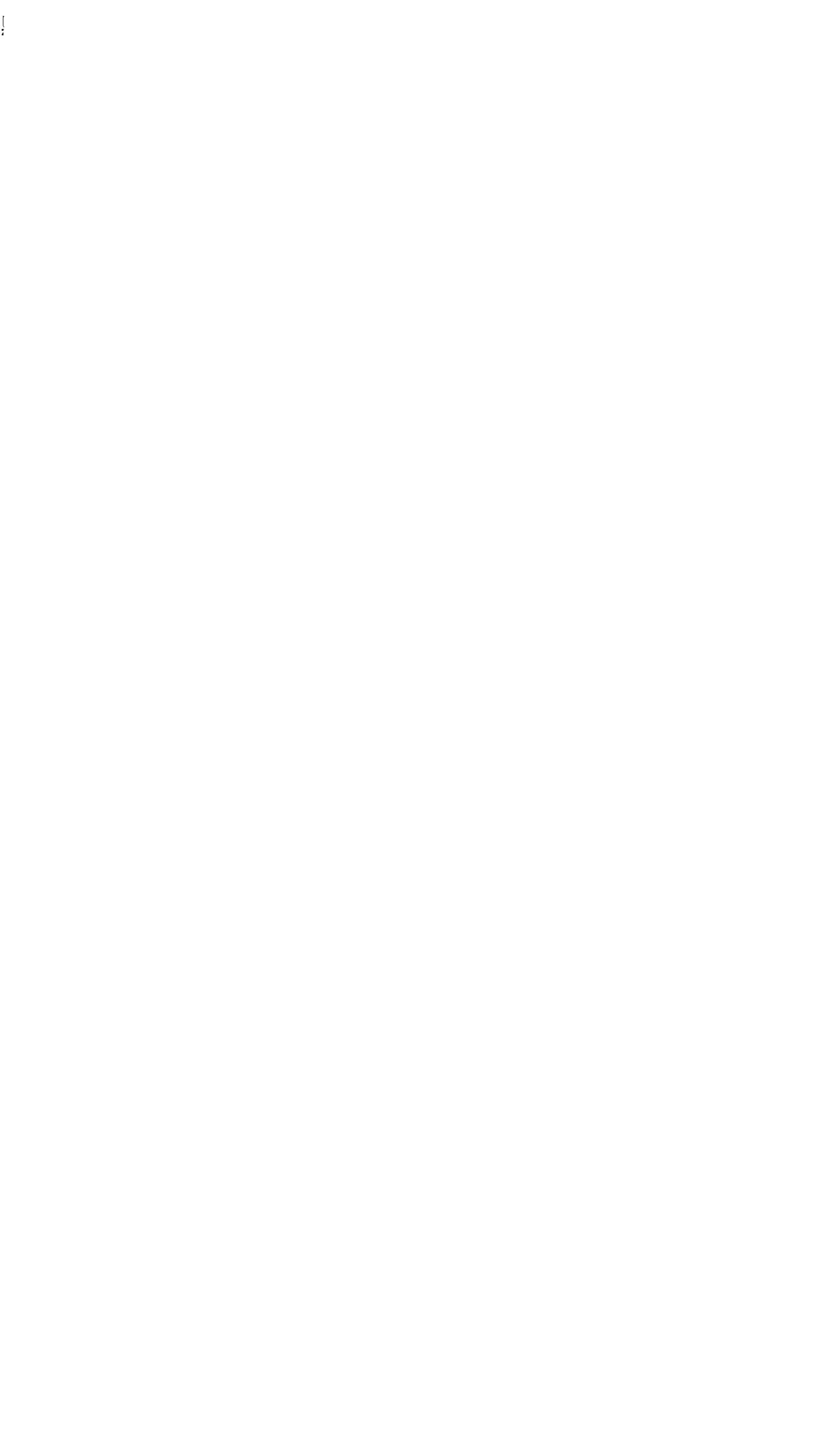
r			

Į			
-			
-			
٠			
1			

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

ARCHÉOLOGIQUE, HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE DE SOISSONS



BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE

HISTORIQUE ET SCIENTIFIQUE

DE

SOISSONS

Reverere gloriam veterem et hanc ipsam senectutem quæ in homine venerabilis, in urbibus sacra est.

Pline le Jeune; liv. viii ; épit. xxiv.

SUPPLÉMENT AU TOME XX

3º série

IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE.

MDCCCCXXV



 • - - - 			
t			
)			

SOISSONS

en 1814

par R. FIRINO

Les 18, 19 octobre 1812, l'Empereur avait été complètement battu par les Alliés dans les plaines de Leipzig et le 21 décembre les premiers détachements ennemis franchissaient le Rhin, foulant le sol de la vieille France depuis tant d'années inviolé; 250.000 soldats suivaient immédiatement leurs traces. C'est à peine si, au début de 1814, on pouvait leur opposer une cinquantaine de mille hommes dénués de tout.

Le désespoir était général; les Alliés, semblait-il, n'avaient, pour entrer dans Paris, qu'à exécuter une simple promenade militaire.

On avait compté sans le génie de l'Empereur qui ne brilla jamais d'un plus vif éclat, sans la crainte qu'inspirait encore son seul nom, sans l'indomptable courage des débris de nos vieilles bandes, de ces jeunes conscrits, appelés les Marie-Louise, du nom d'une souveraine indigne d'un tel honneur, de ces gardes nationaux qui, sur le champ de bataille de Fère-Champenoise, devaient arracher un cri d'admiration aux souverains ennemis.

Nous n'avons pas l'intention de refaire, après tant d'autres, surtout après Henry Houssaye, l'histoire de la campagne de 1814; nous voulons seulement retracer les événements survenus à Soissons et dans ses environs pendant ces quelques mois si courts et si tragiques.

Ce récit, ce douloureux récit, peut se diviser en trois périodes, en trois chapitres.

En janvier, au commencement de février, on exécute à la hâte quelques travaux pour remédier au délabrement des fortifications de Soissons, on y rassemble quelques soldats, mais rien n'était prêt lorsque, le 13 février, l'ennemi paraît sous nos murs, et le 14, engage le combat. Le général Rusca, commandant de la place, tombe mortellement frappé sur les remparts; la ville, prise d'assaut, est livrée au pillage. C'est par le récit de cette catastrophe que prend fin notre premier chapitre.

Le 15 février, les habitants assistent stupéfaits au départ précipité des Alliés. L'Empereur vient de remporter les victoires de Champaubert et de Montmirail Le général Moreau, triste choix, est appelé au commandement de la ville, et celle-ci est mise en meilleur état de défense. L'Empereur continue cependant le cours de ses succès; l'armée de Silésie, commandée par Blücher, le plus tenace, le plus implacable de nos ennemis, talonnée par les troupes françaises, presque en déroute, est à la veille d'être acculée sur l'Aisne, peut-être anéantie, lorsque Moreau, dans la nuit du 3 au 4 mars, livre à l'ennemi la place de Soissons qu'il devait défendre à outrance, acte d'inqualifiable faiblesse qui eut les plus graves conséquences. On a pu dire, peut-être sans exagération, qu'à cette heure, du salut de Soissons a dépendu celui de la France. Notre deuxième chapitre se termine encore plus tristement que le premier.

Cependant Soissons est, pour la troisième fois, attaqué, mais cette fois par les troupes françaises qui sont repoussées après un combat sanglant, néfaste pour la ville, et en même temps inutile, car bientôt la garnison russe évacue volontairement Soissons pour aller rejoindre le gros des forces ennemies en retraite.

L'Empereur, qui s'est mis à leur poursuite, livre la sanglante bataille de Craonne, subit, sous les murs de Laon, un irrémédiable échec, et, le 11 mars, les habitants le voient entrer dans leur ville avec ses troupes harassées, décimées. Après les avoir réorganisées rapidement, il se met en route le 13 mars au matin pour aller remporter à Reims sa dernière victoire.

En quittant notre ville, Napoléon en avait confié la garde au chef de bataillon Gérard, et cette fois, mais trop tard, il avait bien placé sa confiance. Nous devons à Gérard et à ses vaillants soldats la consolation de pouvoir terminer notre travail par le récit d'un beau fait d'armes, trop ignoré, de l'histoire de Soissons; en effet, on ne connaît guère que la capitulation de Moreau et la phrase que Thiers y consacre : « Voici comment s'était accompli cet événement le plus funeste de notre histoire après celui qui devait, un an plus tard, s'accomplir entre Wavre et Waterloo. »

Pour remplir notre tâche, nous avons dépouillé les documents conservés aux Archives Nationales, aux Archives historiques et administratives de la Guerre, à la Section technique du Génie, aux Archives de l'Aisne et de la ville de Soissons.

Nous avons aussi consulté les récits provenant de témoins oculaires tels que Leuillier, Brayer, Fiquet (bibliothèque de la ville de Soissons, collection Périn), docteur Godelle (Archives de la Société), les mémoires manuscrits de Laurendeau gracieusement communiqués par ses héritiers; nous dirons plus loin tout ce que nous devons à M^{me} Martineau, petite-nièce du colonel Gérard et héritière de ses papiers.

Enfin, nous avons eu recours à de nombreux ouvrages imprimés, parmi lesquels nous devons citer: les Mémoires de Lowenstern et de Langeron; le 1814 d'Henry Houssaye; La campagne de 1814 du commandant Weil; La Garde nationale mobilisée de Seine-et-Oise par M. Hennet; le travail de notre président, le colonel Lecer, sur les fortifications de Soissons en 1814; Soissons en 1814, par Letellier, témoin oculaire (1), l'Histoire de Soissons de Leroux; enfin et sur tout le Département de l'Aisne en 1814 par Fleury; celui-ci a eu à sa disposition des documents et des témoignages oraux qui nous font défaut aujourd'hui.

⁽¹⁾ Le livre de Letellier n'a été imprimé qu'en 1850, mais il est la reproduction d'un manuscrit écrit par l'auteur au moment même des événements.

Chapitre I

Du 1er Janvier au 15 Février 1814

Tandis que l'Empereur promenait ses aigles victorieuses dans toutes les capitales de l'Europe, les places fortes de la vieille France, jugées inutiles, négligées, tombaient en ruines, et Soissons, nous le verrons, n'avait pas échappé à la commune destinée.

L'Empereur ne méconnaissait cependant pas l'importance stratégique de cette ville, située à 25 lieues de Paris, à cheval sur l'Aisne ainsi que sur les routes de Laon, de Chauny, de Reims, de Château-Thierry, de Villers-Cotterets et de Compiègne.

Aussi en parle-t-il à plusieurs reprises dans sa correspondance, et, le 10 janvier, il rend un décret prescrivant la mise en état de défense de Soissons; un camp d'instruction devait être formé sous les murs de cette place. On s'était sans doute souvenu, au ministère de la Guerre, du camp de septembre 1792.

Avant d'entamer le récit des événements survenus, nous voudrions faire connaissance avec le personnel civil qui présida aux destinées de notre ville pendant cette première période.

A la tête de l'administration départementale, depuis le 12 février 1810, se trouvait le baron Malouet, fils de l'ancien député aux Etats-Généraux, un administrateur intelligent et capable. Au 1^{er} janvier 1814, le baron de Flavigny était souspréfet de Soissons, mais il fut presque immédiatement appelé à la préfecture de la Haute-Saône et remplacé par Bloquel de Wismes. Celui-ci, nommé le 6 janvier, rejoignit son poste le 19; il alla, le même jour, voir le préfet à Laon, prêta serment, et, dès le lendemain, il entra en fonctions (1).

Sa tâche fut très délicate et très pénible.

Le 26 janvier (2), il écrit au ministre de l'Intérieur : « Je fais ici les fonctions de commissaire des guerres, ce qui est incompatible avec les occupations très nombreuses que me donnent les circonstances... Je ne puis m'occuper des détails actuels d'administration quand, depuis sept heures du matin jusqu'à six heures du soir, mes bureaux et mon cabinet sont encombrés de militaires isolés ou venant pour leurs détachements respectifs. »

De Wismes n'occupa pas longtemps son poste; le 14 février, il fut enlevé par les ennemis en qualité de prisonnier de guerre ou d'otage et ne reparut que la paix conclue.

A la tête de la municipalité se trouvaient Desèvre, maire, Daras et Bedel, adjoints.

Le notaire Desèvre était rompu aux fonctions administratives. Secrétaire du conseil général de la ville de Soissons en 1790, agent national le 13 brumaire an II, membre de l'administration municipale le 22 brumaire an IV, premier adjoint le 10 prairial an VIII, il était maire de Soissons depuis 1806.

Le général Berruyer, que nous retrouverons tout à l'heure, avait signalé (3) Desèvre comme un hom-

⁽¹⁾ Arch. Nat. F7 7.020 Lettre du maire Desèvre Lettre du sousprélet

⁽²⁾ Arch. Nat. F7 7.020. Lettre du sous-préset

⁽³⁾ Arch Hist, de la Guerre

me ferme et dévoué à l'Empereur. Il semble bien, en effet, avoir fait preuve au début de beaucoup d'activité, soit comme maire, soit comme sous-préfet provisoire, mais son zèle et son dévouement n'étaient sans doute pas à l'épreuve des infortunes, et, le 25 fév.ier il abandonna son poste. Il se retira dans une ville fort éloignée de Soissons, à Nantes, où habitait sa fille, femme du préfet des Hautes-Alpes, Harmand. Il descendit chez le secrétaire général de la préfecture, nommé lui aussi Harmand (1), et adressa, le 2 mars au ministre de l'Intérieur une longue et intéressante lettre (2) à laquelle nous ferons de fréquents emprunts. Il y fait le récit, peut-être un peu exagéré, des misères subies, et termine ainsi:

« Cependant, Monseigneur, rien n'arrêtera jamais mon zèle, ni mon dévouement pour les intérêts de S. M.; je réclame votre indulgence particulière. »

Ces platoniques protestations ne touchèrent pas le ministre qui, le 8 mars (3), accusant très sèchement réception de la lettre de Desèvre, ajoutait :

" Je regrette que vous vous soyiez retiré de Sois sons dans de telles circonstances; c'était à vous, Monsieur, de montrer l'exemple d'une constante fermeté. »

La leçon était dure, mais méritée.

Desèvre reçut-il cette missive, nous l'ignorons; en tous cas, craignant sans doute que ses explications aient été jugées insuffisantes, il revint à la charge dans une lettre écrite encore de Nantes au ministre le 23 mars (4). Il narre les tribulations subies par son

⁽¹⁾ Sans doute le frère ou un parent du préset

⁽²⁷ Arch. Nat. F7 7 020

⁽³⁾ Arch. Nat. F7 7 620.

⁽⁴⁾ Arch Nat. F7 7 020.

adjoint Bedel qui, le 5 mars, succombant à la fatigue, dut cesser ses fonctions et eut sa maison pillée, puis il continue en ces termes:

« D'après ces détails, vous jugerez sans doute, Monseigneur, que ma retraite de Soissons, avant la rentrée de l'ennemi, était indispensable puisqu'il a exercé les plus grandes violences contre mon adjoint et même contre ce pauvre militaire à qui j'avais confié la garde de ma maison et que, si je n'avais pas succombé sous ses coups, il est probable qu'il m'eût enlevé comme prisonnier, ainsi que M. le Préfet, puisque je n'aurais pas manqué d'accompagner le premier magistrat de mon département, lorsqu'il se rendait auprès de S. M., la veille de son entrée dans nos murs. »

Cette justification est peut-être assez singulière et d'une certaine naïveté. Il y avait des dangers à courir, des coups à recevoir, semble dire notre maire, j'ai préféré déguerpir.

Les deux adjoints ne remplirent pas leur devoir beaucoup mieux que Desèvre; ils désertèrent leur poste : Daras, après le premier siège ; Bedel, un peu plus tard, le 5 mars, avons-nous dit.

Le principal rôle devait d'ailleurs incomber aux autorités militaires; entrons maintenant dans le vif de notre sujet.

Il fallait avant tout des hommes et s'en procurer était tâche difficile.

La pénurie en était telle que, pour remplir les cadres presque vides de ses régiments, l'Empereur dut recourir à des moyens extraordinaires : levées d'hommes pris dans les conscriptions qui s'étendaient de l'an XI à 1815 (1), formation de 457 cohortes de

(1) Senatus-Consulte d'octobre et novembre 1813.

gardes nationales (environ 176.000 hommes) destinées à compléter ou à remplacer les garnisons de l'intérieur pour la garde des places fortes et la police (1); organisation de légions de gardes nationales actives et qui doivent être levées au fur et à mesure des besoins (2).

L'élan du début de la Révolution n'existait plus, de vives protestations s'élevèrent contre l'exécution de toutes ces mesures dans le département de l'Aisne, comme dans le reste de la France.

Le préfet était obligé d'écrire le 5 janvier (3) au ministre que la publication de l'arrêté qu'il avait pris, en vue de la mise en activité de la garde nationale, avait causé une très grande agitation.

- « Des gens mariés ont dit à haute voix qu'ils ne partiraient pas et qu'ils se feraient hacher sur la porte de leurs maisons plutôt que de quitter leurs femmes et leurs enfants.
- « Des lettres anonymes et des propos me menacent d'un sort fâcheux, ainsi que le maire de Laon, ceux des principales villes, et en général, tous les fonctionnaires appelés à concourir à cette opération.
- « Je suis plus affligé qu'effrayé des mauvaises dispositions que je vois paraître, et, supposant que l'opération s'exécute sans troubles (ce que je persiste toujours à croire)), je ne sais s'il faut beaucoup compter sur une population armée contre son gré, et qui peut ne pas se rendre à la destination prescrite, malgré l'ordre que je lui donnerai, lorsque l'organisation sera complétée. »

Le préfet ajoutait qu'il n'avait à sa disposition ni force armée, ni moyen de répression.

⁽¹⁾ Décret du 17 décembre 1813.

⁽²⁾ Arch. Nat. F7 7.020. (3) Arch. Nat. F7 7.020.

Nous verrons les craintes du préfet se réaliser dans un avenir prochain.

Nous n'avons pour nous renseigner sur l'effet produit par toutes ces mesures dans l'arrondissement de Soissons que deux lettres citées par Fleury dans son Département de l'Aisne en 1814 (1); il ne donne malheureusement pas le nom des auteurs de ces missives écrites de Soissons.

« L'arrêté du préfet vient d'être publié, lit-on dans l'une d'entre elles. Il a paru causer une grande inquiétude sur l'universalité des citoyens et principalement sur les pères de famille et les citoyens établis. Dans les campagnes la mesure jette aussi beaucoup d'inquiétudes, les individus que les instructions désignent y sont rares et très menacés; on doit se borner à prendre les plus riches qui sont en très petit nombre; il sera impossible d'envoyer au chef-lieu d'arrondissement le nombre d'hommes requis. Les riches s'effraient de n'apercevoir ni par qui, ni comment ils se feront remplacer, car, jusqu'à présent, personne ne se présente. On craint les exigences des remplaçants qui s'offriront, et la classe aisée est en ce moment toute entière à la merci des indigents et obligée de quitter ses foyers, tandis que ceux-ci y resteront paisibles. »

L'autre lettre est un peu plus optimiste (2).

« L'esprit public est bon dans cet arrondissement et malgré les inquiétudes et le chagrin que la mesure occasionne, elle sera mise à exécution, sinon sans murmurer, du moins sans produire de mouvements fâcheux. »

Etant donné cet état d'esprit, on ne peut s'étonner

⁽¹⁾ Fleury, 2e édit. p. 13

⁽²⁾ Fleury, 2e (dit. p. 14

que les levées se soient faites difficilement dans le département ; une note du ministère de l'Intérieur, en date du 6 janvier (1), nous renseigne à ce sujet

Sur la levée de 300.000 hommes, le contingent de l'Aisne était de 3.800; on n'en a pu réunir que 996. Pour la levée de 120.000 hommes, l'échec est presque aussi complet.

- « Les classes de 1803 à 1807, appelées pour la levée de 300.000 hommes (2), sont complètement épuisées, ajoute le rédacteur de cette note; on n'a laissé aucun homme dans les familles pour leur soutien.
- « Sur les classes de 1808 à 1814 appelées pour la levée de 120.000 hommes (3), le conseil de recrutement avait suspendu provisoirement, d'après les instructions qu'il avait reçues, le départ des hommes nécessaires à leurs familles.
- « Le Préfet vient d'écrire au Directeur général de la conscription pour demander s'il doit faire partir ces hommes.
- « Il ajoute que leur nombre est peu considérable et que leur départ produira un très mauvais effet, leurs parents ayant déjà plusieurs fils aux armées. »

Comment, dans de telles conditions, exécuter les ordres de l'Empereur et ceux-ci se faisaient pressants principalement en ce qui concernait Soissons.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, un décret du 10 janvier avait prescrit la mise en état de défense de cette ville et la formation d'un camp sous ses murs.

Dès le 17 janvier, et par trois de ses lettres (4) l'Empereur presse l'exécution de ce décret. Il faut

⁽¹⁾ Arch. Nat. A.F. 1v, 1534.

⁽²⁾ Sénatus-Consulte du 15 novembre 1813.

⁽³⁾ Sénatus-Consulte du 9 octobre 1813

⁽⁴⁾ Correspondance de Napoléon, Nº8 21.102, 21.103, 21.104.

armer Soissons, faire partir dans la nuit un officier général chargé de son commandement, avec un officier du génie et un autre d'artillerie, diriger des places du Nord sur la ville huit ou dix pièces de canon avec leurs caissons, ainsi que 300.000 cartouches d'infanterie.

Le 18 (1), dans une des ces notes hachées, impérieuses dont il a le secret, note dictée à son aide de camp Flahaut, l'Empereur s'occupe encore de notre ville:

« Il y a aujourd'hui à Soissons 840 hommes. A la fin de janvier, il y en aura plus de 6.000. Qui est-ce qui les commandera?

« Les majors sont-ils à Soissons? Il faudrait des fusils. Il serait satisfaisant d'avoir à Soissons, le 28 janvier, 3.000 hommes armés avec trois pièces de canon.

« Il faut me faire connaître les généraux qui commandent la 1^{re} et 15^e brigades, qui se rendent à Soissons.

« Réitérer des ordres pour former une compagnie d'artillerie de gardes nationales et y envoyer du canon; il faudrait que cela fut prêt le 24.

« Il devra y avoir à Soissons une division de 14.000 hommes qui sera commandée par un général de division, 2 généraux de brigade, 1 adjudant-commandant et 8 majors. Cette division aura une compagnie d'artillerie et 6 pièces de canon. Il y aura, avant le 3 février, 8.000 hommes existant à Soissons, ce qui est assez satisfaisant. »

Quels chefs devaient être placés à la tête de la place, à la tête de la division chargée de sa défense ?

⁽¹⁾ Correspondance de Napoléon. N° 21.113 et Arch. hist. de la Guerre.

Le 17 janvier 1814 (1), la supplique suivante était adressée à l'Empereur:

« Sire, depuis trois mois, j'ai quitté mes foyers pour venir à Paris offrir mes services à V. M.; depuis trois mois je suis dans l'attente la plus pénible. Daignez, Sire, exaucer les vœux d'un militaire qui ne désire faire campagne que pour prouver à S. M. et aux ennemis de la patrie qu'il sera aujourd'hui ce qu'il fut autrefois au champ d'honneur. »

Le signataire de cette belle lettre, le général de division Jean-Baptiste Rusca, était d'origine italienne. Né à la Briga (actuellement du département des Alpes-Maritimes), le 27 novembre 1759, il avait été médecin à l'hôpital militaire de Monaco. Banni à cause de ses opinions politiques exaltées, il entra, en qualité de médecin, en 1792, dans l'armée française, puis devint le 1^{er} mai 1793 commandant du 6^e bataillon de sapeurs de l'armée d'Italie. Nommé adjudant général chef de hataillon le 13 décembre 1794, chef de brigade le 13 juin 1795, il fut promu général de brigade sur le champ de bataille de Loano le 23 novembre 1795, et nommé général de division le 5 février 1799.

Fait prisonnier à la bataille de la Trebbia, le 17 juin 1799, il rentra en France le 2 février 1801. Il commanda l'île d'Elbe de la fin de 1801 à mai 1805 et fut employé à l'armée d'Italie en 1809. Il était en disponibilité depuis 1810 (2).

La réponse à la lettre par lui adressée à l'Empereur ne se fit pas longtemps attendre. Le 20 janvier, il était appelé au commandement de la 2° division de réserve des gardes nationales au camp de Soissons.

- (1) Arch. hist. de la Guerre.
- (2) Arch. administratives de la Guerre.

Rusca était un brave et bon soldat ; il avait de beaux états de service, s'était distingué dans plusieurs batailles, entre autres à celles de la Trebbia et de Sacile ; mais il avait 55 ans, il était fatigué. Or il aurait fallu en ce moment, comme au début de la Révolution, à la tête de nos armées, de nos places fortes, des hommes jeunes, ardents, ayant leur carrière à faire, qu'aucune difficulté n'effraie, qu'aucun obstacle n'arrête. L'Empereur devait en faire, à ses dépens, l'expérience, en maintes occasions, au cours de cette campagne, et en particulier, à Soissons.

Hâtons-nous d'ailleurs d'ajouter qu'à notre sens les historiens locaux ont été beaucup trop sévères pour Rusca.

Le 20 janvier, les généraux Danloup-Verdun (1) et Vergez furent appelés au commandement des 1^{re} et 15^e brigades de gardes nationales qui devaient former la division de Rusca dont l'adjudant-commandant Noiset fut le chef d'état-major.

Noiset ne rejoignit pas, et il en fut de même pour Vergez qui était enfermé à Mayence, fait ignoré du ministère.

Le général Longchamp (2) remplaça Vergez, mais

⁽¹⁾ Danloup, dit Verdun (Louis), né à Paris, le 15 juin 1769, lieutenant au 1er bataillon d'artillerie, à Paris, le 4 septembre 1792, capitaine adjudant-major au même corps le 2 avril 1793, chef de bataillon au 4e de ligne le 20 février 1807, passa au service de la Westphalie le 17 mars 1808, en qualité d'aide de camp du roi Jérôme. Nommé général de brigade en 1810, général de division en 1813, il rentra au service de la France le 8 janvier 1814, avec le grade de général de brigade Retraité en 1825, Danloup-Verdun mourut à Versailles le 5 juillet 1847. — Arch. adm. de la Guerre

⁽²⁾ Longchamp (Louis), baron, né le 26 mai 1770 a Sombacour (Doubs). Elu capitaine au 7e bataillon de volontaires nationaux du Doubs le 10 août 1792; chef de bataillon le 27 avril 1801; passe, avec son grade, dans les grenadiers à pied de la Garde Impériale le 30 août 1805; major le 20 janvier 1808, major commandant le 1et régiment de Tirailleurs Grenadiers de la Garde le 16 janvier 1809; général de brigade le 9 décembre 1811, retraité le 16 février 1825, mort à Sombacour le 19 janvier 1832. — Arch. adm. de la Guerre.

n'arriva à Soissons que dans les premiers jours de février. Il ne pouvait d'ailleurs rendre de grands services, il était estropié et marchait à l'aide d'une béquille (1).

Le commandement de la ville fut donné au général Berruyer (2), et celui-ci joua, il nous semble, pendant cette période, un rôle plus important que celui qu'on lui attribue ordinairement.

Le ministre de la Guerre demandait le 17 janvier à l'Empereur (3) la nomination de Berruyer au grade de général de brigade (4) et faisait de lui un grand éloge.

« Cet officier est âgé de 35 ans... Il a été blessé pendant la campagne de Russie d'une manière très dangereuse; son régiment est parfaitement tenu, tant sous le rapport de la discipline que sous celui de l'administration. Le colonel Berruyer est ferme et conviendra au commandement de Soissons dans les circonstances actuelles. Il en connaît les environs et les habitants. »

Berruyer était en effet arrivé à Soissons avec son régiment, le 3^e dragons, au milieu de 1811 (5), et il passa une partie de l'année 1813 dans cette ville pour soigner sa grave blessure reçue en Russie.

⁽¹⁾ Lettre de Longchamp du 20 janvier 1814. — Arch. adm de la Guerre

⁽²⁾ Berruyer (Pierre-Marie), né à Paris le 19 novembre 1780; souslieutenant au 21e dragons le 29 octobre 1795; lieutenant le 8 octobre 1796; capitaine au 11e dragons le 6 avril 1798; chef d'escadrons au 1er dragons le 3 octobre 1803; major au 11e dragons le 21 décembre 1805; colonel au 3e dragons (devenu le 2e chevau-légers) le 2 août 1810; général de brigade le 18 janvier 1814, mis en non-activité le 3 août 1815, mort le 6 juillet 1816. Blessé le 18 octobre 1812 sous les murs de Moscou, Berruyer le fut de nouveau, grièvement, à la bataille de Ligny, le 16 juin 1815.

⁽³⁾ Arch. Nat. A.F. IV, 1152.

⁽⁴⁾ Il fut promu le 18.

⁽⁵⁾ Cf. Firino. « Les prisonniers de guerre espagnols à Soissons pendant le Premier Empire ». Bulletin de la Société archéologique de Soissons. 3º Série, t. XVIII.

Notons enfin que le colonel du génie Prost fut envoyé, le 18 janvier, à Soissons pour indiquer les travaux à entreprendre; il ne fit d'ailleurs qu'un court séjour dans la ville; il fut, le 23 janvier, nommé chef d'état-major du génie de la Grande Armée (1).

Lourde était la tâche qui incombait à Rusca et à Berruyer, lourdes aussi les charges qui allaient peser sur la ville et les campagnes.

Parmi ces charges, il faut noter le passage incessant de troupes: régiments dirigés sur la Grande Armée; soldats, conscrits allant rejoindre leurs corps; dépôts qui, abandonnant les villes menacées par l'ennemi, refluaient sur l'intérieur.

Nous n'avons pas l'intention d'entreprendre la fastidieuse énumération de tous ces passages, et nous nous contenterons de quelques indications sommaires.

Ainsi Saconin reçoit le 20 janvier les dépôts des 7°, 9°, 14° cuirassiers, le 21 et le 22 celui du 6°; Desboves, de Cœuvres, fournit le 24 et le 25 janvier des vivres et des fourrages pour les 3°, 4°, 11° cuirassiers (il s'agit toujours des dépôts). Cuisy-en-Almont voit arriver le 23 janvier la 1^{re} compagnie polonaise; Ressons-le-Long loge des troupes du 21 janvier au 1^{er} février (2).

Le fardeau était d'autant plus écrasant que les soldats dénués de tout, excédés, exerçaient de nombreuses déprédations. Il en fut particulièrement ainsi pour les Polonais.

« Les corps polonais, écrit le sous-préfet de Soissons. le 26 janvier (3), se sont portés à de grands excès, surtout dans les campagnes où on a été obligé d'en loger une partie. De toutes parts, il me revient des plaintes, toutes très graves. »

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽²⁾ Arch. de l'Aisne O. 4.548.

⁽³⁾ Arch. Nat. F7 7.020.

A Soissons (1), les passages de troupes furent naturellement encore plus fréquents (2).

Dépôts d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie encombrent la ville, occupent les logements disponibles, épuisent les vivres et les fourrages, malgré toutes les réclamations de Rusca et de Berruyer.

Ordres et contre-ordres viennent augmenter encore la confusion : ainsi Berruyer reçoit une lettre du ministre qui lui ordonne de maintenir à Soissons tous les hommes disponibles des dépôts des 25°, 37° légers, 4°, 12°, 61° de ligne. La lettre arrive trop tard.

On comprend que nos généraux aient eu grande hâte de se débarrasser de toutes ces non valeur, sans aucune utilité pour la défense de la ville.

Cependant, le 24 janvier (3), le duc de Feltre écrit qu'il envoie en poste à Soissons 2.480 hommes des 19°, 43°, 46° 50°, 149° de ligne, régiments cantonnés dans les places du Nord; ces troupes doivent arriver du 28 au 31, et constituer la garnison de la ville. D'autre part, on voit apparaître, le 28 janvier, deux bataillons des 9° et 10° voltigeurs de la Jeune Garde, forts de 852 hommes et de 29 officiers, avec même destination.

La joie de Rusca et de Berruyer fut malheureusement de courte durée.

Le général Rigau, envoyé par le duc de Valmy, arrive avec ordre de faire refluer toutes ces troupes sur Châlons et repart le 30 janvier après avoir accompli sa mission (4).

Ajoutez à tous ces soldats de passage les malades,

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre. Lettre de Berruyer du 20 janvier.

⁽²⁾ Il y avait à Soissons au début de janvier, le dépôt du 26 régiment de chevau-légers, comprenant 325 hommes tous disponibles et 56 chevaux. Il quitta bientôt la ville.

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre. (4) Arch. Nat. A.F. IV, 1669.

les blessés, les isolés, voire les déserteurs et vous aurez une idée de la situation. Laissons d'ailleurs parler Berruyer:

« On fait chaque jour, écrit-il le 31 janvier (1), sur l'hôpital militaire établi à Soissons, des évacuations très considérables de malades de toutes armes, parmi lesquels se trouvent beaucoup d'hommes qui laissent leurs armes et leurs gibernes dans l'hôpital, dans les maisons de la ville et des faubourgs, dans les rues mêmes, et plus souvent encore dans les voitures qui les ont amenés. »

Berruyer fait tout ramasser pour équiper, armer quelques soldats isolés. Il se fait aussi remettre les armes, les gibernes, les sacs des déserteurs.

Quel lamentable apect devait présenter notre ville! Les habitants des localités traversées par tous ces détachements avaient sans doute, on le comprend sans peine, tendance à mal recevoir leurs hôtes de passage, et cependant le soldat n'avait pas besoin d'être démoralisé

On s'était préoccupé de cette situation en haut lieu, ainsi qu'en témoigne une lettre adressée par le préfet au ministre de l'Intérieur le 29 janvier (2).

« Vous me témoignez, écrit Malouet, le désir que les militaires de toutes armes qui traversent le département pour se rendre à l'armée de S. M. soient accueillis et fêtés sur leur route avec tout l'empressement dû à des citoyens, à des frères qui vont prodiguer leur sang pour la défense de la patrie. L'intention de V. Ex. est en outre que, dans les communes plus considérables, qui ont les moyens de faire quelques dépenses sur leur budget, cet accueil soit mar-

⁽¹⁾ Arch hist, de la Guerre

⁽²⁾ Arch Nat. F7 7.020

qué par les démonstrations les plus notables de la reconnaissance publique, que les fonctionnaires locaux aillent au devant des détachements, offrent aux militaires des rafraîchissements, des provisions de voyage, etc. »

Malouet ajoute qu'il a donné les ordres nécessaires, autorisé les communes à faire des prélèvements sur leur budget, et il termine ainsi : « Dans toute l'étendue du département les militaires sont accueillis par l'habitant avec empressement et cordialité. » Peut-être le préfet se leurrait-il.

La situation était, il faut le reconnaître, bien embrouillée et cependant les autorités locales se mirent courageusement à l'œuvre. Berruyer et Prost étaient arrivés le 19, Rusca et Danloup-Verdun firent leur apparition le 23 (1).

On s'occupa tout d'abord de l'organisation de la garde urbaine (2).

Le 18 janvier (3), le ministre de l'Intérieur, Montalivet, talonné par les ordres de l'Empereur, écrit à Malouet : « Il faut, en vertu du décret du 17 décembre, organiser trois cohortes, ainsi qu'une compagnie d'artillerie urbaine de 137 hommes recrutés dans l'arrondissement de Soissons et le canton de La Fère principalement parmi les anciens artilleurs; il faut mettre les fortifications en état.

« Ces mesures, continue Montalivet, sont de la plus haute importance, elles exigent tous vos soins. Rien ne doit vous arrêter dans l'exécution; prenez sur vous, sauf à rendre compte, et sans attendre la réponse. Vous pouvez disposer des fonds départe-

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre. Correspondance de Hulin, commandant la 1^{re} division militaire qui comprenait Soissons.

⁽²⁾ Constituée en vertu du décret du 17 décembre.

⁽³⁾ Arch. de l'Aisne. R. 284.

mentaux et communaux... faites tous achats, et, à leur défaut, toutes réquisitions, d'approvisionnement de toute nature qui vous seraient demandés par l'autorité militaire. En un mot que Soissons soit mis le plus promptement possible en état de défense sans qu'aucun obstacle, aucune considération ne vous arrête. »

Malouet reçoit cette lettre le 19 et écrit le même jour (1) à Desèvre qui exerçait provisoirement les fonctions de sous-préfet :

« Vous avez dû, lui dit-il, depuis plusieurs jours, et quoique vous ne l'ayez pas encore fait savoir, organiser la cohorte urbaine de 300 hommes. Ce nombre est insuffisant, il doit être porté au triple. Révisez vos désignations, mettez en action tous ceux qu'une considération quelconque avait fait exempter. Enfin, par tous les moyens possibles, augmentez votre cohorte urbaine. De mon côté, je vais prendre des dispositions pour y adjoindre au moins 3 à 400 hommes de l'excédent des cohortes actives du département. »

Desèvre maintiendra cependant sa compagnie de pompiers qui peut être très utile.

Il devra aussi organiser une compagnie d'artillerie urbaine, faire les réquisitions nécessaires, réunir des vivres et fourrages; il pourra disposer, dans ce but, de tous les revenus communaux, ainsi que des fonds libres des hospices qui s'élèvent à environ 40.000 fr

- « Rendez-moi compte chaque jour, ajoute le préfet, envoyez des messagers de jour ou de nuit et que je ne sois jamais vingt-quatre heures sans connaître votre position.
 - « Voici, Monsieur, une circonstance où vous aurez
 - (1) Arch. de l'Aisne. R. 284.

à donner des témoignages éclatants de votre zèle et de votre dévouement au service de l'Empereur. »

Le 24 janvier, la première cohorte était formée et les deux autres s'organisaient (1). On y incorpora tous les habitants sans distinction, en ne les armant que de très mauvais fusils (2).

D'après Fiquet (3), la garde urbaine commença son service le 1^{er} février et elle envoya, ce même jour, à l'Impératrice une adresse signée par les officiers de la cohorte: Raulin de Belval, commandant; Letellier, Devangermer, Laurendeau, Berthemet-Baraquin, capitaines; Rigau, Véron, Garnier fils, Lecercle, lieutenants (4).

La garde urbaine ne pouvait être chargée que du service intérieur, de la police.

Nous avons aussi vu le ministre prescrire, le 18 janvier, à Malouet d'organiser une compagnie d'artillerie de 137 hommes. recrutés dans l'arrondissement de Soissons et le canton de La Fère, de préférence parmi les anciens artilleurs.

En ce qui concerne le canton de La Fère, le préfet confia cette tâche par lettre du 19 janvier (5), au conseiller de préfecture Le Maistre, alors à La Fère et très bien vu dans la région.

Malouet semble s'être fait au début quelques illusions sur la facilité de cette opération, il dut bientôt se rendre à l'évidence.

Le 25 janvier (6), Le Maistre lui adressait une lettre désolée.

⁽¹⁾ Arch. Nat. F7 7.020 — Arch. de l'Aisne R. 284.

⁽²⁾ Collection Périn, N° 5.093. Notes du coiffeur Leuillier.

⁽³⁾ Bibl. de Soissons. Manuscrit Fiquet.

⁽⁴⁾ Moniteur Universel.

⁽⁵⁾ Arch. de l'Aisne. R. 284.

⁽⁶⁾ Arch. de l'Aisne. R. 284.

- « Presque tous les kommes portés sur l'état ont répondu à l'appel qui leur avait été adressé, ils se sont réunis sur la place de La Fère, mais seulement pour protester violemment contre la mesure ; ils ont nettement déclaré qu'il ne voulaient pas partir, ni abandonner leurs familles.
- « J'ai employé, continue notre conseiller de préfecture, pour réduire ces hommes à l'obéissance, à la loi, tous les moyens possibles envers des citoyens, rien n'a réussi. Des têtes étaient montées et en montaient d'autres. Je ne dois même pas vous cacher, Monsieur le Préfet, que, la veille, j'avais été prévenu qu'il devait y avoir émeute à l'heure de la réunion, mais, sans fléchir dans ma mission, j'ai eu la satisfaction de calmer les esprits; j'aurais bien désiré réussir à les persuader également. »

En transmettant ces mauvaises nouvelles au ministre le 26 (1), Malouet était obligé d'ajouter :

« Je ne puis pas cacher à V. Ex. le mauvais esprit que manifestent en général les anciens militaires; les conscrits présentent infiniment plus de ressources. »

Tout compte fait, trois officiers et six artilleurs seuls, sur 63 appelés, se présentèrent à Laon, et il n'arriva même à Soissons que deux officiers et trois hommes; Berruyer, en apprenant de leur bouche ce qui s'était passé, ne put retenir un cri d'indignation.

« Ils confirment eux-mêmes, écrivait-il au préfet le 28 janvier (2), la mauvaise volonté de ces anciens artilleurs que vous aviez désignés pour faire partie de cette compagnie. Ce qu'il y a de plus affreux encore, c'est que la plupart de ces individus sont dé-

⁽¹⁾ Arch Nat F7 7 020 — Arch de l'Aisne, R. 284.

⁽²⁾ Arch. de l'Aisne. R. 284

corés. Cette conduite est infâme et nécessite un exemple.

Nous ignorons si on put recruter quelques anciens artilleurs dans l'arrondissement de Soissons, c'est peu probable, si nous en croyons Leuillier (1).

« Le général Berruyer ordonne aux citoyens qui avaient servi depuis l'âge de 20 ans jusqu'à 60 de se rendre à la mairie pour former une compagnie de canonniers (2). Elle fut portée au nombre de 120 hommes. J'ai eu l'honneur d'être choisi le fourrier de cette honorable compagnie... Les canonniers faisaien: l'école du canon deux fois par jour sous la direction d'un brave capitaine nommé Detaille. Le ministre de la Guerre ordonna que les habitants qui composaient cette compagnie rentrassent dans leurs compagnies de garde urbaine. De jeunes conscrits furent formés en canonniers à la place des citoyens. »

Berruyer dit, de son côté (3), qu'il avait transformé en compagnie de canonniers celle d'ouvriers forte de 80 hommes, recrutée par les soins du préfet parmi les maçons, charpentiers, etc., et qu'il y adjoignit quelques soldats pris dans les bataillons de l'Aisne.

En tous cas, le général, ayant eu beaucoup de peine à former cette compagnie, chercha à la maintenir au complet, et il demanda au ministre l'autorisation de donner à ces hommes des vivres de campagne, comme aux gardes nationaux actifs. Ils sont en effet presque tous, faisait-il remarquer, des pères de famille, et, s'ils ne jouissent pas de cet avantage, ils ne pourront

⁽¹⁾ Bibl Périn \ 5.093.

⁽²⁾ Une lettre du sous-préset de Soissons, en date du 30 janvier, confirme le dire de Leuillier. — Arch. de l'Aisne. R. 284.

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre. Rapport du 20 sévrier.

plus pourvoir à l'existence de leurs femmes et de leurs enfants. (1)

Le commandant de cette compagnie fut un capitaine d'artillerie en retraite nommé Detaille (2), originaire de Moy, que Le Maistre avait déjà signalé au préfet. Detaille fut nommé le 24 et se conduisit très bien le 14 février; nous le retrouverons sous les ordres de Gérard.

Cependant, et malgré tous les efforts, le service de l'artillerie aurait été bien mal assuré sans un secours inattendu.

Le chef de bataillon d'artillerie de marine, Guérin, avait été envoyé à Soissons avec 12 officiers, 2 adju dants, 33 sous-officiers et caporaux des 2° et 4° régiments de son arme pour encadrer un bataillon de conscrits. Restés sans emploi, ils secondèrent vaillamment Rusca.

Il ne faut pas compter, avait écrit le préfet, le 5 janvier, sur une population armée contre son gré et qui peut ne pas se rendre à la destination prescrite malgré les ordres donnés.

Ces craintes n'étaient pas chimériques; nous venons d'en voir un premier exemple; en voici un second:

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre. Correspondance de la 1re division militaire.

⁽²⁾ Detaille (Joseph-Théodore), né à Moy le 15 août 1767, engagé le 15 août 1783 au 3° régiment d'artillerie, lieutenant le 30 octobre 1793, capitaine le 21 mai 1795, mis en réforme le 4 septembre 1801, capitaine de la compagnie des canonniers de la garde nationale sédentaire de Soissons le 24 janvier 1814; chargé, au mois de mars, du commandement de la compagnie de canonniers de la garde nationale réorga nisée, puis (celle-ci n'ayant pu être mise sur pied) de la 29° compagnie du 8° régt d'artillerie à pied; fait la campagne de 1815 dans le régiment des retraités du département de l'Aisne, à Maubeuge; capitaine en 2° à la 28° C1° de fusiliers sédentaires, du 16 janvier 1822 au 18 janvier 1823, décédé le 19 mai 1825. Il faut remarquer que le nom exact de cet officier est Detalle, mais il nous le dit lui-même dans une note, dès son enfance il a signé Detaille et cette orthographe se retrouve dans tous les documents militaires le concernant. — Arch. adm. de la Guerne.

Le département de l'Aisne devait fournir une légion de gardes nationaux, forte de 4.200 hommes répartis entre sept cohortes et vingt-huit compagnies; et, en vertu du décret du 6 janvier, deux cohortes furent mises en activité. Elles étaient placées sous les ordres de deux anciens officiers, de Poilly (1), propriétaire à Folembray, et Broux, maire d'Ancienville (2).

Tout d'abord désignées pour concourir à la défense de Paris, elles furent ensuite envoyées à Soissons.

Cette mesure prise pour donner satisfaction à tous ces gardes nationaux en ne les éloignant pas de leurs foyers fut, pour Rusca, la source de nombreux déboires.

Ces deux cohortes devaient présenter un effectif de 26 officiers et 1.561 hommes (3).

Le 24 janvier, 225 d'entre eux arrivaient à Soissons, et le reste le 28, en grand désordre et dans quel état! Ils manquent de tout, tant en habillement qu'en

équipement, écrit Rusca, et, d'après une situation du 4 février, ces deux batailons avaient 60 fusils (4).

- (1) Poilly (Charles-François-Ferdinand de), né à Aizy '(Aisne) le 15 novembre 1782, était fils de Charles-François-Dominique de Poilly, lieutenant au régiment Mestre de camp-dragons, et de Thérèse-Charlotte Le Roy de Séracourt. Engagé volontaire le 21 janvier 1802, il devint sous-lieutenant le 17 janvier 1803, lieutenant aux hussards de la garde du roi de Hollande le 22 janvier 1807, capitaine le 12 août 1808. Il avait dû quitter le service à la suite d'une blessure reçue près de Lubeck en décembre 1807. Il commanda la compagnie de gardes d'honneur formée à Soissons lors du passage de l'Empereur, le 27 mars 1810. Arch. adm. de la Guerre.
- (2) Broux (Jean-Joseph), né le 7 novembre 1770 à Douai. Engagé le 12 mars 1788, sous-lieutenant le 4 janvier 1800, capitaine le 18 mai 1807, retraité le 16 mars 1812, chef de bataillon du 2e bataillon de la garde nationale active de l'Aisne, le 21 janvier 1814, garde du corps du Roi le 1er juillet 1814, sous-lieutenant porte-étendard (rang de chef d'escadrons) le 16 septembre 1814; sous-lieutenant adjudant-major (rang de lieutenant-colonel) le 11 août 1819; retraité le 26 septembre 1826; décédé à Villers-Cotterêts le 12 août 1831.
- (3) Arch. hist. de la Guerre. Etat de situation du 4 février. D'après cet état, Gandner, major au 27e de ligne, avait été appeié au commandement des deux cohortes de l'Aisne. Il ne semble pas avoir rejoint.
 - (4) Arch. hist. de la Guerre. Lettres de Rusca.

Malouet avait bien fait tous ses efforts pour habiller et équiper ces gardes nationaux, et il s'était adressé, dans ce but, à d'importantes maisons de Paris; celles ci avaient répondu qu'elles étaient disposées à faire les fournitures nécessaires, mais contre argent comptant. Autant valait refuser (1).

Comme on ne pouvait loger à Soissons toutes les troupes qui s'y dirigeaient on dut, au grand regret de Rusca, les disperser dans les environs, et les deux cohortes de l'Aisne furent cantonnées à Vailly sous les ordres de Poilly. Elles y étaient sans solde, ni vivres, et, dès le premier jour d'étape, beaucoup de ces hommes étaient hors d'état de marcher (2).

Ils ne restèrent pas longtemps à Vailly; dès le 8 février, nous les retrouvons à Compiègne (3). Laissons Rusca nous donner la raison de ce mouvement.

Il écrivait le 9 février au ministre de la Guerre: (4)

« Les deux bataillons de l'Aisne, cantonnés à Vailly, ont été retirés pour deux motifs, et bien puissants, le premier pour les mettre à l'abri d'un coup de main; l'ennemi, ayant occupé Berri-au-Bac, pouvait se porter rapidement sur ce cantonnement et les enlever 2° les hommes, qui composent ce corps, tous gens du pays, auraient profité du mouvement pour s'évader. J'en suis d'autant plus persuadé que j'ai été prévenu par les autorités civiles qu'au premier coup de fusil je ne devais plus compter sur ce corps et que tous déserteraient. N'ayant pas de moyens de les cantonner

⁽¹⁾ Fleury, 2e édit p. 17.

⁽²⁾ Fleury, 2e édit. p. 30.

⁽³⁾ D'après un relevé du boucher Frossard, de Compiègne, la garde nationale de l'Aisne toucha de la viande, le 8, pour 600 hommes, et, le 9, pour 1.200. — Arch. mun. de Compiègne — Cf. « Compiègne en 1814 », par le lieutenant-colonel Palat. Bulletin de la Société historique de Compiègne, t. X., p. 16.

⁽⁴⁾ Arch. hist. de la Guerre.

à couvert, les villages de l'arrondissement de Soissons sur la route de Compiègne étant occupés par d'autres bataillons de gardes nationales, je me suis vu forcé, dans ces circonstances, de diriger ces deux bataillons de l'Aisne sur Compiègne pour y rester jusqu'à nouvel ordre. Je suis, en vérité, Monseigneur, embarrassé de ce corps qui, étant du pays, me donne plus de difficulté, parce que je voudrais le conserver au service de l'Etat, et, pour cela, il ne faudrait pas le laisser dans le pays même.

« Si j'avais pu le garder dans la ville de Soissons, on serait parvenu à empêcher la désertion, mais, dans un pays ouvert, il finira par disparaître et la place est occupée par les compagnies armées. »

Le 10 février, Rusca revenait sur ce sujet qui lui tenait au cœur, et donnait de nouveaux détails au ministre (1):

« J'ai ordonné le 8 ce mouvement, dit-il, parce que je craignais la désertion », et de fait, la veille, 112 gardes nationaux avaient manqué à l'appel. Au premier coup de fusil « tous ces hommes se seraient débandés séduits en outre par les perfides insinuations de quelques malveillants qui se trouvent malheureusement dans le pays. La dissolution totale de ce corps de troupes en aurait été la conséquence dans son pays même. J'ai invité M. le Préfet du département de l'Aisne de faire arrêter un individu prévenu d'avoir engagé à la désertion et l'avoir favorisée, que je fais juger par un conseil de guerre et je pense qu'un exemple éclatant arrêtera ce désordre. Il serait nécessaire de laisser pendant quelque temps ces deux bataillons à Compiègne jusqu'à ce qu'il y eut un peu d'ensemble, ce qui ne pourra jamais avoir lieu dans

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre.

leur pays même, dispersés surtout, n'ayant point de lieu capable de les contenir. Votre Excellence décidera ce qu'elle croira devoir convenir; une trentaine ont déjà été arrêtés et, après une sévère punition de discipline, seront renvoyés à leurs compagnies. J'ai ordonné que les sous-officiers, coupables du même délit, fussent cassés. »

Le 18 février, ces deux bataillons furent dirigés sur Paris (1); ils y furent armés, et, le 23 février, ils partirent pour se rendre à l'armée escortant un convoi d'artillerie (2). Nous les perdons ensuite de vue.

Nos gardes nationaux, on le voit, n'eurent pas un rôle bien brillant, mais que demander à des hommes sans équipement, sans habillement, sans solde, et ne disposant que de 60 fusils?

On ne put donc presque rien tirer du pays même pour la défense de Soissons, et Rusca ne dut compter que sur les bataillons de gardes nationaux venus pour s'instruire au camp de Soissons; ils constituèrent, à eux seuls, la garnison, la très médiocre garnison de la ville.

Le 23 janvier se présentent une compagnie de gardes nationaux de la Somme et une autre de l'Eure (3), puis on voit paraître successivement des bataillons de l'Eure, de la Seine-Inférieure, de Seine-et-Oise (4). Il arrivait encore des troupes le 7 février.

Le 10 février (5), le duc de Feltre adressait à l'Empereur une situation de la division Rusca; en voici le

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽²⁾ Arch. Nat. A.F. IV, 1114. Lettre du ministre du 23 février

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre. Lettres de Rusca.

⁽⁴⁾ M. Hennet, chef de bureau aux Archives administratives de la Guerre, a consacré un excellent travail à la Garde nationale mobilisée de Seine-et-Oise en 1814, travail auquel nous avons fait plusieurs emprunts.

⁽⁵⁾ Arch Nat A.F. 1v, 1114.

résumé. La division comprenait cinq régiments commandés par des majors de l'armée active.

Régiment commandé par Charlier (1), major au 29° léger: un bataillon de Seine-et-Oise, un bataillon et demi de l'Oise, 26 officiers, 1.602 hommes armés, habillés, équipés (les gardes nationaux de l'Oise n'avaient qu'une capote).

Régiment commandé par Gandner, major en 2^e: deux bataillons de l'Aisne, 26 officiers, 1.587 hommes armés et équipés (l'habillement manque).

Régiment commandé par Morin, major au 55° de ligne : un bataillon et deux compagnies de la Seine-Inférieure, 26 officiers, 875 hommes, armés, habillés et équipés.

Régiment commandé par Auger, major au 13^e léger : 4 compagnies de l'Eure, 10 officiers, 508 hommes armés et équipés, l'habillement manque.

Régiment commandé par Beaugez (2) major au 27° léger : quatre compagnies de la Somme, 8 officiers, 563 hommes.

Au total 96 officiers, 5.135 hommes (3).

Si on retranche de ce chiffre les 26 officiers et les 1.587 hommes de l'Aisne, on a 70 officiers et 3.548 hommes, ce qui concorde avec les autres renseignements que l'on possède sur la force de la garnison. Dan-

⁽¹⁾ Charlier (Claude-Marie-Christophe), né le 1er octobre 1766 à Paris. Engagé le 6 mai 1782, sous-lieutenant le 1er janvier 1793, lieutenant le 22 novembre 1795, capitaine le 18 août 1797, chef de bataillon le 1er décembre 1810, major au 29e léger à Beauvais, commandant la garde nationale active du département de l'Oise le 20 janvier 1814. Tué d'un coup de feu à la défense de Soissons le 14 février 1814 Officier de la Légion d'honneur. — Arch. adm. de la Guerre.

⁽²⁾ Beaugez était un officier malheureux au seu; ses états de service portent sept blessures, et il avait perdu l'œil gauche par suite des satigues de la campagne de Russie. Tous ces majors étaient d'ailleurs incapables de servir activement.

⁽³⁾ L'état parle aussi de 50 officiers de l'armée active qui auraient été envoyés pour compléter les cadres.

loup-Verdun, dans son rapport (1), parle de 4.000 hommes, Brayer (2) de 3.500 à 4.000, la commission d'enquête (3) de 3.000.

N'oublions pas Guérin et ses cadres.

Si, en ce qui concerne l'effectif, le rapport du duc de Feltre semble assez exact, il est beaucoup trop optimiste pour l'habillement, l'équipement et l'armement; il dit ce qui aurait dû être et non ce qui était.

Le 25 janvier, en voyant arriver les premières troupes. Rusca pouvait écrire (4):

- « Je vois avec douleur que la plus grande partie de ces compagnies sont dans un mauvais état, manquant de tout et surtout de chaussures, ce qui me met dans l'impossibilité de les faire exercer à la marche.
- « En général, toutes manquent d'armes, ce qui m'empêche de les faire instruire et me met dans l'impossibilité de me conformer aux ordres de Votre Excellence en occupant les postes qu'elle m'a prescrits.
- « Toutes les troupes qui arrivent pour la formation de cette division manquant de fonds, le soldat ne reçoit que le pain; il est urgent de pourvoir à leur subsistance pour prévenir le dégoût qui facilement gagne
 ceux qui sortent pour la première fois de leurs foyers. »

L'armement surtout était défectueux, et cependant rien n'était plus important. L'Empereur écrivait avec raison le 9 février (5) qu'il était préférable d'envoyer à Soissons des fusils plutôt que des hommes.

Un état du 4 février, (6) plus véridique que celui du 10, parle de 1.200 fusils, dont la moitié à réparer.

C'est en vain que Rusca réclame des armes.

- (1) Arch. hist. de la Greene
- (2) Bibl. de Soissons. Manuscrit Braver
- (3) Arch. hist. de la Guerre
- (4) Arch. hist. de la Guerre.
- (5) Correspondance de Napoleon, N° 21.218.
- (6) Arch. hist. de la Guerre.

Les 500 fusils que La Fère devait envoyer ne parviennent pas à destination (1). Le 9 (2), le ministre en annonce 2.000 en bon état qui arrivent le 13, la veille du combat; les soldats n'ont pas le temps d'apprendre à s'en servir.

D'ailleurs, de toutes parts, les obstacles se dressaient devant Rusca et Berruyer.

Il était nécessaire d'assurer la nourriture des troupes, et, sur ce point, un conflit éclate entre Rusca et le sous-préfet. Celui-ci, en réponse aux demandes de vivres et de fourrages faites par le général, objecte que l'arrondissement de Soissons est spécialement affecté à l'approvisionnement des troupes de Châlons et que Rusca n'a qu'à se pourvoir d'un autre côté. Le préfet intervient et donne raison à l'autorité militaire.

Il le fallait bien, car les magasins de la ville étant complètement épuisés par les incessants passages de troupes ; d'après Berruyer (3), la place n'avait que deux jours de vivres.

En ce qui concerne le logement des soldats, mêmes difficultés.

Le comte de Flahaut, aide de camp de l'Empereur, venu le 20 janvier à Soissons pour se rendre compte de la situation, écrit le 23 (4) qu'aucune mesure n'a été prise pour le logement ou le baraquement des gardes nationaux.

Rusca s'occupa, dès son arrivée, de cette question et écrivait au ministre le 27 janvier (5) qu'il n'avait pas de planches pour construire des baraques; on pourrait

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre. Lettre du 7 février.

⁽⁴⁾ Arch. Nat. F7 7.020.

⁽⁵⁾ Arch. hist. de la Guerre.

bien les faire en paille, mais il y a le danger d'incendie.

« Pour établir ma troupe bien militairement, continue le général, il faudra que je m'éloigne un peu de cette place qui se trouve dans un bas-fond, et, la rive gauche de l'Aisne étant très coupée, l'emplacement du camp serait dominé. J'appuierai ma gauche à l'Aisne, couvrant les routes de Château-Thierry et Reims, tenant de forts postes à Oulchy, Braisne, Fismes, Pont-Archin (1), Berri-au-Bac, ainsi que sur la route de Soissons à Laon et sur celle de Compiègne. »

En réalité on ne fit rien, et tous les travaux consistèrent, nous dit Laurendeau (2), dans l'établissement au Mail de deux ou trois méchantes petites cabanes et d'une baraque en planches.

A Soissons même, on ne pouvait loger que deux mille hommes, tant dans les casernes que chez l'habitant (3). Pour en placer un plus grand nombre, Rusca voulut employer un moyen peut-être trop radical. « J'ai proposé au maire de cette ville, écrit-il le 11 février (4), de faire évacuer les trois faubourgs hors des portes de la ville, et où je pourrai loger 2.000 hommes. Cette mesure aurait éprouvé des difficultés dans un autre temps; à présent, une très grande partie des habitants, saisis de peur, ont évacué leurs maisons et sont rentrés en ville, ce qui me donne des moyens de loger la troupe. »

En attendant, Rusca cantonna tous les hommes non armés dans les villages situés sur la route de Compiègne, avec l'intention de les faire refluer sur cette route en cas d'attaque (4).

⁽¹⁾ Sans doute Pontarcher.

⁽²⁾ Mémoires manuscrits

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre Lettres de Rusca des 27 janvier et 11 février.

⁽⁴⁾ Arch. hist. de la Guerre. Lettre de Rusca du 6 février

L'Empereur et le ministre de la Guerre blâmèrent cette mesure et recommandèrent à Rusca de ne pas disséminer ses troupes, de les concentrer dans Soissons (1).

N'était-il pas sage cependant de se débarrasser de toutes les non-valeurs ?

Ajoutons, pour être complet, que Rusca faillit rester presque sans troupes.

En effet, le 7 février (2), l'Empereur avait ordonné au roi Joseph de ne laisser à Soissons qu'un seul bataillon de gardes nationaux et de diriger les autres sur Meaux; dans une autre lettre adressée au même, le même jour (3), il ajoutait assez négligemment : « Il serait possible que des partis de cavalerie allassent actuellement du côté de Soissons ».

Joseph, mieux renseigné, et par suite moins optimiste, prit sur lui de ne pas exécuter l'ordre (4). Ce fut à juste titre, déjà l'ennemi était entré à Reims et menaçait Laon (5).

De son côté, Hulin écrivait, le 8 février (6), au ministre de la Guerre qu'il faudrait envoyer un bon bataillon à Soissons; « la présence de quelques troupes ranimerait ce point là », ajoutait-il. Le bataillon fut promis mais ne partit pas.

La très médiocre garnison de Soissons avait cependant grand besoin d'être ranimée, si nous nous en rapportons au témoignage de Berruyer.

Celui-ci écrivait le 7 février (7) que Rusca avait

⁽¹⁾ Lettres du 9 février. — Correspondance de Napoléon, n° 21.218 — Arch. hist. de la Guerre.

⁽²⁾ Correspondance de Napoléon, n° 21.195.

⁽³⁾ Correspondance de Napoléon, n° 21 205.

⁽⁴⁾ Mémoires du roi Joseph T. X, p 65 à 68.

⁽⁵⁾ Arch. Nat. A.F. IV, 1114. Lettre du ministre de la Guerre du 8 février.

⁽⁶⁾ Arch. hist de la Guerre.

⁽⁷⁾ Arch hist, de la Guerre.

fait refluer sur Compiègne toutes les gardes nationales non armées, et il ajoutait:

« Le peu d'elles qui le sont forment la petite garnison de Soissons et couvrent la ville par des postes avancés. La plupart de leurs armes sont en mauvais état et la moitié ne ferait pas feu. Ces troupes sont sans instruction et commandées par de mauvais officiers, les deux tiers n'ayant jamais servi. Chaque nuit, douze ou quinze hommes de chaque poste avancé reviennent aux portes de la ville, frappés de terreur, demandant qu'on les laisse rentrer. »

Les fortifications valaient la garnison.

Pour la description détaillée de ces fortifications en 1814, nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer à l'excellent travail inséré par notre président, M. le colonel Lecer, dans notre Bulletin de 1908 (1), et de nous contenter de quelques indications sommaires.

L'enceinte qui existait en 1814 était l'œuvre de Coligny et datait du milieu du XVI^e siècle, puis, au cours de ce même siècle, et pendant le XVII^e, de nouveaux travaux furent entrepris pour améliorer cette enceinte et élever des ouvrages extérieurs.

« Mais, écrit M. le colonel Lecer, en 1660, en raison de l'annexion récente à la France de l'Artois et d'une partie de la Flandre et du Hainaut, Soissons ayant été jugée trop éloignée de la nouvelle frontière pour continuer son rôle de place de guerre, on lui enleva son armement, aujourd'hui on dirait : on la déclassa. Ses ouvrages extérieurs furent successivement rasés et aliénés; ses anciens remparts dégarnis d'une partie de leurs parapets, dont les terres furent jetées dans les fossés, se convertirent en promenades publiques, des constructions particulières s'édifièrent

⁽¹⁾ Bulletin de la Soc. hist. et arch. de Soissons, 3º Série, T. XV.

sur les anciens terrains militaires et même sur les glacis, à courte distance des remparts. »

Depuis ce déclassement, la ville, qui avait la jouissance des anciens remparts, était aussi chargée de leur entretien; elle se contentait de boucher assez sommairement les brèches qui auraient permis aux fraudeurs d'introduire des marchandises sans acquitter les taxes d'octroi. Aussi ne peut-on s'étonner, si tous les documents constatent le complet délabrement des fortifications en 1814.

Ecoutons tout d'abord Danloup-Verdun (1):

« La ville de Soissons est située dans un fond et dominée sur plusieurs points. Le revêtement de la place est en pierre et presque dégradé partout; les fossés sont secs et comblés; les bernes sont toutes éboulées, dans beaucoup d'endroits ils sont labourés, et, dans d'autres, ils sont en jardins. Du bord du fossé aux maisons qui entourent la ville, il n'y a que la largeur de la route; les faubourgs, et surtout ceux de Château-Thierry, Paris et Compiègne, sont très longs. Les portes étaient toutes en mauvais état. L'intérieur de la place, dont le développement est très grand, n'offre plus que les restes d'une vieille place. Aucun ouvrage, ni bastion, seulement de petites tourelles séparées par de longues courtines, n'ayant ni parapets, ni banquettes, et pas même apparence qu'il y en eût jamais eu. »

Berruyer, de son côté, donne les renseignements suivants (2):

« Le faubourg Saint-Waast, séparé par la rivière,

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre. Le 14 février, Danloup-Verdun avait rédigé à Compiègne deux rapports destinés au ministre de la guerre et au général Sokolniki, commandant en chef à Compiègne. Berruyer en rédigea deux autres moins détaillés les 14 et 20 février. Nous avons fait et nous ferons de fréquents emprunts à ces rapports.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre. Rapport du 20 février.

est presque aussi étendu que Soissons et exige les mêmes ouvrages que la ville; les routes de Laon et de Chauny viennent se réunir à la porte de ce faubourg...

« La connaissance que j'ai de cette ville et le commandement que j'en ai eu m'a fait connaître toute sa faiblesse. Au dehors, en outre de la mauvaise fermeture qui existe dans la plus grande partie, se trouvent des auberges et des maisons sur les routes qui dominent la ville...

« Les portes de la ville ne valent rien, j'en ai encore les clefs dans les mains, et cependant l'ennemi y a pénétré en se faisant passage à coups de hache. »

Et plus loin: Les remparts sont en mauvais état, « particulièrement dans la partie qui se trouve sur les bords de la rivière d'Aisne, elle n'est pas fermée. »

Le rapport de la commission chargée d'enquêter sur la prise de la ville est très net : « La ville de Soissons n'est point une forteresse. »

Les témoignages locaux viennent corroborer les documents officiels.

Voici ce que dit Brayer (1):

« Tous les dehors ayant été démolis, on ne retrouvait plus que le corps de la place avec les fossés et contre-escarpes non revêtus. Depuis nombre d'années, l'entretien de ce cordon, qui servait de fermeture, et le terre-plein de promenade, était à la charge de la ville qui jouissait de tout le terrain. »

Leroux, garde du génie, arrivé à Soissons en 1816, et pouvant par suite être bien renseigné, écrit dans son histoire de Soissons (2).

« Les remparts, depuis longtemps changés en pro-

⁽¹⁾ Bibl. de Soissons. Manuscrit de Braver

⁽²⁾ T. II., p. 403

menades, se trouvaient entièrement dépourvus de parapets et de tout abri contre les coups du dehors; on y était vu des pieds à la tête. Le mur d'escarpe avait à peine, sur plusieurs points de son pourtour, quatre mètres de hauteur. Le fossé était sans contrescarpe et la gorge de la place ouverte sur le Mail; enfin, aux abords des trois portes s'élevaient des maisons dont les combles dominaient tout le terre-plein de l'enceinte. »

Selon lui, le fossé qui séparait le bastion n° 6 de la porte de Paris était tellement rempli de décombres de toutes espèces que sa profondeur était réduite à deux mètres. Le 14 février beaucoup de gardes nationaux profitèrent de cette circonstance pour s'échapper.

Laurendeau, dans ses mémoires manuscrits, donne aussi d'intéressants détails sur l'état des fortifications.

Il insiste sur le déplorable état des portes et en particulier de la porte Crouy dont la voûte, dit-il, était effondrée. Il signale les brêches existant de toutes parts, surtout les quatre brêches du faubourg Saint-Waast, ainsi que le mauvais escalier en pierre qui aboutissait à la petite porte de l'Echelle Saint-Médard, porte qui ne pouvait présenter qu'une bien faible résistance aux coups de l'ennemi. On n'avait abattu, dit-il, ni les grands arbres qui garnissaient les remparts et les fossés, ni les maisons qui dominaient les fortifications, et, parmi elles, on peut citer l'auberge du Point du Jour dont le principal bâtiment faisait face à l'extrêmité du pont de la porte Crouy.

Ainsi tout était à faire et tout manquait à la fois à Rusca et à Berruyer pour accomplir leur lourde tâche, d'autant plus lourde qu'ils n'avaient pour les seconder aucun officier du génie. Le colonel Prost,

arrivé à Soissons le 19 janvier, n'y avait fait qu'un très court séjour, et ne fut remplacé que par Merca-dier, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées à Soissons, désigné pour concourir aux travaux de défense (1), contrariés, au début, par un froid des plus intenses.

Les outils faisaient défaut, et le préfet dut faire requérir dans les communes de l'arrondissement de Laon les plus rapprochées de Soissons des pelles, des pioches et des brouettes (2).

Les matéiraux, et, en particulier, les bois nécessaires à la confection des palissades manquaient aussi.

Les magasins des marchands de bois de la ville furent bientôt vides, et le 20 janvier (3), le préfet ordonnait au sous-préfet de Soissons de mettre à la disposition des autorités militaires tous les bois appartenant aux communes et aux particuliers. On statuera ultérieurement, ajoutait-il, sur les indemnités à allouer. Ce n'était pas le moyen de stimuler les bonnes volontés!

Le 31 janvier (4), Berruyer insiste et demande au préfet de faire réquisitionner tous les bois appartenant à des particuliers. Il promettait lui aussi qu'on les paierait... plus tard.

Le préfet répondit le 2 février (5) qu'il fallait tout d'abord avoir recours aux bois de l'Etat, et il mit à la disposition du général le sous-inspecteur des forêts, Grévin, qui se trouvait alors à Soissons.

Il semble que Malouet avait adopté le meilleur

⁽¹⁾ Arch. de l'Aisne R. 284. Lettre du Directeur Général des Ponts et Chaussées

⁽²⁾ Arch de l'Aisne R 284 Lettres du préfet du 20 janvier, du sous-préfet du 27.

⁽³⁾ Arch. de l'Aisne R. 284.

⁽⁴⁾ Arch. de l'Aisne. R. 284.

⁽⁵⁾ Arch. de l'Aisne. R. 284.

mode de procéder, mais Berruyer, dans son rapport du 20 février (1), se plaint très vivement de la lenteur que l'administration forestière aurait mise à lui procurer les bois nécessaires. Peut-être n'était-ce pas entièrement de sa faute; le sous-préfet assurait n'avoir aucun moyen de transport par suite du mauvais vouloir des cultivateurs requis pour fournir les chevaux nécessaires au service de la place.

Pourquoi ne fit-on pas usage des arbres qui garnissaient les remparts ; suivant Laurendeau (2), on ne commença à les abattre que le 13 février. Le manque de bras fut sans doute la cause de ce retard.

Les ouvriers faisaient en effet défaut : peut-on s'en étonner, presque tous les hommes valides étant à l'armée.

« Il m'a été impossible, écrit Berruyer (3), d'obtenir par voie de réquisition 400 ouvriers terrassiers pour faire les travaux indispensables à la ville. L'ingénieur, chargé des travaux, s'est toujours plaint de n'avoir aucun fonds pour solder les ouvriers et les encourager par ce moyen à travailler sans relâche (4) ».

Le préfet avait bien constitué une compagnie d'ouvriers, mais ceux-ci, nous l'avons vu, avaient été convertis en canonniers.

Heureusement les généraux purent, au moins au début, remédier à la pénurie de la main-d'œuvre en employant les prisonniers espagnols qui, au commencement de janvier, se trouvaient à Soissons au nombre

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽²⁾ Laurendeau écrit à ce sujet « Les grands ormes qui, de la porte de l'Echelle jusqu'à la pointe du bastion de St-Médard, formaient sur toute la largeur du fossé et jusqu'au pied de la muraille un vaste quinconce semblable à une futaie, étaient toujours debout, ainsi que ceux qui, à la pointe du bastion de St-Waast, entouraient l'Abyme ».

⁽³⁾ Arch. hist de la Guerre. Rapport du 20 février

⁽⁴⁾ On ne disposait que de 5.000 francs. — Arch Adm de la Guerre. Rapport de la commission d'enquête

de 168 officiers et 616 hommes (1). Aussi Rusca et Berruyer demandèrent avec instance l'autorisation de les conserver (2). Il ne put leur être donné satisfaction.

Dès le 21 janvier (3), Hulin écrit au ministre que la nécessité de loger les malades et les soldats de passage à Soissons a obligé les autorités à disséminer dans 8 villages (4) les 818 prisonniers espagnols qui se trouvaient dans cette ville. Cette mesure est fort dangereuse, toute surveillance devenant impossible, ajoute-t-il, et il demande le renvoi de tous ces prisonniers dans l'intérieur.

Le 28, il insiste de nouveau et il obtient gain de cause (5).

On ne voit pas que Rusca ait employé aux travaux les gardes nationaux non armés; on les aurait ainsi utilisés.

Tout semble avoir été, à ce moment, désordre et confusion.

Avec des moyens insuffisants et souvent tardifs, on ne put évidemment faire tout ce qui était nécessaire pour mettre la place en état de défense.

- (1) Arcn. Nat. F7 3312. Fleury parle de l'envoi à Soissons de prisonniers espagnols qui se trouvaient à Marle; nous n'en avons pas trouvé trace.
- (2) Arch. hist. de la Guerre. Registre de correspondance de la 1re di-
- (3) Arch. hist. de la Guerre. Registre de correspondance de la 1re division militaire.
- (4) Le 27 janvier, le sous-préfet de Soissons écrit au maire de Vauresis que 100 prisonniers de guerre espagnols vont arriver dans sa commune ; il faudra donner à chaque homme une botte de paille fraîche du poids de 10 livres et la renouveler tous les quinze jours. Ces prisonniers iront chercher leur pain tous les deux jours à Soissons, ils n'auront, par suite, rien à exiger des habitants. La commune fournit 200 bottes de paille. Arch. de l'Aisne O. 4548.
- (5) Puységur intervint auprès de Hulin pour faire revenir à Soissons le lieutenant espagnol Marquez; sa demande ne fut pas accueillie. Arch. hist. de la Guerre. Registre de correspondance de la 1^{re} division militaire.

Ayons de nouveau recours à Danloup-Verdun qui nous renseignera sur les travaux effectués (1).

- « L'on fit rétablir les dégradations des remparts, murer des portes qui communiquaient dans les fossés et griller les égouts. l'on fit abattre des arbres, quelques maisons, mais, pour mettre la place en état, il eût fallu en abattre cent, mais les instructions de M. le général Berruyer, commandant d'armes, et celles qu'avait reçues M. le général Rusca, portaient qu'il fallait mettre cette place à l'abri d'un parti et ménager les habitations.
- « Le mouvement des armées fit présumer à M. le général Rusca et au colonel Prost que, si la ville était attaquée, elle le serait du côté de Château-Thierry et de Reims. Dans cette hypothèse, on porta tous les soins sur ces points, et le front d'attaque supposé fut très soigné. Deux ouvrages avancés de chaque côté de la porte, avec de larges fossés, fraisés et palissadés, furent faits. Ils enfilaient les deux routes. Une double barrière, avec des portes très fortes et crénelées, défendaient l'entrée de la ville. Sur le rempart, les parapets furent refaits, l'on construisit des embrasures et des plates-formes, et ce point était à l'abri, non seulement d'un coup de main, mais même d'une attaque en règle.
- « Aux autres points, sur les remparts, on avait élevé des parapets et fait une banquette. A chaque porte, l'on avait mis des pièces qui battaient à barbette, enfilant les routes et les faubourgs. A la porte de Laon, l'on avait placé deux pièces dans un jardin au-dessus de la porte; les murs de chaque côté furent crénelés, mais ils furent bientôt abattus par le feu de l'ennemi.

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre. Rapport du 14 sévrier.

« Les différents petits ouvrages de campagne prescrits pour la défense des trois portes de Soissons par M. le colonel Prost n'avaient pu être terminés le 13 février qu'à la porte de Reims. »

Le rapport de la commission d'enquête (1) constate qu'on ferma les brèches, ainsi la ville «fut close », mais par des murs de 10 à 12 pieds environ, sans parapets, sans fossés dans le faubourg Saint-Waast, et ces murs étaient dominés par des maisons extérieures et voisines.

Nous n'avons pas de renseignements sur l'armement des remparts. Le docteur Godelle, dans ses souvenirs manuscrits (2), parle de 6 canons de 12 et de deux obusiers.

D'autre part, dans une lettre du 5 février (3), Berruyer signale l'arrivée de 8 canons de campagne venus de Douai avec un approvisionnement de 200 coups par pièce, mais le train d'artillerie qui les avait amenés était reparti et on ne trouvait pas de chevaux pour les atteler.

Pouvait-on mieux faire. On l'a prétendu, et Lauren-deau, aussi sévère pour Rusca qu'il sera indulgent pour Moreau, insiste sur les fautes que le général aurait commises. L'escalier de la porte de l'Echelle-Saint-Médard ne fut pas détruit, dit-il, on ne mura pas les portes des maisons donnant sur le bord de la rivière, et le passage qui existait le long de la rivière ne fut coupé que tardivement par un fossé palissadé à l'angle de la courtine voisine de la porte Crouy; les arbres très élevés qui garnissaient les fossés ne furent pas abattus, on ne détruisit pas les maisons qui dominaient les remparts.

⁽¹⁾ Arch. adm. de la Guerre

⁽²⁾ Arch. de la Société.

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre.

On peut ajouter que Rusca se trompa sur le point d'attaque, erreur bien excusable et partagée, semble-t-il, par le Gouvernement.

Les reproches adressés aux autorités militaires paraissent justifiés au moins pour partie, mais, nous le répétons, pouvait-on faire plus et mieux avec les faibles moyens dont on disposait, et en présence de l'inertie de la population? Il est permis d'en douter. On eut surtout grand tort de ne pas démolir les maisons qui surplombaient les remparts, ainsi que Laurendeau le fait remarquer, mais il ne faut pas oublier cette phrase des instructions adressées à Rusca et à Berruyer: on doit mettre la place à l'abri d'un coup de main et « ménager les habitations. » Le ministre n'avait évidemment pas envisagé l'éventualité d'une attaque en règle.

La situation aurait été toute autre que celle que nous venons de décrire, si nous voulions en croire le Moniteur du 7 février.

Depuis quinze jours, y lit-on, la ville est dans une incroyable activité; les gardes nationales de sept départements y sont réunies; un colonel et plusieurs officiers mettent en état de défense la place déjà garnie d'une nombreuse artillerie; « en un mot, la ville de Soissons présente un aspect tout-à-fait guerrier et respectable. »

Un journal officiel a le droit d'être optimiste, mais pas à ce point!

En tous cas, ce long article que nous n'avons fait que résumer nous prouve qu'on avait les yeux fixés sur la ville de Soissons. En haut lieu, on en appréciait toute l'importance stratégique, les chaleureuses et incessantes objurgations adressées à Rusca et à Berruyer en portent témoignage.

Le 7 février (1), Hulin presse Berruyer: « Vous devez, général, employer tous les moyens mis à votre disposition pour arrêter l'ennemi et le refouler, s'il venait à se présenter devant la ville de Soissons. Prenez pour exemple la ville de Sens qui, avec 600 hommes, est parvenue à battre l'ennemi et à le forcer à se replier avec perte. »

Le 13 février (2), l'Empereur donne l'ordre à Joseph d'envoyer à Soissons un courrier porteur de l'instruction suivante : « Que le commandant de cette place tienne jusqu'à extinction, car, si l'ennemi ne peut entrer à Soissons, il sera bien embarrassé. »

Puis, le même jour (3), dans une autre lettre adressée à son frère, l'Empereur insiste : « Ils (les ennemis) auraient voulu se retirer sur Reims; ils ont en vain cherché des chemins. Si le général Berruyer fait son devoir à Soissons, ils ne sauront que devenir. A tout hasard, expédiez à Berruyer un officier pour lui recommander de tenir. »

De son côté, le 14 février (4), le duc de Feltre écrit à Rusca qu'il a reçu une lettre de l'Empereur, du 12, à 8 heures du soir, lui apprenant que les débris de l'armée ennemie avaient passé la Marne à Château-Thierry, et se dirigeaient sur Soissons pour gagner Reims; le ministre continue en ces termes:

« L'Empereur a ordonné que Soissons fût mis en état de défense. S. M. compte, général, que vous y tiendrez jusqu'à la dernière extrémité et m'ordonne de vous le prescrire de la manière la plus formelle. Vous sentez, général, combien il importe que l'Em-

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre. Registre de correspondance de la 1^{re} division militaire.

⁽²⁾ Correspondance de Napoléon, n° 21.236.

⁽³⁾ Correspondance de Napoléon, n° 21 242

⁽⁴⁾ Arch. hist. de la Guerre.

pereur ne soit pas trompé dans son attente. S. M. avait prévu que les ennemis pourraient se jeter de ce côté; c'est dans cette supposition qu'elle vous a chargé de la défense de Soissons. Vous en répondez sur votre tête, général, c'est vous dire le prix que l'Empereur attache à la résistance vigoureuse et opiniâtre que vous devez faire contre tous les efforts de l'ennemi. »

Quoique cette lettre, confiée à un aide de camp du ministre, le colonel Muller, qui ne put dépasser Levignen, ne soit pas parvenue à destination, nous avons cependant tenu à la reproduire toute entière.

Substituez, en effet, le nom de Moreau à celui de Berruyer et on pourrait croire toutes ces lettres écrites au commencement de mars (1).

Il était bien de donner de tels ordres ; il aurait été mieux de mettre les autorités militaires de Soissons en état de les exécuter ; or, nous l'avons vu, la situation était déplorable. Pour défendre une ville à peine fortifiée, on ne disposait que de quelques gardes nationaux sans instruction, sans armes, ou ne sachant pas s'en servir, démoralisés.

Peut-on s'étonner si, dans de telles conditions, Berruyer écrivait le 5 février au général Hulin (2) :

« Je suis décidé à défendre ce poste tant qu'il dépendra de moi de le conserver, mais vous savez mieux que personne que cette ville, ouverte de toutes parts ne peut être occupée que fort peu de temps. »

Il insiste dans une lettre adressée au ministre de la guerre (3):

⁽¹⁾ Le colonel Palat, dans son travail sur Compiègne en 1814, cite une lettre adressée le 14 février par le ministre de la police générale au maire de Compiègne; celuï-ci doit envoyer à Soissons une personne sûre et intelligente pour avoir des renseignements sur la direction prise par les troupes ennemies, leur force, etc...

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre.

« Plus de vingt ans de service m'ont appris à ne rien craindre et j'attends avec patience les ordres de Votre Excellence sur le parti que je dois prendre, mais je crois de mon devoir d'instruire Votre Excellence de l'impossibilité où je suis de conserver un poste sans défense. »

Nous ne dirons cependant pas avec Laurendeau (1):

« Défendre Soissons ce jour-là, dans les circonstances où l'on se trouvait, contre un corps d'armée aussi considérable et avec les faibles ressources que le général Rusca avait à sa disposition, a toujours été, aux yeux des Soissonnais, comme aux miens, un acte de folie. »

Non, ce n'était pas une folie de se défendre, mais un impérieux devoir, un devoir malheureusement presque impossible à remplir.

Cependant l'orage allait fondre sur notre ville, et du côté où on ne l'attendait pas.

Dès le commencement de février, on a quelques alertes.

Rusca, prévenu que Maubert-Fontaine a été occupé par l'ennemi, fait garder la route de Soissons à Laon par deux compagnies de l'Oise qui n'auraient pu opposer une bien grande résistance; elles n'avaient que dix fusils (2).

Le 5, on voit arriver à Soissons le maire et une grande partie des administrations de Reims; le 7, le général Rigau, gouverneur de cette place, et de nombreux habitants (3).

Le même jour, le sous-préfet de Soissons prévient Berruyer que, le lendemain, les autorités civiles, les caisses publiques et la poste quitteront la ville.

(1) Mémoires manuscrits.

(3) Arch hist de la Guerre. Dry. Reims en 1814.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre. — Lettre de Rusca du 2 février.

L'alarme, en effet se propageait partout.

Vervins et Marle étaient aux mains de l'ennemi, ainsi que Berry-au-Bac (1); Laon était menacé, on croyait même Braine aux mains des troupes alliées et on les attendait à Soissons (2).

Le 10 février, Berruyer pouvait s'exprimer en ces termes (3):

« L'évacuation de la gendarmerie de Reims, Fismes, Braine et Château-Thierry, exécutée sans ordre et précipitamment, nous a fait beaucoup de mal, elle a frappé l'esprit des nouveaux soldats et des habitants tant de la campagne que de la ville. Tout cependant reprend son calme. J'ai donné l'ordre à ces brigades de reprendre leurs stations qui ne sont pas occupées par l'ennemi, de s'y garder soigneusement. »

Soissons était d'ailleurs menacé de tous côtés, et entre autres, par le Sud. C'est même de ce côté que Rusca porta toute son attention et fit les principaux préparatifs de défense, ainsi que nous le verrons plus loin.

Les corps de Sacken et d'York, de l'armée de Silésie, battus à Montmirail (11 février), à Nogentel. à Château-Thierry (3), traversèrent la Marne le 12 au soir.

Le prince Guillaume de Prusse arriva à Oulchy-le-Château vers minuit avec la 8° brigade et la réserve de cavalerie, suivi de près par le reste de l'armée (4).

Si on en croit le rapport d'un habitant de Château-Thierry, pris comme guide par l'ennemi (5), les troupes alliées étaient dans le plus grand désordre et

⁽¹⁾ Arch. Nat. A.F. 1v, 1099. Lettre du ministre de la Guerre du 10 février.

⁽²⁾ Arch. Nat. A.F. IV, 1043. Rapports des courriers des malles. On trouve souvent dans ces rapports de curieux renseignements.

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽⁴⁾ Weil, « Campagne de 1814 », p. 205.

⁽⁵⁾ Arch. hist. de la Guerre.

avaient abandonné un grand nombre de caissons, ainsi qu'une pièce de canon. « Le général en chef, commandant le corps ennemi (il s'agit du général russe Sacken), a dit que s'il ne pouvait passer par Châlons il se brûlerait la cervelle plutôt que de tomber entre les mains des Français. »

Le prince Guillaume de Prusse, ayant appris à Oulchy qu'un chemin de traverse, praticable même pour l'artillerie, menait par Mareuil-en-Dôle à Fismes, prit cette route, précédant York qui passa par Cramailles, Saponay, Mareuil et le Mont-Saint-Martin pour établir, le 13 au soir, son quartier général à Fismes. Le général von Jurgass, avec ses deux régiments de dragons et quelques détachements de la brigade du prince Guillaume de Prusse, couvrit la gauche d'York, poussa jusqu'à Hartennes, et s'établit à Villesavoye dans la nuit.

Le corps de Sacken, après avoir suivi l'une des colonnes d'York jusqu'à Saponay, atteignit Fère-en-Tardenois, où il fut rejoint par les Cosaques de Karpoff.

Les troupes ennemies, exaspérées par leur défaite. commirent, pendant leur retraite, beaucoup de dégâts. Mais laissons la parole à Fleury qui a eu en mains plusieurs documents que nous ne possédons plus, et entre autres, un rapport du maire de Braine sur ce qui s'était passé à Braine et dans les environs en 1814; ce rapport était alors dans la collection Périn; nous n'avons pu le retrouver.

« Pour ne citer qu'un fait entre mille, écrit Fleury (1), ils (les ennemis) arrivent, pendant la journée du 13 février, à Oulchy-le-Château, dont le maire, M. Pille, voit envahir sa maison par une bande tumultueuse d'officiers et de soldats qui veulent qu'on les

^{(1) 26} édit. p. 116, 117.

serve sur l'heure, qui s'impatientent d'un retard que leur nombre autorise et cause forcément, qui s'irritent, brisent tout, mettent la maison et la cave au pillage, incendient l'habitation et chassent par leurs menaces M. Pille et sa famille. Mais on a ressaisi le maire d'Oulchy, on le ramène à son logis, on le frappe pour qu'il dise où il cache son argent, on menace de le tuer sur le champ s'il ne se décide enfin à parler. Un miracle seul le fait échapper au pistolet dont il sent le froid contact sur son front. Une fois encore il se sauve, mais presque couvert de sang, éperdu de terreur, et il va se cacher au fond d'une carrière où les Cosaques ne purent le retrouver.

« Pendant toute la journée du dimanche 13 février, la route par laquelle les Alliés se retirèrent fut le théâtre de scènes semblables. Le rapport du maire de Braine au préfet de l'Aisne nous montre Bruys, Lhuys, Mont-Notre-Dame, Chéry-Chartreuve, Saint-Thibault, Villesavoye, Mont-Saint-Martin aussi douleureusement éprouvés qu'Oulchy l'avait été le matin. »

« Quelques habitants de Braine, ajoute Fleury, essayèrent vainement de surprendre les traînards; déjà l'ordre commençait à se rétablir dans les deux armées qui, ne se sentant pas poursuivies, se reformaient. »

La poursuite des alliés par Mortier avait été en effet arrêtée.

Le maréchal, chargé par l'Empereur de talonner l'ennemi, ne put traverser la Marne que le 13 février, à cinq heures du soir, avec la division de la vieille garde Christiani et la cavalerie des généraux de France et Colbert. Il chassa devant lui les Cosaques et coucha à Rocourt.

Le 14 au soir, de son bivouac de Fère (1), le maréchal rendait compte à l'Empereur de la suite de ses opérations:

« A la pointe du jour, je me mis en marche pour Oulchy-le-Châtel; c'est au-dessus de cet endroit que l'ennemi prit la route de Fère, où je le trouvai; un petit engagement eut lieu à Oulchy, six Cosaques furent pris et plusieurs sabrés. L'ennemi opérait sa retraite par Mareuil sur Fismes, et je le suivais, lorsqu'un paysan, envoyé par l'officier commandant le parti que j'avais détaché ce matin sur Soissons, m'apporte la nouvelle que cette ville s'était rendue à l'ennemi. Tout porte à croire qu'elle fut attaquée par une colonne arrivant de Laon, puisque l'attaque s'est faite par la porte de Crouy et que, d'après tous les rapports, deux mille Russes au plus, avec quelques pièces de canon, s'étaient portés de Château-Thierry sur Soissons, tandis que la majeure partie de l'armée avait divergé sur Oulchy pour prendre la route de Fismes.

« Dans cet état, il devient important de garder l'embranchement des routes de Villers-Cotterets, Soissons et Fismes, ayant eu soin de faire éclairer l'ennemi dans la direction de Fismes par un parti de cavalerie. »

Soissons ne fut donc pas attaqué, ainsi qu'on le pensait, par l'armée de Silésie décidée à s'ouvrir un passage et à s'assurer un pont sur l'Aisne Le péril vint d'autre part et d'un côté où l'attention ne s'était pas portée.

Rusca, qui était à peu près sans aucun renseignements sur la marche de l'ennemi et qui se plaignait de n'être pas tenu au courant par les autorités locales, avait, depuis plusieurs jours et pour éviter toute sur-

⁽¹⁾ Arch. Nat AF 1v, 1669.

prise, fait placer sur toutes les routes, à environ une lieue de Soissons, des avant-postes reliés à la ville par des échelons intermédiaires (1).

Ainsi, dès le 6 février, une compagnie de la garde nationale de Seine-et-Oise était établie à la ferme de la Perrière au-dessous de Crouy, avec une section sur la grand'route à la hauteur du village de Margival, section qui fut repliée le 10 sur Crouy, parce qu'elle était trop en l'air. Le 10, deux compagnies du même corps furent placées sur les routes de Château-Thierry et Reims (2).

Le 12 février, le général russe Winzingérode, commandant en chef l'armée du Nord, était entré à Laon; le même jour, dans la nuit, le régiment de lanciers du prince Lapoukine prenait la route de Soissons, et, le dimanche 13, de grand matin, le général Tchernitcheff suivait ses traces avec l'avant-garde qui comprenait les 19° et 44° régiments de chasseurs, le régiment de chasseurs à cheval de Niejinsk, les uhlans de Volhynie, 4 régiments de Cosaques et huit pièces d'artillerie (3).

A la pointe du jour, un parti de Cosaques était signalé à la hauteur du moulin de Laffaux.

Le contact était bientôt pris avec les troupes françaises.

A sept heures du matin, le capitaine Mercier, qui commandait à la Perrière, est prévenu de l'approche de l'ennemi, et presque aussitôt attaqué; ses jeunes soldats, sans expérience, surpris, se débandent bientôt et abandonnent leur poste aux Cosaques. Danloup-

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre. Rapport de Danloup-Verdun.

⁽²⁾ Hennet. « La garde nationale mobilisée de Seine-et-Oise ».

⁽³⁾ Weil. « Campagne de 1814 ».

Verdun, accouru sur les lieux, le fait reprendre par la 1^{re} compagnie de grenadiers de Seine-et-Oise (1).

Dans le village même de Crouy, se trouvaient en soutien, depuis la veille au soir, 500 gardes nationaux de l'Eure; ils avaient bien des fusils neufs, mais ni pierres, ni cartouches; ils ne les reçurent que pendant l'action (2).

Danloup-Verdun les fit renforcer par une compagnie de Seine-et-Oise et plaça un poste de 50 hommes sur un chemin de traverse que l'ennemi paraissait vouloir suivre pour se glisser entre la ville et Crouy.

La garde urbaine fut aussi mise sous les armes, mais son rôle se réduisit à bien peu de chose. « Nous exécutâmes, dit Leuillier, plusieurs évolutions, marches et contre-marches, tandis que nos jeunes défenseurs, en tirailleurs, échangeaient des coups de fusils avec les tirailleurs ennemis. »

« Tout-à-coup, écrit Laurendeau (3), un nuage de poussière s'élève du fond de Crouy et en obscurcit la route; ce sont les habitants de ce village qui s'enfuient vers la ville. Au même instant, une troupe nombreuse de cavalerie, sortant des gorges de Clémencin, s'élance au galop et traverse la plaine pour couper aux Français la route de Crouy à la hauteur de celle de Vailly. »

Le canon de la place se fit alors entendre et arrêta l'offensive ennemie.

La position n'était cependant plus tenable, et, sur l'ordre de Rusca, les gardes nationaux abandonnèrent Crouy et battirent en retraite tout en tiraillant, aidés par quelques paysans des villages voisins. L'ennemi

⁽¹⁾ Hennet. - Arch. hist. de la Guerre. Rapport Danloup-Verdun.

⁽²⁾ Hennet.

⁽³⁾ Mémoires manuscrits.

fit cependant quelques prisonniers et enleva le poste placé en observation sur la route de Vailly (1).

Le village de Crouy fut livré au pillage et plusieurs habitants furent tués, entre autres, Jean-Baptiste Carlier, percepteur et receveur de la commune (2).

Vers quatre heures de l'après-midi, un parlementaire (3) se présenta et somma la place de se rendre. Dan-loup-Verdun, qui le reçut, répondit qu'il connaissait les intentions du général qui commandait en chef et que, tant qu'il aurait des munitions, il ne capitulerait pas (4).

La population ne semble pas s'être rendu compte de la gravité de la situation.

« Toute la journée, écrit Laurendeau (5), le rempart fut garni de monde. On était si peu au courant des désastres de la guerre qu'on pensait pouvoir. sans risquer, en être spectateur. On allait voir arriver les ennemis comme on va au-devant d'un régiment de passage qui a de la musique. »

Même note dans les souvenirs du docteur Godelle (6).

« L'armée ennemie arriva sur les confins de Soissons le dimanche 13 février. Ce jour, pour la première fois de l'hiver, il était tombé un peu de neige, mais la température était douce et la population soissonnaise

⁽¹⁾ Letellier, « Soissons en 1814 », dit que deux compagnies furent cernées.

⁽²⁾ V au Bulletin de la Société, t. XIII, 3º série, p. 22, les intéressantes notes de M. Brucelle.

⁽³⁾ Fleury dit que c'était Tchernitcheff lui-même, mais nous ne savons où il a trouvé ce renseignement.

⁽⁴⁾ Arch. hist. de la Guerre. Rapport Danloup-Verdun. Rusca, dans sa lettre du 13 lévrier, prête à Danloup-Verdun un langage beaucoup plus emphatique: « Ils n'avaient qu'à se présenter et on jugerait de nous par la suite; s'ils se trouvaient en France, on espérait bien qu'on les ramènerait à Moscou ».

⁽⁵⁾ Mémoires manuscrits.

⁽⁶⁾ Archives de la Société.

s'était répandue sur les remparts pour observer un parti ennemi descendu vers une heure de l'après-midi dans la plaine, en avant de la maison de campagne appelée jadis Clémaçon, et qui porte aujourd'hui le nom de Clémencin (cet empressement de voir ne fut malheureusement que trop satisfait). On paraissait douter encore si cet ennemi, que la ville avait vu tant de fois prisonnier dans ses murs, arrivait réellement en vainqueur, et on en parlait avec une légèreté incroyable. »

Les appréciations de Laurendeau et de Godelle sont peut-être exagérées, d'autres documents, déjà cités par nous, témoignent de la démoralisation des habitants, et Pougens, dans ses Mémoires et Souvenirs (1). s'exprime ainsi: « Les habitants de Soissons éprouvaient une vive inquiétude, ils craignaient qu'on ne voulût résister à des forces supérieures et alors que la ville prise d'assaut ne fût livrée au pillage. »

Rusca se faisait aussi, ce qui paraît plus extraordinaire, beaucoup d'illusions.

Dans la dernière lettre qu'il écrivit au ministre de la Guerre le 13 février (2), après avoir rendu compte des combats de la matinée, de l'arrivée d'un parlementaire ennemi, « se disant l'aide de camp du général Winzingérode qui commandait l'avant-garde d'une armée de 60.000 hommes, jactances ordinaires », le général continue ainsi : « Dans ce même temps, j'étais hors la porte Saint-Martin pour donner des dispositions pour bien recevoir une colonne qui m'était an-

⁽¹⁾ p. 260. Pougens avait quitté Vauxbuin le 5 sevrier et s'était résugié à Soissons, dans la maison de M^{me} de Gestas, avec ses manuscrits, qui échappèrent heureusement à l'ennemi.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre. — Le même jour, Rusca avait fait donner l'ordre au capitaine Svienucki, placé à Attichy avec un détachement d'artillerie polonaise, de faire refluer sur Compiègne tous les bacs qui se trouvaient sur l'Aisne entre cette ville et Soissons. — V. Palat.

noncée s'être dirigée par Château-Thierry et Oulchy sur Soissons, composée de cavalerie et grand nombre d'artillerie, reconnue par plusieurs de mes émissaires (1), laquelle probablement va se diriger sur Reims, en prenant une traverse pour éviter Soissons.

« Il sera difficile à l'ennemi de profiter du passage de cette route de traverse, à moins qu'il ne triple ses moyens de transport. On m'assure que cette colonne forcée à la retraite sur la rive droite de la Marne, est en pleine déroute et très déconcertée. Si j'avais ici des troupes à tenir campagne, elle serait infailliblement prise. Mais, attaqué sur les avenues de Laon avec des nouvelles troupes non instruites, j'ai jugé prudent de me borner à couvrir la place, étant impossible de m'en éloigner (sic) de pareilles troupes pour me porter jusqu'à Reims. »

Ainsi Rusca envisageait la possibilité d'une sortie. C'était s'abuser étrangement. « Le général de division a toujours cru, écrit Danloup-Verdun dans son rapport (2), que l'attaque, faite sur la porte de Laon n'était qu'une feinte pour couvrir la retraite de l'ennemi, qui, dit-on, était en désordre, et toutes ses vues se portèrent de ce côté (la direction de Château-Thier ry). »

Rusca avait été, il est vrai, en partie induit en erreur par une dépêche de Macdonald lui signalant la marche d'un corps de l'armée de Silésie sur Soissons (3).

En tous cas, c'était du côté de Château-Thierry que toute l'attention du commandement s'était toujours

⁽¹⁾ Letellier, p. 11, dit en effet que Rusca avait envoyé en reconnaissance dans la direction d'Hartennes deux éclaireurs qui lui firent savoir qu'il n'avait rien à craindre de ce côté.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre. Rapport Berruyer

portée, nous l'avons déjà dit; on travaillait encore le 14 au matin à l'établissement des batteries qui devaient battre le faubourg et la route de Château-Thierry (1); le pont de la Crise fut coupé (2).

On fit cependant hâtivement quelques préparatifs de défense à la porte de Laon qui était dans le plus déplorable état.

On creusa une tranchée le long de la courtine qui dominait le pont de la porte, et, avec les déblais, on forma un parapet. On crénela un bâtiment à usage de pressoir qui se trouvait à l'extrémité de la courtine du côté de la rivière. Deux pièces de canon furent placées sur la plate-forme du bastion alors converti en jardin (3).

Le pont ne fut pas coupé, et cependant, si on en croit Laurendeau, il aurait suffi, pour obtenir cet important résultat, de mettre le feu aux étais qui en soutenaient les arches ruinées (4).

On ne put au dernier moment détruire les maisons qui surplombaient le rempart, en particulier l'auberge du Point-du-Jour, ainsi qu'un bâtiment dépendant d'un four à plâtre et situé à l'angle de la route et du chemin de Saint-Médard (5).

Ainsi, et du côté où devait se prononcer la principale attaque, la situation était lamentable.

Une partie de la nuit du 13 au 14 se passa en tirailleries, surtout du côté de la porte de Laon, que Danloup-Verdun avait couverte par une ligne de factionnaires (6); l'ennemi n'abandonnait pas la partie.

- (1) Arch. hist. de la Guerre. Rapport Berruyer
- (2) Manuscrit Laurendeau.
- (3) Manuscrit Laurendeau.
- (4) Arch. hist. de la Guerre. Rapport Danloup-Verdun
- (5) Manuscrit de Laurendeau.
- (6) Arch. hist. de la Guerre.

Empruntons à Danloup-Verdun (1) le récit des premières heures de la funeste journée du 14 février.

- « Je sortis de très grand matin pour faire une reconnaissance; je rentrai rendre compte au général que je venais de voir de fortes colonnes d'infanterie et de cavalerie et beaucoup d'artillerie qui arrivaient par les routes de Laon et de Chauny. J'ai appris depuis que ces troupes venaient du côté de Mézières et de Vervins. Le général Rusca eut peine à croire que de telles forces vinssent sur ces points et surtout de l'infanterie; il vint s'en rendre compte et donna des ordres.
- « A la pointe du jour, l'avant-garde de l'armée ennemie vint attaquer nos postes jusque sous les murs de la ville. Deux coups de canon suffirent pour chasser les tirailleurs ennemis, quoique en grand nombre, et, à la faveur des faubourgs de la ville et des fermes environnantes, ils se retirèrent. Il se présenta de nouveau un parlementaire (2) qui fut reçu par un de mes aides de camp. Il fit les mêmes propositions que la veille. Je lui répondis que, s'il n'avait rien de plus à me dire, une nouvelle démarche serait inutile et que je ferais tirer dessus. Il répondit à cette réception par des menaces, en assurant que la ville serait attaquée sous peu et que mon opiniâtreté serait la cause du malheur de Soissons. »

Ces menaces furent en effet bientôt mises à exécution ; Winzingérode avait rejoint son lieutenant et disposait de forces très supérieures en nombre et en qualité à celles que commandait Rusca.

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre. Nous avons combiné les deux rapports de Danloup-Verdun.

⁽²⁾ Le parlementaire était un adjudant de Tchernitchess, nommé Spoppingk, si on en croit l'ouvrage de Johann Sporschil édité à Brunswick en 1842 et intitulé: « La Grande Chronique ou Histoire de la Guerre des Alliés », en 1813, 1814 et 1815; des fragments ont été reproduits par l'Argus (Collection Périn, n° 7133).

D'après Danloup-Verdun (I), les forces ennemies se composaient de « deux régiments de dragons russes habillés en vert, deux régiments de lanciers polonais habillés en gris. ayant de petits drapeaux rouges et blancs à leurs lances, de trois à quatre mille hommes d'infanterie très belle et très bonne troupe à en juger par la précision de leurs manœuvres. Douze ou quinze cents Cosaques étaient en tirailleurs. L'artillerie, composée de 12 pièces de canon (2), dont quelques-unes d'artillerie légère, était très bien attelée et très bien servie. »

Entre 10 et 11 heures du matin, semble-t-il, l'attaque en règle commença (3).

L'armée ennemie s'avança, si nous en croyons Laurendeau (4), sur quatre colonnes. « Du haut de la Montagne-Neuve, noire d'ennemis (5), écrit-il, on voyait descendre par la route de Crouy une colonne serrée considérable marchant au pas accéléré, je la vis s'avancer sans s'arrêter jusqu'à la jonction du chemin de Cuffies et de la route de Coucy. En même temps, une seconde colonne, débouchant de Crouy, s'avançait du même pas et dépassait Saint-Paul, à l'instant même où la tête de la première parvenait au chemin de Cuffies. Une troisième colonne, moins nombreuse que les deux premières, partie de Clémencin, se dirigeait à travers champs vers le sommet de l'angle de jonction des deux routes de Laon et de Coucy, en

- (1) Arch. hist. de la Guerre.
- (2) Berruyer parle de 10 pièces de gros calibre.

- (4) Mémoires manuscrits.
- (5) Leuillier qui était monté sur la tour de la cathédrale pour voir les ennemis, écrit : « Il n'était pas difficile de les découvrir, je m'avais « jamais vue fourmilière semblable, ils étaient en si grand nombre qu'ils « couvraient toutes les montagnes du Nord. »

^{(3) 10} heures du matin d'après Berruyer et Danloup-Verdun; 11 heures suivant Godelle et Leroux; 11 heures 1/2 si on en croit Letellier et Laurendeau.

appuyant un peu à droite pour pouvoir se mettre en ligne, lorsqu'elle serait à portée de canon... Il est probable qu'une quatrième colonne, venant par la route de Vailly, et, passant derrière Saint-Paul, se dirigeait sur Saint-Médard, mais je ne puis l'affirmer ne l'ayant point vue. »

Remarquons que Danloup-Verdun parle aussi de quatre colonnes de cavalerie et de quatre colonnes d'infanterie, et rapprochons du récit de Laurendeau celui de Sporschil (1): « Cette attaque devait avoir lieu dans l'ordre suivant. L'infanterie s'avancerait sur la grande route, les Cosaques sur les deux ailes, de manière à former un demi-cercle aux approches de la ville. Devant chaque régiment de Cosaques, six bouches à feu; derrière l'infanterie, la cavalerie de ligne; enfin deux compagnies devaient occuper une auberge distante de trente toises environ de la route et située un peu à droite de la grande route (2). Les Cosaques de l'aile droite étaient conduits par le colonel Suchtelen, ceux de l'aile gauche par le général Benkendorff » (3).

Midi va sonner (4), Rusca est prêt à repousser cette attaque, il commande le feu ; les Russes, qui assaillent la porte de Laon, sont accueillis par une fusillade et par la mitraille ; deux assauts sont repoussés (5).

Si on avait abattu les maisons qui dominaient la porte Crouy, on aurait pu prolonger la résistance, mais

⁽¹⁾ Catalogue Périn, n° 7130.

⁽²⁾ C'est l'auberge du Point-du-Jour.

⁽³⁾ Le général Benkendorff, dans un ouvrage intitulé: « Les Cosaques » et traduit en français, s'exprime ainsi « A l'assaut de Soissons, qui fut un des plus brillants et des plus utiles faits d'armes du général Tchernitcheff, les flanqueurs de Giroff, de Sisoieff et de Diatchkin, mêlés avec les tirailleurs de la brigade Rehbinder, poussèrent jusqu'aux remparts de la place sous un feu meurtrier, et enfin 40 bonnets rouges de Diatchkin pénétrèrent les premiers dans la place. »

⁽⁴⁾ D'après Letellier et Laurendeau.

⁽⁵⁾ D'après Sporshil.

on ne l'avait pas fait, aussi les fantassins russes, logés dans l'auberge du Point-du-Jour et autres bâtiments voisins, purent diriger sur le rempart un feu aussi vif que meurtrier, ce qui permit la mise en batterie de dix pièces de gros calibre à bonne portée (1). Cette batterie foudroyant non seulement les remparts, mais aussi les gardes nationaux massés dans le jardin de la Sénatorerie, couvrait de projectiles le port et le pont (2).

Nos jeunes artilleurs, commandés par le capitaine Detaille et un Soissonnais nommé Véron (3), puis-samment secondés par les officiers de l'artillerie de marine (4), firent vaillamment leur devoir, mais ils combattaient presque à découvert ; leurs pertes furent grandes (5), la position devenait intenable.

Pour comble de malheur, au bout d'une heure de combat environ, Rusca tombe mortellement frappé à la tête par un biscaïen (6) entre les bras de l'ingénieur Mercadier, venu pour lui parler des travaux qui s'exécutaient encore à la porte de Reims.

Danloup-Verdun fit transporter le général dans la maison qu'il habitait (7), mais ce triste événement,

- (1) Arch hist, de la Guerre, Raports Danloup-Verdun et Berruyer.
- (2) Manuscrit Laurendeau. Leuillier écrit de son côté: « Les boulets, les obus et les biscaiens tombaient comme la grêle dans la ville et sur nos remparts. »
 - (3) D'après une note de la collection Périn, n° 7130.
- (4) Berruyer dit dans son rapport que les canons n'auraient même pas pu faire seu sans les cadres de l'artillerie de marine; peut-être exagère-t-il.
- (5) D'après un rapport du chef de bataillon Guérin, en date du 17 février, sur 13 officiers, 33 sous-officiers et caporaux et 5 tambours, appartenant à l'artillerie de marine, 5 officiers, 1 sergent et 3 caporaux rejoignirent seuls après la prise de la ville; le reste était tué, blessé ou prisonnier.
- (6) Suivant Godelle, Rusca sut frappé de plusieurs balles dont une lui perça la gorge.
- (7) D'après Laurendeau, le général habitait rue Richebourg une maison qui fut ensuite occupée par M. de Laprairie.

bientôt connu, avait profondément découragé nos jeunes soldats qui commencèrent à se débander.

Tchernitcheff voit ce mouvement, sans en connaître la cause, et saisit l'occasion. Des pétards sont lancés contre la porte qui saute en partie et est ensuite enfoncée à coups de hache; les troupes françaises, attaquées de front, à revers et à dos, lâchent pied.

Comment en effet résister; les brêches de Saint-Waast avaient été à peine palissadées, l'escalier qui conduisait à la porte de l'Echelle-Saint-Médard n'était pas détruit. Aucune troupe, ou presque aucune, ne garnissait le rempart du côté de Saint-Médard et de la rivière ; la porte de l'Echelle-Saint-Médard n'était gardée que par un factionnaire, le poste du pont était composé de gardes nationaux à peine armés.

Un bataillon de tirailleurs posté près de Saint-Médard, des Cosaques se glissent le long du rempart, et, ne rencontrant aucune résistance, l'escaladent, enfoncent la porte de l'Echelle-Saint-Médard, donnent la main à leurs camarades de la porte de Crouy. Tous ensemble se répandent dans le faubourg, chassent devant eux les gardes nationaux éperdus; c'est sans doute à ce moment que le major Charlier trouva la mort (1).

Il était environ deux heures de l'après-midi (2).

Danloup-Verdun et Longchamp tentèrent bien de rassembler quelques troupes, de défendre le pont, mais que faire avec des hommes complètement démoralisés. C'est à peine si la résistance dure un quart d'heure et les Cosaques se répandent dans la ville

⁽¹⁾ Le capitaine Detaille, sommé de se rendre par deux soldats, tue l'un d'entre eux et peut se dérober aux coups de l'ennemi.

⁽²⁾ Cette heure est donnée par Letellier. Le maire, Desèvre, dans la lettre déjà citée, dit que l'ennemi entra dans la ville entre deux et trois heures. Suivant Laurendeau, le faubourg Saint-Waast sut pris à une heure et demie.

avec des hurlements effroyables. Nos pauvres soldats sont pourchassés de rue en rue à coups de fusil, à coups de lance; quelques-uns sont tués en combattant, mais le plus grand nombre prend la fuite, se cache dans les maisons, abandonnant fusils, shakos et gibernes; d'autres, mettant à profit l'amoncellement d'immondices qui se trouvaient au pied du bastion de l'Evangile et de la courtine voisine, sautent dans le fossé et se sauvent à travers champs (1).

« Il serait difficile de peindre à Votre Excellence, écrit Berruyer, la terreur dont les troupes de la garde nationale furent saisies ». Que devenait au milieu de tout ce désarroi la garde urbaine réunie au premier coup de canon. Elle se tenait sous les armes sur la place, près du théâtre et ne recevait aucun ordre. Heureusement Berruyer vint à passer et enjoignit au commandant de disperser sa troupe. Ces hommes se réfugient immédiatement dans les habitations voisines, principalement dans l'ancienne maison des Cordeliers (2), quelques-uns succombent sous les coups des Cosaques.

Cependant les généraux, assistés du chef de bataillon Guérin et de quelques officiers résolus, défendent le terrain pied-à-pied jusqu'à la place d'armes, groupent autour d'eux un millier d'hommes appartenant à diverses cohortes et battent en retraite sur la route de Compiègne, avec l'espérance de pouvoir tenir jusqu'à la tombée de la nuit. Ils emmènent avec eux un obusier, un caisson, une charrette de cartouches d'infanterie.

« J'ai employé, écrit Berruyer (3), tout ce que

⁽¹⁾ Laurendeau, Leuillier, Danloup-Verdun, Berruyer, etc.

⁽²⁾ Ils y restèrent enfermés pendant plusieurs heures avec les principaux officiers.

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre. Rapport de Berruyer.

l'honneur commande pour sauver les huit pièces d'artillerie. Privé de tous les artilleurs et abandonné des paysans mis en réquisition avec leurs chevaux, j'ai dû, avec quelques braves officiers d'artillerie de marine, et M. le chef de bataillon Guérin, de la même arme, rejoindre le général Danloup-Verdun sur la route de Compiègne. »

La cohorte de Seine-et-Oise, privée de son commandant Randon, resté entre les mains de l'ennemi, faisait l'arrière-garde avec quelques gendarmes de la compagnie de l'Aisne (1).

- « J'étais parvenu à opérer ma retraite pendant quatre lieues (2), écrit Danloup-Verdun, quoique harcelé par l'ennemi que je contins par mon arrière-garde, mais, arrivé en plaine (3), chargé par 4 ou 500 hommes de cavalerie russe, la terreur se mit de nouveau dans mes rangs, les soldats jetèrent leurs armes sur la route et dans les fossés, et s'échappèrent de droite et gauche et gagnèrent les montagnes, et je restai avec le général Berruyer et quelques officiers abandonnés au milieu de la route.
- " Une soixantaine de gendarmes, marchant avec la colonne que j'avais réunie, intimidés par le mauvais exemple de l'infanterie, se débandèrent de toutes
 - (1) Hennet.
- (2) Fleury, p. 33, dans son récit de la retraite, écrit, suivant ici le texte de Letellier: « A peu de distance de la ville, cinq à six cents hommes furent enveloppés, forcés de mettre bas les armes et faits prisonniers avec le général Longchamp. »
- Ni Danloup-Verdun, ni Berruyer, ne sont allusion dans leurs rapports à cet événement assez important, semble-t-il, pour qu'ils ne le passent pas sous silence. Berruyer s'exprime ainsi: « Le général de brigade Longchamp, qui était depuis plusieurs jours à Soissons, a dû être sait prisonnier dans cette ville. » Rappelons que Longchamp était estropié.
 - (3) Sans doute entre Vic-sur-Aisne et Trosly.

parts (1). Voyant l'obusier et les munitions compromis, je fis jeter l'un dans le fossé et les autres dans l'eau. Je cherchai en vain à rallier la gendarmerie. A la faveur de la forêt de Compiègne, je quittai la grande route pour dérober ma marche à l'ennemi et suis arrivé à Compiègne avec le général Berruyer (2), ainsi que quelques officiers et plusieurs subalternes et une vingtaine de gendarmes (3) ».

D'après Danloup-Verdun (4), la perte des Français dans cette journée, fut de 400 hommes tués ou blessés, tandis que les Russes auraient, de l'aveu d'un de leurs généraux, perdu 1.200 hommes tués ou blessés, ce qui semble fort exagéré (5).

Après avoir suivi nos malheureux soldats dans leur désastreuse retraite, il nous faut revenir à la ville de Soissons tombée au pouvoir de l'ennemi.

- (1) Le général Sokolniki, commandant en chef à Compiègne, dans une lettre adressée le 14 au soir au général Dobrowski (Arch. hist de la Guerre) s'exprime ainsi: « Les gendarmes cherchèrent à trouver leur courage dans les jambes de leurs chevaux. » Le 21 février, le duc de Conégliano écrivait que le capitaine de gendarmerie Payot, commandant la gendarmerie du département de l'Aisne, était tombé entre les mains de l'ennemi; sur 70 hommes qui se trouvaient à Soissons, il n'en arriva que 20 à Compiègne le 15
- (2) Sokolniki, dans la lettre précitée, écrit: « Les deux généraux m'assurent ne devoir leur salut qu'à la vélocité des leurs (leurs chevaux) et au costume dont ils étaient revêtus, qui ne permît pas à l'ennemi de les reconnaître ». Nous avouons ne pas comprendre ce dernier membre de phrase; les deux généraux n'eurent évidenment ni l'idée, ni le temps de troquer leur uniforme contre une autre tenue.
- (3) Nous voudrions reproduire ici quelques passages d'une note écrite par Jean-Louis-Joseph Oudoux, instituteur d'Ambleny, sur les registres de l'état civil de 1814. « Ce fut le 14 février 1814, à deux heures aprèsmidi, que les Russiens prirent d'assaut la ville de Soissons. De la cavalerie russienne arrive à Amblenv le dit jour 14 février à quatre heures de l'après-midi qui cherchèrent après les troupes françaises qui s'étaient sauvées par la porte du saubourg St-Christophe. Les Russiens, officiers et soldats, se sont très bien comportés en Français avaient sait cependant bien à craindre par la raison que les Français avaient sait beaucoup de mal chez eux, mais ils n'ont nullement cherché à s'en venger. Enfin les Français quoique étant avec ses ennemis, il semblait que c'était des sières et se sont comportés en viais sières et des amis »
 - (4) Arch. hist. de la Guerre
 - (5) Sporshil ne parle que de 20 hommes tués ou blessés.

Tout y est désordre et confusion. La fusillade crépite dans les rues, et la balle aveugle frappe d'innocentes victimes (1). Les Cosaques, furieux de la résistance rencontrée, percent de coups, frappent ou deshabillent complètement ceux qu'ils rencontrent dans la rue, entrent dans les maisons, brisent et enlèvent ce qu'ils y trouvent; les boutiques sont dévastées. Le concierge d'une maison située près de l'Arquebuse, qui n'ouvrait pas assez rapidement la grille, fut tué. Quelques femmes furent victimes de la brutalité de l'ennemi (2).

« La ville, écrit le docteur Godelle (3), présenta un spectacle épouvantable, les citoyens fuyant en jetant leurs armes pour regagner leurs maisons; les uns sont tués dans la rue, les autres sont faits prisonniers et considérés comme militaires, et quelques-uns même traités plus sévèrement, comme des bourgeois révoltés qui ne devaient pas se mêler de la querelle des Rois. Les rues présentaient l'aspect d'un véritable champ de bataille; l'ennemi tirait dans les maisons par les fenêtres, il tirait dans les rues sur tout ce qui était français. Partout c'étaient des scènes de désolation et de carnage. Malheur à qui laissait sa porte ouverte, ou bien voulait porter du secours aux victimes malheureuses; il était fusillé sur le champ, sans distinction ni d'âge, ni de sexe; les plus heureux n'étaient que battus et volés.

« Jamais langue humaine ne trouvera d'expression

⁽¹⁾ Entre autres la femme d'un boulanger.

⁽²⁾ On trouve dans Henry Houssaye, p. 55, la phrase suivante: « Pendant le sac de Soissons, une servante blessa deux Prussiers qui lui voulaient faire violence, et un boucher, s'étant posté, arme dun coutelas, au bas d'un escalier d'une cave, saignait dans l'ombre les pillards. » Il doit y avoir là une erreur. Fleury, 2º édit p. 107, relate bien ces deux épisodes, mais en place le théâtre à Château-Thierry qui fut cruellement saccagé.

⁽³⁾ Arch. de la Société.

propre à rendre tant de scènes de désolation et de carnage.

« Pour moi qui connaissais la guerre et ses horreurs (1), horrida atque horrida bella, j'avais barricadé mes portes et mes fenêtres avec un bois de corde; on ne pouvait plus entrer chez moi qu'avec le canon. »

Il semble cependant que Godelle ait poussé le tableau un peu au noir et que Leroux (2) ait pu écrire à juste titre : « Le mal fut loin d'être aussi grave qu'on pouvait l'appréhender dans une ville prise d'assaut, dans les rues de laquelle le combat s'était prolongé assez longtemps pour exaspérer les assaillants. »

La municipalité, en permanence à l'Hôtel de Ville depuis les premières heures du jour, assistait impuissante à tant de malheurs. Seul le général en chef, Winzingérode, pouvait en faire cesser le cours, mais comment parvenir jusqu'à lui, comment lui remettre la supplique déjà préparée.

Un ancien grenadier de la garde impériale, alors garde-champêtre, le nommé Charpentier, s'offre pour accomplir cette périlleuse mission (3). Il traverse l'armée ennemie au milieu d'une grêle de balles et a l'heureuse chance de pouvoir parvenir sans être blessé jusqu'à Winzingérode qui se trouvait auprès de Saint Paul.

Le général, après avoir fait remarquer qu'on avait renvoyé deux fois ses parlementaires, s'adoucit, se dispose à donner des ordres pour faire cesser le feu, quand un boulet, parti de la batterie de Saint-Pierre

⁽¹⁾ Godelle, avant d'embrasser la carrière médicale, avait servi pendant quelque temps.

⁽²⁾ T. II, p. 140.

⁽³⁾ Brayer. Nous avons trouvé aussi d'intéressants renseignements dans une communication adressée à l'Argus Soissonnais (Coll. Périn).

à la Chaux, vient tuer trois soldats russes presque sous ses yeux.

Le coup avait été tiré par des gardes nationaux qui n'avaient pas d'uniforme; le général russe les prend pour des bourgeois de la ville, s'irrite, et Charpentier voit le moment où il va être pendu comme traître ou espion quand il avise, parmi l'état-major du général, un officier qui avait été prisonnier à Soissons fait appel à son témoignage. Celui-ci reconnaît que les officiers prisonniers ont toujours été très bien traités par les habitants, demande même des nouvelles de la famille de France dont il avait été l'hôte.

Le général se calme, se dirige vers l'Hôtel de Ville, suivi de Charpentier qui, pour ne pas être séparé de lui au milieu de la foule, avait saisi la queue de son cheval (1).

Winzingéronde rassure le maire et les adjoints pâles et tremblants et lance la proclamation suivante :

« Habitants de la ville de Soissons, les troupes russes sous mes ordres viennent d'entrer dans votre ville; ils ont chassé de vos murs vos oppresseurs; nous venons comme amis; les soldats sont les seuls que nous venons combattre. Vos personnes, vos propriétés seront respectées. Nos troupes observeront la plus stricte discipline. Venez à moi, habitants de Soissons, à toute heure du jour et de la nuit, je vous rendrai justice, aide et protection. Les lois de la guerre exigent cependant que tout habitant déclare

⁽¹⁾ Laurendeau, dans ses Mémoires manuscrits, prétend que le récit du correspondant de l'Argus a été dramatisé. C'est possible; cependant il est incontestable que Charpentier rendit un grand service à la ville, et le conseil municipal fit bien de le récompenser. Par délibération en date du 17 juin 1818, il lui décerna une médaille d'argent avec inscription commémorative et lui accorda une pension viagère de 200 francs. Charpen tier (Jean-Antoine) dut quitter son service de garde de la commune de Soissons en 1836 par suite d'infirmités. Le 10 janvier 1855, il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur. Il mourut en 1855 et ses obsèques eurent lieu le 8 septembre aux frais de la ville.

sur le champ les individus, chevaux, armes et généralement toute propriété du gouvernement français (1).»

Letellier écrit à ce sujet : « La proclamation ne produisit aucun effet, les portes restèrent closes; chacun se renferma chez soi et fit bien. »

Voici d'autre part le témoignage de Leuillier: « Malgré la belle proclamation, nous n'en fûmes pas moins pillés et battus; il entra chez moi, par ma porte de derrière, dix Cosaques réguliers avec leur capitaine, qui nous pillèrent l'espace de deux heures. Ils ne sont sortis que lorsqu'ils n'avaient plus rien à prendre. J'ai reçu deux coups de schlague, l'un sur le bras et l'autre sur les reins, et, deux fois, le capitaine a eu le sabre levé sur ma tête, comme pour me la fendre en deux, enfin ils m'ont fait grâce de la vie, ils partirent en me prenant la couverture de mon lit pour clôture. Toute la nuit, ma porte était ouverte à ces monstres sauvages. »

Les mauvais traitements éprouvés par Leuillier ne constituent certainement pas un fait isolé. On trouve d'ailleurs dans la lettre déjà citée de Desèvre (2) d'autres intéressants renseignements sur les infortunes éprouvées pendant les journées du 14 et du 15.

« Toutes les maisons, écrit-il, ont été occupées par les soldats russes. Les habitants paisibles qui traversaient les rues ont été deshabillés complètement, un grand nombre a été frappé; dans les maisons, tout ce qui a pu être enlevé a disparu à l'instant. Les boutiques ont été entièrement dévastées. Dans ma propre maison que le général Tchernitcheff s'est attribuée (3), et où il a logé plus de 20 officiers, 50 sol-

⁽¹⁾ Cette proclamation fut imprimée chez Courtois, imprimeur à Soissons. — Leuillier en donne le texte.

⁽²⁾ Arch. Nat. F 7 7020.

⁽³⁾ Winzingérode logea chez l'adjoint Bedel

dats et 30 chevaux, on m'a enlevé mon argenterie, mon linge de table et de lit, la majeure partie de ma garde-robe personnelle et tout ce qu'on a pu prendre en vins, eaux-de-vie, liqueurs, objets de consommation, fourrages, etc. Cet état de dévastation, plus ou moins complet, s'est prolongé pendant 30 heures; et mon épouse fut obligée de rester à sa cuisine pour préparer sans cesse, avec ses domestiques, des aliments pour ses hôtes qui se renouvelaient sans cesse. La consommation faite par ces barbares pendant leur séjour à Soissons a été immense; on fait état de 15 à 20.000 bouteilles d'eau-de-vie qu'ils ont consommées, et l'habitant n'obtenait de sûreté personnelle qu'à force d'eau-de-vie. »

Desèvre, qui avait dû rester en permanence à la mairie, avec ses deux adjoints, pour répondre aux incessantes réclamations d'officiers qui se présentaient à chaque instant, eut aussi à défendre la ville contre une réquisition du général en chef qui exigeait 20.000 aunes de drap et 2.000 paires de bottes. Le maire donna les noms de quatre marchands de drap et tanneurs qu'il savait avoir été pillés; il gagna ainsi du temps et ne livra rien.

Citons enfin, pour terminer ce triste récit, le cas du maître de poste Flobert, auquel on enleva, le 15, 26 chevaux avec leurs harnais. Il écrivit le 17 qu'il ne pouvait pas continuer son service (1).

La prise de Soissons causa une certaine sensation dans les deux camps, quoique cet événement n'ait eu, à ce moment, aucune influence sur la marche de la campagne.

Pour ce beau fait d'armes, note Lowenstern (2),

⁽¹⁾ Arch. de l'Aisne. O. 4 105.

⁽²⁾ Mémoires T. II, p. 309.

Winzingérode reçut le cordon de Saint-Michel, Tchernitcheff fut promu général-lieutenant. D'autre part Gourgaud écrivait, le 17 février, à l'Empereur (1) « La prise de Soissons est un grand malheur, car de là des partis ennemis vont se diriger sur Compiègne et Paris, ainsi que sur Meaux. »

L'Empereur, en apprenant la reddition de la place, fut très irrité; le 21 février, il donna l'ordre au ministre de la Guerre de faire traduire les généraux Danloup-Verdun et Berruyer devant une commission d'enquête et le Moniteur du 24 insérait la note suivante:

« Les généraux qui se trouvaient dans la place et qui devaient prendre le commandement à la mort du général Rusca seront traduits à un conseil d'enquête, car cette ville ne devait pas être prise. »

C'était à la fois très péremptoire et très injuste. Certes il y eut des fautes commises, la plus grave consista à ne pas démolir les maisons qui dominaient le rempart, et cette faute, le vaillant soldat qu'était Rusca la paya de sa vie; mais, nous l'avons vu, tout manquait à la fois aux défenseurs de Soissons, et la tâche qui leur incombait était presque impossible à remplir.

La commission d'enquête, plus équitable que l'Empereur, après avoir constaté le mauvais état de la place qui « n'est point une forteresse », relevé, avec beaucoup d'indulgence, les erreurs du commandement, termine ainsi son rapport : « Le Conseil d'enquête déclare que les généraux Danloup-Verdun et Berruyer, commandants à Soissons lors de l'attaque des 13 et 14 février, après la mort du général Rusca arrivée pendant l'attaque, sont sans reproche et qu'ils

⁽¹⁾ Arch. Nat. A.F. IV, 1669.

ont prolongé la défense de cette place autant que le permettaient leurs faibles moyens. »

L'histoire ratifiera cette décision, et la ville de Soissons s'est honorée en élevant, par souscription, en 1850, dans le cimetière, un monument à la mémoire de Rusca, de Charlier et des braves morts au champ d'honneur.

Chapitre II

Du 15 Février au 4 Mars 1814

Le 15 au matin, les Russes rendirent, en grand apparat, les derniers devoirs au général Rusca.

« Trois coups de canon, écrit Fleury (1) avaient été tirés au moment où le corps sortait de la maison mortuaire. Toutes les musiques des régiments jouant des marches funèbres, un régiment d'infanterie, le fusil sous le bras, deux cents cavaliers, la pointe de la lance tournée vers la terre, les officiers supérieurs et les généraux eux-mêmes, la tête découverte, escortaient le cercueil que portaient six officiers français prisonniers, suivis par un certain nombre de leurs soldats et d'habitants de la ville. Les quatre coins du cercueil sur lequel on avait placé les décorations, les épaulettes et l'épée du général Rusca, étaient tenus par quatre officiers généraux russes. La marche enfin était fermée par une compagnie d'artilleurs qui conduisaient deux pièces de canon. Sur la fosse on avait fait de nombreuses décharges de mousqueterie et une salve d'artillerie (2).

« Les Russes avaient fait des funérailles plus sommaires aux soldats français tués dans les rues qui

¹¹⁾ Fleury, 2e édit. p. 140, 141

⁽²⁾ Ces coups de canon, entendus à Compiègne, avaient mis la ville en émoi. V. Palat.

avoisinent le pont et qui avaient été le théâtre de la lutte la plus acharnée; ils jetèrent les corps à la rivière. »

L'ennemi semblait prendre ses dispositions pour faire un séjour d'une certaine durée dans notre ville.

Quelques reconnaissances furent envoyées aux environs et des cavaliers, arrivés à Jaulzy pendant la nuit, y firent réquisition de fourrage qu'ils emmenèrent à Soissons (1).

Dans l'après-midi, Winzingérode passa la revue de son armée sur les hauteurs de Crouy (2).

Il s'occupa aussi de l'évacuation du matériel de guerre et des prisonniers tombés en ses mains.

Ceux-ci durent subir beaucoup de mauvais traitements si on en juge par ceux qu'éprouvèrent les gardes nationaux de Seine-et-Oise (3).

Lorsqu'ils eurent déposé les armes sur la route de Compiègne, ils furent maltraités, obligés de suivre presque au pas de course la cavalerie qui les ramenait à Soissons, et là, rangés sur la place publique où l'infanterie russe acheva de dévaliser ceux qui avaient sacs, capotes ou souliers, les piquant de la baïonnette, s'ils faisaient mine de résister. Puis ils furent emmenés à Crouy et jetés dans une cour où ils passèrent une nuit affreuse.

« On entassa les officiers, au nombre de plus de trente, dans une chambre de paysans. La nuit se passa ainsi, sans aliments, sans même pouvoir obtenir un verre d'eau, tellement pressés que, malgré la fatigue, il fallut rester debout, les uns contre les autres, visités au milieu des ténèbres par les soldats

⁽¹⁾ Palat, p. 19.

⁽²⁾ Hennet, p. 22.

⁽³⁾ Hennet, p. 21, 22.

qui cherchaient encore, au milieu des uniformes, quelques restes de galons ou d'épaulettes. »

Le lendemain, on fit partir pour Laon tous ces prisonniers auquels on adjoignit le sous-préfet et quelques Soissonnais, une soixantaine suivant un document reproduit par l'Argus (1).

« Ils ont emmené, écrit de son côté Desèvre (2), un certain nombre d'habitants de la ville, faisant ou non partie de la garde urbaine, qu'ils ont arrêtés dans les rues et dont quelques-uns, qui se sont échappés de leurs mains, sont rentrés en ville et nous ont fait une peinture affreuse des mauvais traitements qu'ils ont éprouvés. »

Ceux qui n'avaient pu se sauver terminèrent, pour la plupart, leur vie sur la terre étrangère.

Les canons partirent avec les prisonniers, mais on n'eut pas le temps d'emmener tout le reste du matériel de guerre; les fusils durent être brisés.

En effet, on vit se produire, vers la fin de la journée, un certain mouvement parmi les troupes russes, on faisait des préparatifs de départ; le général demanda au maire 100 guides à cheval. (3)

On venait d'apprendre les victoires remportées par l'Empereur à Champaubert, à Montmirail, à Vauchamp, et Godelle (4) nous fait un assez curieux tableau de l'inquiétude que ces nouvelles causaient à l'ennemi. Il était venu chez Desèvre, où se trouvait le quartier

⁽¹⁾ Collection Périn.

⁽²⁾ Arch. Nat. F 7.020.

⁽³⁾ Arch. Nat. F7 7.020. Lettre de Desèvre qui ajoute: « La majeure partie n'était pas encore revenue le 25, ils ont gardé tous les chevaux, et le peu de ces guides qui est rentré a été frappé et excédé de coups. » Godelle dit de son côté : « Plusieurs d'entre eux ont essuyé des tribulations qu'ils n'ont point oubliées. »

⁽⁴⁾ Arch. de la Société.

général, demander une sauvegarde à Tchernitcheff. (1)

« Un nombreux état-major, ajoute-t-il, était assis en silence tout autour du salon, tout le monde était préoccupé et d'une anxiété visible. J'entends murmurer le nom de Napoléon, et ce mot excitait un frémissement remarquable. »

« A 9 heures du soir (2), assure Desèvre, toute cette troupe, qui s'élève à environ 8.000 hommes, a quitté la ville en toute hâte se dirigeant sur Béry, en passant par des chemins de traverse de Soissons par Vailly, Pontavert et Beaurieux, chemins qui, jusqu'alors. n'ont jamais servi au passage des troupes ». Et plus loin: « Depuis le 15 jusqu'au 25, l'ennemi a constamment occupé la rive droite de l'Aisne depuis Soissons jusqu'à Béry, Reims et ses environs. Il s'est répandu dans toutes les communes entre Reims, Soissons et Laon ; il a établi un pont de bateaux sur l'Aisne en face de Vailly, a pris la grande route de Soissons à Reims et a fait occuper Fismes et Braine. Là, il a dévasté complètement toutes les communes et enlevé les chevaux, bestiaux, grains, fourrages, frappé des réquisitions considérables et fait transporter à Reims et à Pontavert tout ce qu'il a pu enlever aux communes. Il a mis le feu à plusieurs fermes ou villages ».

Les environs de Soissons furent en effet encore occupés quelque temps et horriblement foulés ; l'ennemi fit même, nous le verrons, des apparitions à Sois-

⁽¹⁾ On trouve dans une lettre écrite par le duc de Rovigo à l'Empereur, le 27 février (Arch. Nat A. F. 1V 1043) l'anecdote suivante relative au général russe. « Il (Bulow) a avec lui le général Tchernitcheff qui, en passant près de Soissons, a été faire visite a M. de Puiségur (le magnétiseur), lequel habite une petite terre (Busancy) près de cette ville. M. de Puiségur ne se plaint pas de lui personnellement, mais il lui a parlé des projets de la campagne comme un véritable boute-feu. »

⁽²⁾ Letellier dit six heures du soir.

sons. En tous cas, pendant les premiers jours, les Cosaques fourragèrent, presque sans obstacle, jusqu'aux portes de la ville.

Les alliés étaient d'ailleurs presque entièrement libres de leurs mouvements, le maréchal Mortier, que l'Empereur avait mis à leur poursuite, n'ayant avec lui que peu de soldats: la 2º division de la vieille garde forte de 104 officiers et 2283 hommes; la division des gardes d'honneur comptant 88 officiers et 913 hommes; la 1^{re} division de cavalerie de la garde forte de 58 officiers et 934 hommes, et, en outre, 4 officiers et 179 hommes appartenant à l'artillerie et au train des équipages, en tout 4.563 hommes, dont 2.354 chevaux (1).

Il ne disposait que de trois bouches à feu et manquait presque complètement de munitions.

Le 20 février (2), le duc de Trévise écrivait au ministre de la Guerre : « J'avais fait demander des cartouches d'infanterie, n'en ayant qu'un seul caisson; le général d'Aboville devait m'en envoyer, mais il vient d'écrire au chef de bataillon Noury, commandant ma demi-batterie, qu'il serait ridicule d'envoyer des cartouches à un corps de partisans, qu'au reste nous en trouverions à Soissons si nous y passions. M. le général d'Aboville avait sûrement l'esprit malade en écrivant cette lettre ridicule, et je prie Votre Excellence de lui envoyer l'ordre de nous envoyer au moins trois caissons de cartouches d'infanterie. On n'est point en partisans, quand on a à contenir les corps de Sacken et de Winzingérode qui occupent Reims et Fismes, et qui peuvent m'attaquer d'un moment à l'autre, s'ils connaissent réellement ma position. »

⁽¹⁾ Arch. Nat. A.F. 1v, 1.099. Etat de situation du 15 sévrier.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre.

Les dernières lignes de cette lettre donnent une idée assez exacte de la situation du maréchal.

Il se trouvait encore le 15 à Oulchy et fit attaquer les avant-postes ennemis qui s'étaient avancés jusqu'à Hartennes; il les força à se replier sur Courmelles (1).

Le 16, dans la matinée, il vint établir son quartiergénéral à Villers-Cotterêts et dut se contenter de faire reconnaître par des partis de cavalerie les positions ennemies et d'établir la liaison entre Soissons et Villers-Cotterets (2).

Nous trouvons la cavalerie de Colbert le 17 à Longpré, le 18 à Haramont, le 19 à Chaudun, Ploisy et Vauxbuin; le même jour, celle du général de France à Vertes-Feuilles et à la Maison-Neuve (3).

Des combats d'avant-postes se produisaient d'ailleurs assez fréquemment et nous voyons l'ennemi enlever le 20, presque aux portes de Soissons une vedette et un piquet de cavalerie (4).

Le 21 février, il y avait environ deux mille Russes de Berry-au-Bac à Vailly, où se trouvait un état-major ennemi, qui avait obligé Bougeot, le maire de ce chef-lieu de canton, à envoyer des réquisitions aux maires des communes environnantes. Celui de Laffaux communiqua la sienne au duc de Trévise (5).

Le 23 (6), le maréchal écrivait : « l'ennemi fait des réquisitions énormes à Braine, à Vailly. J'ai envoyé

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre. Lettres du maréchal.

⁽²⁾ Nous verrons plus loin le maréchal envoyer quelques troupes à Soissons et y faire dui-même une apparition.

⁽³⁾ Les 21, 22 et 23 février, Berzy-le-Sec sournissait des vivres au 26 régiment de chevau-légers de la garde. Arch. de l'Aisne, O. 4548

⁽⁴⁾ Arch. Nat. A.F. IV 1668. Rapports des courriers.

⁽⁵⁾ Arch. Nat. A.F. 1v 1669.

⁽⁶⁾ Arch. hist. de la Guerre.

un parti de trois cents chevaux au maire de Braine pour ne rien fournir.»

Le même jour (1), le colonel Muller (2), aide de camp du ministre de la Guerre, donnait à celui-ci d'intéressants renseignements:

« Cependant l'ennemi, qui occupe la route de Soissons à Berry-au-Bac, reprend de la confiance, il frappe des réquisitions considérables; la terreur que lui avait imposé l'approche du duc de Trévise et qui lui a fait évacuer précipitamment Soissons est évanouie, parce que M. le maréchal, n'ayant sans doute point assez de forces, s'est contenté d'envoyer environ mille hommes d'infanterie et quelque peu de cavalerie; ces troupes gardent les routes de Laon et de Reims jusqu'à Crouy sur la première, et jusqu'au moulin de Billy sur la dernière. L'ennemi a quelques bacs sur la rivière de Vesle, à Vailly, et le pont du moulin de Quincampoix lui sert également pour se répandre sur la rive gauche de la Vesle, y ramasser des grains et autres denrées.

« Sur la route de Reims, l'ennemi a ses derniers postes à Fismes; il n'envoie que des patrouilles à Braine, il serait utile de faire sauter le pont de Braine, celui du moulin de Quincampoix et détruire les bacs de Vailly... Ce serait une expédition très facile, les postes ennemis ne se composant que de troupes légères à cheval, en tout sept ou huit cents hommes; les paysans seraient dans de très bonnes dispositions, s'ils étaient un peu soutenus; quelques villages ont pris des mesures de défense, particulièrement ceux qui environnent mon château. »

Enfin l'ennemi semblant se concentrer sur Reims,

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽²⁾ Il semble qu'il était propriétaire dans le pays.

et en vertu des ordres de l'Empereur, le duc de Trévise quitta Villers-Cotterets le 23, coucha à Oulchy-le-Château, et se dirigea le lendemain sur Château-Thierry.

Le 22, avant son départ, pour rassurer un peu les habitants et chasser les postes ennemis, le maréchal avait détaché 300 chevaux sur Braine et 150 sur Mareuil-en-Dôle (1).

Précaution presque inutile, car, ainsi que nous l'a appris le colonel Muller, les habitants de ces malheureuses régions étaient cruellement opprimés.

Ils étaient bien entendu exaspérés, mais toute manifestation hostile était immédiatement et durement réprimée.

Au Mont-Notre-Dame, huit paysans furent saisis armés, et, pour ce seul fait, emmenés prisonniers à Reims, menacés d'être fusillés (2).

A Braine, les habitants s'étant gardés militairement après le départ de l'ennemi, le chevalier de Barnecky, qui commandait à Fismes, leur adressa une lettre pleine de menaces (3).

« Nous ne sommes pas entrés en France pour faire la guerre à la nation, mais pour la faire au gouvernement. Cependant j'apprends avec surprise que les habitants de cette ville se tiennent toujours sous les armes et ont même fait quelquefois des difficultés pour laisser passer nos patrouilles. Vous êtes, il est vrai, maîtres de faire ce que vous voudrez, mais je vous déclare que tout individu qui sera trouvé armé sera traité comme un soldat et sera fait prisonnier. Veulent-ils être soldats? qu'ils le soient, qu'ils se mettent

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽²⁾ Fleury, 2º édit. p. 170.

⁽³⁾ Arch. hist. de la guerre. A partir du 26, Braine fut presque continuellement occupé par l'ennemi.

à la tête de vos troupes. Je marcherai contre eux. mais n'oubliez pas qu'en cas de mauvais succès la propriété du vaincu est la prise du vainqueur et j'userai alors du droit de la guerre. Laissez les vrais soldats faire leur dur métier; que le paisible citoyen ne se mêle pas des affaires des grands.

« Une poignée de paysans mal armés ne peuvent être qu'une faible résistance à nos troupes nombreuses. Ce ne fera qu'exciter leur rage et aggraver les maux inséparables d'une guerre aussi funeste. Ne croyez pas non plus que nos troupes commettraient des désordres à leur passage. J'ai donné les ordres les plus sévères pour maintenir la discipline, et, s'il y en avait dans votre bourg et dans les environs, venez me trouver, j'ai pris préalablement les mesures pour qu'on puisse arriver jusqu'à moi. Vous pouvez toujours compter sur notre équité et sur la protection qui est due au faible opprimé. »

Nous avons cherché à donner une idée des divers mouvements exécutés aux environs de Soissons par les armées françaises et coalisées pendant ces quelques jours, idée naturellement un peu vague, car la situation se modifiait presque à chaque heure, et les coureurs ennemis ne cessèrent guère de battre le pays jusqu'aux portes de Soissons. Il nous faut maintenant revenir à cette ville qui fait le principal objet de notre travail.

Pendant une semaine, environ jusqu'au 20, Soissons se trouva dans une situation très équivoque, très anormale. Tantôt elle restait sans aucune garnison, tantôt elle voyait déboucher quelques troupes françaises, bientôt disparues, et. à leur place, apparaître, aux portes de la ville, dans la ville même, des Cosaques, des soldats ennemis. Ces alternatives, ces angoissantes incertitudes démoralisèrent profondément la population et on ne peut s'en étonner.

Nous avons vu les Russes évacuer Soissons dans la soirée du 15.

« La nuit se passa encore dans l'inquiétude, écrit Letellier (1), tel était l'état de stupeur dont les habitants étaient frappés qu'ils croyaient à peine au bonheur d'être débarrassés des Cosaques.

« Le 16 février, au matin, la Place était évacuée; on voyait bien encore quelques traînards circuler dans les rues, mais leur figure décontenancée inspirait plutôt la pitié que la terreur. Leur marche incertaine annonçait qu'ils cherchaient d'un œil inquiet le chemin de la retraite. Nous ne craignîmes plus de sortir et de nous mêler avec eux. Mais quel spectacle présentait notre malheureuse ville. A chaque pas, des armes brisées, des vêtements en lambeaux, des sacs traînants, des capotes ensanglantées, des paquets de cartouches, des cadavres défigurés; fermons les yeux sur cet amas d'horreurs (2). »

La journée du 16 fut encore assez agitée; un officier, accompagné de quelques. Cosaques, vint réclamer les draps et les cuirs requis ; sur le refus du maire il se retira en proférant des menaces (3).

Le 17, les habitants eurent une lueur de joie, bientôt suivie d'une cruelle déception.

⁽¹⁾ P. 14.

⁽²⁾ On avait cherché à Compiègne à se procurer quelques détails sur les événements de Soissons. D'après Caillette de l'Hervilliers (« Le major Otenin » et « Compiègne en 1814, » le général Dombrowski y envoya un officier des cohortes de l'Aisne, Vaillant, qui s'introduisit dans la ville au moyen d'un déguisement et rapporta des renseignements le 16 au soir.

⁽³⁾ Arch. Nat. F7 7.020. Lettre de Desèvre. D'après une lettre du général Colbert, en date du 17 (Arch. hist. de la Guerre), deux séminaristes sortis de Soissons le 16 avaient annoncé qu'il y restait encore une centaine de soldats ennemis.

Vers 3 heures du matin (1), le général Curély arriva avec 150 cavaliers du 10° hussards, son ancien régiment; il demanda quelques renseignements au maire.

« Il était chargé, écrit Desèvre (2), de me dire de la part de M. le Maréchal (Mortier), qu'il allait envoyer des forces à Soissons ; il avait exigé que je fisse réunir de suite les principaux habitants à la mairie pour leur anoncer la prompte arrivée d'une armée française. Tout s'exécutait. Le général Curély avait fait occuper les portes par la cavalerie qui était arrivée avec lui, tous les habitants se livraient à l'espérance d'être protégés efficacement contre l'ennemi; mais tout à coup, à 11 heures du matin, le général quitte la ville en emmenant tous ses hommes avec lui, et sans me dire un seul mot. Des Cosaques, qui étaient près de la porte, informés du départ du général Curély, rentrent en ville une heure après, placent des postes avancés sur toutes les entrées de la ville et se contentent de se faire porter des subsistances et des fourrages au dehors (3).

« Il me serait bien difficile, Monseigneur, de vous peindre la désolation des habitants de la ville. lorsqu'ils virent partir le général et sa troupe. Tout-à-coup beaucoup de citoyens prirent la fuite et abandonnèrent leurs maisons; les femmes quittèrent la ville emmenant leurs enfants, et, en deux jours, près d'un quart des maisons de l'intérieur de la ville furent évacuées. »

⁽¹⁾ Desèvre, dans sa lettre, dit le 17 à 3 heures du matin, Curély, dans ses mémoires, à minuit, dans la nuit du 17 au 18. Il avait avec lui 70 hussards et 150 gardes d'honneur. Le 18 au matin, il prit plusieurs voitures russes qui s'étaient présentées à la porte de Laon.

⁽²⁾ Arch. Nat. F7 7.020.

⁽³⁾ Fiquet note aussi le départ des troupes françaises, parce qu'elles ne se trouvaient pas en force, dit-il, ainsi que le retour des Cosaques

En effet, le 18 au matin, on vit apparaître à Compiègne un certain nombre d'habitants de Soissons, et, parmi eux, le premier adjoint Daras, ainsi que Rollin, adjudant-major de la garde urbaine (1).

Ce même jour, le général Danloup-Verdun écrivait de Compiègne que les Cosaques étaient rentrés à Soissons le 17 à 3 heures et y avaient commis de grands excès (2).

« Cet état équivoque, écrit Letellier, se prolongea jusqu'au 20 (3). Chaque jour nous avions la visite de quelques Cosaques qui venaient ramasser des fourrages et prendre des renseignements sur la position de l'armée française; ils occupaient presque continuellement la porte de Crouy ».

C'est sans doute entre le 16 et le 19 que se passa un curieux incident dont nous empruntons le pittoresque récit au docteur Godelle; il vaut mieux, il nous semble, laisser parler, quand on le peut, les témoins oculaires.

« Un jour, je n'ai point ajouté le quantième sur mes tablettes (il a mis en marge le 28 à midi) (4), un ennemi, parlant très bien français, revêtu de l'uniforme de Cosaque régulier, se présente à la mairie vers une heure de l'après-midi. Sa patrouille était à la porte de Crouy, c'était un pari. Il se promena en observateur sur la place; à la vue de cet étranger, je me rends près de lui. Il était entré au bureau, et n'y voyant personne, il était revenu sur le perron, et là adressant la

⁽¹⁾ Fleury, 2e édit. p. 142.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽³⁾ Letellier place au 20 l'entiée des troupes envoyées par Mortier; la date exacte est le 19.

⁽⁴⁾ Ne faudrait-il pas lire 18, puisque la ville fut occupée dès le 19 par les troupes de Mortier. Cependant il faut remarquer que Brayer relate le même incident, incident qui aurait eu lieu entre le 25 février et le 1er mars, si on s'en tient à la place qu'occupe ce récit dans son manuscrit.

parole au premier venu, il demanda à parler au maire. Quelqu'un, dans le petit nombre des personnes présentes, répondit : Il est parti. Un adjoint? Il s'est sauvé. Un employé de la municipalité? Iln'y en a pas, ils sont disparus. Mais enfin, le cachet de la mairie? Le voici, dit quelqu'un. A l'instant, l'étranger appliqua l'empreinte sur un morceau de papier blanc, et il s'en alla sans que personne s'y opposât le moins du monde. L'ennemi acquit ainsi la certitude que la ville n'était pas occupée par l'armée française. »

Le duc de Trévise avait écrit le 18 au maire de Soissons pour lui faire connaître les victoires de l'Empereur et ajoutait : « Du courage, du patriotisme, de la vigueur! et bientôt le territoire sacré sera purgé des hordes barbares qui ont souillé notre belle France de tous les crimes inconnus jusqu'à présent parmi les peuples civilisés (1). »

Le lendemain le maréchal fit mieux que d'écrire, il envoya à Soissons quelques troupes, mais non pas 2.000 hommes et 40 bouches à feu comme l'avait ordonné l'Empereur. Où les aurait-il trouvés? (2)

A 3 heures du matin arriva le chef de bataillon Cicéron avec 300 hommes d'infanterie de la garde impériale et 150 chevaux de la division Colbert.

Le maréchal parut lui-même vers 10 heures du matin, s'entretint avec le maire, visita les remparts et re tourna à Villers-Cotterets (3). Rendant compte de son inspection au ministre de la Guerre le lendemain (4), il ajoutait: « J'ai pris toutes les mesures convenables pour mettre cette ville à l'abri d'un coup

⁽¹⁾ Arch. Nat. A.F. 1v 1669.

⁽²⁾ Correspondance de Napoléon, n° 21.290. Lettre du 18 février. Arch. hist. de la Guerre. Lettre de Mortier du même jour.

⁽³⁾ Arch. Nat. F7 7.020. Lettre de Desèvre. Letellier place par erreur cette visite du maréchal au 21.

⁽⁴⁾ Arch. hist. de la Guerre

de main; c'est un mauvais poste, s'il n'est défendu par 5 à 6.000 hommes et les 40 pièces de canon que m'a annoncées l'Empereur. »

Le 21 arriva le bataillon de la Vistule, fort de 800 hommes, ayant à sa tête le colonel Kosinski (1); mal heureusement en partant pour Château-Thierry le duc de Trévise avait emmené avec lui les 300 hommes de la garde impériale (2); s'il les avait laissés, les événements auraient peut-être pris une autre tournure.

Il avait donné l'ordre (3) au colonel Kosinski de prendre le commandement de la place en attendant l'arrivée du général Moreau; en même temps, il écrivait à Desèvre une chaleureuse lettre destinée à réconforter maire et administrés (4).

Il lui annonce les succès de l'Empereur ; il n'y a plus devant Soissons que quelques postes de cavalerie ennemie.

- « Que tous les Français se pénètrent des devoirs que leur impose la patrie et qu'ils s'en rapportent au génie de l'Empereur, à ses talents, à ses conceptions vastes et étendues; que chaque citoyen le seconde, et bientôt les conditions de la paix seront dictées non à Châtillon-sur-Seine, mais sur le Rhin.
- « Paris attend l'adresse que doit lui envoyer la ville de Soissons et qu'on a dû rédiger d'après la lettre que vous a communiquée M. le colonel Lefèvre.
- « Que ce noble exemple soit suivi par toutes'les communes de la France envahie par l'ennemi, et bientôt nous serons délivrés de ces hordes barbares qui massacrent nos citoyens, violent leurs femmes et leurs

⁽¹⁾ Arch. Nat. F7 7.020. Lettre de Desèvre.

⁽²⁾ Il ne laissa à Soissons que 100 chevaux.

⁽³⁾ Aich. Nat. A.F. iv 1669. Lettre de Mortier du 23.

⁽⁴⁾ Arch. Nat. A.F. IV 1669.

filles et commettent sur notre territoire des excès inconnus jusqu'à présent dans les fastes de l'histoire.

- « Que tous les Français disent: nous voulons être Français et ils resteront Français. Ils ont à choisir, ou de ce titre glorieux ou du bâton des Autrichiens, de la canne des Prussiens, ou du knout des Russes, esclaves, s'ils sont vaincus, librés et Français, s'ils sont vainqueurs.
- « Communiquez ma lettre aux habitants de Soissons, ils ont pour eux l'expérience du séjour qu'a fait dans votre ville un ennemi sans générosité, dont les proclamations mensongères ont été méconnues lorsqu'on eut recours à son autorité pour faire cesser les excès auxquels se livrait une soldatesque effrénée. Ces mêmes proclamations insidieuses et perfides promettaient sûreté et protection à tous les habitants de Soissons; que vous a répondu le général en chef après toutes ces promesses fallacieuses. Vous êtes trop heureux, leur a-t-il dit, que je ne vous aie pas tous fait fusiller, et cependant ses proclamations étaient placardées dans tous les coins de la ville. »

Mortier faisait allusion dans sa lettre à une adresse que le major général avait demandée; le 22, Desèvre écrit au maréchal qu'il est en train de la rédiger (1).

« La disposition qui me semble la plus difficile à remplir est le choix de la députation qui sera chargée de la porter à Paris. Une grande partie de nos principaux habitants a quitté la ville depuis les malheurs qui nous sont arrivés les 14 et 15 de ce mois et qui eussent été plus considérables sans doute si l'armée ennemie ne se fût enfuie avec précipitation dans la soirée du 15, à l'approche de la nuit. Je vais cepen-

⁽¹⁾ Arch Nat. A.F. IV 1669

dant appeler auprès de moi le peu d'hommes zélés et à caractère qui me restent...

« Pour moi, Monseigneur, fidèle au poste qui m'a été confié par Sa Majesté, j'y resterai tant que les forces physiques qui me restent ne m'abandonneront pas et suis fermement résolu de sacrifier ma vie, s'il le faut, pour défendre mon Prince et ma patrie et justifier la confiance dont S. M. a daigné m'honorer. »

Nobles paroles trop tôt démenties par les actes, nous l'avons déjà dit.

Soissons avait une garnison permanente, les avantpostes ennemis ne dépassaient pas Braine, il semble que le calme aurait dû renaître dans l'esprit de nos concitoyens. Il n'en fut rien.

Le 23, l'annonce du mouvement du duc de Trévise sur Château-Thierry sème la terreur; un grand nombre d'habitants prend la fuite. Le 24, l'exode continue (1).

Le lendemain, nouvelle et plus grave panique.

« Le 25, huit heures du matin, écrit Desèvre (2), un général de division (3) arriva pour prendre le commandement. Il n'était pas en ville depuis un quart d'heure lorsque je reçus une lettre d'un maire d'une commune située entre Laon et Soissons, par laquelle il m'informait: 1° que 900 Cosaques, avec plusieurs pièces d'artillerie, étaient arrivés la veille au soir à Pinon; 2° que 2.000 cavaliers, avec beaucoup de Cosaques, étaient aussi arrivés à Chavignon; 3° qu'à Laon, où il était le 24 à midi, on attendait pour le soir une colonne de 10.000 hommes et qu'il avait vu arriver l'avant-garde; 4° que la destination de toutes ces

⁽¹⁾ Arch. Nat. F7 7.020. Lettre de Desèvre.

⁽²⁾ Arch. Nat. F7 7.020. Lettre de Desèvre.

⁽³⁾ Il s'agit de Moreau

troupes était pour Soissons et que le nom de cette ville était à la fin de toutes les pancartes indicatives des routes à tenir par les éclaireurs. J'ai communiqué cette lettre à M. le Général et à M. le Commandant qui ont dit qu'ils allaient faire leurs dispositions pour se défendre. M. le Général en a envoyé de suite la copie à M. le duc de Trévise (1) à Château-Thierry. Aussitôt cette nouvelle répandue, la consternation devint générale dans la ville; tout le monde prit la fuite. à pied pour la plupart; moi-même, qui avais résisté à la première invasion de l'ennemi, voyant que je courrais les plus grands dangers en restant dans la ville. je me suis sauvé en toute hâte à 10 heures du matin avec mon épouse et mon fils et ai pris la route de Compiègne pour me rendre auprès de M. le baron Malouet, préfet de l'Aisne, qui m'avait envoyé la veille un exprès pour me faire connaître le lieu où il se trouvait attendu que, depuis 15 jours, toutes nos communications administratives étaient interrompues. Un habitant du faubourg de Compiègne m'a prêté une chaise de poste, et je suis arrivé à Compiègne le 25 à 5 heures du soir, précédé et suivi de beaucoup d'habitants qui fuyaient également ». (2)

Desèvre ajoute que l'auditeur au Conseil d'Etar, Delamalle, venu à Soissons pour faire une enquête sur les pertes subies par la ville, et descendu chez lui, le suivit dans sa fuite. A minuit, notre auditeur re-

⁽¹⁾ Mortier reçut la lettre de Moreau à 3 heures, et, à 5 heures, il écrivait au major général, en saisant de la lettre du maire une analyse absolument pareille à celle de Desèvre, ce qui témoigne de l'exactitude du récit de celui-ci. Arch. Nat. A.F. IV 1669 — On pourrait croire que, pour le besoin de la cause, Desevre a exagéré la panique du 25, mais Brayer, les rapports des courriers, la signalent aussi. On battait la générale dans la rue, dit le courrier Duvernay, parti de Soissons à midi.

⁽²⁾ Desèvre écrit un peu plus loin que sa santé était très atteinte, que, sur trois des employés de son bureau, deux étaient morts le 20 et le 22; son garçon de bureau était à toute extrémité.

tourna à Soissons (1), tandis que Desèvre, qui n'avait pas trouvé le préfet, prenait la route de Nantes.

Le second adjoint, Bedel (2), suivit l'exemple du maire et se réfugia à Montigny-Lengrain, mais, dès le 27 il revenait, se présentait devant le conseil municipal et se déclarait prêt à reprendre ses fonctions. Un des conseillers municipaux, Letellier-Capitain, qui fit preuve, pendant ces tristes temps, de beaucoup d'énergie et de dévouement, voulait voir repousser les offres de Bedel. Le conseil municipal, tenant compte de sa démarche, passa outre, mais le deuxième adjoint quitta de nouveau son poste le 5 mars. et cette fois d'une façon définitive (3).

Nous empruntons une partie de ces renseignements à Fleury qui ajoute :

« Lorsqu'on sut le départ des premiers magistrats municipaux, la panique fut à son comble dans la ville. La consternation y était générale. Les rues s'emplissaient de groupes d'artisans et d'ouvriers qui causaient avec animation, se plaignaient à haute voix et suppliaient les riches, lorsqu'ils en rencontraient, de ne pas ainsi les abandonner à eux-mêmes et au désespoir ». (4)

C'est au milieu de tout ce désarroi que l'autorité militaire devait procéder à la mise en état de défense de la place, en conformité avec les ordres de l'Empereur, qui ne perdait pas Soissons de vue.

Dès le 19 février (5), il avait ordonné au duc de Feltre de faire travailler aux fortifications de la ville,

⁽¹⁾ Il y resta.

⁽²⁾ Suivant Fleury, le premier adjoint, Daras, était parti le 17 février.

⁽³⁾ Arch. Nat. F7 7.020. Lettre de Desèvre du 23 mars.

⁽⁴⁾ Fleury, p. 190, 191.

⁽⁵⁾ Correspondance de Napoléon, n° 21.309.

d'y envoyer une garnison et surtout un bon commandant.

- Le —. février (1) le ministre répondait à l'Empereur: « V. M. m'a prescrit, par son ordre du 19 de ce mois, d'envoyer un bon commandant à Soissons.
- « J'ai cru devoir désigner pour cette destination le général de brigade Moreau (2) qui commandait le département de l'Yonne.
- « Ce général m'a donné sur la conduite qu'il a tenue des renseignements satisfaisants. Il est connu de S. M. pour un homme vigoureux à la guerre. J'ai l'honneur de proposer V. M. de l'élever au grade de général de division. »

Le 27, le duc de Feltre écrivait à Moreau : (3)

- « Vous connaissez l'importance que l'Empereur attache à la défense de cette place (Soissons). J'ai lieu d'être persuadé que vous saurez défendre cette ville intéressante avec la vigueur et l'énergie que vous avez montrées pour la défense de la ville d'Auxerre. »
- « Le général Moreau, écrit le général Allix dans ses « Souvenirs politiques et militaires » (4), commandait sous mes ordres à Auxerre dans les premiers jours de février 1814. Il avait avec lui environ 300 hommes d'infanterie, la garde nationale d'Auxerre et la gendarmerie de l'Yonne. Je lui avais ordonné de tenir à Auxerre coûte que coûte. Il évacua cette ville emmenant avec lui la gendarmerie, sans se soucier

⁽¹⁾ Arch. Nat. A.F. IV 1152 Le quantième n'est pas indiqué.

⁽²⁾ Moreau (Jean-Claude), né le 14 janvier 1755 à Lyon, engagé volontaire le 1er septembre 1771, capitaine le 8 juin 1793, chef de brigade le 28 juin 1795, général de brigade le 29 août 1803, appelé au commandement du département de l'Indre le 31 août 1814, retraité le 4 septembre 1815, mort le 9 décembre 1828. Le baron Moreau avait été grièvement blessé au passage de la Bérésina. — Arch. Adm. de la Guerre.

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽⁴⁾ Cités par Weil, t. III, p. 47.

de son infanterie qui fut impitoyablement sabrée par les troupes du général autrichien prince Maurice de Liechtenstein. Il quitta Auxerre sans même me donner avis de sa retraite, et se rendit à Paris par Montargis et Nemours. Je ne sais quel rapport il fit au ministre de la Guerre, mais, bien certainement si le ministre eût connu la conduite de ce général à Auxerre, il ne l'aurait pas envoyé commander à Soissons. » (1)

Le duc de Feltre plaça, le 21 février, le chef de bataillon de Saint-Hillier (2) à la tête du génie. A défaut d'officiers, on lui adjoignit l'ingénieur Mercadier, que nous avons déjà vu à l'œuvre, et les autres agents des Ponts et Chaussées (3).

Le 24, le colonel Strolz (4) fut appelé au commandement de l'artillerie, et le ministre lui écrivait: « La bravoure et les talents, dont vous avez donnés des preuves multipliées, me sont de sûrs garants que vous répondrez parfaitement à ma confiance. »

L'adjudant-commandant Bouchard (5) exerça les fonctions de commandant de place.

⁽¹⁾ Tous les témoignages concordent sur la conduite tenue par Moreau à Auxerre.

⁽²⁾ Saint-Hillier (Pierre-Louis), né à Reims le 19 juin 1783. Souslieutenant à l'école de Metz le 22 novembre 1802, capitaine le 1er juillet 1807, chef de bataillon le 18 octobre 1812, mort à Metz le 6 septembre 1816. Arch. adm. de la Guerre

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre. Lettre du ministre du 22 sévrier.

⁽⁴⁾ Strolz (Jean-Baptiste), né le 4 juin 1770 à Belfort, engagé le 26 décembre 1786, lieutenant le 1er août 1793, capitaine le 2 juillet 1795, passé au service Naples le 1er août 1806, chef de bataillon commandant l'artillerie de la Garde du roi de Naples le 9 novembre 1807; colonel commandant l'artillerie de la Garde du roi d'Espagne, le 20 décembre 1809; rentré au service de la France dans le grade de chef d'escadrons le 2 décembre 1813; confirmé dans celui de colonel le 10 janvier 1814; retraité le 21 décembre 1815; décédé le 3 juillet 1828. Arch. adm. de la Guerre.

⁽⁵⁾ Bouchard (Edme-Martial-Armand de), né à Paris le 18 décembre 1756, garde du corps du Roi le 23 avril 1780, capitaine le 12 janvier 1792; chef d'escadrons le 9 septembre 1800; adjudant-commandant le 12 février 1807; commandant du département de l'Aisne le 9 juin 1812; retraité le 1er janvier 1816; décedé le 24 mai 1829. — Arch. adm. de la Guerre.

Enfin le colonel Kosinski (1) commandait, nous l'avons vu. le régiment de la Vistule.

Tels sont les principaux collaborateurs du général Moreau.

Le général et Saint-Hillier arrivèrent à Soissons le 25 février, Strolz à une date que nous ne pouvons préciser, et Bouchard le 2 mars seulement.

L'Empereur, qui ne cessait d'avoir les yeux fixés sur Soissons, comme s'il en pressentait toute l'importance, s'occupa tout d'abord de lui constituer une garnison.

Il voulut encore avoir recours aux gardes nationaux.

Il pensa tout d'abord à ceux du camp de Soissons alors réfugiés à Compiègne, mais ces soldats, réduits au tiers, complètement démoralisés, ne pouvaient être utilisés et furent, nous l'avons déjà dit, dirigés sur Paris et Meaux (2).

Le 26 février, le ministre de la guerre avait donné l'ordre au général commandant à Orléans de faire partir pour Soissons trois bataillons de l'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure et des Deux-Sèvres, commandés par le colonel Chabert et forts de 2.550 hommes. Ils devaient arriver à Soissons le 5 mars. Moreau en fut avisé, mais ne vit rien paraître.

On frappait à toutes les portes, et, le 24 février (3), le roi Joseph autorisait le duc de Feltre à faire partir pour Soissons dix compagnies de la garde nationale

⁽¹⁾ Kosinski (Michel, baron), né le 3 novembre 1776 à Cracovie (Pologne). Entré au service de la Pologne en qualité de cadet dans le corps du génie, le 2 juin 1791; lieutenant d'artillerie dans la Légion polonaise en Italie le 20 avril 1797; capitaine le 20 mai 1797; ches de bataillon au 1er Régiment polonais le 2 mai 1807; major au régiment de la Vistule le 5 mars 1811; colonel de ce régiment le 4 janvier 1814. Ce régiment passa ensuite au service de la Russie.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre. Lettres du ministre des 20 et 22 février.

⁽³⁾ Mémoires du roi Joseph, t. X., p. 159.

mobile de la Seine. Le 26 février (1), Hulin prévenait Moreau que deux de ces compagnies fortes de 223 hommes, officiers non compris, partiraient le 27 de Versailles (2).

Un rapport adressé au préfet de la Seine le 16 mars (3) nous fait connaître l'odyssée de ces gardes mobiles.

Le 2 mars, ils couchent à Villers-Cotterets après avoir poursuivi depuis Dammartin quelques éclaireurs ennemis.

Le 3, ils reprennent leur route pour Soissons; à peine arrivés dans la forêt de Villers-Cotterêts, ils sont perpétuellement harcelés par les Cosaques, et parvenus dans la plaine, à environ une lieue de la ville, enveloppés par des forces supérieures. Formés en carré, ils opposèrent une vigoureuse résistance, nous dit le sous-lieutenant Passat, auteur du rapport cité ci-dessus, mais ils doivent bientôt se rendre, les cartouches manquant et un parlementaire leur ayant annoncé la prise de Soissons.

Le bilan des pertes fut le suivant : six mobiles blessés. Le combat fut peut-être vif, mais non meurtrier.

Le duc de Feltre, beaucoup moins élogieux que notre lieutenant, écrivait le 16 mars (4) au préfet de la Seine que les deux compagnies de mobiles s'étaient rendues, sans tirer un coup de fusil, à 40 ou 50 Cosaques, et il ajoutait : « Je m'abstiens de toute réflexion ultérieure sur la conduite de cette troupe, mais vous

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre .Registre de correspondance de la 1^{ere} division militaire.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽³⁾ Arch. Nat. A.F. IV 1668. Lettre du capitaine Cazain, commandant ces deux compagnies, au major des troupes polonaises à Senlis. Rapport du sous-lieutenant Passot.

⁽⁴⁾ Arch. hist. de la Guerre

sentez combien il importe de faire un meilleur choix en officiers et en soldats ». (1)

En tous cas, nos malheureux mobiles, après des marches très pénibles et force mauvais traitements arrivèrent à Laon, puis à Vervins. Grâce à la complicité des habitants, plusieurs d'entre eux purent s'évader.

L'Empereur avait aussi ordonné de reconstituer les cohortes de gardes nationaux et la compagnie de canonniers (2). Est-il besoin d'ajouter qu'on n'en fit rien.

Ainsi les gardes nationaux firent complètement défaut.

A la date du 1^{er} mars (3), la garnison de Sois-sons était ainsi composée:

Régiment de la Vistule:	800	hommes
Cavalerie de Colbert :	100	
Artillerie à pied:	100	
Canonniers garde-côtes (4):	100	

En tout 1.100 hommes (5), garnison peu nombreuse, mais vaillante, quoiqu'en dise le ministre de la Guerre qui écrivait, le 22 février, à l'Empereur : (6)

« Je prie V. M. de considérer que la ville de Soissons, gardée seulement par de mauvaises troupes po-

⁽¹⁾ Le préset de la Seine chercha, le 19, à réhabiliter ses mobiles et fit remarquer que les chess étaient tous d'anciens militaires. Il joignit à sa lettre le rapport du sous-lieutenant Passot. On ne connut que tar-divement le sort de ces deux compagnies.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre. Lettre du ministre de l'Intérieur du 22 février.

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre. Lettre du duc de Feltre.

⁽⁴⁾ La compagnie d'artillerie arriva le 23 février (Arch. hist. de la Guerre. Lettre de Mortier), les canonniers garde-côtes le 28 (Arch. adm. de la Guerre).

⁽⁵⁾ D'après un autre état (Arch. hist. de la Guerre), la garnison n'aurait compté que 930 hommes. C'est le chiffre donné par la commission d'enquête.

⁽⁶⁾ Arch. hist. de la Guerre

lonaises, devient encore moins tenable qu'elle ne l'était. »

Il fut pourvu d'une manière à peu près suffisante à l'armement de la place.

Le 23 arrivèrent, avec la compagnie d'artillerie deux canons de 8, seize de 4, et deux obusiers de 6 pouces (1).

Ces pièces n'avaient d'autres approvisionnements que ceux contenus dans leurs caissons et Moreau se plaignait vivement du défaut de munitions; il n'a, dit-il, ni obus, ni mitraille, mais seulement 24 cartouches à boulets de 8, 288 de 4 et 6.520 cartouches d'infanterie.

Cependant d'autres munitions furent amenées par les canonniers garde-côtes, et, à la veille du 2 mars, le général disposait de 200.000 cartouches d'infanterie et 3.000 coups de canon (2).

Il y avait beaucoup à faire pour compléter la mise en état de défense de la place; l'ingénieur Mercadier s'y était employé de son mieux (3), et Moreau, aussitôt arrivé, activa la besogne.

Dès le 27 (4), Saint Hillier rendait compte au duc de Feltre des travaux entrepris, de ceux qu'il avait en vue, et aussi de l'insuffisance des moyens mis à sa disposition.

« J'ai vu, avec un grand déplaisir, écrit-il, que les ouvriers requis dans les communes venaient très inexactement sur leurs ateliers, que le nombre des

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre. Lettres du ministre du 21 et de Mortier du 24.

⁽²⁾ Arch. adm. de la Guerre. Rapports de St-Hillier et de Strolz, rapports fort intéressants rédigés en vue de leur désense.

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre. Lettre de Mercadier du 24 février.

⁽⁴⁾ Arch. hist. de la Guerre.

contrevenants augmentait journellement (1) et que ceux d'art, pris dans la ville, n'exécutaient pas mieux les ordres que le maire leur avait fait parvenir pour être tous à la disposition du commandant des travaux. Je me suis aperçu aussi de la difficulté de tirer bon parti du peu d'ouvriers présents en raison de la multiplicité des travaux et du petit nombre de surveillants. »

La garnison était beaucoup trop faible pour pouvoir suppléer les travailleurs.

Saint-Hillier se plaint aussi du manque de fonds; on doit 4.000 francs à l'entrepreneur de charrois; ce-lui-ci ne peut pas continuer à faire des avances; si on avait de l'argent, on se procurerait rapidement tous les bois nécessaires pour les palissades. Il va par suite s'attacher à proportionner les travaux à ses ressources et à n'entreprendre que ceux qui sont indispensables.

« J'ai porté toute mon attention sur les gorges de la ville et du faubourg Saint-Waast, le long de la rivière qui sont les parties les plus faibles, et par lesquelles l'ennemi a fait entrer le plus de monde lors de son attaque. En amont du pont, la gorge de la ville présente une grande partie d'escarpe très basse le long du jardin de l'Arquebuse; je compte la surmonter d'un rang de palissades, aussitôt qu'il m'en arrivera, et l'artillerie placera une pièce pour la flanquer. En aval, cette même gorge est absolument découverte. M. le colonel Prost avait projeté une grande enveloppe en terre et qui avait même été commencée et dont l'objet était de fermer la place et d'enve-

⁽¹⁾ Arch. adm. de la Guerre. D'après St-Hillier, le 1^{cr} mars, sur 180 ouvriers, il n'en vint que 44.

lopper le mail de feux rasants; pour le moment, je me borne à terminer la partie de ce retranchement qui coupe le chemin de halage entre le jardin et la Sénatorerie et la rivière, je fais une branche en retour sur la rive pour couvrir l'intérieur et flanquer la gauche du faubourg Saint-Waast, et je complète la fermeture par une clôture en palissades allant du retranchement au mur d'enceinte... Pour garantir la gorge du faubourg Saint-Waast, je fais faire une coupure à l'amont et à l'aval, depuis l'extrémité des branches jusqu'à la rivière... »

On abattit aussi les arbres des remparts et tous les ponts jetés sur la Crise furent coupés jusque et y compris celui de Courmelles (1).

Strolz rendait compte. de son côté, dans son rapport du 4 mars (2), des travaux qu'entreprit l'artillerie: « Le premier objet que je me proposais fut de mettre les feux des flancs à l'abri de la mousqueterie; la proximité des maisons élevées des faubourgs rendait cette opération indispensable. Ainsi des batteries furent commencées à la fois aux angles d'épaule des bastions les plus voisins des portes de Paris, Reims et Laon, et, en même temps, au saillant des bastions les plus avancés dans la campagne.

« La rigueur de la saison avait gelé les terres à plus de neuf pieds de profondeur; cette circonstance en rendait le remuement d'une difficulté extrême; je me déterminai à enfoncer un peu dans le massif du rempart, le déblai devant me servir à former le coffre de la batterie; le revêtement fut fait en gros arbres join-

⁽¹⁾ Suivant Laurendeau (« Les Sièges de Soissons en 1814 », p. 129) on fit un barrage au pont de la porte de Crouy et on remplit le fossé d'eau.

⁽²⁾ Arch. adm. de la Guerre.

tifs, enfoncés verticalement en terre de trois pieds. Ils étaient coupés sur le lieu même où on les employait.

« Le 25, neuf batteries furent commencées, et malgré les obstacles, elles avançaient un peu pendant les journées des 26 et 27 (1).

« Le 2, les batteries des portes de Paris et de Reims étaient à peu près terminées, celles de la porte de Laon l'eussent été dans la journée, si l'approche de l'ennemi n'eût fait abandonner les travaux pour courir aux armes. »

Tous les travaux entrepris par le génie et l'artillerie paraissent avoir été aussi bien conçus que le permettaient les circonstances, mais, sur deux points d'importance capitale, Moreau n'exécuta pas les ordres formels que le ministre de la Guerre lui avait donnés dans sa lettre du 27 février (2).

Il devait détruire toutes les maisons qui gênaient la défense et Saint-Hillier écrit (3): « Les maisons de la porte de Crouy, dite du Point-du-Jour, ont été brûlées, les parties nuisibles des façades ont été jetées bas par la sape; celles de la porte Saint-Martin étaient déjà vidées, dégarnies des portes et fenêtres; on allait en commencer la destruction, mais, l'attaque étant survenue, les planchers furent seulement enfoncés par les soldats chargés de la défense de cette partie. »

Cette importante opération ne fut donc exécutée que partiellement.

Le propriétaire de l'auberge du Point-du-Jour, nom-

⁽¹⁾ Elles comprenaient 20 pièces suivant Laurendeau (« Les Sièges de Soissons en 1814 », p. 129), ces 20 pièces furent réparties de la manière suivante : deux de chaque côté de la porte St-Martin, et deux sur chaque courtine avoisinant cette porte ; deux sur chacun des bastions de l'Arquebuse et de la Bergerie, les autres pièces étaient réparties sur le reste du rempart.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽³⁾ Arch. adm. de la Guerre. Rapport du 7 mars.

mé Ratel, s'opposa vivement à sa destruction; d'autres parlementèrent, demandant une indemnité, un délai pour pouvoir mettre en sûreté leur mobilier, et Moreau eut la coupable faiblesse de leur céder (1).

Le général devait aussi placer une fougasse sous le pont pour le faire sauter à la dernière extrémité; il n'en fit rien.

Une barrière et une palissade furent bien préparées en vue de retrancher le pont, avec un créneau pour un canon (2) ; ce n'était pas suffisant.

Il faut reconnaître que Moreau avait demandé, avec insistance, 400 kil. de poudre (3); le 2 mars (4), on en annonçait l'envoi qui n'eut pas lieu.

Il semble cependant que Moreau aurait pu faire pratiquer dans le pont quelques coupures chargées de poudre et le rendre impraticable (5).

« Si, immédiatement après la réception de l'ordre, écrit la commission d'enquête (6), il (Moreau) eût fait mettre la main à l'œuvre pour cette opération, rien ne se fût opposé à ce qu'on fit sauter le pont à la dernière extrémité. puisqu'à défaut de la poudre qui fut demandée au ministre de la guerre, on aurait pu disposer sans inconvénient d'une partie de celle qui formait l'approvisionnement de l'artillerie, approvisionnement dont les 5/6 ont été détruits avant l'évacuation de la ville. »

On aurait cependant eu grand besoin d'activer les

⁽¹⁾ Mémoires manuscrits de Laurendeau. — Fleury, 2º édit., p. 189. La commission d'enquête blâma, elle aussi, très énergiquement cette inertie.

⁽²⁾ Arch. adm. de la Guerre. Rapport de St-Hillier

⁽³⁾ Arch. hist de la Guerre. Lettre de Moreau.

⁽⁴⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽⁵⁾ Fleury, 2e édit., p. 189.

⁽⁶⁾ Arch. adm. de la Guerre.

travaux de défense, car la situation devenait fort inquiétante.

Le duc de Feltre pouvait écrire le 2 mars (1):

« J'ai des craintes pour Compiègne et pour Soissons qui, quoique muni de quelque artillerie, n'a pas encore reçu toute la garnison dont cette ville a besoin ». Et plus loin : « Cet événement inattendu (la capitulation de la Fère) complique les dangers de Soissons. »

De son côté, le préfet Malouet, arrivé dans notre ville le 27 février, s'exprimait le 2 mars dans les termes suivants: (2)

« Notre position à Soissons est fort inquiétante. Les ouvrages extérieurs, qui devaient protéger la ville, sont loin d'être terminés. La garnison en est beaucoup trop faible et les troupes annoncées au général n'arrivent point. Il est donc inévitable que cette malheureuse ville tombe une seconde fois aux mains de l'ennemi. »

De Château-Thierry, de Laon, de Reims, l'ennemi s'avançait dans la direction de Soissons.

Occupons-nous d'abord des troupes qui venaient du sud, de l'armée de Silésie commandée par Blücher.

Celui-ci, laissant l'Empereur à la poursuite de l'armée de Bohême, avait conçu l'audacieuse pensée de marcher directement sur Paris, et, le 27 février, avait failli enlever la ville de Meaux abandonnée par les anciens gardes nationaux du camp de Soissons, pris de panique. L'arrivée inopinée de Marmont avec quelques troupes l'empêche de franchir la Marne.

Le 28, le feld-maréchal tente de traverser l'Ourcq à Lizy, mais les maréchaux Marmont et Mortier, après

⁽¹⁾ Arch. Nat. A.F. 1V 1099

⁽²⁾ Arch. Nat. A.F. IV 1099.

un très vif combat, le repoussent; la journée fut glorieuse pour eux. Le lendemain, nouvelle tentative de l'ennemi, nouvel insuccès.

Toujours tenace, Blücher voulait faire une nouvelle attaque le 2 mars, lorsqu'il apprend que l'Empereur s'avance à marches forcées à la tête de 35.000 hommes.

Celui-ci, à l'annonce du mouvement de l'armée de Silésie, laissant Macdonald et Oudinot pour contenir l'armée de Bohême, quitte Troyes le 27 février, atteint . Sézanne le 28, Jouarre le 1^{er} mars et établit le 2 son quartier-général à la Ferté-sous-Jouarre, dont le pont avait été malheureusement détruit par Blücher.

« Si j'avais eu un équipage de ponts (1), l'armée de Blücher était perdue. »

L'Empereur était d'ailleurs plein de confiance. A sept heures du soir, il écrivait à Mortier (2): « A minuit, 6.000 hommes de cavalerie auront passé (la Marne) et seront aux trousses de l'ennemi. Les gens du pays me disent que tous leurs bagages sont embarrassés dans les marécages de Cocherel, et de Cocherel à Crouy; que l'armée ennemie est dans un tel état que les hommes pleurent et jettent leurs armes de désespoir... J'espère que demain nous aurons une belle journée. »

Même note dans une lettre écrite une heure après au roi Joseph (3):

« A minuit, je serai à la poursuite de l'ennemi. On le dit très embarrassé dans les boues. Il est possible que nous en ayons un très bon résultat. »

Malheureusement l'armée française dut attendre,

⁽¹⁾ Correspondance de Napoléon, n° 21.421. Lettre écrite le 2 mars au duc de Feltre.

⁽²⁾ Correspondance de Napoléon, n° 21.418.

⁽³⁾ Correspondance de Napoléon, n° 21.420.

l'arme au pied, pendant toute la journée du 2 mars le rétablissement du pont de la Ferté-sous-Jouarre et les maréchaux Marmont et Mortier furent les seuls à pouvoir suivre de près l'ennemi; ils culbutèrent son arrière-garde à Varinfroy et s'établirent pour la nuit dans la zone Neufchâtel-Rouvres-Varinfroy (1).

Tandis que l'Empereur était ainsi immobilisé, Blücher, modifiant brusquement tous ses projets, se décidait à battre en retraite sur l'Aisne, ainsi qu'en témoigne l'ordre général daté de Fulaines, le 2 mars (2).

- « Il est de toute nécessité de se réunir aux corps de Bülow et de Winzingérode.
- « Le corps d'York se portera immédiatement par la Ferté-Milon et Ancienville à Oulchy-la-Ville et prendra position sur l'Ourcq, faisant front à Château-Thierry qui est occupé par nos troupes.
- « Le corps de Sacken se mettra en marche vers le soir seulement et bivouaquera dans la nuit du 2 au 3 à Ancienville.
- « Les corps de Kapsewitch et de Kleist commenceront leur mouvement à dix heures du soir. Le corps de Kapsewitch, passant à gauche du bois de Montigny, prendra la route de Gandelu à la Ferté-Milon et s'établira au bivouac en arrière de la Ferté-Milon. La cavalerie laissera quelques postes sur le ruisseau et au moulin entre Orxois et la Ferté-Milon.
- « Le corps de Kleist suivra la chaussée jusqu'à Bourneville et prendra ensuite à gauche pour passer l'Ourcq et aller bivouaquer à Marolles. Sa cavalerie se repliera à minuit. Ses avant-postes se tiendront à Bourneville. Ses bagages, les équipages de pont et les deux bataillons qui les escortent partiront de suite

⁽¹⁾ Hulot, p. 68, 69.

⁽²⁾ Cf. Weil. Nous avons eu fréquemment recours, pour toute cette période, aux intéressants ouvrages de M. Weil et du commandant Hulot.

de Saint-Quentin et passeront par Neuilly-Saint-Front et Rozet-Saint-Albin pour aller à Billy-sur-Ourcq. »

La marche prescrite par Blücher s'exécuta avec la plus grande difficulté.

Le corps de Kleist, parti à minuit, prit position au point du jour à Montron, localité située à deux kilomètres à l'ouest de la Ferté-Milon.

Les corps d'York et de Sacken, qui devaient suivre de Neuilly-Saint-Front à Oulchy-la-Ville, un chemin de traverse absolument défoncé (1), n'atteignirent leurs cantonnements que le 3 au matin. Le gros de ces corps s'établit à Oulchy-le-Château et à Oulchy-la-Ville, la cavalerie à Rocourt pour observer les débouchés, celle de réserve au Plessier-Huleu (2).

« L'armée de Blücher était, écrit Houssaye (3), dans le pire état de fatigue et de misère. Depuis soixante-douze heures, les troupes avaient livré trois combats et fait trois marches de nuit. Depuis une semaine, elles n'avaient reçu aucune distribution. Depuis le 22 février, plusieurs régiments de cavalerie, nommément les dragons de Lithuanie, n'avaient point dessellé; beaucoup de chevaux étaient fourbus, presque tous blessés au garrot. Des trains d'artillerie s'embourbaient dans les chemins défoncés; les conducteurs en étaient réduits, pour continuer leur marche, à abandonner des caissons de munitions qu'ils faisaient sauter. Les fantassins allaient pieds nus et en guenilles, portant des armes rouillées. Exténués et affamés, ces soldats marchaient sans ordre, murmurant contre leurs chefs et vivant à la fortune du pillage. »

⁽¹⁾ L'état des chemins n'avait pas permis de passer par Ancienville.

⁽²⁾ Weil, t. III, p. 26.

⁽³⁾ Houssaye, p. 131, 132. — Droysen: " Leben des Feldmarschalls York », III, 332.

Weil nous apporte d'autres documents qui témoignent aussi de l'état lamentable où se trouvait l'armée de Silésie (1).

Schack, qui faisait les fonctions de chef d'état-major du général York, écrivait dans son journal:

« Cette jonction... avec... Bülow et Winzingérode, on aurait pu l'obtenir en procédant avec calme et sans imposer des fatigues écrasantes aux soldats... La détresse profonde dans laquelle se trouvait l'armée de Silésie ne tarda pas à pousser le soldat à des excès. à des violences qu'on était désormais impuissant à punir, à réprimer... »

Ecoutons d'autre part un autre officier prussien, le comte Henckel von Donnersmarck (2).

York avait établi son quartier général à Oulchy-le-Château, dans le château abandonné par ses propriétaires, et avait convoqué les généraux et les chefs de corps. « Lorsque nous fûmes rassemblés, écrit le comte Henckel, le général entra et nous dit : « Messieurs, je croyais avoir l'honneur de commander un corps d'armée prussien, tandis que je suis en réalité à la tête d'une bande de brigands. Ce rôle ne saurait me convenir et je vous préviens que je ferai immédiatement passer en conseil de guerre quiconque ne parviendra pas à maintenir l'ordre et la discipline parmi ses hommes ».

« Au moment même où York prononçait ces paroles, deux vivandières, parées de robes de soie et de chapeaux à plumes, passaient au galop; le général s'écria: « Vous le voyez, Messieurs, donnez la chasse à ces créatures ». Mais, avant que les officiers aient pu sauter à cheval, les vivandières avaient disparu et on ne réussit pas à les retrouver. »

⁽¹⁾ T. III, p. 34, 35, 36.

⁽²⁾ Henckel von Donnersmarck. « Erinnerungen aus meinem Leben ».

« On peut aisément se figurer, ajoute Weil, l'aspect présenté par l'armée de Silésie à son arrivée à Oulchy, si l'on considère qu'York était assurément de tous les commandants celui qu'on savait le plus intraitable sur la discipline. »

A ces troupes harassées, on ne pouvait cependant accorder un long repos. Napoléon approchait et Blücher avait reçu, à Oulchy, deux lettres peu rassurantes écrites ce même jour, 3 mars, à 5 et 7 heures du matin, par Winzingérode, qui assiégeait Soissons.

L'attaque dirigée contre cette ville ayant échoué, « je ne puis croire, écrivait ce général dans la première de ces lettres, autre chose, sinon que Votre Excellence se dirigera sur Reims par Fismes. Dans ces circonstances, je crois bien agir en faisant traverser par la plus grande partie de mon infanterie l'Aisne à Vailly, où Bülow a jeté un pont. Pour moi, j'attendrai le point du jour devant Soissons avec une division d'infanterie et toute ma cavalerie, et, s'il n'est rien survenu de nouveau d'ici là, je me mettrai en route, au lever du jour, pour Fismes. » (1)

Blücher adressait immédiatement à Winzingérode une importante lettre qui indique nettement le parti auquel il s'était arrêté:

« Soissons ne s'étant pas rendu, je me suis décidé à accepter la bataille sur la rive droite de l'Aisne. Je fais filer pour cette raison les bagages sur Fismes. Je me fais précéder à Buzancy par l'équipage de pont qui aura à jeter plusieurs ponts sur l'Aisne. J'ai l'intention de partir d'ici le soir et je commencerai à passer la rivière dans la nuit. »

⁽¹⁾ Cf. Houssaye, p. 133. Lettre de Winzingérode à Blücher, 3 mars, 5 heures du matin, citée par Damitz, Gesch. des Feldz. 1814, H. Annexes 580

Que faisait l'Empereur pendant cette journée du 3 mars?

A dix heures du matin, le pont de la Ferté étant enfin réparé, la cavalerie franchit la Marne, bientôt suivie par l'infanterie.

Toutes ces troupes se dirigent sur Montreuil-aux-Lions, où l'Empereur les arrête en attendant les nouvelles de la marche de l'ennemi.

A 3 heures, une dépêche du général Watier lui apprend que l'armée de Silésie se replie sur Oulchy-le-Château.

La marche est immédiatement reprise. A quatre heures environ, la cavalerie de la garde, aux ordres de Nansouty, force l'ennemi à abandonner Château-Thierry et le pousse sur Oulchy.

Parquin, à la tête d'un escadron des chasseurs à cheval de la garde, surprend même, pendant la nuit, les avant-postes qui couvrent Oulchy, pénètre audacieusement dans les bivouacs, les traverse, et ramène une centaine de prisonniers, dont deux colonels et plusieurs officiers. (1)

L'Empereur s'arrêta à Bézu-St-Germain avec la vieille garde et le corps de Ney, couvert par la cavalerie de Grouchy et de Nansouty, établie à Brény. Armentières, La Croix et Rocourt.

De leur côté, pendant cette journée du 3, les maréchaux Marmont et Mortier avaient serré de près l'armée de Silésie.

Avant d'atteindre Neuilly-St-Front, le duc de Raguse eut à livrer un vif combat à Marcogny et à la ferme Lessart puis, au delà de Neuilly, à Vichel et à Nanteuil; grâce à l'entrée en ligne de Mortier, il put briser la résistance de l'ennemi et franchir l'Ourcq. Les maréchaux s'établirent autour de Neuilly-St-Front; la ca-

⁽¹⁾ Souvenirs de Parquin.

valerie de Marmont occupait Montgru-S^t-Hilaire et donnait la main à celle de Nansouty et de Grouchy.

A 8 heures 1/2 du soir, Marmont adressait de Neuilly-St-Front une importante dépêche. (1)

« J'ai marché sur la Ferté-Milon et Neuilly, comme je l'avais annoncé à l'Empereur, parce que l'ennemi s'est retiré sur cette direction. Nous l'avons rencontré à trois quarts de lieue en avant de Neuilly, nous l'avons canonné et poussé. Il avait une forte arrière-garde de cavalerie, d'artillerie et un peu d'infanterie; il a résisté assez longtemps. Neuilly était occupé par de l'infanterie; je l'en ai chassé. Si la cavalerie eût été mieux conduite, nous eussions fait bon nombre de prisonniers. Nous avons rencontré ensuite de très fortes masses, mais elles étaient séparées de nous par le canal, nous les avons canonnées si vivement qu'elles se sont retirées dans le plus grand désordre. L'ennemi a souffert par notre canon et nous avons fait 4 à 500 prisonniers. Tous les rapports s'accordent à dire que l'ennemi s'était retiré sur Oulchy-le-Château, mais le projet qu'il avait formé paraît avoir été changé par le mouvement de l'Empereur. Les masses que nous avons devant nous et qui s'élevaient bien à 8 à 10.000 hommes se sont retirées par la route de Soissons. Nous avons vu des colonnes qui marchaient sur Oulchy rétrograder ce soir pour prendre la route de Soissons. Ainsi il me paraît certain que c'est sur la route de Soissons que l'ennemi opère sa retraite. Ainsi, mon cher général, je compte que vous allez m'appuyer. Je serai demain au point du jour en marche .»

Ce n'était malheureusement pas le mouvement de l'Empereur qui avait déterminé le changement de direction de l'armée ennemie!

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre.

Le 4, à 11 heures du matin, Blücher, fidèle au plan de retraite qu'il s'était tracé, se rendait à Buzancy pour fixer l'emplacement du pont de bateaux. A midi il recevait une lettre de Bülow lui annonçant la capitulation de Soissons. « Je ne doute pas, écrivait Bülow, (1) que Votre Excellence ne préfère la possession rapide de ce point actuellement si important à la capture incertaine de la garnison, et je me flatte que cet événement vous sera agréable. Il me semble d'autant plus important qu'on entend au loin une vive canonnade. »

Comment s'était produit ce fait de guerre si grave, si gros de conséquences!

Le 25 février, Blücher avait été prévenu que le corps prussien de Bülow, fort de 16.900 hommes, et le corps russe de Winzingérode, qui comptait 26.000 hommes, étaient placés sous ses ordres. (2)

Le feld-maréchal leur fit immédiatement donner l'ordre de marcher sur Paris, les Prussiens par Villers-Cotterêts et Dammartin, les Russes par Fismes, Oulchy et Meaux. Bülow se trouvait à ce moment au nord de Laon et Winzingérode à Reims.

Puis Blücher, à la nouvelle de l'arrivée de l'Empereur, avait envoyé plusieurs officiers presser la marche des deux généraux, entre autres, le major von Brunneck, qui quitta le quartier général le 28.

Bülow et Winzingérode n'avaient pas attendu ces nouvelles instructions pour prendre une décision qui eut la plus grande influence sur le sort de la campagne.

- L'Empereur devait écrire le 6 mars : (3)
- « Soissons est un poste de la plus haute importance
- (1) Lettre de Bülow citée par Damitz, II, 593. Cf. Houssaye, p. 135.

(3) Correspondance de Napoléon, n° 21.450.

⁽²⁾ Houssaye, p. 122. — Winzingérode, dans sa lettre déjà citée du 3 mars, dit qu'il dispose de 15.000 fantassins, 4.500 cavaliers et 14 régiments de Cosaques.

pour des ennemis qui veulent marcher sur Paris » Malheureusement Winzingérode avait la même opinion que l'Empreur sur le rôle stratégique de Soissons; il proposa à son collègue de l'attaquer; son idée fut agréée.

Winzingérode employa les journées des 27 et 28 février à faire fabriquer un nombre considérable d'échelles et quitta Reims le 1^{er} mars pour aller coucher à Fismes. Les troupes de Bülow arrivaient en même temps de Laon à Anizy-le-Château et à Vailly. Une lettre du major von Brunneck, adressée à Blücher et interceptée par les Français, donne d'intéressants détails sur la situation et les projets des deux généraux.

Braine, 1er mars (1).

« Ayant appris à Villers-Cotterêts (2) que Soissons était encore occupé par l'ennemi, je me suis dirigé par Chaudun sur Laon. J'y ai rencontré l'avant-garde du corps de Winzingérode qui s'est mis en mouvement de Reims sur Soissons. J'ai appris par le colonel russe Barnikow que Soissons devait être attaqué demain par les deux rives de l'Aisne, sur la droite par le corps de Bülow, sur la gauche par celui de Winzingérode. Le général Winzingérode doit arriver aujourd'hui à Fismes. l'espère apprendre à Vailly, qui est occupé par le corps de Bülow, et où j'espère arriver cette nuit, que Soissons est pris. Comme j'ai appris l'issue de l'affaire qu'a eue hier à Lizy le général Kleist, ainsi que la direction qu'il avait prise en se retirant, je ne manquerai pas d'en instruire le général Bülow, notre position pouvant se trouver changée par là. »

Moreau semble n'avoir eu aucune idée de l'immi-

⁽¹⁾ Arch. Nat. A.F. IV 1668. La traduction des Archives historiques de la Guerre diffère légèrement

⁽²⁾ C'est sans doute l'escorte du major qui avait donné lieu aux lettres des maires de Compiègne et de Dammartin signalant la présence de l'ennemi à Villers-Cotterêts Arch. hist. de la Guerre et Arch. Nat. A.F. 1V 1668.

nence du danger. Le 2 mars, (1) il rendait compte au ministre des nouvelles apportées par un peloton de cavalerie qu'il avait envoyé à la découverte; le parti de hussards prussiens qu'il avait rencontrés sur la route de Villers-Cotterêts n'est, écrit-il, qu'un petit détachement chargé de lier correspondance avec le général Bülow, « qui est, dit-on, du côté de Laon. » Moreau demandait aussi 200 chevaux pour prendre de temps en temps « quelques-uns de ces maraudeurs » et de l'argent pour solder les espions qu'il a payés jusqu'à cette heure de sa poche (2).

Moreau allait bientôt savoir où était Bülow!

Le 2 mars, à 8 heures 1/2 du matin, la générale se fait entendre et on voit déboucher de toutes parts les colonnes ennemies: sur la rive droite, les Prussiens de Bülow, venant de Laon, par Anizy-le-Château; sur la rive gauche, les Russes de Winzingérode arrivant de Reims par Fismes (3).

La garnison court immédiatement aux armes. Trois cents Polonais garnissent les remparts du côté du Nord (porte de Laon), trois cents autres s'établissent sur la face sud, principalement autour de la porte de Reims; 150 canonniers servent l'artillerie.

- (1) Arch. hist. de la Guerre.
- (2) Letellier, « Soissons en 1814 », p. 15, écrit: « Le premier mars, la garnison de Soissons eut connaissance que quelques troupes légères, formant l'avant-garde de l'armée en déroute, s'étaient déjà montrées à Chaudun. Un détachement de 150 hommes à pied et de 25 chevaux sortit de la place pour reconnaître cette troupe ; elle était tellement harassée de fatigue qu'elle avait négligé d'établir des vedettes. Un détachement de Prussiens fut surpris dans la ferme de M. Lagarde, fait prisonnier et ramené à Soissons avec un colonel blessé ; les autres, répandus dans le village, avertis par le bruit des coups de feu, prirent la fuite. »
- (3) D'après la Revue des journaux militaires étrangers, 35° volume, avril-sept. 1843, qui analyse quelques documents prussiens dont elle n'indique malheureusement pas la source, « il n'exista d'abord entre ces deux corps d'armée d'autre communication que celle établie par des Cosaques qui traversaient l'Aisne à la nage. Mais, le soir du 2 mars, les pionniers de Bulow parvinrent, près de Vailly, à jeter sur l'Aisne un pont de chevalets. »

Le reste du bataillon de la Vistule, une centaine d'hommes, et les 80 éclaireurs de la garde se tiennent sur la place d'armes prêts à se porter vers les points menacés. (1)

Le premier coup de canon est tiré par les Français; un boulet, parti du bastion St-Médard, disperse un groupe de cavaliers qui caracolaient aux environs de la porte de Reims. Un parlementaire n'est pas reçu. Le combat s'engage sur toute la ligne.

Pour répondre aux 30 canons, dont les 2/3 de 12, que l'ennemi avait mis en batterie, Moreau ne disposait que de 20 pièces de campagne.

L'artillerie française riposta cependant vigoureusement et Brayer cite un Soissonnais, François Leroux, très habile pointeur, qui, de la butte de St-Pierre-à-la-Chaux, démonta plusieurs canons de l'ennemi.

Néanmoins trois de nos pièces furent mises hors de service; plusieurs canonniers, mal abrités, atteints; les forces de l'ennemi, qui consistaient, vers 3 heures de l'après-midi, en 15 bataillons et 12 escadrons, (2) augmentaient sans cesse.

La place fut tout d'abord, semble-t-il, assaillie du côté de la porte de Laon, comme au 14 février.

« Lors du commencement de l'attaque, écrit St-Hillier, (3) l'ennemi, après avoir vainement cherché à s'emparer des maisons du Point-du-Jour dont il croyait encore pouvoir tirer parti, en voyant encore subsister les murs de derrière par rapport à la place, parut se diriger vers un gué de l'Aisne qui m'avait été

⁽¹⁾ Fleury dit que les postes intérieurs furent confiés à la garde nationale et, suivant Fiquet (coll. Périn), la garde urbaine seconda très efficacement, le 2 mars, les Polonais qui, reconnaissants, auraient dit aux soldats de cette garde : « Nous avons été réciproquement contents les uns des autres. » Nous ne nous portons pas garants de cette anecdote.

⁽²⁾ Arch. adm. de la Guerre. Rapport de Moreau.

⁽³⁾ Arch. adm. de la Guerre. Rapport de St-Hillier.

signalé vis-à-vis la fin des allées du Mail; j'avertis sur le champ le général de l'importance de cette manœuvre, et, de suite, deux pièces de canon et une compagnie d'infanterie furent placées dans le jardin de la Sénatorerie pour empêcher le passage, et je fis soutenir par une ligne de chevaux de frise la mauvaise claire-voie qui était la seule clôture de la ville de ce côté. L'ennemi, se voyant prévenu, attaqué d'ailleurs par l'infanterie qu'on avait fait couler le long de la rive droite, se désista encore de cette nouvelle tentative. Jusqu'alors la grande attaque paraissait être sur la rive droite et par la porte de Crouy. »

Elle fut ensuite dirigée sur un autre point.

« Du côté de la porte St-Martin, ajoute St-Hillier, j'avais indiqué les propriétés de la position le long de la Crise; il n'y avait que le seul pont sur la route de Reims par où l'ennemi pût déboucher, on y porta de l'infanterie. Si j'avais eu de la poudre, ou du moins des bras et des outils propres aux démolitions, j'aurais détruit ce pont dans l'instant..... je n'avais pu pourtant m'y prendre d'avance, puisque c'était la principale communication par laquelle arrivaient nos approvisionnements en farines; il y en avait surtout une grande quantité à Quincampoix qu'on attendait d'un jour à l'autre, et qui devait absolument prendre cette direction. »

Vers quatre heures de l'après-midi, les Russes, commandés par le général Woronzoff, dirigent une vigoureuse attaque sur le faubourg de Reims; un violent feu de mousqueterie les arrête, et les Polonais leur colonel en tête, les débusquent de toutes leurs positions. (1)

⁽¹⁾ Avant de donner l'ordre du combat, Winzingérode aurait envoyé en parlementaire Lowenstern qui ne fut pas reçu.

Une seconde attaque ne réussit pas mieux et le feu cessa vers dix heures du soir.

La journée n'avait pas été mauvaise pour les Français. La brèche n'était même pas commencée, et la terre des remparts, par suite d'une forte gelée, opposait une grande résistance aux coups. La garnison avait bien eu 23 hommes tués et 120 blessés, parmi lesquels le colonel Kosinski, mais ces vaillants soldats n'étaient pas découragés et le bruit d'une lointaine canonnade qui semblait venir de la direction de la Ferté-Milon exaltait leur courage.

Du côté des alliés, régnait l'inquiétude. On connaissait la périlleuse situation de Blücher, et, par suite de l'opiniâtre résistance qui semblait devoir être opposée, une attaque brusquée ne rentrait pas dans leurs prévisions, la lettre déjà citée de Winzingérode le prouve suffisamment.

« J'attendrai le point du jour devant Soissons avec une division d'infanterie et toute ma cavalerie, et s'il n'est rien survenu de nouveau d'ici là, je me mettrai en route au lever du jour pour Fismes. »

On se décida à entamer une négociation. (1) Versonze heures du soir, Moreau recevait un parlementaire envoyé par Bülow, le capitaine Martens, esprit fin et délié, bon soldat, encore meilleur diplomate; il venait de déterminer l'adjudant-commandant Bouchard à rendre la place de La Fère presque sans résistance.

Le général commença par déclarer à Martens qu'il était décidé à se défendre jusqu'à la dernière extrémité; mais, ajouta-t-il: « je ne puis répondre à des propositions verbales faites par un officier n'ayant aucune pièce qui établisse son pouvoir de traiter. »

⁽¹⁾ Nous avons, pour le récit de cette capitulation, principalement utilisé, avec les Mémoires de Lowenstern, les rapports de Moreau et de St-Hillier.

C'était en réalité ouvrir la porte à de nouveaux pourparlers.

Martens le comprit ainsi, et il revint, sans doute vers une heure du matin, porteur de la lettre suivante de Bülow: (1)

« Monsieur le Général,

« Votre Excellence a désiré que je lui écrive au sujet de la proposition que j'avais chargé un de mes aides de camp de lui faire de bouche, et, après avoir attendu plus longtemps que je m'en étais flatté, je veux bien me prêter à une deuxième complaisance pour prouver à Votre Excellence combien je désirerais épargner le sang inutilement versé et le sort malheureux d'une ville prise d'assaut. Je propose à Votre Excellence, de concert avec le général commandant en chef l'armée russe, de conclure une capitulation, telle que les circonstances nous permettent de vous l'accorder et telle que Votre Excellence peut espérer de l'obtenir.

« J'attends la réponse de Votre Excellence avant le point du jour. »

Martens, toujours diplomate, cherche à ébranler Moreau en lui représentant la gravité de la situation, l'inutilité de la résistance; puis, pour le décider, lui fait entendre qu'on lui accordera des conditions très honorables, qu'il sera libre d'aller, avec ses soldats, rejoindre l'armée impériale, combattre de nouveau dans ses rangs.

Moreau, encore indécis, réunit son conseil de défense à deux heures du matin (2) et donne lecture

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽²⁾ C'est l'heure donnée par St Hillier et Strolz.

de la lettre de Bülow. Empruntons à St-Hillier (1) le récit de cette première délibération, récit qui semble véridique et se trouve d'ailleurs corroboré par d'autres documents.

« Ayant lu cette lettre (celle de Bülow), et me motivant sur ce que je devais, comme le plus jeune, donner le premier mon avis, j'interrogeai le colonel d'artillerie sur l'état des munitions; j'appris qu'elles montaient à 200.000 cartouches et 3.000 coups de canon, moins la consommation de la veille, ce qui pouvait, entre autres, réduire à 2.500 coups l'approvisionnement des pièces. Alors je fis sentir l'importance de la position de Soissons, les espérances que nous laissait une garnison peu nombreuse, mais brave, d'abondantes munitions et surtout l'arrivée prochaine d'un corps français qu'on pouvait présumer, d'après quelques coups de canon entendus dans le lointain vers Villers-Cotterêts et au commencement de l'apparition de l'ennemi, je ne dissimulai pas qu'il serait très difficile, vu l'état de la place, de résister à l'attaque vive et générale dont nous étions menacés, mais j'ajoutai que notre position était telle, à mon avis, qu'il fallait tout risquer et je conclus pour la résistance. Le général et le colonel furent parfaitement de mon avis, et l'aide de camp alla de suite dans sa chambre écrire la réponse dans ce sens; immédiatement après, le général m'y envoya en me disant : chargez-vous en et écrivez exactement ce que vous avez dit; c'était précisément ce que l'aide de camp avait déjà fait, et je n'eus rien à changer.

« La réponse rédigée et approuvée, arriva le colonel Kosinski, commandant le régiment de la Vistule, qui composait à lui seul notre garnison; il lut la réponse

⁽¹⁾ Arch. adm. de la Guerre.

et la remit au général en disant : c'est à vous à ordonner et à nous à obéir (1) et ajouta ensuite pour répondre aux renseignements qui lui étaient demandés sur la situation morale de sa troupe: mes soldats sont braves, j'en réponds à un contre quatre, mais le grand contour qu'il faut surveiller, le nombre des points où ils peuvent nous donner l'assaut à la fois, et la force de l'ennemi les mettront dans le cas d'être, non pas un contre quatre, mais un contre douze, et alors je ne les crois pas d'une espèce tellement extraordinaire qu'ils ne puissent pas se laisser intimider ou au moins vaincre. (2) Cela dit, il se retira. Le général pensa qu'il convenait de consulter l'adjudant-commandant Bouchard, chargé du commandement de la place, M. Bouchard fut donc demandé. Après avoir lu la lettre de Bülow qu'il trouva fort insolente, il dit qu'il croyait devoir nous prévenir que la veille, étant monté sur la tour, vers la fin de la journée, il avait vu bien distinctement plus de 30.000 hommes et 100 pièces de canon, que, faisant sa ronde de nuit, il avait vu que l'ennemi travaillait à deux grandes batteries qui touchaient presque à la place, que d'ailleurs les espions avaient rapporté que l'ennemi avait fait faire à Fismes et à Reims une grande quantité d'échelles; il conclut par dire qu'il fallait entrer en arrangements. Je repris alors pour représenter que, soit en combattant, soit en négociant, il fallait absolument tenir au moins encore 24 heures, parce qu'il fallait ce temps pour voir arriver ce qui était vers Villers-Cotterêts. Chacun m'appuya et M. Bouchard fut chargé de ré-

⁽¹⁾ Un conseil de désense n'est en esset que purement consultatis. « Le gouverneur, le Conseil entendu, prononcera seul et sous sa responsabilité, » dit le déciet du 24 décembre 1811 sur le service des places de gueire » chap. IV, art. 112.

⁽²⁾ Suivant Moreau, le colonel aurait ajouté que son régiment comptait des Russes qui se battaient bien en sa présence, mais dont il ne pourrait répondre, lui absent.

diger les demandes en conséquence; le général ensuite les signa et chacun de nous se retira. » (1)

Ainsi Moreau, réconforté par ses officiers ou plutôt, comme tout homme sans caractère, se ralliant au dernier avis donné, rejetait l'idée de capituler, ou, tout au moins voulait gagner du temps.

Malheureusement, à peine la délibération du conseil de défense terminée, se présenta un nouveau parlementaire, le colonel russe Löwenstern, qui acheva ce que Martens avait si bien commencé!

Réveillé à une heure du matin, le colonel reçut les instructions de Winzingérode, ainsi qu'une lettre qu'il devait remettre à Moreau, et prit le chemin du faubourg de Reims. Il tomba, raconte-t-il, (2) sur une grand'garde commandée par un officier polonais qui, invoquant les ordres sévères à lui donnés, refusa d'abord de le recevoir et même de prévenir Moreau de sa présence. Notre parlementaire insista et fait le récit assez pittoresque, mais peut-être pas très exact (Löwenstern n'est pas d'une extrême modestie) des subterfuges qu'il employa pour entrer dans la place.

Enfin il se trouve en présence de Moreau et lui remet la lettre de Winzingérode ainsi conçue:

« Avant de donner l'assaut, pour sauver la ville des horreurs du pillage et du massacre, je propose à M. le

⁽¹⁾ St-Hillier termine ainsi son récit. « Je m'attendais bien que le général Bulow ne voudrait pas de ce délai et conséquemment que l'attaque recommencerait. Je fus donc extrêmement surpris de ne point entendre dans la matinée la reprise du feu, et le devins encore davantage lorsqu'à midi j'aperçus de ma chambre que, vers la porte de Crouy, des tambours battaient une marche étrangère, et qu'une musique militaire annoncait une entrée triomphale. Je courus m'informer près du général; il me dit que tout était convenu..... Je n'avais plus rien à opposer; je témoignai seulement les plus grands regrets qu'on n'eût pas obtenu le délai de 24 heures que je croyais si important, et d'autant plus que la canonnade de la veille se faisait de nouveau entendre et bien plus vivement. » St-Hillier aurait dormi bien longtemps l

⁽²⁾ Mémoires, t. III, p. 325 et suivantes.

général commandant à Soissons de rendre la ville à l'armée combinée du Nord de l'Allemagne.

« L'honneur militaire ne commande pas une résistance contre une force aussi disproportionnée, dont les suites immanquables resteront toujours à la responsabilité du commandant. »

Löwenstern, voyant Moreau ébranlé par cette lettre assez comminatoire, la commente vivement.

Il exalte la belle défense de la garnison, l'habileté, l'intrépidité du général, « avec les Français les compliments font toujours leur effet », puis il fait ressortir la disproportion des forces, entrevoir l'imminence de l'attaque de vive force.

« Général, continue-t-il, réfléchissez bien qu'un assaut n'est pas à comparer à une bataille rangée; on fait des prisonniers dans une bataille, on n'en fait point lorsqu'on escalade une ville. Tout doit alors passer au fil de l'épée, et comme il faut un stimulant aux soldats, le pillage leur est promis et permis. C'est une suite cruelle, mais indispensable d'un fait d'armes de ce genre. Pourquoi sacrifier inutilement tant de précieuses vies » ?

Hélas, de tels arguments devaient porter sur un homme tel que Moreau!

Cependant, avant de se décider, il eut un dernier scrupule.

« Je voulus m'assurer, écrit-il dans une lettre rédigée à Compiègne le 4 mars, (1) de la vérité des rapports qui m'avaient été faits sur la force de l'ennemi. Dès la naissance du jour, j'allai observer de la

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre.

tour de la cathédrale; (1) je vis que les troupes ennemies montaient à plus de 30.000 hommes. L'ennemi avait mis le feu sur plusieurs points avec des obus, et il s'était muni d'échelles fabriquées à Reims et à Fismes. A mon retour chez moi, je réunis en conseil de guerre M. le chevalier Bouchard, officier à la disposition du ministre, qui avait pris le commandement de la place le jour même de l'attaque, le colonel d'artillerie Strolz, le colonel Kosinski, commandant le régiment de la Vistule et le lieutenant-colonel du génie St-Hillier. (2)

« Alors, considérant qu'il y avait impossibilité reconnue de résister, vu la faiblesse des moyens de la place et la force de l'ennemi, que les secours annoncés par S. E. le Ministre de la Guerre et qui devaient monter à plus de 4.000 hommes, n'avaient point encore paru et ne pouvaient arriver, vu la force de l'ennemi, sur la route de Paris.

« Que la multiplicité des points d'attaque, l'indétermination de leur choix, et surtout la nullité absolue des moyens d'exécution rendaient impossible la construction des retranchements ou réduits qu'il aurait fallu pour soutenir un assaut au corps de la place et qu'il était impossible d'en diminuer le nombre en se réduisant à n'occuper que la rive gauche, vu que le pont, qu'il avait été ordonné de faire sauter, n'avait

⁽¹⁾ On met ordinairement l'ascension de Moreau avant la première réunion du conseil de défense. Nous ne nous rallions point à cette opinion pour les deux motifs suivants. Tout d'abord, au commencement de mars, il ne fait jour qu'après cinq heures du matin, et, d'autre part, le général place immédiatement après sa descente de la tour la réunion du conseil de défense qui décida la capitulation .Or, dans la première assemblée, on avait conclu à la résistance. Il est d'ailleurs difficile d'établir avec une entière précision l'ordre chronologique des évènements de cette nuit.

⁽²⁾ St-Hillier n'assista pas à cette seconde réunion, ni, semble-t-il, Kosinski qui, en qualité d'étranger, n'avait pas voix délibérative. En tous cas, Lowenstern constata avec plaisir l'absence du colonel polonais, le plus résolu, ajoute-t-il, de tous les officiers.

pu l'être faute de poudre et que la barricade qui avait été commencée pour y suppléer n'avait pu encore être achevée.

- « Que la résistance ne pourrait mettre aucun obstacle aux progrès de l'ennemi, puisqu'il était maître des deux rives de l'Aisne et de la route de Paris et nous cernait de tous côtés. (1)
- « Le Conseil a arrêté qu'on écouterait les propositions des parlementaires. »

Moreau convint alors des conditions de la capitulation avec Löwenstern qui se rendit immédiatement auprès de Winzingérode.

Celui-ci félicita chaleureusement l'habile négociateur et lui remit la lettre suivante destinée à Moreau : (2)

« Mon Général,

- « Je consens aux propositions que vous m'avez faites, à condition que mes troupes occuperont sur-lechamp la porte de Reims et celle de Laon.
- « Vous quitterez la ville, comme vous le désirez, avec tous les honneurs militaires et deux pièces de canon, leurs amunitions (sic), et les équipages qui peuvent appartenir aux troupes, mais vous vous mettrez en marche pas plus tard que quatre heures après-midi, et vous vous dirigerez sur le chemin de Compiègne.
- « Jusqu'à Compiègne, je vous donnerai une escorte de 50 chevaux, tant pour votre sûreté que pour m'assurer de la direction que vous aurez prise.
- « Je vous donne ma parole que tout ce que j'ai l'honneur de vous dire sera exactement observé. »

Löwenstern revenu à Soissons, une nouvelle difficulté se produisit. Moreau voulait emmener six pièces

⁽¹⁾ Moreau préjuge la question

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre.

de canon (1) et Winzingérode n'en accordait que deux. Tout risquait d'être rompu, quand le colonel russe prit sur lui de céder.

La capitulation fut alors rédigée et signée (2) d'une part par Moreau, d'autre par Löwenstern et Martens qui était revenu à Soissons depuis quelque temps (3).

En voici le texte: (4)

- « Aujourd'hui 3 mars 1814, les portes de Rheims et de Laon seront remises et occupées, la première par un bataillon russe, la deuxième par un bataillon prussien et MM. les Généraux des deux nations prennent l'engagement de ne pas laisser répandre dans la ville les militaires de ces bataillons, que la garnison française n'ait évacué la place, ce qui aura lieu à 4 heures de l'après-midi.
- « M. le général Moreau emmènera avec lui six pièces d'artillerie à son choix et tout ce qui appartient à la garnison. »

La capitulation venait à peine d'être signée, lorsque le canon se fit entendre, le canon de l'Empereur!

- « Le général Moreau pâlit, écrit Löwenstern (5), et, me serrant le bras, me dit : « Je suis perdu. Vous m'avez trompé. L'armée de Blücher est en pleine retraite. Je l'entends. L'Empereur l'aurait noyée dans l'Aisne si je n'avais pas capitulé. Il me fera fusiller,
- (1) Moreau fait remarquer, dans sa lettre du 4 mars, que le défaut de chevaux ne lui permettait pas d'emmener plus de six pièces, 2 de 8, 2 de 4, et 2 obusiers.
 - (2) Il était environ neuf heures du matin.
- (3) On ne comprend pas le long retard de Martens, à moins qu'on ne l'impute à une erreur du trompette dont parle Moreau dans sa lettre, trompette qui se rendit au camp russe au lieu d'aller au camp prussien. Il semble que le principal mérite de la capitulation revienne à Lowenstern, ce que nient d'ailleurs les écrivains prussiens. La vive discussion engagée à ce sujet entre eux et leurs confrères russes témoigne de toute l'importance de l'évènement.
- (4) Le texte se trouve au dos de la lettre de Winzingérode. Arch. hist. de la Guerre.
 - (5) Mémoires T. II., p. 332.

je le sens. Il n'y a plus de salut pour moi. Napoléon ne me pardonnera jamais d'avoir livré la place dans un moment si urgent. »

« J'eus de la peine, continue le colonel, à voir le général dans cet état, quoique je sois bien loin de vouloir le justifier. Il aurait pu avoir une belle page dans l'histoire et ne fut pas assez frappé de l'importance de Soissons et des ressources qu'elle offrait pour arrêter et anéantir l'armée de Blücher. Il ne songea qu'à sauver la garnison et crut faire une chose aussi honorable qu'utile en rendant la place pour se réserver la faculté de rejoindre l'armée avec ses troupes. »

L'émotion était vive dans la ville. « Je crois encore entendre, écrit Brayer, les murmures qui s'élevèrent, lorsqu'il fut question de capituler. »

Et Fiquet: « Les Polonais mordaient leurs fusils de rage. » Leurs officiers eurent grand'peine à empêcher une collision entre eux et les ennemis, au moment de la remise des portes.

Pendant ce temps, Löwenstern avait rejoint le quartier général russe, et, comme il s'excusait d'avoir outrepassé ses pouvoirs, le général Woronzoff, qui entendait, lui aussi, la canonnade, s'écria: « Laissez leur emmener leurs pièces et qu'ils prennent même les miennes, s'ils le veulent, pourvu qu'ils partent sans retard. » (1)

Cependant Winzingérode était impatient de prendre possession de la ville, et, à 3 heures, il fit son entrée à la tête de deux bataillons. En débouchant de la rue des Cordeliers, il aperçoit le régiment de la Vistule en bataille sur la place d'armes. « C'est encore vous », dit-il au colonel, qui riposta : « Nous ne devons partir

⁽¹⁾ Marmont a inséré dans ses Mémoires (t. VI., p. 207) ce propos qu'il tenait, dit-il, du général lui-même. Lowenstern le rapporte d'une manière un peu dissérente.

qu'à 4 heures, et nous ferons feu sur vous, si vous ne vous retirez pas immédiatement. » « C'est juste », répond le général, après avoir regardé sa monne, et il se retire. (1)

Cependant quatre heures sonnaient, et il fallut enfin partir. La garnison sortit par la porte St-Christophe, tambour battant.

« Le général russe, écrit Leuillier, (2) dit au général français pourquoi il ne faisait pas partir sa garnison avec son avant-garde, il lui répondit que c'était tout. »

Cette réflexion de Winzingérode est, en même temps qu'un inconscient hommage rendu à la vaillante petite garnison, la preuve évidente que l'ennemi s'en exagérait extrêmement la force.

Le 4 mars, à quatre heures du matin, Moreau arrivait à Compiègne avec ses troupes et le préfet Malouet, qui se trouvait depuis plusieurs jours à Soissons.

Tout était consommé.

L'Empereur n'apprit ce cruel évènement que dans

(2) Collection Périn.

⁽¹⁾ Voici le récit, peut-être trop mélodramatique, du même épisode emprunté à la plume de Godelle : « A une heure et demie, le prince Winzingérode se présente, suivi de 4 ou 5 de ses aides de camp, sur la petite place située entre la fontaine et la rue du Puits-aux-Loups; là il s'arrête, et, voyant l'excessive petite garnison qui avait arrêté sa puissante armée, il laissa tomber ses rênes de la bride de son cheval, se croisa les bras, se retourna vers ses aides de camp, leur adressa des paroles en langue russe et sembla leur dire : Quoi, depuis 36 heures, nous sommes arrêtés par une telle poignée d'hommes. L'impatience est sur sa physionomie, la rougeur est sur son front, et, reprenant brusquement les rênes de son cheval, il fait un pas en avant : Commandant, s'écrie-t-il, en s'adressant au chef de bataillon polonais, et lui saisant signe d'arriver : Commandant. Le commandant polonais se rend à l'appel du général ennemi et s'avance gravement, l'épée nue ; après le salut d'usage : « Prince, que désirez-vous de moi? — Pourquoi n'avez-vous pas encore évacué la place? - Parce que, mon Prince, je ne dois vous l'abandonner qu'à deux heures précises aux termes de la capitulation », et, tirant sa montre, « il n'est qu'une heure et demie, continue-t-il, et, si Votre Altesse ne s'éloigne à l'instant même, mon devoir m'ordonne de faire feu sur elle. » Le général russe comprit sa position. « C'est juste », répond-il, et, à l'instant il tourne pride..... Jamais je ne vis plus de dignité dans un homme que dans le noble commandant polonais. »

la nuit du 4 au 5, à Fismes, par une lettre de Marmont. Sa colère, sa juste colère éclate.

Le 5 mars, il écrit au ministre de la Guerre : (1) «L'ennemi était dans le plus grand embarras, et nous espérions aujourd'hui recueillir le fruit de quelques jours de fatigue, lorsque la trahison ou la bêtise du commandant de Soissons lui a livré cette place.....

« Faîtes arrêter ce misérable, ainsi que les membres du conseil de défense, faîtes-les traduire pardevant une commission militaire composée de généraux, et, pour Dieu, faites en sorte qu'ils soient fusillés dans les vingt-quatre heures sur la place de Grève. Il est temps de faire des exemples. Que la sentence soit bien motivée, imprimée, affichée et envoyée partout. »

Puis, le lendemain 6, l'Empereur adressait à Clarke une nouvelle lettre, (2) d'un ton plus calme, et que nous croyons devoir reproduire toute entière, car elle nous semble résumer avec beaucoup de vigueur et de bon sens la situation ainsi que les reproches qu'on pouvait faire à Moreau.

« La relation du général Moreau ne le justifie point. Ce n'était pas à lui à raisonner; puisqu'on lui avait donné l'ordre de tenir à Soissons, il devait tenir. Il était trop évident que Soissons n'était pas une place forte, mais seulement un poste militaire gardant le pont de l'Aisne, où il devait tenir jusqu'à la dernière extrémité, comme on doit tenir gardant un défilé, jusqu'à extinction. Pourquoi n'avait-il pas fait sauter le pont de l'Aisne? Son excuse ne peut être admise; il fallait soixante livres de poudre pour faire sauter ce pont, c'est-à-dire la valeur de vingt gargousses. Ayant tout le temps nécessaire, il pouvait le couper...

⁽¹⁾ Correspondance de Napoléon. Lettres publiées par l'ecestre, n° 1.142.

⁽²⁾ Correspondance de Napoléon. N° 21.451.

Comment le conseil de défense n'a-t-il pas vu, par les propositions qu'on lui a accordées, que l'ennemi était dans une situation extraordinaire et qu'il attachait une importance de circonstance à la situation de Soissons? Enfin la question se réduit à ceci : Si le conseil de défense avait su que l'Empereur était à six lieues de Soissons et que de la défense de ce point dépendait le salut de l'ennemi, auraient-ils pu le garder jusqu'à 4 heures du soir. S'ils disent oui, ils se trouvent jugés, un poste n'étant qu'une machine de guerre qui doit jouer tout son jeu. Comment est-il possible que, de Soissons, ils n'aient pu entendre le canon le 2, qu'ils n'aient pas su le mouvement de l'Empereur et le mouvement rétrograde de Blücher. Ils savaient aussi que Blücher était engagé entre Meaux et Soissons. »

Moreau et les officiers qui composaient le conseile de défense furent arrêtés à Compiègne et conduits à l'Abbaye.

Kosinski fut tout d'abord mis hors de cause, puis les autres officiers, et Moreau fut seul retenu. Le 24 mars, le conseil d'enquête, composé des généraux Gassendi, Compans et Chastel, décida que Moreau devait être traduit en conseil de guerre. Il encourait la peine capitale; la chute de l'Empereur fut son salut. Bien plus, il fut félicité! Le général Dupont, ministre de la guerre, lui écrivait le 28 avril (1): « Le gouvernement provisoire, en ordonnant votre mise en liberté, a assez fait connaître qu'il approuvait votre conduite, pour que vous n'ayez pas besoin de la justifier d'une autre manière. » (2)

⁽¹⁾ Arch. adm. de la Guerre.

⁽²⁾ Sans doute encouragé par la lettre de Dupont, Moreau écrivait au Roi le 21 mai : « J'ai l'honneur de présenter à V. M. un exemplaire de mon mémoire justificatif..... La calomnie a cherché à me ravir l'honneur que m'ont acquis de longs et importants services. J'ai rempli

L'histoire n'a pas ratifié le satisfecit donné par le général vaincu et aigri de Baylen. (1)

Moreau aurait dû avoir toujours présent à l'esprit l'article 110, chapitre IV, du décret du 24 décembre 1811 sur le service des places: « Le gouverneur d'une place de guerre doit se souvenir qu'il défend l'un des boulevards de notre royaume, l'un des points d'appui de nos armées, et que sa reddition avancée ou retardée d'un seul jour peut être de la plus grande conséquence pour la défense de l'Etat et le salut de l'armée. »

La phrase par nous soulignée, n'est-elle pas, en notre cas, prophétique?

Nulle question n'a été plus souvent, plus passionnément discutée que celle de la répercussion qu'eut la capitulation de Soissons sur le sort de la campagne et de l'Empereur. Aussi ne voulons-nous pas la traiter à fond, mais seulement en donner un bref résumé.

Thiers, en écrivant (2) que « la capitulation de Soissons est, après la bataille de Waterloo, le plus funeste évènement de notre histoire » a certainement exagéré, mais l'Empereur n'exagère pas lorsque, annonçant au ministre de la Guerre, le 5 mars, la prise du pont de Berry-au-Bac, il ajoute : « Voilà un petit remède au grand mal que m'a fait la trahison du commandant de Soissons ». (3)

toutes les obligations que m'imposait mon titre de commandant de Soissons et je n'ai commis ni trahison, ni lâcheté pour avoir cédé à l'ordre impérieux d'une absolue nécessité. J'ai sauvé du massacre les restes d'une brave garnison et des horreurs d'un assaut une grande ville de votre royaume, mon humanité m'a été funeste. » Arch. adm. de la Guerre.

⁽¹⁾ Un écrivain anglais, adversaire résolu de Napoléon, est plus sévère. Le pasteur Stanley, dont on a publié les lettres (Londres, Fisher, 1907), visite Soissons en juillet 1814, et, parlant de Moreau, écrit que l'Empereur, dans un de ses bulletins, l'a vivement blâmé et notre pasteur ajoute que si, lui Stanley, avait eu Moreau sous ses ordres, il croit bien qu'il l'aurait fait pendie.

⁽²⁾ T. XVII., p. 444.

⁽³⁾ Correspondance de Napoléon, N° 21.444.

Tous les auteurs, étrangers ou français, qui ont étudié cette période de la campagne de 1814, reconnaissent que Bülow et Winzingérode ont rendu un signalé service à Blücher; mais, si les uns estiment qu'ils ont sauvé le vieux feld-maréchal d'un très grand péril, d'un désastre, d'autres n'attribuent pas à l'évènement une importance aussi décisive.

Ecoutons d'abord quelques témoignages contemporains et provenant d'officiers russes ou prussiens, acteurs dans le drame.

Le général Renny, chef d'état-major de Winzingérode, dans un rapport daté du 8 mars, relate la capitulation de Soissons et ajoute: « C'est ainsi que le maréchal, sans pont assuré pour la retraite, nous doit bien de la reconnaissance pour lui en avoir préparé un dans le moment le plus critique pour lui ». (1)

Dans une lettre adressée le 10 du même mois au roi de Prusse, en réponse à quelques reproches de Blücher, Bülow est très affirmatif: « La nécessité de s'emparer de la place était plus urgente encore qu'à La Fère, car, dès le 2 mars, dans l'après-midi, on entendait dans la direction d'Oulchy une canonnade qui se rapprochait de nous à chaque instant, et, le 3, aussitôt que nous fûmes maîtres de la place, arriva le gros de l'armée du maréchal Blücher, que Napoléon avait repoussé avec la plus grande partie de ses forces, et qui, s'il n'avait pas été mis en possession de Soissons, se serait certainement trouvé dans un grand embarras. »

Même note dans le journal d'opérations d'York: (2) « Conformément à la disposition, le le corps suivit, dans l'après-midi du 3 mars, le mouvement du corps de Sacken. On ne savait ni où, ni comment l'armée

⁽¹⁾ Cf. Weil, t. III, p. 64.

⁽²⁾ Cf. Weil, t. III, p. 66

de Silésie passerait l'Aisne, lorsque le capitaine Canitz, de l'état-major général, nous apporte la nouvelle de la capitulation de Soissons. Seuls ceux qui ont vu l'état d'épuisement du soldat découragé par les marches de nuit et les privations de toute sorte, démoralisé par les insuccès et la retraite, peuvent se faire une idée exacte de l'importance de cet heureux événement ». (1)

D'autres auteurs, apologistes de Blücher, nient le péril auquel était exposé le feld-maréchal, et, à leur tête, un des premiers écrivains militaires allemands, Clausewitz.

« On a prétendu, écrit celui-ci, (2) que Blücher avait été pourchassé sans trève ni merci par Bonaparte, que, culbuté jusque dans l'Aisne et acculé à la rivière sans aucuns moyens de passage, il était voué à une destruction certaine, si Soissons ne lui eût ouvert ses portes, et, de cette fausse légende, est née l'importance exagérée que l'on a toujours attribuée à la prise de Soissons. On s'est complu à voir dans Blücher un chef d'armée qu'un génie tutélaire (Bülow) a arraché au trépas. Il n'y a de vrai dans tout cela qu'une seule chose, c'est qu'il est plus commode (3) de passer un cours d'eau sur un pont permanent, et d'avoir, du même coup, comme tête de pont, une localité importante et qui soit presque une place forte. »

Du côté français, tous les écrivains (4) s'accordent

⁽¹⁾ On trouve dans le 1814 de Houssaye, p. 161, bien d'autres témoignages dans le même sens.

^{(2) «} Critique de la campagne de 1814 ». Traduction de Fraville, p. 129.

⁽³⁾ Clausewitz écrit cependant autre part (p. 35), « La chute inopinée de Soissons fut un évènement des plus heureux pour le feldmaréchal. »

⁽⁴⁾ Sauf Laurendeau qui, dans son ouvrage: « Les Sièges de Soissons en 1814 », s'est constitué l'avocat d'office de Moreau et a pu écrire (p. 150) : « La capitulation du général Moreau a eu pour résultat matériel et immédiat d'épargner à la ville de Soissons les horreurs d'un

pour constater les graves conséquences qu'entraîna la capitulation de Soissons.

Marmont écrit dans ses Mémoires : (1) « Le général Woronzoff m'a dit que, dans aucun temps, il n'avait vu des troupes aussi découragées que celles de cette armée, et qu'elles eussent été perdues, si elles avaient été forcées de combattre dans la position où Biücher les avait placées. » Et le maréchal ajoute : « Cette reddition de Soissons est le véritable moment de la crise de la campagne. La fortune abandonna ce jour-là Napoléon. »

Fabvier, qui faisait partie de l'état-major du duc de Raguse, s'exprime dans ces termes : (2) « Tout nous promettait que la destruction de l'armée de Blücher et, par suite, la délivrance de notre cher pays allait être le prix de nos efforts et de notre constance, quand on apprit que Soissons avait ouvert ses portes. » Puis, dans une note, il insiste : « Je crois qu'il n'y avait pas un seul soldat français ou ennemi qui doutât que la destruction de l'armée de Blücher dût entraîner la retraite de tous les autres corps. »

Renvoyons d'ailleurs le lecteur aux ouvrages qui ont traité à fond cette question, tels que ceux de Vadoncourt, Weil, Houssaye, et contentons-nous de transcrire encore quelques lignes empruntées à l'auteur très compétent de l'excellent travail intitulé: La manœuvre de Laon, M. le commandant Hulot : (3)

« Clausewitz, dans sa Campagne de 1814, affirme que Blücher, malgré la résistance de Soissons, aurait

sac, de sauver sa garnison avec dix canons et quelques caissons et d'arrêter toute une journée l'armée ennemie. »

C'est vraiment pousser l'aberration un peu loin, et cela, par suite d'un amour-propre local bien mal placé. Laurendeau prétend défendre ainsi les habitants de Soissons, mais ceux-ci n'ont pas empêché Moreau de se désendre et n'ont influé en rien sur sa décision.

⁽¹⁾ T. VI, p. 206.

⁽²⁾ Journal des opérations du VIe corps en 1814.

⁽³⁾ P. 86.

pu passer l'Aisne en partie sur des ponts de bateaux, en partie sur le pont de Vailly, sans aucun danger.

- « En fait, l'armée de Silésie traversa la rivière sur le pont de pierre de Soissons et sur trois ponts de bateaux jetés, le 1^{er} au Mail, le 2^e à St-Médard le 3^e à Vénizel. Le passage, commencé le 3 mars, vers 6 heures du soir, ne prit fin que le 4 à la nuit.
- « Il aurait été terminé beaucoup plus tard, dans la matinée du 5 probablement, si Soissons avait résisté, car l'ennemi, privé du pont de pierre de la ville, n'eût disposé que de trois ponts de bateaux, jetés vers Vénizel, et de la passerelle de Vailly, impraticable aux voitures, (1) pour écouler son infanterie, son 'artillerie et sa nombreuse cavalerie.
 - « Un violent engagement se serait alors produit le 4, vers midi, sur le plateau d'Ambrief et de Septmonts, entre les Alliés et les corps de Marmont (2) et de Mortier. Napoléon, accouru de Fère-en-Tardenois, eût bientôt soutenu les maréchaux et poussé l'ennemi dans l'Aisne.
 - « Le 5, l'Empereur, débouchant par Soissons, aurait commencé la poursuite d'une armée en déroute, et tous les convois, dirigés la veille par Fismes et Berryau-Bac, seraient tombés entre les mains de sa cavalerie. » (3)

Ces conclusions nous semblent absolument justifiées.

Rappelons la position de l'armée française le 3 au soir.

⁽¹⁾ D'après un rapport adressé par Tchernitchess à Winzingérode, ses troupes ne purent se servir, le 5 mars, du pont de Vailly que lorsque celui-ci eût été consolidé au moyen de quelques poutres, et le général russe n'avait pas d'artillerie.

⁽²⁾ Marmont était à 11 heures du matin à Hartennes, à 6 ou 7 kilomètres de Septmonts.

⁽³⁾ Dans l'après-midi du 4, un convoi, dirigé sur Fismes, et n'ayant pas reçu de contre-ordre, fut enlevé entre Fismes et Braine.

Les corps de Marmont et de Mortier étaient cantonnés autour de Neuilly-St-Front, la cavalerie de Grouchy et de Nansouty à Rocourt et à la Croix, tous à 26 ou 28 kilom. de Soissons, l'Empereur avec Ney, l'infanterie de la garde et la réserve d'artillerie à Bézu-St-Germain, à 10 kilomètres de Rocourt.

Nous ne pensons pas qu'on eût pu empêcher Blücher, renforcé par Winzingérode, de passer sur la rive droite, où il voulait livrer bataille, mais Marmont, qui se trouvait à 11 heures du matin à Hartennes, à environ 13 kilomètres de Soissons et de l'Aisne, prenait à dos l'armée ennemie en pleine opération de passage de rivière. Bientôt renforcés par la cavalerie impériale, puis, mais beaucoup plus tard, par l'Empereur lui-même, les maréchaux auraient fait beaucoup de prisonniers, capturé des bagages, peut-être même de l'artillerie, (1) et cela d'autant plus facilement que l'armée de Silésie était, ne l'oublions pas, désorganisée, presque en déroute, dans le plus lamentable état, nous en avons déjà donné des preuves et nous en donnerons d'autres au prochain chapitre.

Sans doute, Blücher aurait atteint la rive droite, mais dans quelles conditions? Ses soldats, au lieu d'être réconfortés par la prise de Soissons, auraient été, au contraire, encore plus profondément démoralisés par la poursuite obstinée dont ils étaient l'objet, par les nouvelles pertes subies.

Par contre l'Empereur, au lieu d'être obligé de manœuvrer, de faire un détour considérable, (2) aurait

⁽¹⁾ Langeron écrit dans ses mémoires (p. 404) : « Quoique le général Blucher n'eût pas perdu de temps pour opérer une retraite devenue indispensable, la marche de Napoléon fut si rapide que nous eussions pu éprouver une perte considérable en bagages et peut-être d'artillerie, sans la prise si utile de Soissons. »

⁽²⁾ L'Empereur écrivait au roi Joseph le 5 mars : « Actuellement il faut que je manœuvre et perde beaucoup de temps à faire des ponts. »

pu déboucher directement par le pont de Soissons, tomber sur Blücher, avant qu'il eût réuni toutes ses forces, accordé quelque repos à ses troupes épuisées. Il aurait livré bataille dans des conditions beaucoup plus favorables que sur le plateau de Craonne. Au lieu d'une victoire sanglante et sans lendemain il en aurait probablement remporté une éclatante, décisive, et combien la situation se serait modifiée.

Les Alliés auraient cependant conservé nous objectera-t-on, une supériorité numérique écrasante sur la petite armée impériale, bientôt les pertes subies auraient été comblées.

Sans doute, mais l'importance d'une victoire ne se mesure pas seulement au nombre de soldats ennemis tombés sur le champ de bataille, aux canons, aux drapeaux restés aux mains du vainqueur; il faut, surtout et avant tout tenir compte de l'effet moral produit, de la répercussion subie.

Or, on peut en être certain, la mise hors de combat du plus tenace, du plus irréductible des ennemis de l'Empereur aurait causé une profonde sensation, jeté le trouble dans les conseils des Alliés, dans l'âme timorée du généralissime, le prince de Schwarzenberg, et ranimé les courages du côté français.

Peut-être la retraite sur le Rhin aurait-elle été ordonnée, peut-être la France aurait-elle été sauvée! Mais à quoi bon nous attarder à l'ingrate et douloureuse tâche de vouloir refaire à notre gré l'histoire de notre pays? Reprenons le cours de notre récit.

Chapitre III

Du 4 Mars 1814 à la fin de la Campagne

Les Alliés n'attendirent pas le départ de la garnison française pour s'assurer des moyens de passage autres que l'insuffisant pont de pierre de la ville.

Deux ponts de bateaux furent établis en amont et en aval de la ville, l'un vis-à-vis de S^t-Crépin-le-Grand, au-dessous du chemin de S^t-Médard à la rivière, dit chemin de l'Abreuvoir, l'autre à l'extrémité du Mail (1). L'un d'entre eux ne dut être terminé que pendant la nuit du 3 au 4 mars (2).

Pour construire ces ponts, l'ennemi eut recours aux ressources locales, principalement, d'après Lauren-deau (3), au matériel d'un entrepreneur de bâtiments, nommé Jean Delacour, ainsi qu'à leurs propres moyens.

« Je fais amener ici, écrivait Bülow à Blücher immédiatement après la capitulation, un certain nombre de pontons que j'ai trouvés à La Fère, et qui arriveront vers le soir (4). Ils me serviront à jeter sous le canon de la place un pont sur l'Aisne (5) ».

Le corps de Winzingérode passa le premier l'Aisne,

⁽¹⁾ On a prétendu qu'on avait construit un pont à Vénizel, mais ce fait ne semble pas confirmé. Les ennemis purent utiliser aussi le pont de Vailly.

⁽²⁾ Monographie sur l'histoire des guerres, publiée par le grand état-major prussien. Berlin, 1889, p. 747.

⁽³⁾ Souvenirs manuscrits.

⁽⁴⁾ Cf. Weil, t. III, p. 66.

⁽⁵⁾ D'après le « Spectateur militaire », 35° vol. avril-sept. 1843, un pont de pontons russes en toile fut jeté en amont de la ville.

laissant le champ libre à l'armée de Silésie, dont l'avant-garde ne put atteindre Soissons avant la fin de la journée du 3.

La marche des corps de Sacken et d'York prit toute la nuit. Ils furent suivis par ceux de Kleist et de Langeron, l'artillerie et une partie de la cavalerie qui défilèrent pendant toute la journée du 4 et une partie de la nuit suivante. Le 5, au matin, toute l'armée était sur la rive droite de l'Aisne, à l'exception de deux régiments d'infanterie et de six régiments de Cosaques qui franchirent la rivière à Berry-au-Bac et à Vailly (1).

Toute cette opération ne se fit pas sans de grandes difficultés, et beaucoup de désordre; la malheureuse armée de Silésie arriva sous les murs de Soissons dans le plus lamentable état.

« Le 4 mars, écrit Letellier (2), Russes et Prussiens, toujours fuyants, toujours poussés par l'armée française, continuèrent de s'entasser dans les rues, harassés de fatigues, et de traverser la ville dans la plus grande confusion. Il fallait voir surtout les nombreux équipages au milieu des vociférations des conducteurs, des cris des blessés qu'ils traînaient avec eux, succomber les uns sur les autres et présenter l'image du désordre le plus épouvantable. »

Tous les documents étrangers viennent corroborer le dire de Letellier.

- « Un peu de repos fera du bien à ces hommes-là », s'écriait Bülow devant Blücher, en voyant arriver les premières troupes.
- « Les hommes de Bülow, dit de son côté Muffling (3), roulèrent des yeux effarés à la vue de nos hommes dé-

⁽¹⁾ Monographie du grand état-major prussien, p. 747, 748 — Das Leben des Feld marschalls Grafen York von Wartenburg, von J-G. Droysen, Leipzig, 1868, p. 284.

⁽²⁾ Soissons en 1814, p. 16.

⁽³⁾ Cf. Weil, t. III, p. 69.

guenillés, de nos chevaux étiques; on pouvait lire aisément sur le visage de chacun d'eux ce qui se passait dans leur esprit et deviner qu'ils se disaient: Voilà comment nous serons dans quatre semaines. »

Voici encore d'autres témoignages concordants.

Le comte Henckel s'exprime ainsi (1):

« Nous restâmes devant Soissons jusqu'au 4 à cinq heures du matin. On nous fit ensuite traverser la ville et prendre à droite pour gagner le pont de bateaux. On pouvait s'estimer heureux d'arriver à passer ce pont sans être obligé de se battre. La cavalerie russe et prussienne effectuait son passage sur ce pont et les hommes étaient obligés de conduire leurs chevaux par la bride; il s'y produisit une telle bagarre que nombre de soldats furent précipités dans la rivière. Dans la ville que traversaient l'infanterie et l'artillerie, le désordre et la confusion n'étaient pas moins grands ».

Un autre officier écrit (2):

« Le général Scharnhost, de l'état-major général, entra à cheval le 4, dans le faubourg, pour se rendre compte de l'état extérieur des murailles de la ville; mais, reçu à coups de fusil par les Français, il se retira au plus vite pour prévenir Gneisenau. On envoya aussitôt aux généraux qui commandaient dans la ville l'ordre de faire occuper les remparts, sur lesquels on n'avait mis jusque-là ni troupes, ni canons. La garnison s'était retirée conformément à la capitulation, et, depuis lors, on n'avait pas songé à la remplacer par des postes. On amena enfin des canons sur les remparts, et le général Rudzewich prit toutes les mesures nécessaires pour se défendre, mais les Français ne tirèrent

⁽¹⁾ Droysen. Vie d'York, p. 284. — Weil, t. III, p. 67.

⁽²⁾ Droysen. Vie d'York, p. 284. — Weil, t. III, p. 68.

pas parti de cette confusion et se contentèrent d'occuper le faubourg. »

Néanmoins toute l'armée finit par défiler et Blücher l'établit dans les positions suivantes:

Langeron laissa une partie de son corps d'armée dans Soissons, et, avec le reste, occupa Crouy, Bucy-le-Long, Vregny, Nanteuil-la-Fosse; Sacken s'étendit le long de l'Aisne, de Soissons à Vailly; Kleist cantonna à Vaudesson, Pinon, Pargny-Filain, Chavignon, Anizy-le-Château; York à Vuillery, Margival, Laffaux, Neuville-sur-Margival et Leury; des postes bordèrent l'Aisne de Soissons à Fontenoy.

Dans cette situation, couvert par l'Aisne, Blücher pouvait donner un peu de repos à ses troupes harassées.

Tandis que l'armée de Silésie mettait, en toute hâte, à profit, les inappréciables avantages qui découlaient de la capitulation de Moreau, que faisait l'Empereur pendant la journée du 4?

Celui-ci, ignorant toujours la prise de Soissons et pensant que Blücher tenterait de passer l'Aisne entre Soissons et Vailly, peut-être au-delà de cette ville, avait donné l'ordre à Marmont et à Mortier de se diriger sur Soissons, tandis que lui-même, avec le gros de l'armée, se tenait prêt à marcher sur Soissons ou sur Fismes, suivant les renseignements qu'il recevrait. Il espérait surprendre le feld-maréchal en pleine opération de passage de rivière.

Marmont et Mortier, précédés par la cavalerie de Bordessoulle, quittèrent Neuilly-S^t-Front vers six heures du matin et s'acheminèrent dans la direction de Soissons, en prenant la route directe d'Oulchy-le-Château sur Soissons, ainsi que celle qui passait par Billy-sur-Ourcq et S^t-Rémy-Blanzy (1).

⁽¹⁾ Arch. Nat. A.F. 1v, 1670. Lettre écrite de Neuilly-St-Front par Meinadier, chef d'état-major de Marmont.

Ils ne rencontrèrent aucune résistance, l'ennemi ayant évacué, dans la nuit du 3 au 4, les villages qu'il occupait sur les bords de l'Ourcq (1) et Marmont atteignit Hartennes à onze heures du matin.

Il y apprend la capitulation de Soissons, s'arrête et se contente d'envoyer sa cavalerie, soutenue par une brigade d'infanterie, tâter l'ennemi. Quelques fractions de l'avant-garde durent même s'avancer jusqu'aux faubourgs de Soissons et y déterminer l'alerte relatée plus haut.

Cette inaction a été reprochée à Marmont, entre autres par le commandant Hulot, à juste titre, semble-t-il. Le duc de Raguse n'aurait pû, il est vrai, empêcher l'armée ennemie de passer l'Aisne, mais, s'il avait déployé la même activité, la même vigueur que dans les journées précédentes, il aurait augmenté l'extrême confusion qui régnait dans les rangs de l'armée de Silésie et lui aurait fait beaucoup de mal.

Marmont adressa d'Hartennes au major-général la lettre suivante pour lui annoncer ce grave événement (2).

« Votre Altesse aura été informée par le général Grouchy, à qui j'en ai donné connaissance, de l'étrange nouvelle de la reddition de la ville de Soissons, prise sans avoir fait aucune résistance. Cet événement, qui nous a enlevé les beaux résultats que nous étions en droit d'attendre, changera nécessairement les opérations de l'Empereur; en conséquence, il m'a paru qu'il n'était plus à propos de porter toutes mes forces sur Soissons; je me suis contenté d'y envoyer toute ma cavalerie soutenue par une brigade d'infanterie. J'occupe Busanci avec une avant-garde et le reste de mes

⁽¹⁾ Arch. Nat. A.F. 1v, 1670. Lettre écrite par Grouchy à l'Empereur le 4, à sept heures du matin.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre.

troupes est en arrière. Je suis ici de ma personne avec le duc de Trévise, afin de mieux concerter nos opérations. Dans le cas où il entrerait dans les projets de Sa Majesté de nous appeler sur Braine, je pourrais plus facilement faire ce mouvement, placé comme je le suis, que si j'étais plus près de Soissons, n'ayant que trois lieues à faire, et étant plus loin du débouché que l'ennemi aurait sur mon flanc. C'est à neuf heures du matin, hier, que Soissons s'est rendu sans tirer un coup de fusil; la garnison n'est point prisonnière de guerre; elle est sortie pour se rendre à Villers-Cotterêts avec deux pièces de canon. C'est, à ce qu'il me semble, une belle occasion pour faire pendre un commandant de place.

- « D'après les renseignements que j'ai pris, York, Sacken et Kleist ont passé ici, et tout a été sur Soissons. Les bagages et l'artillerie avaient commencé à filer depuis avant-hier et avaient pris la route de Fismes; l'artillerie et les bagages, qui filaient encore hier soir, à 4 heures, sur Fismes, sont revenus sur leurs pas, hier soir, pour reprendre la grande route sur Soissons, et il y en a beaucoup qui ont passé et repassé à Hartennes. Ces mouvements contraires sont suffisamment expliqués par la nouvelle de la prise de Soissons.
- « Je suis bien impatient de connaître la manière dont Sa Majesté veut opérer, et je désire vivement recevoir ses ordres sans retard. »

L'Empereur ne reçut cette importante lettre que dans la nuit du 4 au 5 (1). Pourquoi si tardivement?

Tandis que Marmont et Mortier s'étaient dirigés sur Soissons, la cavalerie de la Garde s'était portée de Rocourt sur Fère, suivie par la vieille Garde et Ney.

⁽¹⁾ Ce retard est d'autant plus inexplicable qu'à dix heures du soir Corbineau écrivait de Muizon à l'Empereur pour lui annoncer la fâcheuse nouvelle. — Arch. Nat. A.F. 1V, 1670.

Enfin, vers deux heures de l'après-midi, n'entendant pas le canon des maréchaux, persuadé que Blücher marchait sur Fismes, l'Empereur avait fait prendre à toute son armée la même direction (1). Le 4 au soir, il s'établissait à Fismes et Fismette avec l'infanterie et la cavalerie de la garde, le corps de Ney; la cavalerie de Grouchy occupant Paars, Bazoches et le Mont-S^t-Martin. Victor arrivait dans la nuit à Fère-en-Tardenois.

En dehors de quelques tirailleries d'avant-garde, un seul combat sérieux marqua cette journée.

Vers trois heures de l'après-midi, on aperçoit sur la grande route de Soissons à Reims, entre Braine et Fismes, un important convoi du corps de Sacken qui rebrousse chemin sur Soissons (2).

Le général Guyot reçoit l'ordre de l'enlever avec les escadrons de service.

Les lanciers polonais de Pac chargent les premiers et s'emparent du convoi, mais se heurtent à Tchernitcheff qui débouche avec six régiments de Cosaques et les uhlans de Volhynie, soutenus par deux régiments d'infanterie que le général Strogonoff avait placés à Vailly.

Les Polonais sont bousculés, les escadrons de service ramenés en arrière, le convoi repris. Heureu-

⁽¹⁾ Grouchy écrivait de Fismes le 4, à Marmont: « L'Empereur me charge de vous mander qu'il se porte sur Fismes, direction de retraite prise par l'ennemi. Il ne pense pas qu'il se soit dirigé sur Soissons qui est occupé par vous, mais il croit que ce qui aurait marché d'abord sur Soissons se sera porté sur Braine pour y passer l'Aisne et se rendre sur Laon. » — Arch. hist. de la Guerre.

⁽²⁾ On lit dans les mémoires de Langeron, p. 404 « Nous ne perdîmes qu'une colonne d'équipages qui avait été dirigée sur Fismes, avant qu'on eût su l'occupation de Soissons. Cette colonne même eût pu y revenir à temps, mais un officier de uhlans polonais, au service de la France, qui parlait parfaitement le russe, et dont l'uniforme était absolument le même que celui de nos uhlans, trompa l'officier qui commandait cette colonne, en changea la direction et la conduisit au milieu de son avant-garde; je perdis les équipages de quelques généraux et de plusieurs régiments, et beaucoup de voitures de vivres. »

sement, et au même moment, la division de cavalerie Roussel d'Hurbal (1) arrive sur le plateau du Mont-St-Martin. Le 5e dragons descend au grand trot dans la vallée et arrête la poursuite de l'ennemi; les Russes sont même refoulés sur Bazoches et Courcelles, mais Roussel n'ose poursuivre son succès et ramène ses troupes en arrière de Paars et à Bazoches, au vil mécontentement de l'Empereur qui attachait un grand prix à la possession de Braine (2) et aurait voulu prendre le convoi; aussi chargea-t-il le major-général d'adresser de vifs reproches à Roussel (3).

« Témoignez mon mécontentement au général Roussel de ce qu'il n'a pas pris le convoi qu'il avait devant lui et a arrêté son mouvement au moment de la victoire. S'il avait poussé l'ennemi comme il l'aurait dû, tout le convoi aurait été pris (4). Je suis d'autant plus mécontent qu'il n'avait pas 800 hommes devant lui et que je lui avais donné l'ordre, par son aide de camp, de poursuivre l'ennemi sans relâche, à moins qu'on ne lui opposât des forces trop supérieures. Faites connaître au général Roussel que le peu d'activité qu'il a montré dans cette circonstance m'a d'autant plus affligé que cela m'empêche d'avoir la communication par le grand chemin de Soissons. Si notre cavalerie était fatiguée, celle de l'ennemi l'était bien davantage, et,

⁽¹⁾ Roussel d'Hurbal (Nicolas-François, vicomte), né à Neufchâteau (Vosges) le 7 septembre 1763, débute comme cadet au service de l'Autriche en 1782 et y devient général-major. Admis au service de la France avec le grade de général de brigade le 31 juillet 1811, il est promu général de division le 4 décembre 1812. Il mourut en avril 1849. — Arch. adm. de la Guerre.

⁽²⁾ Quelques habitants de Braine crurent devoir prêter main-sorte aux Français et attirèrent sur leur ville de cruelles représailles. En voyant revenir les Russes, une partie de la population se sauva dans les bois, les quelques habitants qui restèrent subirent mille outrages, quelques-uns même perdirent la vie. — Cf. Fleury, 2º édit. p. 261, d'après le Rapport du maire de Braine.

⁽³⁾ Correspondance de Napoléon, n° 21 430

⁽⁴⁾ On a vu qu'une partie du convoi était cependant restée entre nos mains.

après tout, notre cavalerie n'a pas fait autre chose que n'a fait aujourd'hui notre infanterie. »

L'Empereur ne se résigne pas à cet échec et fait donner à Roussel l'ordre de tenter un coup de main pendant la nuit sur Braine.

A 6 heures 3/4 du soir (1), Grouchy transmet de Fismes à Roussel les reproches de l'Empereur, ainsi que ses nouvelles instructions.

« L'Empereur m'a d'abord ordonné que vous vous portassiez sur le champ sur Braine, mais ensuite il s'est borné à prescrire qu'à deux heures du matin vous fassiez un hourra sur la ville pour prendre ou détruire le convoi.

... D'après les intentions de l'Empereur vous voyez qu'il ne faut pas songer à faire évacuer Courcelles par les troupes qui s'y trouvent et qui, loin de là, doivent se préparer à réparer l'insuccès de ce soir ».

Roussel, dans sa réponse écrite à 8 h. 3/4 du soir (2), fit savoir que cinq cents fantassins russes s'étaient établis à la Chapelle située entre Courcelles et Braine, et, à 11 heures du soir (3), Grouchy modifiait un peu ses ordres : « Si l'infanterie que vous me dites arrivée à Courcelles ne met point d'obstacle au succès du hourra sur Braine et que vous puissiez vous en emparer, vous y prendrez position et pousserez des reconnaissances sur la route de Braine à Soissons. »

Roussel, piqué au vif, prit de très bonnes dispositions et obtint plein succès. Il pouvait écrire de Braine, le 5 mars, à Grouchy (4):

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽²⁾ Arch. Nat. A.F. IV, 1670. — Voici un autre passage de cette lettre: « Tout surpris que je sois de devoir porter la peine des fautes des autres, je ferai tout mon possible pour les réparer. Je ne sens d'autre peine que de voir l'Empereur douter du zèle que je mets à prouver mon dévouement à Sa Majesté... Je suis chagrin, mon général, et je suis persuadé que vous partagez ma peine. »

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre. (4) Arch. Nat. A.F. 1v, 1670.

« Je suis arrivé ici à sept heures du matin, après avoir chassé 800 Cosaques qui avaient leurs avantpostes dans un petit bois à une portée de fusil de
Courcelles. Comme il faisait nuit lorsque j'ai commencé mon attaque et que l'ennemi faisait un feu
assez nourri, je l'ai délogé à coups de canon. J'ai alors
fait marcher ma troupe, chassant toujours les Cosaques devant moi, et je me suis placé en avant de
la ville sur la route de Chassemy à Vailly, par laquelle
l'ennemi s'est retiré. Tout ce que j'ai pu faire, c'est de
délivrer quelques-uns de nos prisonniers d'hier (1). »

Dans la nuit du 4 au 5 mars, l'Empereur avait appris, nous l'avons dit, la fatale capitulation de Soissons, et, sans se laisser abattre par ce coup, il prend, dès le 5 au matin, de nouvelles dispositions stratégiques.

Son but est d'atteindre rapidement Laon, d'y devancer l'ennemi et ses ordres sont donnés en conséquence; des ponts de chevalets seront établis à Maizy et à Pont-Arcy, une tentative sera faite pour s'emparer du pont de Berry-au-Bac; l'armée sera concentrée à Fismes et à Braine, prête à utiliser les premiers ponts établis.

Dans le courant de l'après-midi du 5, la cavalerie de Nansouty, qui avait vivement poussé l'ennemi devant elle, s'emparait du pont de Berry-au-Bac et toute l'armée prit immédiatement cette direction. Cet événement fut d'autant plus heureux que les Cosaques qui bordaient l'Aisne sur la rive droite retardaient beaucoup l'établissement des ponts et que quelques troupes russes étaient maintenues sur la rive gauche.

En effet, Roussel écrivait de Braine à Grouchy:

« Les Cosaques ont tenu vedettes à l'entrée du parc à travers lequel passe le chemin qui conduit à Vailly.

⁽¹⁾ Roussel avait trouvé à Braine et transmis à l'Empereur une proclamation adressée par Bernadotte aux Français.

J'ai poussé une reconnaissance à une lieue et demie d'ici sur la route de Soissons; elle a rencontré environ 50 Cosaques avec lesquels on a un peu tiraillé. L'ennemi me montre environ 5 escadrons qui font l'extrême arrière-garde (1). »

C'est sans doute avec ces troupes que Parquin eut à livrer un combat dont nous empruntons le récit à ses Souvenirs (2) :

« Le 5 mars, étant envoyé en reconnaissance par le général Colbert contre l'ennemi, sur la route de Fismes, l'officier commandant la troupe d'avant-garde poursuivit quelques éclaireurs cosaques et passa imprudemment avec son peloton le défilé des moulins de Quincampoix; je dus le soutenir avec les trois autres pelotons de mon escadron, et je m'aperçus alors que j'avais sur les bras des forces excessivement supérieures. Je n'étais d'ailleurs pas envoyé pour combattre l'ennemi, mais pour le reconnaître; j'ordonnai de repasser le défilé, mais l'ennemi, tandis que j'effectuais ce passage qu'on ne pouvait faire qu'au pas, par un, m'avait débordé et gagné de vitesse sur la route de Soissons. Aussi dus-je traverser à peu près 500 Cosaques du corps d'armée sous les ordres du général Winzingérode. Je ne pus traverser toute cette nuée de cavalerie qu'en faisant de grandes pertes. J'eus à regretter en effet deux officiers pris et blessés, M. de Montalembert, fils du questeur de la Chambre des députés, et M. Lacrosse, fils de l'amiral de ce nom, aujourd'hui député (3), plus 43 chasseurs de

⁽¹⁾ Tchernitcheff, ainsi que nous l'avons déjà dit, eut une certaine peine à rendre praticable le pont de Vailly et dut s'attarder sur la rive gauche.

⁽²⁾ Page 369.

⁽³⁾ Fortuné de Tryon-Montalembert, sous-lieutenant aux chasseurs à cheval de la garde, sut en effet blessé le 5 et sait prisonnier. Son camarade, Lacrosse, aussi sous-lieutenant au même corps, reçut 19 blessures à la bataille de Craonne, mais ses états de service n'en signalent aucune à la date du 5 mars. — Arch. adm. de la Guerre.

mon escadron, tués, pris ou blessés. Moi-même je reçus un coup de lance au bras. »

Il nous faut maintenant laisser Napoléon en marche sur Laon et revenir à Marmont et à Mortier.

Le 5 mars (1), à 9 heures du matin, l'Empereur écrivait de Fismes au major général:

« Donnez l'ordre au duc de Trévise de se porter sur Braine où il arrivera le plus tôt possible; il fera établir sur le champ, à Pont-Arcy, un pont de chevalets; il prendra à cet effet la compagnie de sapeurs du duc de Raguse. Faites connaître au duc de Raguse que les agents que j'ai envoyés cette nuit à Soissons ont été jusqu'aux portes de la ville et ont vu de l'autre côté de l'Aisne de grands feux. Je pense que lui, avec son corps, doit barrer la route de Château-Thierry. en se tenant dans la position de Buzancy et Hartennes; il se porterait sur Soissons, si l'ennemi évacuait la ville. Il se portera sur Braine, aussitôt que le pont d'Arcy sera terminé. »

L'Empereur semblait compter sur l'évacuation de Soissons, et les deux maréchaux étaient du même avis.

Le 4 au soir (2), Mortier écrivait d'Hartennes au major général : « Je ne puis croire que l'ennemi ait le projet de se maintenir à Soissons. »

De son côté, le 5 mars, à 6 heures du matin, dans une lettre adressée d'Hartennes à Berthier (3), Marmont s'exprimait ainsi:

« Les rapports que j'ai eus cette nuit m'annoncent que l'ennemi se retire sur Laon, et, d'après cela, il est assez probable qu'il n'a pas l'intention de défendre Soissons; en conséquence, je m'y porte sans retard et je me mets en marche pour cette ville. Le

⁽¹⁾ Correspondance de Napoléon, n° 21.434.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre.

duc de Trévise, qui partage mon opinion, suit mon mouvement. »

Marmont se faisait beaucoup d'illusions; l'ennemi n'avait nullement l'intention d'évacuer la ville, au moins immédiatement.

Langeron y avait même laissé une assez forte garnison.

« Elle était composée (1) du 10° corps, excepté les deux régiments de Wybourg et de Wiatha (restés devant Cassel sur le Rhin), du 9° corps (réduit à moins de 1.800 hommes après l'échec de Champaubert) et de deux régiments du 8° corps, celui de Belosersk, et le 48° chasseurs qui formaient la brigade du général Korn.

« Le général Kapzewitsch, dont la santé ne répondait pas toujours au zèle qui l'animait pour le service, ayant besoin d'un moment de repos, le maréchal Blücher nomma le lieutenant-général Rudzewitsch commandant à Soissons. »

La garnison comptait environ 8.000 hommes (2).

Les troupes de Marmont et de Mortier, mises en route vers 6 heures du matin, débouchent par Courmelles et Belleu, se déploient devant les faubourgs et engagent le combat vers huit heures du matin (3). Leur mouvement est sensiblement retardé par l'attaque d'un parti russe, soutenu par une batterie d'artillerie, qui prend le 6° corps en flanc.

Ce parti une fois refoulé, puis contenu par la cavalerie du duc de Raguse, la division Christiani du corps

⁽¹⁾ Langeron, Mémoires, p. 411

⁽²⁾ Wagner dit 5.000 hommes; Plotho 9.000 à 10.000; le Journal des opérations du corps d'armée du général Langeron, 12.000.

⁽³⁾ Le conseil municipal de Soissons, dans sa délibération du 6 mars, dit 9 heures. Pour le récit de cette attaque nous avons surtout utilisé les Mémoires de Langeron, en les combinant avec quelques documents français, entre autres Weil et Hulot. Il n'existe pas de rapport de Marmont sur ce combat « tentative légère qui devait être infructueuse », écrit-il seulement dans ses Mémoires.

de Mortier assaille vigoureusement (1) le faubourg St-Christophe, que le colonel Durnow défend avec les 7°, 29°, 37° et 45° chasseurs et un bataillon de Staroskolsk. Aux 30 bouches à feu des maréchaux répondent les 18 pièces de canon de la place et 12 autres russes dirigées par le colonel Magdenko.

Le combat fut acharné, les tirailleurs de Christiani purent, à grand peine, s'emparer des premières maisons du faubourg.

Rebuté de ce côté, le duc de Raguse lance, vers 3 heures de l'après-midi, la division Ricard à l'attaque du faubourg de Reims, qu'occupait le général-major Korn avec le 48° chasseurs.

Cette fois, les Français, qui s'étaient renforcés, eurent un peu plus de succès. « Ils occupèrent, écrit Langeron, une partie des faubourgs et firent du toit des maisons un feu si violent qu'il devint difficile de rester sur les remparts que ces toits dominaient entièrement. Sous la protection de ce feu et d'une batterie de 40 pièces de canon, ils essayèrent d'emporter la ville (2), mais ils furent constamment repoussés par le 10^e corps et la brigade du 8^e:

« J'avais disposé le 9° corps en réserve dans les rues et places de la ville pour porter des secours où il serait nécessaire et contenir les habitants qui pouvaient donner quelques inquiétudes et que je fis consigner dans leurs maisons. »

Pendant le combat une batterie avait été établie, par ordre du maréchal, près de l'ancien couvent des Cé-

⁽¹⁾ Fabvier a écrit avec une certaine exagération: « Nous entrâmes dans le faubourg de Soissons avec l'arrière-garde russe. L'exaltation était telle qu'on faillit enlever la ville même. »

^{(2) «} Le soir, écrit Letellier (Soissons en 1814, p. 17), quelques Français pénétrèrent jusqu'à l'entrée de la rue St-Martin; on vit même des braves, après avoir escaladé les remparts de la tuerie, se montrer sur le pont, mais, n'étant pas soutenus, ils durent se retirer. »

lestins de Villeneuve (1) et battait la route de Crouy, causant quelque mal aux ennemis.

Vers 6 heures du soir, le feu cessa et Marmont dut battre en retraite.

Langeron avoue une perte de 1.056 hommes et celle des Français dut être plus forte (2).

C'est bien inutilement que Marmont, outrepassant les ordres de l'Empereur, avait sacrifié tant de précieuses vies. La prise du pont de Berry-au-Bac, la marche de l'armée impériale devaient suffire à amener l'évacuation de Soissons.

Il ne restait plus qu'à rejoindre l'Empereur. Mortier se mit en marche le soir même à 9 heures et atteignit Braine à 2 heures du matin, y relevant la division Roussel.

A dix heures 1/2 du soir, le duc de Raguse, de son quartier général de Villeneuve, dictait l'ordre suivant :

- « Le général Joubert fera rentrer ses postes demain matin à 3 heures précises et se réunira immédiatement après à la brigade du général Clavel, en arrière du faubourg S^t-Crépin sur la route de Reims.
- « Le général Ricard sera sous les armes à 3 h. 1/2 et prêt à se mettre en mouvement.
- « Le général Bordessoulle, avec sa cavalerie et l'artillerie à cheval, sera en bataille à 4 heures du matin sur la route de Reims à la hauteur de Vénizel.
- « Les épuipages militaires et ceux du quartier général partiront de leur bivouac de Vignolles à 1 heure du matin et se placeront sur la route de Reims à la hauteur de Vénizel.
- (1) Devenu la propriété du général Dulauloy. Marmont y établit son quartier-général le 5 au soir.
- (2) " La plupart des morts furent jetés à l'eau, et, six semaines après, la rivière roulait encore, par centaines, ces cadavres. » Letellier, p. 17. Laurendeau, dans ses souvenirs manuscrits, dit aussi qu'on amena les morts par tombereaux au bout du Mail, pour les jeter dans l'Aisne.

« L'escadron de piquet sera à cheval devant le logement de S. E. à 3 heures 3/4 du matin pour suivre les mouvements qui lui seront ultérieurement ordonnés. »

Marmont ne pouvait cependant se décider à reconnaître que l'ennemi n'avait nullement l'intention d'évacuer Soissons, et, le 6 mars, à 2 heures du matin, il adressait au major général une lettre (1) dans laquelle, après un récit un peu trop optimiste de la tentative faite sur Soissons, il ajoutait: « L'ennemi a beaucoup souffert et nous lui avons tué beaucoup de monde, lorsqu'à plusieurs reprises il a voulu déboucher. J'avais cru pouvoir espérer qu'il évacuerait la ville cette nuit, tous ses mouvements semblaient l'indiquer, mais il est deux heures, et il occupe encore la ville en force, car, venant de faire tâter ses postes, on les a trouvés à la même place et on a entendu batire la caisse dans la ville par suite de cette alarme. D'après cela, je vais exécuter le mouvement sur Braine que vous m'avez ordonné par votre lettre de 11 heures du matin, mouvement qui est déjà tout préparé.

« Les reconnaissances envoyées hier soir sur la route de Compiègne ont rencontré de la cavalerie et même un peu d'infanterie (2)... »

Enfin, au point du jour, le duc de Raguse se mettait en marche, laissant devant le faubourg de Reims un escadron qui tirailla pendant quelque temps avec les ennemis. Le 6° corps arriva dans la soirée du 6 à Braine et rejoignit le lendemain l'armée impériale.

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽²⁾ Le 6 mars, à 6 heures du soir, le maire de Compiègne écrivait: « Ils (les ennemis) ont des postes depuis Soissons sur toute la côte jusque près d'Attichy. On les voit très bien de la montagne de Pontarcher. On voit, entre autres, un fort piquet de cavalerie au-dessus de Vic-sur-Aisne. Ils occupent toute la rive droite de l'Aisne jusqu'au confluent de l'Oise. » Arch hist, de la Guerre.

La sanglante et inutile tentative de Marmont sut désastreuse pour la ville de Soissons.

Les faubourgs de S^t-Christophe et de Reims, théâtre du combat, souffrirent cruellement, et la ville ellemême ne fut pas indemne.

Une filature de coton (1) et une fabrique de papier peint (2), toutes deux établies dans l'ancien couvent des Feuillants, une fabrique de sucre de betteraves (3), plusieurs maisons particulières furent la proie des flammes, et, pour comble de malheur, le feu détruisit le bel édifice qui abritait la mairie et le tribunal; les Russes l'avaient envahi dans l'après-midi pour y placer leurs blessés.

« Le samedi 5 de ce mois, dépose le sieur Antoine-Nicolas Baron, concierge du tribunal (4), ayant entendu, vers midi, du bruit dans un des corridors audessus de son habitation, certain qu'on n'avait pu s'introduire que par l'effraction des portes d'entrée, il était monté et avait vu la porte de l'auditoire ouverte, ainsi que celle de l'entrée du corridor qui communiquait aux autres pièces; il avait trouvé un grand nombre de soldats russes qui s'efforçaient d'ouvrir pareillement, avec violence, la porte de la chambre d'instruction, ce à quoi ils étaient parvenus; il s'était transporté de suite dans les salles de l'Hôtel de Ville con-

⁽¹⁾ D'après l'Annuaire de l'Aisne de 1813, cette filature, établie en 1806 par le sieur Griffon, augmentée en 1811, avait ensuite périclité; on avait même dû suspendre le travail.

⁽²⁾ Fondée, dit Brayer, par un Allemand nommé Schonmachel, établi à Soissons depuis plusieurs années. D'après Fiquet, le propriétaire était un sieur Cugnet.

⁽³⁾ Créée en 1812 par Lettu et Gilbert. Elle occupait 12 ouvriers. — Annuaire de l'Aisne en 1814. — Suivant Laurendeau (Mémoires manuscrits), cette fabrique, établie aux Capucins, aurait été simplement pillée.

⁽⁴⁾ Procès-verbal des dires du concierge, dressé le 6 mars par Barbereux, greffier du tribunal. Nous devons ce curieux document à l'obligeance de notre collègue M. Dubuquoy, juge d'instruction au tribunal de Soissons (et maintenant président).

tigu à l'édifice du Tribunal; il y avait trouvé un grand nombre de Russes, à la fureur desquels il n'avait pu échapper qu'en réclamant la protection d'un officier; les Russes avaient étendu de la paille dans les différentes places des deux établissements et y avaient placé leurs blessés.

« Entre dix et onze heures du soir (1), étant couché, ainsi que sa femme et ses enfants, la porte de leur logement avait été enfoncée; forcé par les soldats russes, qui avaient ainsi pénétré en foule dans sa demeure, de monter, il n'avait pu arriver, en passant sur beaucoup de blessés, que jusque dans le salon de l'Hôtel de Ville; alors il avait vu le feu qui déjà embrasait la partie au-dessus du corps de garde, ce n'était qu'avec la plus grande peine qu'il avait pu se soustraire aux violences qu'exerçaient contre lui les soldats russes et rejoindre sa femme et ses enfants et se réfugier avec eux chez M. Huvier, avoué. Il observait que le feu avait gagné les combles des deux édifices et l'incendie s'était manifesté avec d'autant plus de rapidité que, d'une part, le vent soufflait avec impétuosité du côté du Nord-Est, que, d'autre part, les environs étaient remplis de soldats russes, ce qui formait un double obstacle pour approcher des bâtiments et y porter du secours; en conséquence, il avait été impossible de sauver aucun des papiers. »

La confusion semble, en effet, avoir été à son comble et les secours manquèrent presque totalement. Les pompes ne furent amenées sur les lieux que dans la matinée du 6; tout était déjà consumé; on put cependant sauver la salle de spectacle et les bains publics qui attenaient aux bâtiments incendiés (2).

⁽¹⁾ Letellier (page 17) dit que l'aiguille de l'horloge arrêtée à onze heures dix marquait le moment où l'édifice s'était écroulé.

⁽²⁾ Arch. municipales de Soissons. — On a prétendu que le seu avait été mis par un des derniers boulets tirés par les batteries françaises.

Beaucoup de blessés périrent malheureusement dans les flammes. Toutes les archives furents détruites, registres paroissiaux, registres de l'état civil, documents municipaux, perte irréparable pour l'histoire locale.

Ces incendies ne furent pas les seules infortunes que la ville de Soissons eut à subir.

« Les premiers coups de canon, écrit Letellier (1), furent le signal d'un pillage qui dura plus de 24 heures. Pendant que les troupes régulières se battaient sur les remparts et hors des murs, les Cosaques irréguliers, la lie de l'armée, se livrèrent au brigandage le plus, effréné, rien n'échappa à leur rapacité, et chaque habitant fut obligé de soutenir péniblement, le jour et la nuit, un siège particulier dans sa maison. Malheur aux habitations abandonnées, malheur à celles surtout occupées seulement par des femmes. »

Tous les témoignages contemporains concordent avec celui de Letellier. Ainsi Fiquet: « Je dois au comte de Schwerin, colonel prussien, logé chez moi, d'avoir été préservé moi, les gens de ma maison et les voisins qui s'y sont réfugiés, de tout outrage et de tout pillage; le soldat ennemi s'y livra sans aucun ménagement dans une grande partie de la ville. Il n'y eut guère que les maisons où logeaient les officiers supérieurs qui en furent garanties par la présence et la fermeté de ces officiers. »

De même, Godelle fut sauvé par le docteur Rowpricht (2), médecin en chef de l'armée russe, qui arriva chez lui à 3 heures (3).

Il semble que ce malheur sut le résultat d'une imprudence; les locaux étaient remplis de matières inflammables et tout était à l'abandon, Cependant Godelle, dans ses souvenirs manuscrits, dit sormellement que le seu sut mis par le dernier obus tiré du mont de Villeneuve.

⁽¹⁾ Soissons en 1814, p. 17.

⁽²⁾ Arch. de la Société.

⁽³⁾ Rowpricht, raconte Godelle, après avoir procédé à son installation, alla aux nouvelles et il revint quelques instants après la « figure rayonnante de joie, bouleversé d'étonnement (c'est à coup sûr l'évé-

Empruntons, d'autre part, quelques renseignements à la lettre écrite par Desèvre, de Nantes, le 23 mars.

« Du 26 février au 5 mars, M. Bedel, l'un de mes adjoints, a exercé, attendu mon absence, la plénitude des fonctions de maire avec autant de zèle que d'intelligence. Il avait été secondé par quelques membres du conseil municipal, mais, l'ennemi étant entré dans la ville le 3 mars, M. Bedel a été de suite abandonné des personnes qui le secondaient, ainsi que des employés et serviteurs de la ville. Il est resté seul à , l'Hôtel de Ville pendant 48 heures, sans prendre aucune nourriture; le 5, vers 5 heures du soir, il succomba de fatigue et de besoin et se fit porter chez son beau-père. L'ennemi, furieux de trouver la ville sans magistrat, se porta en grand nombre dans la maison de M. Bedel, en escaladant les murs, la pilla entièrement et brisa les meubles et les glaces qu'ils ne pouvaient enlever. »

Soissons, en effet, n'avait plus de municipalité, et Letellier a pu écrire (1): « Notre ville ressemblait à une famille d'orphelins; maire, adjoints, tous nous avaient abandonnés. Par les soins du général russe, les citoyens, rassemblés chez lui, formèrent entre eux un conseil municipal chargé de répondre à ses demandes. »

nement le plus extraordinaire de cette guerre si sertile en événements bizarres). Vous ne devinerez jamais ce qui se passe en ce moment au quartier général. Les Prussiens sont battus à plate couture, poursuivis par 6.000 Français, l'épée dans les reins. Blucher arrive dans l'état le plus déplorable, il est sait comme un gueux; il était pris, lui et toute son armée, si la ville ne se sût rendue. Napoléon marchait sur Braine et il lui coupait infailliblement la retraite. Et vous, lui dis-je, que deveniez-vous dans cette bagarre? Pour nous, qu'avons-nous à démêler dans tous ces débats? Que les Prussiens se débrouillent, cela leur apprendra à vouloir s'emparer des hommes de la campagne. Notre retraite est jalonnée sur la Hollande; ils ne nous intéressent en rien. » Nous ne donnons ce récit qu'à titre de curiosité et sous toutes réserves. Cependant il taut convenir que Russes et Prussiens se jalousaient, ne s'aimaient guère.

⁽¹⁾ Soissons en 1814, p. 18.

En effet, le 6 mars, à dix heures du matin (1), MM. Letellier-Capitain, Brayer-Pinton, Vernier, Pourcelle-Laurendeau, Plusieurs père, Padieu, Bahieux, Morel, Branche, Dufresne, Delabarre, juge de paix, Lecercle-Thomier et Rigaux, tous membres du conseil municipal, se réunirent dans la maison de M. Berthemet-Baraquin, rue de l'Hôtel-de-Ville, maison que le propriétaire avait généreusement mise à leur disposition. Plusieurs notables habitants assistaient à la réunion.

On désigna tout d'abord, pour compléter le conseil municipal, MM. de Passy, propriétaire; Fiquet, avocat; Letellier-Laurendeau; Legry, avoué; Lefebure, contrôleur des diligences; Plocq, avoué; Géhier, propriétaire; Hua, notaire; Carpentier, propriétaire; Berthemet-Baraquin, négociant; Costerousse, entreposeur des poudres et salpêtres; Mavré, marchand épicier et Huvier, avoué.

Le bureau du conseil fut ensuite constitué: Letellier-Capitain. président; Lefebure et Legry, vice-présidents; Fiquet et Morel, assesseurs; Guynot, secrétaire de la mairie.

Le conseil se partagea en trois comités: subsistances; police; logements.

Le 7 mars, le notaire Hua fut désigné pour remplir les fonctions d'officier de l'état civil.

Soissons allait être, encore une fois, libéré des ennemis que les habitants ne devaient plus revoir dans leurs murs, grâce à la ténacité de Gérard.

Dans la matinée du 7, une épouvantable canonnade se fait entendre, celle de la bataille de Craonne, et, vers quatre heures de l'après-midi, les Russes se rassemblent et quittent la ville en toute hâte, avec une précipitation constatée par tous les contemporains.

(1) Arch. mun. de Soissons. Registre des délibérations.

« L'ennemi faisait sa retraite en toute hâte, écrit Leuillier (1); ils emportèrent leurs marmites toutes brûlantes et leur viande à moitié cuite. La retraite continua comme une armée en déroute. Je n'ai jamais vu une armée courir si subtilement. Artillerie, cavalerie, équipages, tous couraient au train de poste. »

Même note dans un rapport du courrier de la malle (2):

« Les habitants disent que l'ennemi avait fui la ville avec la plus grande précipitation. Les soldats étaient frappés de terreur et les officiers avaient beaucoup de peine à s'en faire obéir (3). »

Les Russes durent abandonner dans la ville tous leurs blessés, ainsi qu'un équipage de pont. Ils enclouèrent une partie des canons, les jetèrent dans les fossés, mais laissèrent intacts 200.000 cartouches d'infanterie et 1.200 coups de canon (4).

A 10 heures du matin, le 8 mars, un détachement du 13^e chasseurs entra dans Soissons par le pont de bateaux que les Russes avaient établi en face du Mail.

Nos cavaliers ramassèrent quelques traînards et Laurendeau nous narre à ce sujet une assez plaisante aventure dont il fut le témoin.

« Un chasseur arrête sur le pont un Cosaque qui traînait par la bride son cheval chargé d'un grand sac de toile tout gonflé; il ouvre ledit sac. C'était toute une boutique d'épicerie et de mercerie : chandelle, savon, sucre, sel, épices, fil, bandelettes, bas, aiguilles, épingles, brosses, etc. Le militaire français en riait à s'en tenir les côtes et se moquait du Cosaque. Il distribua ce butin à toutes les femmes du quartier pré-

⁽¹⁾ Cat Perin, n° 5.093.

⁽²⁾ Arch. Nat. A.F. iv, 1668. Rapport du courrier Bichery, en date du 10.

⁽³⁾ On trouve dans Laurendeau une anecdote qui témoigne de la terreur que le nom de l'Empereur inspirait encore aux soldats ennemis.

⁽⁴⁾ Rapport du général Neigre, en date du 10.

sentes à cette scène burlesque, puis il emmena sa capture. »

Le conseil municipal de Soissons fit connaître immédiatement au ministre de la Guerre la délivrance de la ville (1).

- « Nous avons l'honneur de vous informer que les armées coalisées ont évacué notre ville hier, de cinq heures à dix heures, en toute hâte, et ont pris la route de Coucy à Laon.
- « Nous ne vous parlerons pas des malheurs de la ville et de la campagne; les détails font frémir; nous sommes dans l'état le plus déplorable. »

Ce même jour 8, l'Empereur avait son quartier général à Chavignon et son armée marchait sur Laon. L'ennemi avait évacué les bords de l'Aisne; notre ville allait goûter quelques jours d'une tranquillité d'ailleurs toute relative.

L'Empereur ne perdait pas Soissons de vue, et, dès le 6 mars (2), il avait donné de Berry-au-Bac l'ordre au ministre de la Guerre de faire revenir à Soissons, aussitôt la place évacuée, son ancienne garnison.

- « Envoyez-y, pour commander, non une ganache et un homme usé comme Moreau, mais un jeune homme, chef de bataillon ou colonel, qui ait sa fortune militaire à faire.
- « Soissons est un poste de la plus haute importance pour des ennemis qui veulent marcher sur Paris. »

Le 9 mars (3), le duc de Feltre appelait le chef de bataillon Gérard au commandement de Soissens et écrivait à l'Empereur:

« V. M. m'ayant autorisé à nommer un chef de bataillon pour commander et défendre Soissons, j'ai fait

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽²⁾ Correspondance de Napoléon, n° 21.450.

⁽³⁾ Arch. Nat. A.F. IV, 1114.

choix pour cette destination de M. Gérard (1) chef de bataillon au 32° de ligne, jeune officier qui a été blessé dernièrement à Montereau et dont la belle conduite a été signalée, dans le Moniteur, en termes si honorables pour le 32^e de ligne. M. Gérard sert depuis l'an XIII. Il a été blessé à Eylau, à Essling, à Wagram et à Polotsk. A cette dernière affaire il s'est distingué d'une manière peu commune. Il était aide de camp du général Pouget. Après avoir rallié plusieurs régiments à la vue d'un fanion qu'il avait porté en avant de toutes les colonnes, il marcha à leur tête aux cris de: Vive l'Empereur, et tua de sa main un canonnier sur sa pièce. Il est noté très avantageusement pour son zèle, sa bravoure, son sang-froid et il m'a semblé qu'il réunissait toutes les qualités que S. M. désirait dans l'officier chargé de la défense de Soissons. Il est parti ce soir pour cette ville. »

Cette fois, mais trop tard, le duc de Feltre avait eu la main heureuse.

Interrompons un instant notre récit pour retracer la carrière militaire du vaillant soldat appelé à défendre notre ville; utilisons dans ce but les archives du ministère de la Guerre ainsi que les papiers de Gérard et en particulier son autobiographie.

Gérard (François-Anthoine-Christophe) naquit à Nancy le 25 juillet 1786.

Enrôlé volontaire le 5 octobre 1804 au 62° de ligne, en garnison à Pise, il passa en mars 1805 au 26° léger

⁽¹⁾ Gérard (François-Antoine-Christophe), né à Nancy, le 25 juillet 1786. Engagé volontaire le 22 novembre 1804; sous-lieutenant le 20 février 1807; lieutenant le 11 avril 1809; capitaine le 18 juin 1812; chef de bataillon le 14 décembre 1813; colonel le 18 janvier 1815, commandant la place de Soissons le 10 avril 1815; attaché au quartier général de la brigade française en Morée le 6 septembre 1829; maréchal de camp le 9 janvier 1833; autorisé à se rendre en Belgique pour être employé dans l'armée belge le 18 janvier 1833; rentré en France le 20 août 1839; général de division le 21 juin 1848; mort le 22 décembre 1856. — Arch. adm. de la Guerre.

alors au camp de Boulogne; il est nommé adjudant le 18 décembre 1806, obtient le 20 février 1807 les épaulettes de sous-lieutenant pour sa belle conduite à Lubeck et à Hoff, puis celles de lieutenant le 1^{er} avril 1809.

Le 5 août suivant, il devint aide de camp du général baron Pouget (1), il fut nommé capitaine le 18 juin 1812. Il justifia cette promotion par sa brillante conduite au combat de Polotsk le 18 août 1812. Voyant le 124° fléchir sous un feu très violent, il saisit un fanion, se porte devant le front du régiment, le ramène en avant, puis, coupant la retraite à une batterie ennemie, il la prend, après avoir tué de sa main un canonnier sur sa pièce. Ce fait d'armes est relaté dans un certificat délivré par les officiers du 2° corps, le 18 septembre 1812 à Vilna.

Déjà blessé à Hoff (6 février 1807), à Essling, à Wagram, il le fut de nouveau à Polotsk.

Adjoint le 20 février 1813 à l'état-major du corps d'observation de l'Elbe, il dut rentrer en France au mois de mai, pour raison de santé, et, le 14 décembre 1813, il fut nommé chef de bataillon au 32^e de ligne.

Chargé le 6 février 1814 avec un bataillon de grenadiers réunis, deux pièces de canon et un escadron de hussards de couvrir la retraite de Troyes à Nogent, il défendit pendant 12 heures le pont de cette dernière ville.

Le 17 février, au combat de Nangis, il enlève à la baïonnette à la tête de son bataillon du 32° le village de Mormant. Légèrement blessé dans cette dernière affaire, il était à Paris lorsqu'il fut appelé au commandement de Soissons.

Il sut justifier, nous allons le voir, le témoignage de

⁽¹⁾ Gérard avait débuté dans la carrière militaire sous les ordres de Pouget qui commanda successivement le 62e de ligne et le 26e léger.

confiance qui lui était donné, et, le 18 janvier 1815, il fut promu colonel.

« Le 17 mars (1), le colonel Gérard fut envoyé à Sens par le ministre de la Guerre pour s'opposer à l'arrivée de Bonaparte. Les troupes dont il devait prendre le commandement en chef ne s'étant point rendues à cette destination, il s'y est trouvé seul; il y fut arrêté et constitué prisonnier de guerre par le général de division Allix le 19 mars, deux heures avant l'arrivée de Napoléon. Le colonel Gérard s'est néanmoins présenté, la cocarde blanche au schako, à la voiture du souverain de l'île d'Elbe et lui a déclaré que, d'après les ordres du Roi, il avait fait tous ses efforts pour empêcher son entrée, et qu'il était par force son prisonnier. »

Nous avons tenu à citer ce fait, parce qu'il nous semble donner une juste idée du caractère de Gérard, rigoureux observateur des ordres donnés qu'il exécute jusqu'au bout, sans se laisser distraire par aucune considération extérieure, sans céder jamais au découragement.

Le 10 avril, Gérard fut appelé de nouveau au commandement de Soissons et sut conserver sa place à l'Empereur (2).

Cette fois, la conduite qu'il avait tenue ne plut pas en haut lieu, il fut mis en non activité le 1^{er} septembre 1815.

Il fut employé pendant 18 mois comme président d'un conseil de guerre permanent à Nancy, lieu de sa naissance, puis chargé de la direction de 700 officiers de tous grades en non activité dans le département de la Meurthe.

Grâce au duc d'Angoulême, il fut appelé le 14 no-

⁽¹⁾ Note de Gérard.

⁽²⁾ V. notre travail sur Soissons en 1815. Extrait du Bulletin de la Société Archéologique de Soissons, T. XVII, 3º série.

vembre 1821 au commandement du 43° de ligne, puis passa le 4 avril 1823 au 64°. Dès le 2 décembre suivant, il fut admis au traitement de réforme.

Enfin, relevé de sa disgrâce, il partit en décembre 1829 pour la Grèce (1) où il devait aider le général Trézel chargé de l'organisation des troupes régulières Grecques. Un congé renouvelable d'un an était accordé à Gérard qui restait porté sur les contrôles de l'armée française et conservait ses droits à l'avancement. Il reçut de Capo d'Istria, le président de la Grèce, le titre d'inspecteur général des troupes Grecques et était qualifié en août 1830 adjudant général du gouvernement Grec, directeur général du corps régulier, colonel au service de la France.

La mission à lui confiée était des plus délicates (2) et il se heurta à des difficultés continuelles qui devinrent insurmontables après l'assassinat de Capod'Istria.

Dès la fin de 1831, il dut abandonner ses fonctions et rentra en France en février 1832. Le 2 septembre suivant, il reçut le commandement du 22° de ligne et prit part à l'expédition d'Anvers.

Le 9 janvier 1833, il fut promu maréchal de camp, et, le 18 janvier suivant, il fut envoyé en mission en Belgique et resta à la disposition du roi des Belges jusqu'au 31 juillet 1839.

Il revint alors en France et reçut le 21 août suivant le commandement du département de la Seine-Inférieure. Il dut, en cette qualité, réprimer les 27 et 28 avril 1848 une assez sérieuse émeute qui avait

⁽¹⁾ Gérard avait été accompagné en Grèce par sa femme née Aglaée-Victorine Ferreire Roustan, qu'il avait épousée le 9 février 1820. Notre général et sa femme se lièrent à Nauplie avec plusieurs Grecs et en particulier avec la princesse Caradja.

⁽²⁾ On trouve dans les papiers de Gérard une très intéressante correspondance qui jette un jour très curieux sur les difficultés auxquelles se heurtaient les offciers français mis ainsi à la disposition de nations étrangères.

éclaté à Rouen. Le 24 juin 1848 il fut promu général de division, nommé en 1849 inspecteur général et enfin admis au cadre de réserve le 2 février 1852. Il décéda le 22 décembre 1856 au château d'Orme-Guignard, commune de Moisy, département de Loir-et-Cher.

Il était grand officier de la Légion d'Honneur, commandeur de l'ordre de Léopold de Belgique, commandeur du Sauveur de Grèce.

Revenons maintenant à Soissons.

Aussitôt Gérard nommé, le duc de Feltre s'était immédiatement occupé de la mise en état de défense de la place.

Il donnait le 9 mars (1) l'ordre au général Hulin de faire diriger de Compiègne sur Soissons l'ancienne garnison de la ville, avec ses six bouches à seu, et les cadres du 136° de ligne, ceux-ci destinés à recevoir une partie de la levée en masse faite dans l'arrondissement de Soissons. Toujours les mêmes illusions! Enfin le ministre adjoignait à toutes ces troupes deux compagnies de la garde nationale mobile de la Seine déjà en route depuis quelques jours (2).

Le colonel du génie Prost était aussi envoyé à Soissons avec une compagnie de sapeurs. Enfin, pour compléter l'armement à vingt pièces, on faisait partir, le 10, 2 canons de 12, 4 de 8, 6 de 4 et 2 obusiers avec 2.100 coups de canon et 120.000 cartouches d'infanterie.

D'autre part, le 9 mars, le général de division Neigre, directeur général du parc d'artillerie, partait de Château-Thierry pour Soissons, escorté par 150 fusiliers de la garde, un bataillon du 122°, un bataillon de

⁽¹⁾ Arch. hist, de la Guerre

⁽²⁾ Chose curieuse, on demandait ces deux compagnies à tous les échos; on ignorait qu'elles avaient été faites prisonnières!

l'Aisne et 400 chevaux, dont deux escadrons de cuirassiers (1).

En même temps que ces premiers ordres étaient envoyés, le duc de Feltre donnait ses instructions à Gérard (2).

Il lui adresse l'état de la garnison et lui fait remarquer qu'il aura deux compagnies de canonniers pour servir ses vingt bouches à feu.

- « Je dois vous prévenir, continue-t-il, que l'intention de l'Empereur est que la place de Soissons soit défendue avec opiniâtreté jusqu'à la dernière extrémité, et que toutes les mesures soient prises pour faire sauter le pont, afin d'arrêter l'ennemi dans le cas où il parviendrait à forcer vos retranchements.
- « Il existe encore en dehors de l'enceinte des auberges et des maisons qui peuvent gêner la défense de la place, S. M. ordonne qu'elles soient démolies, que des bois soient coupés partout où besoin sera pour former des palissades le plus promptement possible et que tout ce qui sera jugé nécessaire à la défense de la place soit exécuté sur-le-champ.
- « A cet effet, une compagnie de sapeurs vient d'être envoyée à Soissons avec des officiers du génie.
- « L'Empereur compte, Monsieur, sur votre activité, votre vigilance et votre fermeté pour la défense de cette place à laquelle S. M. attache la plus haute importance dans les circonstances présentes (3) ».

Gérard arriva à Soissons le 10 mars à deux heures de l'après-midi (4) ; il était accompagné d'un jeune

⁽¹⁾ Arch hist. de la Guerre. Lettre du général Vincent.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre. Lettre du 9 mars.

⁽³⁾ Le 9 mars, le duc de Feltre demanda à l'Empereur de déclarer Soissons en état de siège en vue d'augmenter l'autorité du commandant de la place.

⁽⁴⁾ Arch. hist. de la Guerre. Lettre de Gérard du 15 mars.

auditeur au Conseil d'Etat, Harel (1), nommé souspréfet provisoire, avec mission expresse de s'occuper immédiatement de la levée en masse (2). Disons tout de suite qu'Harel déploya beaucoup de zèle et d'activité et seconda puissamment les autorités militaires.

Peu d'instants après l'arrivée de Gérard à Soissons, on se battait sous les murs de la place; l'ennemi s'efforçait, en effet, d'inquiéter les derrières de l'armée impériale.

D'Anizy, on avait signalé, le même jour 10 (3), au général Le Capitaine que, vers une heure de l'aprèsmidi, 500 cavaliers ennemis avaient passé à 1/4 de lieue de ce bourg, se dirigeant sur Terny et Soissons.

De son côté, le général de brigade Grouvel (4), établi à l'Ange Gardien, écrivait au major général (5):

- « J'ai vu filer une colonne qui semblait se diriger sur Soissons par la hauteur de Terni. Je ne puis bien évaluer sa force, parce que le rideau me la dérobait, mais elle se prolongeait assez pour me faire croire qu'il y avait de deux à trois mille hommes, cavalerie et quelque peu d'infanterie....
- « Crouy est un mauvais défilé qu'il importe de garder avec de l'infanterie pour assurer la route et la marche de tout ce qui se porte isolément en arrière.
- (1) Harel avait été nommé par décret signé à Chavignon le 8 mars. Il abandonna ensuite l'administration et devint directeur de l'Odéon et de la Porte-St-Martin.
- (2) Arch. hist. de la Guerre. Lettre du ministre de la Guerre du 9 mars.
 - (3) Arch. Nat. A.F. 1v, 1668.
- (4) Grouvel (François), vicomte, né le 19 octobre 1771 a Rouen. Engagé le 15 août 1791; sous-lieutenant le 23 juin 1794; lieutenant le 9 décembre 1796; capitaine le 7 juin 1798; nommé chef d'escadrons sur le champ de bataille, à Corfou, le 5 novembre 1798 et confirmé le 11 janvier 1800; major le 24 septembre 1806; colonel en second le 31 mars 1809; colonel le 20 janvier 1810; général de brigade le 30 mai 1813; lieutenant général le 22 mai 1825; décédé à Strasbourg le 26 décembre 1836.
 - (5) Arch. hist. de la Guerre.

« Je fais également observer les routes de Noyon à Anizy au débouché du moulin de Laffaux. »

Les cavaliers que Grouvel avait aperçus étaient les Cosaques de Benkendorff détachés par Blücher pour inquiéter les derrières de l'armée française.

Vers trois heures de l'après-midi, ils parurent dans la direction de Crouy, sur la Montagne-Neuve, descendirent dans la plaine S^t-Paul et ramenèrent vivement en arrière le poste de chasseurs à cheval placé en grand'garde à Crouy.

Quelques troupes se trouvaient heureusement à Soissons; le régiment de la Vistule était arrivé la veille, et, dans la matinée, le général Neigre était apparu avec les troupes qui escortaient son convoi. Le général fit immédiatement sortir les Polonais (1), mettre en batterie quelques pièces de canon et l'ennemi battit en retraite.

Pour éviter tout retour offensif, un fort détachement du régiment de la Vistule fut placé dans une maison située à l'embranchement des routes de Crouy et de Bucy (2).

Le général Benkendorff, dans l'ouvrage que nous avons déjà cité, a fait, de ce combat du 10 mars, un assez pittoresque récit que nous voudrions reproduire :

« A l'époque de la bataille de Laon, le vieux Giroff me donna le spectacle le plus complet du savoir-faire des Cosaques sous le triple rapport de la tactique, du courage et de la rapidité des mouvements. D'après les ordres du maréchal Blücher, j'avais été chargé d'inquiéter les derrières de l'armée dont le quartier général était à Chavignon. Obligé de faire un grand

⁽¹⁾ Suivant une note communiquée à la Société historique de Soissons par un ancien lieutenant du 2^e bataillon de l'Aisne, et reproduite en partie par Laurendeau, dans ses Souvenirs manuscrits, l'attaque fut soutenue par les troupes que le général Neigre avait amenées, ce qui concorde avec le récit de Benkendorff.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre. Lettre de Gérard du 11 mars.

détour par Anizy, Bagneux et Vauxrezis, à travers des bois remplis de partisans armés, j'arrivai tard sur le soir à Crouy, à une demi-lieue de Soissons. Cette ville était occupée par Napoléon, et il y avait placé sa réserve de cavalerie. Aussitôt qu'on nous eût aperçu, 300 à 400 cuirassiers, avec un bataillon d'infanterie, se portèrent à notre rencontre. J'appelai à moi les volontaires de ma brigade, dont Giroff prit le commandement, et qui étaient environ 250. Les cuirassiers n'osèrent pas d'abord s'éloigner de leur infanterie, mais, après que les nôtres eurent longuement provoqué leurs tirailleurs, le gros de la troupe se mit en mouvement au grand trot, en colonne serrée. Giroff ne pouvait ou ne voulait pas les laisser attaquer ainsi, mais, lorsque le rire moqueur par lequel le Cosaque est dans l'habitude de provoquer l'ennemi, quand on veut le faire arriver sur lui, eut piqué l'amour-propre de ces lourds cavaliers, la moitié de cette troupe s'éparpilla en tirailleurs, et l'autre eut la maladresse de se déployer pour étendre son front à l'égal du nôtre. C'était là où Giroff les attendait. Je le vis saisir une lance, crier hurrah, et, en un moment, les nôtres remplirent les intervalles des pelotons de l'ennemi qui fut culbuté dans le plus grand désordre sur son infanterie.

« Par cette attaque, on délivra en même temps 300 hommes d'infanterie russe qui, ayant été faits prisonniers, étaient dirigés sur Soissons, et dont on dispersa l'escorte. »

En se retirant, les Cosaques firent une prise beaucoup plus sensationnelle.

Le préfet de l'Aisne, le baron Malouet, à Soissons depuis quelques jours, était parti, le 10, en voiture pour Chavignon, avec de Batz, le directeur des contributions directes et le capitaine de gendarmerie. Le

général de Nansouty, accompagné de deux aides de camp, suivait à cheval.

Crouy était à peine dépassé, lorsque les Cosaques parurent et s'emparèrent du préfet (1) ainsi que de ses compagnons de voyage.

Nansouty et ses aides de camp se dirigèrent au grand galop sur l'Aisne. Ils en avaient atteint les bords, lorsqu'une balle abattit le cheval du général qui se jeta à l'eau tout botté et put heureusement traverser la rivière (2).

Cependant l'Empereur avait subi devant Laon un échec complet et avait dû se décider à battre en retraite sur Soissons, heureusement abandonné par Blücher. Dans la nuit du 10 au 11, le grand parc des équipages arrive dans cette ville.

Le 11, dès la première heure, toute l'armée française prend la route de Soissons, couverte par l'infanterie de Ney et la cavalerie de Roussel d'Hurbal.

Deux bataillons font l'extrême arrière-garde sous les ordres de l'adjudant-commandant Sémery (3), qui s'acquitte avec beaucoup de vigueur de la tâche difficile qui lui avait été confiée.

Après avoir tenu bon à Etouvelles pendant plusieurs heures, Sémery doit, vers 8 heures 1/2 du matin, battre en retraite (4). Les Cosaques sont pressants; à la

⁽¹⁾ Malouet fut assez maltraité, emmené à Laon, puis interné à Bruxelles.

⁽²⁾ Fleury, 2e édit., p. 429.

⁽³⁾ Desemery (Jacques-Philippe), dit Sémery, né le 13 septembre 1775 à Boué (Aisne). Engagé au 5e bataillon de Volontaires de l'Aisne le 1er septembre 1793; incorporé, avec le grade de sergent-major, le 2 novembre 1796, dans le régiment de Lée (irlandais); sous-lieutenant le 15 avril 1798; lieutenant le 15 août 1799; capitaine le 22 novembre 1800; chef de bataillon le 9 janvier 1807; adjudant-commandant le 18 juillet 1809; chef d'état-major de la 1re division de la jeune garde. tué à la bataille d'Arcis-sur-Aube, le 20 mars 1814. Un décret du 2 avril (au ministère on ignorait encore son décès) lui conférait le grade de général de brigade. Sémery avait reçu le titre de baron de l'Empire le 15 août 1809.

⁽⁴⁾ Arch. hist. de la Guerre. Rapport adressé par Sémery, le 11 mars, au chef d'état-major de Ney. Rapport du général Rousseau.

hauteur du château de Mailly, notre adjudant-commandant les fait tomber dans une embuscade, leur tue beaucoup de monde; à partir de ce moment, l'ennemi, devenu plus prudent, se tient à bonne distance.

Sémery prend alors position en avant et en arrière de Chavignon jusqu'à 1 heure de l'après-midi, puis se replie sur le moulin de Laffaux, où il trouve Charpentier qui contient, avec les débris de son corps d'armée, quelques centaines de Cosaques.

Il laisse filer Charpentier et la cavalerie de Colbert, se met ensuite en marche, couvert par la brigade de dragons Ismert, de la division Roussel d'Hurbal.

Arrivé à Crouy, Sémery trouve sur les hauteurs une division de la jeune garde (1), du corps de Mortier, et la dépasse; le général Ismert, qui n'a pas reçu en temps utile les ordres du duc de Trévise lui prescrivant de rester en position, fait de même (2). Les Cosaques, profitant de l'occasion, fondent sur nos jeunes soldats, les mettent en désordre et les rejettent sur la ville.

Une compagnie de voltigeurs de Sémery remonte sur le plateau et éloigne un instant les Cosaques, mais ne peut s'y maintenir, parce qu'elle est incommodée par la fusillade des soldats qui tirent au hasard du bas de la montagne et blessent quelques hommes. Enfin des renforts arrivent, la ferme de la Perrière est reprise.

L'Empereur était arrivé à cheval à 3 heures 1/2 à Soissons et descendit à l'évêché.

A 4 heures, il donnait ses ordres au major général (3).

« Le duc de Trévise commandera tout ce qui est sur

⁽¹⁾ Division Poret de Morvan, dont le chef avait été tué pendant la . bataille de Laon.

⁽²⁾ Par suite des ordres et contre-ordres qui se succédaient, Mortier n'avait pas à sa disposition un seul cavalier. — Lettre du Maréchal du 11.

⁽³⁾ Correspondance de Napoléon, n°s 21.462, 21.463.

la rive droite: la 2^e division de la vieille garde (Christiani), la division de la jeune garde (Poret de Morvan) cantonnée à Crouy, la division de dragons de Roussel d'Hurbal, les divisions Charpentier et Boyer de Rebeval qui occupent Cuffies —, les lanciers polonais de Pac.

- « Il est nécessaire que le général Charpentier ait une avant-garde sur Clamecy, d'infanterie et de cavalerie (1), avec deux pièces de canon, qu'il ait des postes sur Leury et un autre sur le mont de Cuffies et qu'il observe bien le chemin de La Fère.
- « Le général Roussel aura une avant-garde sur les hauteurs de Crouy et à la ferme de la Perrière, de manière à éclairer tout le chemin jusqu'à Laffaux et l'Ange-Gardien. On peut barricader la ferme de la Perrière de manière à en faire un bon poste. On barricadera également le village de Crouy.
- « Le prince de la Moskowa occupera le faubourg S^t-Waast; la 3^e division de cavalerie de la garde (Exelmans) le faubourg S^t-Christophe; la 2^e, le faubourg de Reims. La vieille garde entrera en ville et y logera.
- « La cavalerie de Colbert, cantonnée à S^t-Paul et à S^t-Médard, poussera des partis sur Bucy-le-Long ».

Environ quarante à cinquante mille hommes se trouvaient ainsi concentrés dans Soissons, et, si nous en croyons les témoignages contemporains, la ville présenta encore pendant quelques jours le plus lamentable aspect.

Fiquet écrit (2) : « Toutes les troupes furent logées chez l'habitant, dont plusieurs eurent depuis 150

⁽¹⁾ Une reconnaissance sut, en esset, dirigée sur Clamecy; les chevaulégers polonais chassèrent de ce village, ainsi que de celui de Terny, environ 300 cosaques et délivrèrent une soixantaine de prisonniers français. — Arch. Nat. A.F. 1v, 1668.

⁽²⁾ Cat. Périn.

jusqu'à 200 hommes. La garde impériale y fut plus insolente, plus exigeante et plus pillarde que les Russes, les Autrichiens et les Prussiens ».

Leuillier (1) est encore plus pessimiste:

« L'armée arriva avec le quartier général impérial. En deux jours, nous logeâmes plus de cinquante mille hommes. On voyait autant d'officiers que de soldats et un nombre de chevaux aussi considérable. On ne savait plus sur quoi on marchait. Les rues ressemblaient à l'intérieur d'une écurie, on marchait sur le fumier jusqu'à la cheville et, avec cela, il faisait un temps affreux; la pluie, la neige, tout contribuait à nous rendre malheureux. Nos places, nos remparts et nos faubourgs présentaient un aspect, comme on peut dire, une belle horreur, des corps morts, des fusils, des schakos, des sacs de peau, des bouteilles cassées, tout cela faisait un tableau déchirant, et, au milieu d'un si beau spectacle, nous manquions de tout en général, jusqu'aux médicaments pour les malades et les blessés; nous nous trouvions tous au milieu de la guerre, de la famine et de la peste. »

Même note dans les Souvenirs inédits de Laurendeau:

« Quel sombre tableau offrit le faubourg St-Waast le 11 mars 1814. Infanterie, cavalerie, artillerie. équipages, blessés, mourants, tout arrivait à la fois pêlemêle et encombrait les rues, les maisons et le rempart. Ils voulaient en même temps y trouver un refuge ou passer le pont trop étroit pour une foule si compacte et si empressée... Tandis que des charrettes chargées de blessés stationnaient devant notre porte, ne pouvant avancer, des mourants qu'on portait sur des brancards jetaient des cris lamentables. »

Le 12, l'Empereur reçut le conseil municipal.

⁽¹⁾ Cat. Périn.

« Votre maire n'est-il pas un ancien notaire qui vous a abandonnés », dit-il (1). Puis il s'étendit sur le tort que Moreau lui avait fait en capitulant, plaignit la ville des souffrances subies et promit qu'elle serait mise à l'abri de toute attaque de l'ennemi.

L'état de siège fut décrété le jour même.

L'Empereur dut procéder à la réorganisation de son armée décimée.

Avec les corps de jeune garde de Ney, de Victor qui furent dissous et la division Poret de Morvan, on forma deux divisions de jeune garde commandées par Charpentier et Curial. Elles constituèrent, avec la division de vieille garde, la division de dragons de Roussel d'Hurbal et la cavalerie polonaise de Pac, le corps de Mortier.

Ney n'eut sous ses ordres que la brigade Pierre Boyer, le régiment de la Vistule (2) et le 122° de ligne.

La vieille garde de Friant, la réserve d'artillerie et les trois divisions de cavalerie de la garde restèrent sous les ordres immédiats de l'Empereur.

Avec divers détachements de cavalerie, on sorma une brigade, appelée la brigade des escadrons réunis et placée sous le commandement du général Curély (3).

Il y eut aussi, le 12, quelques mouvements de troupes dans l'intérieur de Soissons.

A sept heures du matin (4) la cavalerie de Colbert

⁽¹⁾ Desèvre raconte cette entrevue à sa façon dans sa lettre du 23 mars déjà citée « Un membre de la députation, prenant la parole, a rendu compte à S. M. des motifs qui m'avaient mis dans la nécessité de me retirer... S. M. a paru satisfaite de cette explication. »

⁽²⁾ L'Empereur avait accordé vingt croix de la Légion d'honneur à ce brave régiment que Gérard et la population soissonnaise virent partir à regret.

⁽³⁾ Cette brigade, ayant été rensorcée, devint une division qui, à partir du 15 mars, sut placée sous les ordres du général de Berckheim.

⁽⁴⁾ Correspondance de Napoléon, n° 21.464. Lettre écrite à cinq heures du matin.

quitta S^t-Paul et S^t-Médard pour aller s'établir au faubourg de Reims.

Enfin l'Empereur prit quelques précautions pour se prémunir contre toute attaque de l'ennemi.

A six heures du matin (1), il faisait prévenir par le major général le duc de Trévise « qu'on a fait mettre trente pièces de canon sur les remparts de la tête du pont de Soissons (faubourg S^t-Waast) et huit pièces de 12 sur la rive gauche aux deux saillants de l'Aisne, qui peuvent croiser leurs boulets en avant de S^t Paul, que deux batteries sont également sur la rive gauche, à droite et à gauche du pont pour suivre cette rive et balayer toute la plaine... Tous les parcs de réserve ont eu ordre de passer sur cette rive (la gauche) afin qu'il y eut moins d'embarras sur l'autre rive ».

L'armée étant réorganisée, l'Empereur était dans l'attente, ne sachant encore de quel côté se diriger, lorsqu'il apprend, dans l'après-midi, que, le matin même, le comte de S^t-Priest avait occupé la ville de Reims.

Le parti de l'Empereur est vite pris, il va écraser l'imprudent qui s'est mis sous sa griffe, effacer la mauvaise impression produite par son échec de Laon.

A partir de cinq heures du soir, les ordres se succèdent (2).

Curély, qui est au Châtelet (3), rentrera à Soissons le 13 au matin.

Charpentier, qui devait aller à Sermoise, profitera de la nuit pour se porter à la tête du pont de Soissons sans être aperçu de l'ennemi.

Les divisions de cavalerie Colbert, Letort et Exelmans prendront immédiatement la route de

⁽¹⁾ Correspondance de Napoléon, n° 21.465.

⁽²⁾ Correspondance de Napoléon, n°s 21.474, 21.475.

⁽³⁾ Commune de Montigny-Lengrain.

Braine, ainsi que Ney, qui ira aussi loin que possible dans la direction de Reims.

Friant partira à 2 heures du matin avec sa division de vieille garde, le génie, l'artillerie, l'équipage de pont.

Le duc de Trévise restera à Soissons et aura sous ses ordres, outre ses deux divisions, celles de Charpentier, de Curial et de Meunier, la cavalerie de Roussel et de Pac, la brigade des escadrons réunis, en tout 8 à 9.000 hommes d'infanterie et 4.000 de cavalerie (1).

Le général Neigre complètera, dans la nuit, l'approvisionnement de Soissons. La garnison de la ville comprendra : deux bataillons de la jeune garde, un bataillon des gardes nationales de l'Aisne, les éclopés du corps de Mortier.

Tout était prévu et l'Empereur quitta Soissons le 13, à 8 heures du matin (2), pour aller remporter sa dernière victoire.

Il laissait derrière lui un corps de troupes assez considérable, et c'était nécessaire, car l'armée de Silésie occupait tous les environs de Soissons; des combats assez vifs furent livrés, le 13, aux portes de la ville.

Vers 11 heures du matin, de fortes colonnes d'infanterie et de cavalerie, appartenant au corps de Sacken (3), débouchèrent sur Crouy par la route de Laon, après avoir replié un petit poste placé à la hauteur de la route de Clamecy. Le combat fut acharné, le village de Crouy pris et repris trois fois. L'engagement se termina à la nuit, mais les troupes françaises ne conservaient que les hauteurs de gauche, et avaient dû évacuer la moitié du village pour se

⁽¹⁾ L'aide-major général Belliard resta à Soissons pour commander toute la cavalerie en remplacement de Grouchy, blessé à Craonne.

⁽²⁾ D'après Letellier — Gérard dit cinq heures du matin et Fain neuf.
(3) Mémoires de Langeron, p. 425.

placer derrière le petit ruisseau qui traversait Crouy. L'ennemi avait amené de l'artillerie sur la crête et causa de grosses pertes aux soldats du duc de Trévise (1).

Pendant ce combat, Grouvel, avec sa brigade, deux canons et un demi bataillon, vint tâter Bucy-le-Long; il fut arrêté entre le coude de la rivière et la montagne par la canonnade et la fusillade et ne put déboucher (2).

De Vic-sur-Aisne à Vailly, le long de l'Aisne, les avant-postes des deux armées s'observaient.

Le général Curély, avec la brigade des escadrons réunis, avait été envoyé, dès le 12, dans la direction de Vic-sur-Aisne.

Il s'établit de sa personne à Jaulzy avec l'artillerie et le 5° hussards (3).

Toute la rive gauche de l'Aisne, du Châtelet à Soissons, était garnie par des postes, placés avant l'arrivée de Curély.

Le 23° chasseurs occupait Pontarcher avec un détachement à Canivet; à Ressons- le-Long se trouvaient le 5° cuirassiers et les carabiniers. Des vedettes longeaient continuellement la rivière que l'ennemi ne pouvait franchir aisément, tous les bacs et bateaux ayant été coulés ou envoyés à Compiègne. Quelques Cosaques avaient été entrevus à Fontenoy (4).

Le 13, Curély rentra, nous l'avons vu, à Soissons, cependant la situation ne se modifia guère dans ces parages.

Des Cosaques ayant passé la rivière à la nage et

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre Lettres du duc de Trévise et de Belliard, du 13 et du 14.

⁽²⁾ Mêmes sources.

⁽³⁾ Arch. Nat. A.F. IV, 1670. — Lettre de Curély écrite le 12 à midi. — Mémoires de Curély.

⁽⁴⁾ Arch. Nat. A.F. IV, 1670. — Lettre du major commandant les avant-postes, de 11 heures du matin, et de Curély, de midi.

enlevé un postillon à la hauteur de la Vache noire (1), on y établit un poste, ainsi qu'à Pontarcher, en face de Fontenoy, où l'ennemi s'était établi (2).

Il était d'autant plus nécessaire de se tenir sur ses gardes qu'environ 1.200 cavaliers ennemis venant de La Fère avaient traversé Blérancourt, et, le 13 au matin, occupaient Tartiers, la ferme de Forest (3) et les hauteurs de Vic-sur-Aisne (4). Ces troupes appartenaient au corps de Langeron (5).

La situation était à peu près identique en amont de Soissons.

A la hauteur de Missy-sur-Aisne, de Condé et de Vailly, le 12, vers cinq heures du soir, quelques Cosaques firent mine de passer l'Aisne; ils durent renoncer à cette tentative tous les accès étant soigneusement pardés par des postes français (6).

Il était en effet important de ne pas laisser couper la route de Soissons à Reims où l'Empereur s'était porté et de la surveiller jusqu'à Fismes occupé par le duc de Raguse.

Dès le 13 au matin (7), Belliard donnait ordre à Curély, revenu de Jaulzy, d'envoyer à Sermoise de la cavalerie à laquelle on adjoindrait de l'artillerie et de l'infanterie. Le commandant de ce détachement devait éclairer l'Aisne de Bucy-le-Long à Pont-Arcy : si l'ennemi cherche à jeter un pont sur l'Aisne, il se

⁽¹⁾ Maison isolée sur la rive gauche de l'Aisne, en face de Vic-sur-Aisne.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre. Rapport du chef de poste Borduchon.

⁽³⁾ Commune de Morsain.

⁽⁴⁾ Arch. Nat. A.F. IV, 1668. Rapport d'habitants de Blérancourt. — Arch. hist. de la Guerre. Lettre du Major commandant les avant-postes.

⁽⁵⁾ Langeron, Mémoires, p. 424. « Le 1/13 mars, j'envoyai ma cavalerie le long de l'Aisne et je donnai l'ordre au major comte de Witt d'occuper, avec des Cosaques, Vic-sur-Aisne où je devais passer cette rivière pour attaquer Compiègne. »

⁽⁶⁾ Arch. Nat. A.F. IV, 1668. Lettres du ches d'escadrons Pierre établi à Sermoise, datées du 12 au soir et du 13.

⁽⁷⁾ Arch. hist. de la Guerre.

portera au devant de lui, tout en laissant à Sermoise un fort poste pour maintenir la communication entre Braine et Soissons.

Dans la soirée (1), le major Bro était établi à Sermoise avec 442 chevaux, 225 hommes du 7° voltigeurs de la jeune garde et quatre bouches à feu. Il avait organisé toute une chaîne de patrouilles, envoyé 50 chevaux dans la direction de Braine, placé un poste à Vénizel en vue de communiquer avec le général Grouvel, ce qu'on ne put faire, Bucy-le-Long étant occupé par l'ennemi.

Le major fit aussi rétablir avec des moyens de fortune le pont de Quincampoix qui avait été détruit.

Le 14, le duc de Trévise se tenait prêt à combattre de nouveau, mais Sacken ne fit aucune tentative; il se contenta de maintenir des troupes dans une partie de Crouy et dans Bucy-le-Long, avec de l'artillerie sur les crêtes; les Cosaques rodèrent pendant toute la journée (2).

Dans la direction de Compiègne, l'ennemi occupait en force Vic-sur-Aisne et Fontenoy, avec des postes tout le long de la montagne; il avait en face de lui, sur la rive gauche, 300 chevaux de la brigade Grouvel, un bataillon et trois canons (3).

De ce côté calme presque absolu pendant cette journée; il n'en fut pas de même en amont de Soissons.

Si les prisonniers (4) que l'Empereur avait faits à Reims purent passer dans la matinée sans difficulté, dans l'après-midi, l'ennemi occupa Braine et un convoi

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre. — Lettres écrites de Sermoise par Bro à 7 heures du soir. — Arch. Nat. A.F. 1v, 1667. — Lettre écrite par le même à 10 heures du soir.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre. Lettres de Mortier et de Belliard.

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre. — Arch. Nat. A.F. IV, 1667, 1668. Lettre de Belliard. Rapports des postes.

⁽⁴⁾ Arch. Nat. A.F. IV, 1670. 25 officiers, 890 soldats.

de munitions dirigé de Soissons sur Reims dut rétrograder (1).

On tiraillait aussi devant Vailly où l'ennemi avait environ 600 chevaux avec de l'artillerie. Il tenta même un passage devant Presles (2) et contraignit les habitants de Vailly à travailler à la confection d'un pont de chevalets qui devait être lancé le 17 (3).

Les communications entre Soissons et Reims risquaient dont d'être totalement interrompues et Belliard dut aviser.

Dans la nuit du 14 ou 15 (4), il donna l'ordre à Curély de partir pour Fismes avec 1.000 chevaux, 2 bataillons et 3 pièces de canon, au général Mouriez (5) d'occuper Braine et de s'établir de sa personne à Sermoise. Dans la matinée, on devait mettre en route les convois de munitions et de vivres qui avaient dû rétrograder la veille. A partir de Fismes, Curély renforcerait leur escorte, s'il y avait lieu.

Les événements rendirent inutiles ces mesures de précaution ; à la nouvelle de la victoire de Reims, Blücher avait résolu de concentrer ses troupes en arrière.

Le 15, dès la première heure, l'artillerie qui se trouvait sur les hauteurs de Crouy disparut et Sacken mit ses troupes en marche dans la direction de Laon. Belliard le suivit jusqu'à l'Ange-Gardien avec deux cents chevaux de cavalerie légère et une brigade de dragons de la division Roussel, puis il se replia sur

⁽¹⁾ Arch. Nat. A.F. 1v, 1667. Lettres de Belliard et de Bro.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre. — Arch. Nat. A.F. IV, 1667. Lettres de Belliard et de Bro.

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre. — Lettres de Belliard et de Mouriez.

⁽⁴⁾ Arch. hist. de la Guerre. — Lettre écrite par Belliard au major général, le 14, à 10 heures du soir.

⁽⁵⁾ Mouriez commandait une brigade de grosse cavalerie qui venait d'arriver à Soissons; elle était forte de 730 chevaux.

Soissons. Il y eut un léger engagement à la hauteur de Laffaux (1).

La cavalerie ennemie, qui était à Fontenoy (2) et Vic-sur-Aisne (environ 2.000 chevaux) voulut suivre la colonne principale et prendre la route de Laon, mais elle se heurta à une partie de la cavalerie de Roussel qui occupait Margival, et, obliquant un peu à gauche, se dirigea sur Anizy-le-Château et Pinon, les uns par Chavigny et Juvigny, les autres par Epagny, Mareuil et Lœuilly (3). On tiraillait cependant encore devant Vic à deux heures de l'après-midi (4).

Vailly, Missy, Condé et Celles furent aussi évacués (5).

Le 16, la situation resta à peu près la même. Quelques Cosasques se montrèrent sur divers points, ils vinrent même à Crouy. Ces apparitions n'avaient d'ailleurs pas grand inconvénient, sinon celui de semer l'épouvante parmi les populations, ainsi qu'en témoigne une lettre écrite à Belliard, le 16 au matin, par Boujot, maire de Vailly (6).

On lui avait donné l'ordre de faire brûler le pont commencé par l'ennemi. Les travaux, objecte-t-il, ne sont pas aussi avancés qu'on l'a dit, et il ajoute : « Au surplus, vous sentirez parfaitement qu'il y aurait impossibilité d'exécuter votre invitation quand nous avons encore, et au moment où je vous écris, l'ennemi sur le territoire de notre commune, qui n'en a quitté qu'environ 24 heures depuis le 13 février, 3 heures de l'après-midi, et duquel nous n'attendons plus que l'incendie ou la mort. »

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre. — Lettres de Mortier et de Beiliard — Journal de marche de la division Roussel.

⁽²⁾ Dequay, un maçon de Fontenoy, avait fait connaître le départ de la cavalerie ennemie qui eut lieu à 8 heures du matin.

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre. Lettres de Mortier et de Belliard.

⁽⁴⁾ Arch. hist. de la Guerre. — Lettre de Grouvel.
(5) Arch. hist. de la Guerre. — Lettre de Mouriez.

⁽⁶⁾ Arch. hist. de la Guerre.

La division des escadrons réunis s'était mise en route, le 16, pour Reims. Le 17, sur l'ordre de l'Empereur expédié la veille, Mortier quitta Soissons, où sa présence n'était plus utile, et se dirigea sur Fismes avec les divisions Christiani et Curial, la cavalerie de Roussel. Il laissait, dans notre ville, la division Charpentier et la brigade de cavalerie légère Grouvel.

Charpentier devait détacher 100 chevaux au Châtelet, 100 à Sermoise et 100 à Braine pour éclairer la rive gauche de l'Aisne, occuper la ferme de la Perrière et S^t-Paul, envoyer des reconnaissances sur la route de La Fère (1).

Blücher ayant mis, le 18, ses troupes en mouvement et les ayant dirigées sur l'Aisne, Marmont et Mortier, qui avaient fait leur jonction, s'établirent à Fismes et rappelèrent Charpentier à eux.

Le 19, à six heures du matin, le général quittait Soissons, désormais livré à ses seules ressources, et couchait à Braine.

Les deux maréchaux, — l'ennemi se portant toujours en avant, — avaient placé, dès le 19 au soir (2), toute leur artillerie sur le plateau du Mont-S^t-Martin, et s'y établirent eux-mêmes le lendemain.

Le 21, ils battirent en retraite sur Oulchy-le-Château en passant par Chéry, Mareuil-en-Dôle et Cramaille; ils retrouvèrent Charpentier à Oulchy.

Arrivé en ce lieu, Marmont veut faire prendre un peu de repos à ses troupes, mais, sorti pour inspecter la position, il aperçoit la cavalerie ennemie. Il fait immédiatement reprendre la marche, son arrière-garde se maintient sur les hauteurs de Cugny, l'ennemi est repoussé et la retraite se poursuit en bon ordre (3).

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre. - Lettres de Belliard et de Mortier.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre. -- Lettre du duc de Raguse.

⁽³⁾ Weil, t. III, p. 530. — Mémoires de Marmont.

A partir de ce moment, et, en dehors de la garnison de Soissons, on ne trouve plus sur le territoire de l'arrondissement, d'autres troupes françaises que la brigade de cavalerie légère du général Grouvel, forte de 400 chevaux. Et ce ne fut pas pour longtemps. Le 21 notre général écrivait à Gérard qu'il a reçu l'ordre de ne pas se laisser enfermer dans Soissons et qu'il partira le lendemain.

Le 22, il s'établit à Villers-Cotterêts, l'ennemi occupant Faverolles, Ancienville, Noroy-sur-Ourcq et Montgobert (1).

Grouvel ne semble pas avoir été sérieusement inquiété à Villers-Cotterêts, où il était encore le 28. mais il ne put rien entreprendre, ni empêcher l'ennemi de piller les villages environnants, ni communiquer avec Soissons étroitement investi (2).

Revenons maintenant à Gérard que nous ne quitterons plus et à Soissons condamné à subir un quatrième siège, mais, cette fois, l'ennemi ne put pénétrer dans ses murs grâce à l'indomptable énergie de son défenseur.

Notre commandant, arrivé dans la ville qu'il devait défendre, le 10 mars, prit immédiatement, d'accord avec le général Neigre et le colonel du génie Prost (arrivé le 9), les premières mesures nécessaires (3). Huit pièces avaient été placées sur les remparts, on s'occupa aussi de relever 12 canons précipités dans les fossés par l'ennemi. On chercha à remettre les affûts en état.

Ce même jour 10, le conseil municipal édicte diverses mesures destinées à seconder l'autorité militaire. Il défend de toucher aux meules de blé, d'en-

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre. — Lettre de Grouvel du 22 mars.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre. — Lettre de Grouvel du 26 mars (3) Arch. hist. de la Guerre. Lettres de Neigre du 10 mars et de Gérard du 11.

lever les arbres abattus. Les boulangers doivent se remettre au travail ainsi que tous les ouvriers disponibles sinon tous secours leur seront supprimés (1).

L'Empereur, d'ailleurs, pendant son très court séjour à Soissons, ne perdit pas de vue notre ville.

« Je m'étais placé, écrit Gérard (2), à la porte d'entrée de la ville pour y recevoir les ordres de S. M. J'eus l'honneur de l'accompagner sur les remparts et de faire avec Elle le tour des fortifications. J'osai faire remarquer à S. M. plusieurs endroits faibles et la supplier de m'accorder, pour faire une vigoureuse résistance, 30 pièces de canon et 3.000 hommes. »

A la suite de cette visite, l'Empereur donnait au général Neigre les instructions suivantes (3):

- « Il faut placer à Soissons deux pièces de canon dans chaque bastion, hormis que dans ceux de la rive droite il faut en placer trois. Il faudra en avoir 8 en réserve, ce qui fera un total de 30 pièces de canon.
- « Sur ces 30 pièces de canon, il y en a aujourd'hui 16 de 4, 2 de 8 et 2 obusiers. Je crois que l'armée a des pièces de 8; il faut les retirer et les mettre dans la place; cela fait disparaître les embarras de la différence des calibres. J'estime qu'il faut placer dans Soissons 4 pièces de 12, 3 sur la rive droite et une sur la rive gauche; il faudra aussi 4 obusiers. L'armement sera donc de 16 pièces de 4, 6 pièces de 8, 4 pièces de 12 et 4 obusiers. Total: 30 bouches à feu. Ces pièces doivent être approvisionnées chacune à 250 coups.
- « L'artillerie doit, sur le champ, travailler à mettre les pièces à l'abri de la fusillade avec des gabions, des sacs à terre et des tonneaux; on trouvera des tonneaux

⁽¹⁾ Arch. Mun. de Soissons.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre. Lettre de Gérard au ministre, en date du 15 mars

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre.

dans la ville. L'artillerie se concertera avec le génie pour le tracé. Il faut que les pièces ne soient vues de nulle part et soient à l'abri de la fusillade de l'ennemi. Il faut avoir à Soissons 300.000 cartouches d'infanterie. Il faut établir un garde-magasin et on prendra l'avis du génie pour savoir si le magasin doit être établi sur la rive droite ou sur la rive gauche. »

A lire ces instructions si précises, si minutieuses, on ne se douterait guère qu'elles émanent d'un souverain dont la couronne chancelle sur la tête et qui doit être en proie aux plus angoissantes préoccupations!

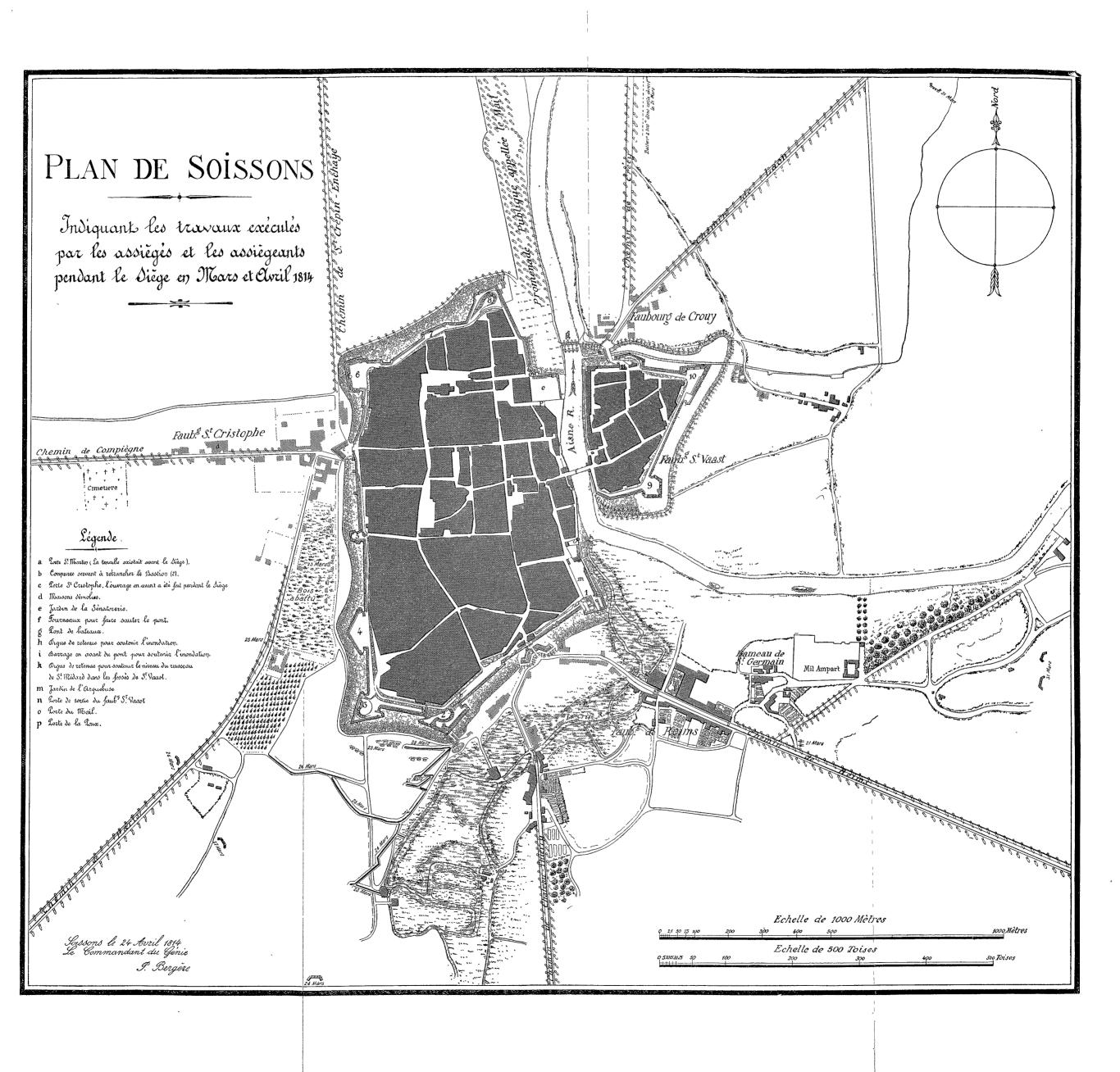
Le même jour, 11 mars, le général Léry, commandant en chef le génie de l'armée, donnait des instructions détaillées pour l'exécution des ordres de l'Empereur (1).

Tout d'abord et avant tout, on convertira le faubourg St-Waast en citadelle, on y concentrera la défense, on y placera tous les magasins.

Les travaux se divisent en travaux de 1^{ere} et de 2^e urgence.

Les travaux de lere urgence concernent tous la citadelle; en voici l'énumération:

- l° Etablissement de batteries au saillant des trois bastions de l'ouvrage couronné avec leurs flancs;
- 2° Excavation de la cuvette pour faire arriver les eaux dans les fossés;
 - 3° Barrage du pont sur la route de Laon;
- 4° Construction du batardeau de la branche droite de l'ouvrage à couronne;
- 5° Etablissement de la flèche en avant de la porte de Laon;
 - 6° Creusement des rigoles pour le palissadement;
 - (1) Arch. de la Section technique du génie.



Tous travaux nécessitant l'emploi de 600 hommes pendant huit jours.

On doit en outre, pour compléter la mise en état de défense de S^t-Waast, préparer la destruction d'une arche du pont, et, en attendant, établir une barricade au travers du pont ainsi que dans la rue à droite, en sortant de S^t-Waast; mettre la gorge de l'ouvrage en bon état de défense, en crénelant les maisons qui en sont susceptibles, en comblant les vides avec des tonneaux, des sacs à terre et des palissades, démolir les maisons extérieures.

Les travaux de seconde urgence sont les suivants: terminer les courtines et les bastions; mettre en place les batteries; couper le Mail par un fossé; établir les boyaux de communication sur le revers des terrepleins.

Il faut confectionner 1.800 palissades, 400 gabions, requérir 20 à 30.000 sacs de terre.

L'armement de la place avait été fixé définitivement par l'Empereur à une pièce au bastion n° 2; deux pièces à chacun des bastions N° 1, 3, 4, 5, 6 et 8; trois pièces à chacun des bastions 9, 10 et 11.

Au total 22 canons auxquels s'ajoutaient huit pièces de campagne tenues en réserve, soit trente (1) au total.

Enfin Léry décide que, jusqu'au départ de l'armée, les troupes du génie, assistées d'hommes pris dans les corps, seront employés à ces divers travaux sous la direction du colonel Prost et du capitaine Bergère (2),

⁽¹⁾ Le nombre en suite porté à 39

⁽²⁾ Bergère (René), né à Auxonne le 2 décembre 1785; sous-lieutenant du génie le 23 septembre 1805; capitaine le 1er juillet 1809; capitaine en 1^{cr} le 24 décembre 1813; chef de bataillon le 23 juillet 1814; lieutenant-colonel le 3 janvier 1828; colonel le 5 juillet 1833; maréchal de camp le 28 octobre 1845; retraité le 12 avril 1848. — Arch. adm. de la Guerre. — Nous possédons un petit agenda de Bergère, agenda qui ne contient malheureusement que des renseignements très sommaires,

qui prit le commandement du génie de la place à partir du 13 mars.

Il y avait beaucoup à faire pour réaliser les intentions de l'Empereur.

« La place de Soissons, écrit Gérard (1), deux fois assiégée et deux fois prise dans un court espace de temps, ne devait pas inspirer une grande confiance à ses défenseurs, et la vue des fortifications était peu propre à les rassurer. En faisant le tour des remparts, vous avez vu, Sire, qu'ils étaient dénués de parapets sur tout le développement de l'enceinte; des parties entièrement accessibles, d'autres faciles à escalader, des portes exposées de toutes parts aux coups de l'ennemi et dont il pouvait s'approcher à couvert jusqu'à portée de pistolet, telles sont les circonstances dans lesquelles j'ai été nommé commandant supérieur de la place. »

Ecoutons aussi Bergère (2):

« Des remparts sans parapets sur presque tout le développement de l'enceinte, des portes mal fermées et en prise au canon de l'ennemi; la gorge de la place et celle de la tête de pont offrant une entrée facile et que rien ne défendait, plusieurs parties de l'escarpe fortement dégradées, d'autres parties n'ayant pas plus de quinze pieds de hauteur; des faubourgs considérables et d'immenses plantations d'arbres autour de

des dates. — Nous avons eu la bonne chance de trouver à la Section technique du génie, avec le plus obligeant accueil, deux documents d'un vis intérêt: un rapport de Bergère sur les travaux désensifs de la place en date du 22 avril, et le Journal de la désense de la place rédigé par le même, le même jour. A ce dernier rapport est joint un pian de la place et des travaux d'approche, plan dressé par Bergère et reproduit dans notre travail. — Pour saire le récit du quatrième siège de Soissons, nous avons eu principalement recours à ces deux documents, aux deux rapports de Gérard, en date du 20 et 31 mai, et à des documents étrangers analysés dans le Spectateur militaire de 1843.

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre. — Rapport de Gérard à l'Empereur du 31 mars 1814.

⁽²⁾ Section technique du génie. — Rapport de Bergère.

de la ville donnant à l'ennemi le moyen d'arriver jusque sous les remparts sans être vu (1), tels étaient les premiers inconvénients auxquels il fallait remédier sur le champ. »

Les travaux furent activement poussés (2), empruntons-en l'historique à Bergère.

- « D'après les instructions qui m'avaient été laissées, la couronne S^t-Waast devait être l'objet de mes premiers soins; c'est là aussi que j'ai d'abord porté tous mes moyens.
- « La démolition du faubourg de Crouy en entier, celle d'une partie de S'-Médard, l'abattage de tous les arbres en avant de S^t-Waast et dans les fossés de cet ouvrage, la construction d'une digue en aval du pont de la porte de Laon pour retenir dans les fossés de la couronne toutes les eaux du rû de St-Médard; le creusement d'un fossé de douze pieds de large tout le long du mur de gorge de St-Waast; deux lignes de corps d'arbres jointifs disposés aux deux extrémités de cette gorge depuis le mur jusqu'à la rivière; des abatis sur la contrescarpe et dans la partie droite du fossé trop élevé pour qu'on pût y faire venir l'eau; enfin la construction d'une palanque en corps d'arbres, avec parapet intérieur, barrière, etc., pour couvrir le débouché du pont de la porte de Laon (3) ; tels sont les travaux qu'on a exécutés à l'extérieur de St-Waast. Dans l'intérieur, on a établi des parapets sur tout le dévelop-

⁽¹⁾ On touche ici du doigt l'insuffisance des destructions ordonnées par Moreau.

^{(2) «} Une gelée, dont on n'a pas d'exemple en cette saison, avait durci la terre au point de la rendre aussi difficile à travailler que du roc, de sorte qu'avec beaucoup de peine on faisait peu d'ouvrage. » — Journal du siège par Bergère.

⁽³⁾ Gérard écrit le 20 mars au ministre (Arch. hist. de la Guerre) « M. le capitaine Bergère s'occupe aussi de construire en amont du pont de la porte de Laon un tambour en corps d'arbres pour tenir lieu de la flèche ordonnée en cet endroit par S. M. et que le petit nombre de travailleurs disponibles n'a pas encore permis d'entre-prendre. »

pement de l'enceinte; ils ont quinze pieds d'épaisseur au bastion 11 (1) et dans quelques parties du bastion 9, 10; partout ailleurs ils ont de 6 à 9 pieds.

- « Dès les premiers jours du blocus, on avait préparé tout ce qui était nécessaire pour faire sauter le pont de l'Aisne et le pont de bateaux avait été replié en entier.
- « La hauteur du revêtement sur une grande partie de l'enceinte de la ville la mettait tout-à-fait hors d'insultes et à l'abri de l'escalade; d'autres parties, peu élevées ou dégradées, pouvaient donner de l'inquiétude pour une attaque de vive force. C'est là que l'on a d'abord travaillé de préférence; des palissadements en corps d'arbres au jardin de l'Arquebuse, aux bastions 4 et 5, ont isolé ces parties de l'escarpe. Le mur de soutènement de la terrasse de l'Arquebuse avait peu de hauteur, on l'a exhaussé de 3 pieds par un mur en pierres sèches, et on a creusé au pied un fossé de 9 pieds de large et de 6 pieds de profondeur. On a fait venir les eaux de la Crise par une rigole; toutes les eaux de cette petite rivière ont été retenues au moyen d'une digue pilotée construite près de l'embouchure de la Crise dans l'Aisne, de sorte que cette rivière rend extrêmement difficile l'abord de cette partie de l'enceinte qui était très faible sans cela.
- « On a également profité des eaux de la Crise pour établir une inondation assez étendue à droite de la route de Château-Thierry, en faisant un barrage contre les piles du pont que l'on a fait sauter. Des abatis en avant et une redoute maçonnée en arrière du barrage en défendent l'accès.
- « Des parapets à l'abri de la mousqueterie ont été construits autour de la place. Dans les endroits où

^{(1) «} Dans ce moment, on y pratique des embrasures ». — Lettre de Gérard du 20 mars.

l'on a placé du canon, l'épaisseur est suffisante pour résister au boulet. Des cavaliers ont été élevés dans les bastions 1, 2, 3, 8 et dans un jardin en arrière du bastion 5; le sol des ouvrages étant tout bouleversé, on a tiré tout le parti possible des accidents du terrain, soit pour la disposition de l'artillerie, soit pour l'établissement de plusieurs rangs de feu de mousqueterie. Le bastion 2, sur lequel l'ennemi dirigeait ses attaques, a un retranchement intérieur qui aurait obligé l'ennemi à y monter du canon, en supposant qu'il eût pu parvenir à mettre ce bastion en brèche et à l'enlever d'assaut.

« Le Mail et la partie de la gorge comprise entre la Sénatorerie et le pont offraient à l'ennemi un moyen assez facile d'entrer de vive force dans la place. C'est maintenant un point respectable. Des parapets ont été construits sur toute la gorge et sur le pourtour du jardin de la Sénatorerie; un fossé de 8 pieds de profondeur a été creusé au pied du mur de la terrasse et on l'a prolongé le long de la gorge dans les endroits où l'escarpe n'avait pas une hauteur suffisante; une forte palissade en corps d'arbres jointifs ferme l'entrée du pont à l'extrémité du jardin de la Sénatorerie. Un fossé de 12 pieds de profondeur et un abatis en avant renforcent encore cette palissade. Enfin deux barricades successives en arrière de cette palissade ôtent tout sujet de crainte pour cette partie de la place. La porte du Mail a été couverte par un tambour en corps d'arbres, en avant duquel on a fait un fossé et une ligne d'abatis.

« Il a fallu, autant pour exécuter ces travaux que pour découvrir la vue du terrain aux batteries, abattre tous les arbres du Mail. C'est un sacrifice qui était commandé par les circonstances. « La maison cotée H (1) au plan a été rasée, et on a creusé un fossé large et profond au pied de l'escarpe, sur les deux côtés de l'angle où la maison était placée.

- « A l'extérieur de la place, on a dégagé le pied de l'escarpe en plusieurs endroits, on a couvert la porte S^t-Christophe par une palanque en corps d'arbres et par un rideau. Une partie du faubourg S^t-Christophe est détruite ainsi que les faubourgs de Reims et de Crise. Jusqu'à cette rivière enfin on a éclairci le terrain autant que possible, en détruisant les maisons, les murs, en abattant les arbres et en aplanissant le sol.
- « Je prie Votre Excellence d'observer que la majeure partie de ces travaux a été faite pendant le siège et souvent sous le feu de l'ennemi, je puis dire que nos soldats travaillaient d'une main et combattaient de l'autre. »

Il nous faut maintenant demander à Gérard (2) la description des travaux entrepris par l'artillerie.

- « L'artillerie, ayant à faire placer 39 bouches à feu de divers calibres et à les répartir sur tout le pourtour de la place de manière à en tirer le plus grand parti possible, a cherché à se procurer des feux flanquants sur toutes les parties situées sur la rive gauche de l'Aisne, lesquelles sont accessibles par plusieurs points d'escalade par leur peu de hauteur et par les éboulements de terrain et du revêtement de la fortification.
- « L'artillerie a fait des épaulements, traverses et a ouvert des embrasures pour avoir des débouchés sur tous les point par où l'ennemi se présenterait. Elle a placé ses pièces du plus gros calibre dans les endroits où elles pourraient avoir le plus grand développement de feux. Elle a cherché tous les moyens pour pouvoir

(1) L'indication de cette maison ne se trouve pas au plan.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre. Lettre du 20 mars. — On a bien voulu me faire savoir à la Section technique de l'artillerie qu'on n'avait aucun document relatif à Soissons en 1814.

porter avec célérité toutes les pièces légères dans les endroits par où l'ennemi pourrait se présenter pour arriver sur le rempart. »

On a armé, continue Gérard, le faubourg St-Waast de 12 bouches à feu du plus gros calibre, le maximum de ce qu'il peut comporter; la plus grande partie des munitions y a été réunie; on a facilité, par tous les moyens, la retraite des pièces de la rive gauche sur la rive droite, « toutefois il est nécessaire d'ajouter, fait remarquer le commandant, que quels que soient les ouvrages que l'artillerie puisse faire dans le bastion de la partie droite, elle ne pourra jamais le mettre à couvert des feux de l'ennemi, ces ouvrages étant vus de toutes parts par ce dernier. »

On manque de sacs à terre (1), d'étoupilles, de bombes, de grenades, d'argent.

Gérard presse aussi la rentrée des réquisitions, car il va être bientôt investi, et les approvisionnements en vivres ne sont pas suffisants (2), cependant le soldat peine beaucoup et aurait grand besoin d'être bien nourri.

La main-d'œuvre faisait aussi défaut.

- "Jusqu'à ce jour, écrit Gérard, le 20 mars, la ville ne nous avait été d'aucune ressource, et, malgré toutes les réquisitions, on a peine d'obtenir de faibles secours, résultat de la fuite d'un tiers des habitants (3). »
- (1) Gérard écrivait le 27 mars à Harel que, sur 12.000 sacs à terre demandés le 11, aucun n'avait été livré. Harel mit en réquisition des couturières, et on fournit quelques sacs.
- (2) Il y avait en magasin 60.000 rations de pain, 50.000 de viande (y compris ce qui devait arriver le lendemain 21 et les jours suivants), quatre quintaux de sel, du riz, point de légumes secs, 5.000 rations de vin, très peu d'eau-de-vie, 80 cordes de bois, 6.000 rations d'avoine, 5.660 rations de paille, très peu de foin.
- (3) Le 13 mars, le conseil municipal de Soissons avait adressé un appel aux habitants, leur demandant de fournir 300 travailleurs qui recevraient les subsistances militaires et 50 centimes par jour. Ar-

On aurait eu cependant grand besoin de bras.

Les munitions étaient aussi en quantité à peine suffisante.

Le 25 mars, Gérard écrit aux chefs de corps qu'il constate avec peine qu'on en fait une consommation inutile. Quand on a besoin de quelques hommes pour éloigner les tirailleurs ennemis, il faut faire choix des meilleurs tireurs et ne faire feu que lorsqu'on a la presque certitude de toucher.

D'après un état dressé par Gérard, le 20 mars (1), la garnison était ainsi composée :

Vieille garde: un officier, 227 hommes;

11e voltigeurs (jeune garde): 15 officiers, 598 hommes;

14° tirailleurs (jeune garde): 11 officiers, 528 hommes;

136^e de ligne: 26 officiers, 294 hommes (2);

Garde nationale de l'Aisne : 15 officiers, 453 hommes :

Eclaireurs lanciers: 5 officiers, 100 hommes;

Gendarmes: 2 officiers, 38 hommes;

Génie: 7 officiers;

1^{er} bataillon de mineurs: 1 officier, 32 hommes;

5° bataillon de sapeurs: 2 officiers, 74 hommes;

3° régiment d'artillerie à pied: 4 officiers, 80 hommes;

8° régiment d'artillerie à pied: 2 officiers. 75 hommes;

chives municipales. — Le 18, le Conseil municipal lance une nouvelle proclamation qui est affichée. Elle concerne principalement les billets de logement. Il est aussi recommandé aux habitants de bien recevoir les soldats qui défendent leurs foyers. — D'après cette affiche, Gérard habitait la maison Daras.

⁽¹⁾ Arch. hist. de la Guerre.

⁽²⁾ Soldats isolés placés dans un bon cadre d'officiers et de sousofficiers.

1^{re} compagnie polonaise d'artillerie à pied: 4 officiers, 122 hommes.

Au total: 95 officiers, 2.716 hommes (1).

Le chef de bataillon Dubocq (2) commandait l'artillerie (3) ; le capitaine Bergère, le génie ; le capitaine de gendarmerie, Ormancin, remplissait les fonctions de commandant de place et s'occupait du détail.

« Les soldats sont bons et braves, écrivait Gérard (4), et surtout très dociles. Je suis fâché d'en voir entrer beaucoup aux hôpitaux (5), tous n'ont pas des armes, et une partie de ceux qui en ont ne sont pas en état. J'ai cherché, ainsi que les chefs de corps, à en faire préparer, mais les ouvriers manquent dans nos bataillons. Je fais prendre tous les fusils laissés aux hôpitaux. »

La situation n'était pas très satisfaisante, les moyens de défense à peine suffisants, mais qu'importe, le chef était intrépide et plein d'une ardeur qu'il sut communiquer à ses soldats.

Le 18, il passa la revue de sa garnison, et, s'avançant sur le front de la troupe, il prêta le serment de mourir plutôt que de se rendre, serment que les soldats répétèrent avec enthousiasme (6).

Le lendemain matin 19, ainsi que nous l'avons déjà

⁽¹⁾ Gérard parle aussi, dans sa lettre du 20 mars, de la garde urbaine qui devait être forte de 200 hommes. Il ne semble pas qu'elle ait jamais sonctionné. — D'après un autre état de même date, la garnison comprenait, y compris les états-majors, 108 officiers et 2.758 hommes.

⁽²⁾ Dubocq (Jean-Thomas), né à Marlenheim (Bas-Rhin), le 13 juillet 1784. Sous-lieutenant d'artillerie le 21 février 1804; lieutenant le 9 mai 1806; capitaine le 11 janvier 1810; chef de bataillon le 28 septembre 1813; mort le 26 mars 1830.

⁽³⁾ Il avait été nommé le 12 mars et Bergère le 13.

⁽⁴⁾ Arch. hist. de la Guerre. Lettre du 20 mars.

⁽⁵⁾ Les hôpitaux étaient dans un état déplorable, ils manquaient de tout et surtout de chirurgiens. Le docteur Godelle assura le service avec beaucoup de dévouement.

⁽⁶⁾ Collection Périn, article de l'Argus. — D'après Laurendeau (Souvenirs manuscrits), Gérard sit ensuite faire à la garnison le tour des remparts.

dit, Charpentier quitta Soissons et Gérard resta livré à lui-même.

Prévenu de l'approche de l'ennemi par le général Grouvel qui occupait la plaine de Crouy avec une centaine de chevaux, le commandant de Soissons avait doublé ses postes dès le 19 au soir (1).

Le 20, vers une heure de l'après-midi (2), environ 600 Cosaques s'avancèrent dans la plaine de Crouy jusqu'à 100 toises de la place refoulant les grand'gardes devant eux; ils auraient sans doute éprouvé de grandes pertes si les canonniers avaient été à leur poste (3).

Après une légère escarmouche, ils se replièrent.

Le soir, deux parlementaires se présentèrent, mais Gérard ne les reçut pas; il leur fit répondre que la place de Soissons ne communiquerait avec l'ennemi qu'à coups de canon (4). Il tint parole.

Il se hâta d'ailleurs de faire ses derniers préparatifs et fit évacuer, le 21 au matin, 292 blessés sur Compiègne (5).

ll était temps; ce même jour, du haut des remparts, les habitants purent voir défiler de longues colonnes ennemies qui venaient occuper Crouy et Bucy; Grouvel dut se replier sur Villers-Cotterêts (6).

Ces troupes appartenaient au corps de Bülow, chargé par Blücher du siège de Soissons.

Le soir, un hourra fut dirigé sur nos avant-postes de la route de Laon et les obligea à renter en ville (7).

Dans la nuit du 21 au 22, l'ennemi jeta un pont sur

- (1) Arch. hist. de la Guerre. Lettre de Gérard du 20 mars.
- (2) Lettre de Gérard.
- (3) Letellier. Soissons en 1814, p. 20. Souvenirs de Maillard, professeur au collège. Arch. de la Société.
 - (4) Fleury, p. 486. Brayer.
- (5) Arch. hist. de la Guerre. Lettre de Gérard du 20 mars Il restait encore dans la place 468 blessés ou malades.
 - (6) Letellier et Fleury.
 - (7) Section technique du génie. Bergère. Journal du siège.

l'Aisne, à Vailly (1), grâce à quelques pontons trouvés à La Fère. La 3° division de cavalerie prussienne et la réserve d'artillerie le franchirent le 22 au matin (2).

Pendant cette même nuit, les Prussiens établirent deux batteries avec des épaulements, à environ 700 mètres de S^t-Waast, l'une sur la route de Coucy, près de la Maison Bleue (3), l'autre entre S^t-Paul (4) et S^t-Médard (5).

En même temps, ou pendant la journée et la nuit suivantes, quatre batteries furent élevées sur la rive gauche; la 1^{ere} sur le penchant de la butte de Villeneuve; la 2° en avant du jardin Bricongne près de la porte de Reims; la 3° derrière la cendrière Garnier, à droite de la route de Château-Thierry; la 4° au-dessus de la Vigne-Porale, à peu de distance de la route de Paris (6).

En même temps que ces travaux s'exécutaient, les bataillons ennemis arrivaient de toutes parts et Soissons se trouva investi par un corps d'au moins 20.000 hommes avec 60 bouches à feu.

Dès le 22 au matin, l'ennemi ouvrit le feu (7) et la ville fut couverte de boulets, d'obus et de boulets rouges.

L'ennemi s'établit en même temps dans une partie des faubourgs de Crise et de St-Crépin, il plaça dans

- (1) Letellier et Fleury disent Vénizel; font-ils confusion avec Vailly, ou y eut-il deux ponts?
- (2) Spectateur militaire de 1843. Il n'indique malheureusement pas l'origine des documents étrangers qu'il analyse.
 - (3) Letellier dit la maison Tiret.
- (4) Suivant Laurendeau, St-Paul fut transformé par l'ennemi en une espèce de place forte crénelée.
- (5) Bergère. Journal du siège. Bergère parle aussi d'une batterie d'obusiers qui aurait été placée à St-Crépin.
 - (6) Letellier, Soissons en 1814.
- (7) Ce même jour, le conseil municipal lança une proclamation destinée à rassurer les habitants. Il réglait aussi le service de la garde urbaine et le 23 Gérard invitait les habitants à travailler (affiche).

le cimetière des troupes qui devaient enlever le faubourg S^t-Christophe, mais Gérard fit mettre le feu pendant la nuit aux maisons qui gênaient la défense; la poste aux chevaux, l'auberge de la Croix Rouge, cinq corps de ferme et plusieurs habitations furent la proie des flammes (1).

Le 23, à la pointe du jour, Bülow fit attaquer la porte de Reims et occuper les dernières maisons du faubourg, mais Gérard veillait. A huit heures du matin, deux compagnies de voltigeurs sortirent de la place et délogèrent l'ennemi et firent onze prisonniers. Malheureusement nos soldats, emportés par leur ardeur, poussèrent trop loin et furent arrêtés par un abatis qui barrait la route de Reims; on eut à regretter un officier et une huitaine d'hommes tués. On put cependant incendier quelques maisons situées entre le rempart et la Crise, faire une coupure en travers du pont jeté sur ce ruisseau (2).

Le feu de l'artillerie fut des plus vifs pendant toute la journée.

La situation devenant grave, Gérard prit ses dernières dispositions. Il assigna à chaque corps la portion du rempart qu'il devait défendre, rendant les officiers supérieurs responsables des postes qui leur étaient confiés (3). La vieille garde était tenue en réserve sur la place d'armes.

Le commandant sit aussi placer un officier en vigie

3

⁽¹⁾ Bergère. Journal du siège. — Fleury, 2º édit. p. 488. — Leroux, t. II, p. 430. — Suivant une attestation donnée le 21 mai 1815 par Gérard au maître de poste Flobert, la destruction de sa maison ainsi que de plusieurs autres aurait eu lieu le 24.

⁽²⁾ Bergère. Journal du siège. — Fleury, 2^e édit., p. 48g. — Brayer. — Leroux, t. II, p. 431. Leroux, ancien garde du génie, a eu certainement connaissance du Journal de Bergère qu'il suit de très près.

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre. Rapport de Gérard du 3 mai. On trouve dans les papiers de Gérard deux rédactions de ce rapport, l'un établi vers la fin d'avril pour l'Empereur, l'autre adressé le 3 mai au lieutenant général du 10 aume. Les dissérences de rédaction sont légères.

sur la tour de la cathédrale et demanda à Harel de lui adjoindre un habitant de la ville connaissant bien la topographie du pays (1).

En même temps, le conseil municipal adressait une proclamation aux habitants (2).

Ils doivent veiller chaque nuit et avoir dans leurs greniers des seaux pleins d'eau pour éteindre le feu mis par les obus, éclairer chaque soir leurs croisées.

Lorsque la générale sera battue, les habitants devront, sous peine de prison, faire sortir les soldats qui sont chez eux ou les dénoncer au poste le plus voisin.

lls sont aussi invités à aider les soldats dans la préparation de leurs aliments, afin qu'ils ne soient pas longtemps détournés de leur service.

De son côté, Gérard faisait un chaleureux appel aux habitants, leur répondant de la ville, s'ils unissaient leurs efforts aux siens (3).

Pendant la journée du 23, Bülow envoya un nouveau parlementaire. Le commandant le reçut assez mal, lui reprocha vivement le bombardement à boulets rouges, puis le renvoya, le prévenant qu'on tirerait sur lui, s'il se présentait à nouveau (4).

Le général prussien dut se rendre compte qu'il avait en face de lui un autre homme que Moreau et se décider à une attaque en règle.

Un document traduit par le Spectateur militaire de 1843 nous fait connaître l'impression et les desseins de l'ennemi.

- « Cette ville était protégée par une enceinte bastionnée assez irrégulière. L'escarpe, revêtue en
 - (1) Arch. mun. de Soissons. Lettre de Gérard du 23 mars.
 - (2) Arch. mun. Registre des délibérations.
 - (3) Arch. hist. de la Guerre. Rapport de Gérard du 3 mai.
- (4) Bergère. Journal du siège. Arch. de la Société. Souvenirs de Maillard, professeur au collège de Soissons.

moëllons, présentait partout 6 à 10 mètres de hauteur, bien qu'en plusieurs endroits il y eût absence de chemin couvert, et même de revêtement à la contrescarpe. Un assaut général était donc une entreprise grave et d'un succès incertain. D'un autre côté, on manquait d'artillerie de siège, et surtout des munitions afférentes, d'abord pour imposer au feu de la défense, et ensuite ouvrir la brèche, car il était de la plus grande importance de conserver les cartouches des batteries de campagne du corps de Bülow pour les combats qui pouvaient survenir. On prit donc la résolution, pour s'emparer de la place, de gagner l'escarpe au moyen d'une sape double et couverte menée au travers du fossé, d'attacher le mineur au pied du revêtement et de faire brèche par la mine, le parc de l'armée pouvant, tout en manquant de munitions confectionnées, fournir une quantité de poudre suffisante à cette entreprise, sans toucher à l'approvisionnement de bataille. »

« L'ennemi, écrit Gérard, se décida à une attaque en règle, et, la nuit du 23 au 24, il nous fit l'honneur d'ouvrir la tranchée en face du front S^t-Jean. »

Profitant d'un temps très obscur, l'ennemi creusa, écrit Bergère (1), à 60 mètres de la contrescarpe, en avant du front 2-3, une douzaine de petits boyaux, dans chacun desquels il y avait cinq ou six tirailleurs, qui nous gênèrent pendant toute la journée. L'ennemi avait en outre crénelé le moulin et les maisons du faubourg de Crise, ainsi que les maisons du faubourg S'-Christophe. « Les meilleurs tireurs faisaient de leurs différents points un feu continuel sur tout ce qui se montrait, et inquiétaient beaucoup nos soldats qui travaillaient à se couvrir sur le rempart. Les sapeurs, qui

⁽¹⁾ Journal du siège.

devaient démolir les murs les plus rapprochés de la place, débusquèrent l'ennemi d'une partie du faubourg de Reims, en tuant quelques hommes, et ils travail-lèrent assez tranquillement le reste de la journée à épaissir le tambour devant la porte S^t-Christophe ainsi qu'aux démolitions.

« L'ennemi, ainsi rapproché des ouvrages, sans communication en arrière et n'étant soutenu que par la mousqueterie des maisons qu'il avait crénelées, se trouvait dans une situation critique dont le Commandant supérieur voulut tirer parti; en conséquence une sortie fut résolue.

« Une heure avant la chute du jour, on fit sortir par la porte St-Christophe un détachement de 50 cavaliers et de quatre compagnies d'infanterie; ces troupes filèrent le long des fossés de la place jusqu'à ce qu'elles fussent arrivées à la hauteur des petites tranchées de l'ennemi en avant du front 2-3. La cavalerie fondit sur les tireurs embusqués, en tua onze sur la place et une quinzaine dans les jardins; les autres eurent le temps de se jeter sur la rive droite de la Crise, d'où ils firent feu sur notre cavalerie qui y perdit quelques chevaux. L'infanterie fouilla les maisons et l'ennemi y eut encore plusieurs hommes tués ou pris.

« Cette sortie, qui n'avait pour but que l'enlèvement des tirailleurs ennemis embusqués dans les tranchées eut des suites plus importantes. Nos gens poussèrent l'ennemi et se rabattirent sur le faubourg S^t-Christophe, pendant qu'un détachement de vieille garde marchait de front sur le même faubourg d'où l'ennemi fut entièrement délogé et que l'on acheva d'incendier. »

Le château de M. de Breuvery fut livré aux flammes pendant ce combat, et plusieurs antiquités, provenant principalement de S^t-Médard et par lui rassemblées, périrent à ce moment, entre autres, un basrelief romain gravé dans les Antiquités de Caylus (1).»

Suivant Fleury (2), une seconde sortie eut lieu le 24, sur un autre point de l'enceinte. Les artilleurs polonais de la porte de Crouy, avec deux pièces de canon, se portent au galop jusqu'au rond-point d'où l'on découvrait la batterie prussienne de la route de Coucy, tuent une partie de ses servants et rentrent en ville, avant que l'ennemi ait eu le temps d'accourir de S^t-Crépin-en-Chaye (3).

Bülow faisait, en même temps, établir autour de la ville de nouvelles batteries qui s'élevèrent au total à 12, armées de 47 pièces, dont 10 obusiers.

Pendant toute la journée du 24, la nuit du 24 au 25, l'ennemi couvrit la ville de feux, la batterie établie sur la route de Coucy tirant à boulets rouges; on visait principalement le palais de la Sénatorerie qui servait de magasin d'approvisionnement, il ne souffrit cependant pas beaucoup; l'abbaye de St-Léger fut beaucoup plus maltraitée; par un malencontreux hasard, le premier boulet entré par une fenêtre de l'église détruisit l'arbre d'un manège employé à élever les eaux, et qui aurait pu être très utile en cas d'incendie. La rue S^t-Antoine fut aussi assez éprouvée. Cependant beaucoup d'obus n'éclataient pas, il y eut plus de peur que de mal et les habitants reprirent confiance (4) ; la fermeté de Gérard était contagieuse. L'ennemi avait sans doute voulu, par la vivacité de son feu, détourner l'attention des assiégés des travaux d'approche; en effet, suivant le document étranger

(2) 2e édit., p. 491.

⁽¹⁾ Leroux, t. II, p. 432. — Henri Martin, hist. de Soissons, t. II, appendice p. 63.

⁽³⁾ Letellier se contente de dire que la batterie de Crouy, servie par les artilleurs polonais, démonta deux pièces.

⁽⁴⁾ Fleury, 2e édit., p. 491. — Letellier, Soissons en 1814, p. 22, 23. — Les verrières de l'Arquebuse furent détruites pendant ce bombardement.

que cite le Spectateur militaire, la tranchée fut ouverte dans la nuit du 24 au 25 (1).

« Le 24 mars, dit cet auteur, la place fut reconnue par le général de Bülow et le front d'attaque déterminé sur la rive gauche de l'Aisne, en amont, vis-à-vis d'un front assez étroit (bastion de l'Abreuvoir et bastion S'-Jean)... Le chef d'état-major du corps de Bülow, M. de Boyen (2), depuis ministre de la guerre, prit le commandement et la haute direction des attaques. Elles ne pouvaient se commencer, en raison du nombre d'outils, qu'avec 300 travailleurs. La tranchée fut ouverte dans la nuit du 24 au 25 mars. Elle partait d'une maison (3) dont nos avant-postes étaient restés maîtres, et à laquelle on parvenait par un pli de terrain. Ce premier travail consistait en quatre zig-zags poussés à 400 pas en avant du point de départ et fut tellement dérobé aux Français que le lieutenant Meyer qui le dirigeait, put, sans être découvert, pousser une reconnaissance jusque dans les fossés. Il constata qu'en cet endroit il n'existait pas de chemin couvert, que la contrescarpe n'était pas revêtue et que le fossé était à sec.

« A son retour, cet officier trouva que les travailleurs désarmés, chargés de pousser les boyaux, les avaient abandonnés par suite d'une fausse alerte causée par une fusillade générale engagée par nos avant-postes avec la place, et dont il ne fut pas possible de dé-

(2) Boyen (Hermann), né à Kreuzbourg en 1771, mort en 1848. Il servit pendant toutes les guerres contre la France, sut ministre de la guerre de 1814 à 1819, ministre d'Etat de 1841 à 1847.

(3) Cette maison est indiquée sur le plan de Bergère. Si on se reporte au plan de Soissons, dressé par Le Jeune en 1768, on voit qu'il s'agit bien de la burie St-Jean.

⁽¹⁾ Leroux, t. II, p. 431, dit que, dans la nuit du 23 au 24, la tranchée fut ouverte au moulin de la burie de St-Jean, à environ 400 mètres du bastion n° 3. Son dire correspond avec celui de Gérard et de Fleury, avec les indications du plan de Bergère, cependant celui-ci ne parle dans son Journal, nous l'avons vu, que de petits boyaux établis à 60 mètres de la contrescarpe, et il est probable que l'ouverture régulière de la tranchée n'eut lieu que dans la nuit du 24 au 25.

couvrir le motif. Pour éviter pareille chose, on décida qu'à l'avenir les travailleurs marcheraient armés de leur fusil, mais sans giberne, se bornant à un paquet de cartouches dans la poche. Malgré ce contre-temps. 300 pas de tranchée avaient été ouverts et achevés au point de pouvoir y loger des troupes. »

Le 25, le feu de mousqueterie et d'artillerie fut encore très vif (1); des obusiers, placés dans le bastion N° 2, couvrirent de pierres les tranchées de l'ennemi et Gérard dut regretter de ne pas en avoir un plus grand nombre (2).

La garnison travailla à persectionner les ouvrages de la porte S'-Christophe; on commença à creuser un sossé de 9 m. de large au bas du mur de terrasse de l'Arquebuse, ainsi qu'en avant de la palissade et du mur de terrasse de la Sénatorerie (3).

Pour soulager ses soldats surmenés, Gérard fit appel à la municipalité qui mit à sa disposition deux cents hommes. Ceux-ci, formés en compagnie de sapeursbourgeois et dirigés par Mercadier, ingénieur des ponts et chaussées, ses adjoints et le lieutenant de sapeurs. Mauroy de Blaton, rendirent de réels services (4).

Pendant la nuit du 25 au 26, l'ennemi continua ses travaux. « Les boyaux furent poussés jusqu'au bord du fossé et une partie de la contrescarpe fut couronnée (5). On espéra même parvenir jusqu'au pied

⁽¹⁾ Bergère. Journal du siège.

⁽²⁾ Rapport de Gérard du 3 mai.(3) Bergère. Journal du siège.

⁽⁴⁾ Bergère. Journal du siège. — Gérard. Rapport du 3 mai. Gérard rend hommage au zèle et au dévouement du sous-préfet Harel; du commandant de la garde urbaine, Branche; des président et vice-présidents de la municipalité, Letellier, Legry et Lefébure. — Le 25 mars, Gérard écrivit au prince de Neuschâtel que la couronne de St-Waast était très bien armée et qu'il était prêt à désendre la ville pied à pied. Il faisait un grand éloge de ses soldats, de la population, du sous-préset. Ce même jour, il avait décidé qu'une compagnie de sapeurs-pompiers forte de 120 hommes serait formée.

⁽⁵⁾ Spectateur militaire. — Les travaux allèrent-ils aussi rapidement qu'on le dit?

du rempart. Déjà les mineurs, à leur poste, commençaient à s'enterrer, lorsque les Français s'aperçurent de la tentative. Aussitôt ils commencèrent une vive fusillade et lancèrent des balles à feu pour s'éclairer, mais, au lieu de tomber sur les glacis, la plupart roulèrent dans le fossé. L'assiégé s'efforça d'arrêter et de déloger ainsi les troupes de l'attaque, mais il ne vint pas à bout de son dessein... On réussit à perfectionner 800 pas de tranchée qu'on garnit de francs-tireurs le matin suivant. La droite de la tranchée s'appuyait à un terrain marécageux qui la garantissait d'une attaque de flanc. La gauche était protégée par les ruines d'un château (1) et par des murs de jardins crénelés pour sa défense. »

L'ennemi établit aussi une batterie de trois pièces sur la capitale du bastion 2 et une autre batterie du même nombre de pièces sur la route de Paris. Les tirailleurs s'établirent dans le château brûlé; ils en crénelèrent les murs, ainsi que ceux du parc, et occupèrent les bois (2).

Du côté des assiégés, pendant cette nuit du 25 au 26 et pendant la journée du 26, on continua activement les travaux de défense, particulièrement du côté de l'Arquebuse et de la Sénatorerie (3).

Le génie sit ce jour là une grande perte. A huit heures du matin, le lieutenant Lebrun sut mortellement blessé (4), tandis qu'il faisait travailler aux tranchées de l'Arquebuse.

Pendant la nuit du 26 au 27, l'ennemi, faute de travailleurs, n'avança pas beaucoup ses travaux; on se borna à élargir et à approfondir les tranchées (5). De

⁽¹⁾ Le château de Breuvery.

⁽²⁾ Bergère. Journal du siège

⁽³⁾ Bergère. Journal du siège.

⁽⁴⁾ Bergère. Journal du siège. Lebrun mourut a l'hópital le 27 — Arch adm. de la Guerre

⁽⁵⁾ Spectateur militaire

son côté, l'assiégé continua la tranchée au pied du rempart de l'Arquebuse et on commença une digue pilotée pour retenir les eaux de la Crise (1).

La journée du 27 fut très dûre et très éprouvante pour la place, mais laissons la parole à Bergère (2) : « Le feu de notre artillerie n'empêcha pas l'ennemi pendant cette même nuit (du 26 au 27) de pousser ses zigzags et, au point du jour, toutes les tranchées étaient bordées d'un très grand nombre de tireurs; le feu de l'ennemi avait été vif pendant la nuit, il y a eu un capitaine d'artillerie blessé (3) et beaucoup de soldats tués ou blessés sur les remparts.

« Pendant la journée, on perfectionna les travaux de la place et on commença à retrancher intérieurement le bastion 2 sur lequel l'ennemi dirigeait ses attaques. Le peu de hauteur de l'escarpe au saillant, un fossé très peu abaissé au-dessous du niveau de la campagne, des accidents de terrain qui favorisaient beaucoup les approches, et, plus que tout cela peut-être, la manière imparfaite dont ce bastion était flanqué décidèrent sans doute le choix de l'ennemi.

« D'un autre côté, ce bastion était peut-être le plus facile à retrancher intérieurement. Les murailles de S^t-Jean, qui sont à la gorge de ce bastion et qui donnent à cet ancien couvent les apparences d'un château fort, étaient à l'épreuve du canon; il fut facile d'isoler le bastion 2, en établissant deux lignes de palissades jointives en corps d'arbres, allant du mur de S^t-Jean aux deux angles du flanc des bastions. On creusa un fossé large et profond en avant de ces pa-

⁽¹⁾ Bergère. Journal du siège.

⁽²⁾ Bergère. Journal du siège.

⁽³⁾ Coup, capitaine commandant la 29e compagnie du 8e régt d'artillerie à pied; il eut la jambe droite traversée par une balle. On trouve dans son dossier (Arch. adm. de la Guerre) une lettre dans laquelle Gérard signale au maréchal de camp Evain la belle conduite de Coup et de toute l'artillerie.

lissades dans lesquelles on laissa un passage pour les voitures, fermé par une barrière.

- « C'est en faisant travailler à ce retranchement que M. le lieutenant de sapeurs Mauroy, officier plein d'activité et de dévouement, reçut une balle dans les reins; sa blessure est très grave (1).
- « On commença des coupures et des barricades en corps d'arbres à toutes les rues qui aboutissent au quai en amont du pont de l'Aisne.
- « L'ennemi, qui avait entretenu pendant toute la journée une très forte canonnade pour incendier la ville, la cessa tout-à-coup et envoya un parlementaire à la porte de Reims; il fut renvoyé. »

Si le moral de Gérard et de ses soldats était intact, il semble que, devant l'intensité de l'attaque, quelques défaillances se produisirent dans les rangs de la population, et, le 27, la municipalité dut lancer une énergique proclamation pour relever les courages abattus (2).

Dans une ville assiégée, il ne faut pas d'oisifs, tous les habitants doivent leur concours à la défense. « Cependant il est des habitants de cette ville qui, pour se soustraire au service de la garde urbaine (3), se cachent lâchement dans les hôpitaux civils et militaires, abandonnant, avec leurs femmes et leurs enfant, leurs habitations et les exposent à être incendiées,

⁽¹⁾ C'est cet épisode qui fait l'objet d'une lithographie très rare qui appartient au musée de Soissons. On trouve au dossier de Mauroy de Blaton (Arch. adm. de la Guerre) deux lettres très élogieuses de Bergère.

⁽²⁾ Arch. mun. de Soissons. Registre des délibérations. — Le 27, Gérard faisait transporter les 2/3 des approvisionnements dans une maison du faubourg St-Waast. Il frappait aussi une réquisition de vivres sur les habitants; une autre de 12.000 sacs à terre, faite le 11, n'avait pu être exécutée.

⁽³⁾ Le 26 mars, Gérard écrivait à Harel que la garde urbaine devait fournir les postes de la prison de la Boucherie, du magasin à fourrages et de la cathédrale, en dehors de ceux de la Sénatorerie et de l'Hôtel-Dieu qu'elle assurait déjà. — Arch. mun. de Soissons.

et, par suite, celles de leurs voisins; il est aussi des habitants de la campagne qui ont reçu, dans cette ville, un asile hospitalier et qui se cachent aussi dans les maisons où ils ont été reçus; ceux des habitants qui les cachent sont aussi coupables. »

Aussi la municipalité édicte-t-elle diverses mesures pour remédier à ces graves inconvénients.

Les habitants doivent déclarer les personnes réfugiées chez eux, sinon ils seront considérés comme protégeant des espions et punis ; ils sont tenus d'envoyer chaque matin les habitants des campagnes travailler aux fortifications.

Il est enjoint aux administrateurs des hôpitaux et hospices de n'y conserver que les personnes munies d'une autorisation régulière. Celles qui n'ont pas cette autorisation seront mises en prison.

Tout habitant, porté sur le contrôle de la garde urbaine, doit faire son service lui-même; le remplacement est interdit.

Les travaux continuaient toujours avec activité de part et d'autre.

Dans la nuit du 27 au 28, Bergère (1) fit disposer dans le bastion n° 2 des obusiers dont les affûts étaient en réparation, de manière à faire office de pierrier; ils tirèrent toute la nuit sur les tranchées et y firent beaucoup de mal (2), mais ils n'empêchèrent cependant pas les assiégeants de faire le couronnement de la contrescarpe et on entendit toute la nuit rôder dans les fossés et particulièrement sur le front d'attaque.

Le lieutenant Meyer, dit de son côté notre auteur étranger (3), établit une deuxième parallèle de 750 pas

(3) Spectateur militaire.

⁽¹⁾ Bergère. Journal du siège.

⁽²⁾ D'après le document du « Spectateur militaire », l'ennemi n'aurait eu, pendant cettte nuit, qu'un homme tué et un homme blessé.

de long, en utilisant un chemin creux; la droite du couronnement fut étendue et élargie.

On approchait du moment critique, mais notre commandant n'était pas homme à s'immobiliser dans une défense passive (1).

« Malgré le feu le plus vif de la place, écrit Gérard, les travaux d'approche avançaient sur le bastion 2, et, la nuit du 27 au 28, l'assiégeant était parvenu au bord du fossé et avait fait le couronnement de la contrescarpe. Ma position devenait difficile et sérieuse, et, sans hésiter, je résolus une forte sortie pour reconnaître les ouvrages de l'ennemi et les détruire, s'il était possible (2). »

Cinq cents hommes d'élite sont empruntés aux divers corps de la garnison et placés sous les ordres du chef de bataillon Braün, du 11° voltigeurs; Gérard leur adjoint cent lanciers et éclaireurs de la garde. La vieille garde, les sapeurs, les mineurs, la gendarmerie à cheval forment la réserve à la porte S^t-Christophe. Les remparts sont bordés de troupes, les canonniers à leurs pièces.

A trois heures, l'artillerie couvre de mitraille le faubourg S^t-Christophe, les portes s'ouvrent et nos soldats débouchent au pas de charge, aux cris de : Vive l'Empereur!

Ils sont formés en trois colonnes. Le 136° de ligne est chargé de débusquer l'ennemi du faubourg S^t-Christophe. Les gardes nationaux de l'Aisne et les voltigeurs ont ordre de se porter, par le chemin qui longe la contrescarpe, sur le bois et les tranchées de

⁽¹⁾ C'est, il semble à tort, que Dubocq écrivait à Gérard se plaignant qu'on ne faisait pas assez de sorties: « L'ennemi fait ses cheminements sans résistance ».

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre. Rapport du 3 mai. — Pour retracer cette sortie, nous avons combiné, avec les rapports de Gérard et de Bergère, les récits de Brayer, Letellier, Leroux, Fleury, celui des Victoires et Conquêtes des Français, t. XXV.

l'ennemi, tandis que le commandant Braün, avec le reste de ses hommes, la cavalerie et l'artillerie, doit marcher en colonne sur la route de Paris, tourner le château de la Tournelle (Breuvery) qu'occupe l'ennemi et le chasser des maisons qu'il a crénelées.

La colonne, qui suit la contrescarpe, n'éprouve pas grande résistance et débusque l'ennemi du bois. Les gardes nationaux de l'Aisne marchent dans le fossé, se jettent à grands cris sur les tranchées que l'ennemi abandonne, non sans souffrir beaucoup de la mitraille des remparts.

La troupe que conduit Braün est arrêtée un instant par une coupure que les Prussiens avaient faite en arrière du château et qui était défendue par une pièce tirant à mitraille. La coupure est tournée et l'ennemi doit battre en retraite.

Les lanciers et éclaireurs de la garde font en même temps une charge brillante, et auraient sans doute enlevé deux canons, sans la chute de leur chef, le lieutenant Spies, qui a son cheval tué sous lui.

Gérard prétend même que le succès aurait été encore plus complet, si nos soldats n'avaient pas été prématurément arrêtés par Braün; il faut ajouter que celui-ci avait reçu deux blessures.

Au faubourg S'-Christophe, la lutte est plus vive, et Gérard, qui se porte partout où sa présence est nécessaire, doit faire avancer les grenadiers de la vieille garde. Rien ne leur résiste; les défenseurs sont désarmés au travers des créneaux, passés au fil de l'épée.

Tandis que nos soldats combattent vaillamment, les mineurs, les sapeurs abattent les arbres, les murs de clôture, malheureusement les Prussiens, postés derrière la Crise, font un feu si vif qu'on ne peut détruire les tranchées. Cependant l'ennemi arrive de toutes parts et la retraite est ordonnée (1).

Les troupes rentrent en ville aux cris de joie de la population et sont passées en revue sur la place d'armes par Gérard, qui les harangue, les félicite. Saisissant un drapeau, il s'écrie : « Soldats, l'armée a les yeux sur nous. Nous couvrons la capitale de l'Empire. Jurons encore sur ce drapeau de justifier la confiance de notre gouvernement en défendant jusqu'à la mort le poste qu'il nous a confié ». Ardentes paroles que les soldats, les habitants assemblés sur la place saluent de leurs acclamations.

Le soir même, Harel réunit à sa table ceux qui se sont le plus distingués (2) et dont un ordre du jour fait connaître les noms.

Belle journée que retracent avec une émotion contenue les témoins oculaires!

Le succès était réel et fit ajourner l'assaut qui devait avoir lieu le 29 (3), mais l'ennemi était nombreux, tenace, les dégâts causés furent vite réparés.

Pendant la nuit du 28 au 29, il y eut plusieurs alertes, mais chacun était à son poste. (4). En même temps, une grande partie des travailleurs ennemis « fut employée à transporter, en suivant les boyaux de communication, et jusque derrière les ruines d'une maison à proximité du couronnement, les gabions, fascines et piquets nécessaires à la descente du fossé. Le reste des travailleurs fut affecté à l'élargissement de la droite du couronnement. Cette partie présentait des difficultés, le terrain y était pierreux et très dur. En outre, il fallait travailler avec précaution, car on n'était sé-

⁽¹⁾ Les Prussiens avouèrent une perte de 800 hommes, tandis que nous n'aurions eu que 62 hommes hors de combat

⁽²⁾ Souvenirs de Maillard. — Arch. de la Société.

⁽³⁾ Arch. hist. de la Guerre. Rapport de Gérard.

⁽⁴⁾ Bergère. Journal du siège.

paré de l'ennemi que par 25 à 30 pas de fossé, aussi n'employa-t-on pas de sacs à terre pour former les créneaux des tirailleurs de garde à ce couronnement, on les fit de deux tuiles creusées superposées qu'on recouvrait suffisamment de terre (1) ».

On perfectionna dans la ville le retranchement du bastion 2, on fit confectionner cent piques longues pour soutenir l'assaut. Un nouveau parlementaire fut refusé (2).

La nuit du 29 au 30 fut très obscure et l'ennemi en profita pour exécuter le passage blindé du fossé sur une longueur de quatre ou cinq toises du côté de l'escarpe. Il fit en même temps un amas de bois et de saucissons dans le fossé, afin d'achever de blinder son passage (3).

Empruntons encore au Spectateur militaire quelques détails sur cette importante opération.

Après le coucher de la lune, le lieutenant Meyer « descendit dans le fossé à la tête de 100 hommes armés destinés à couvrir les travailleurs; 50 se blottirent le long du revêtement de la face droite, les 50 autres, sur la gauche du bastion attaqué, observaient les mouvements du fossé; quelques postes auxiliaires flanquaient extérieurement ces détachements et les protégeaient contre les sorties. Alors les travailleurs... prirent leurs matériaux et se dirigèrent perpendiculairement à la face gauche du bastion attaqué. Cette face avait été choisie d'après l'avis du général de Reiche (major du corps d'état-major) comme n'étant pour ainsi dire pas flanquée. En effet, le flanc

⁽¹⁾ Spectateur militaire.

⁽²⁾ Bergère, Journal du siège.

⁽³⁾ Bergère. Journal du siège. — Leroux dit (t. II., p. 435) que l'ennemi cherchait à découvrir l'ancien passage souterrain qui servait d'égoût, au xvie siècle, à l'abbaye de St-Jean. Suivant Laurendeau (Souvenirs), il s'agissait de la conduite qui amenait les eaux de la fontaine St-Jean à l'abbaye.

opposé était très petit, très éloigné et dans un tel état de dégradation que son feu ne devait pas être à craindre. Après que la tête des travailleurs fut parvenue jusqu'à l'escarpe, deux rangs de grands gabions furent placés, à la sape volante, de ce point jusqu'au couronnement en arrière et aussitôt remplis. Pendant cette opération, une certaine quantité de terre était apportée et jetée au pied des gabions pour les affermir et les mettre à même de garantir de la fusillade des flancs. Ensuite la sape fut recouverte de poutrelles, puis de claies et de fascines chargées de terre.

« Ce travail, exécuté dans le plus grand silence, durait depuis trois heures sans avoir été découvert, lorsque les gardes de la place donnèrent l'éveil par quelques coups de fusil qui se changèrent bientôt en un feu roulant. La besogne ne marchait pas moins sous une grêle de balles, et le toit de la sape, commencé contre le mur du rempart, approchait du couronnement, lorsque la maladresse de quelques travailleurs renversa trois gabions de la ligne intérieure au pied de la contrescarpe et interrompit la communication. Sans doute cet accident se serait assez facilement réparé au moyen d'une sape ordinaire, mais, comme le jour commençait à poindre, que, depuis un quart d'heure, la générale battait en ville, et qu'il était probable que, dans quelques minutes, les remparts seraient couverts de troupes, le moment ne parut pas opportun pour entreprendre une sape. En conséquence, les travailleurs furent rappelés et mis à l'abri derrière le couronnement. Ils y étaient à peine que la place ouvrit un feu des plus violents et fit pleuvoir sur les travaux une grêle de pierres, de boulets et de balles pendant une demie- heure. Au bout de ce temps, la salve se termina par le cri trois fois répété. Vive l'Empereur! La perte de cette nuit s'éleva à 12 ou 15 hommes, au nombre desquels comptait le capitaine Vohlgemuth, commandant des postes de protection (1). »

Nos soldats, on le voit, étaient toujours pleins d'ardeur.

Cependant la situation était grave et Gérard, résolu à exécuter jusqu'au bout les ordres de l'Empereur, se préparait à concentrer la défense dans le faubourg S^t-Waast. On acheva de miner le pont, les bateaux furent serrés sur la rive droite, une partie des approvisionnements transportés à S^t-Waast (2).

En même temps on accumulait les moyens de défense sur le bastion 2; la vieille garde y était concentrée, de nouvelles batteries établies. Le génie réquisitionna en ville du bois sec, du goudron, du suif, de la résine, on confectionna des fascines incendiaires, et, à la chute du jour, on alluma au pied de l'escarpe un feu qui consuma les travaux de l'ennemi (3).

Avec quelle anxiété soldats et habitants attendirent le 31, le lever du jour, on peut se le figurer, et aussi leur étonnement, leur joie, lorsqu'ils contemplèrent le spectacle inattendu qui s'offrait à leurs yeux. Les tranchées n'avaient plus de défenseurs, les batteries plus de canons; c'est à peine si on apercevait, dans le lointain, sur les hauteurs voisines, quelques soldats ennemis. Que s'était-il passé?

Les succès remportés par les alliés, leur marche sur Paris rendaient inutile la prise de Soissons et Bülow avait reçu l'ordre de se diriger sur la capitale.

Par suite de ces nouvelles dispositions, dit le document du Spectateur, les troupes se mirent en marche dans la nuit même, ne laissant en arrière que la 4° bri-

⁽¹⁾ Bergère écrit aussi que le feu de la place obligea l'ennemi à retirer ses travailleurs.

⁽²⁾ Letellier, Fleury.

⁽³⁾ Bergère. Journal du siège.

gade (1). Les tranchées furent donc faiblement gardées jusqu'au soir, puis enfin abandonnées dans la nuit. »

Gérard, qui ignore le motif de la retraite, fait immédiatement reconnaître les positions de l'ennemi par le capitaine Bergère qu'accompagnent cinq cents hommes d'infanterie et toute la cavalerie, environ 140 chevaux. Sous la protection de ces troupes, les sapeurs, les mineurs, les sapeurs-bourgeois, 300 travailleurs détruisent les ouvrages des Prussiens, comblent les tranchées, renversent les batteries. On rapporta en ville environ cinq cents outils laissés par l'ennemi, ainsi que plusieurs centaines de fascines, de gabions et autres matériaux (2).

On acheva de détruire les murs qui pouvaient gêner la défense, d'abattre les arbres du parc Breuvery (3).

Le 1^{er} avril et les jours suivants (4) on continua les travaux dans la place, on finit de détruire les ouvrages de l'ennemi, entre autres la batterie de la Vigne-Porale. Nos soldats furent à peine inquiétés par quelques coups de canon tirés par quatre batteries que les Prussiens avaient élevées sur les hauteurs de Presles (5) et de Villeneuve (6).

(1) Brigade de von Thumen.(2) Bergère. Journal du siège.

(3) Brayer, qui relate ce fait, ajoute: « Les jardins de M. de Breuvery se faisaient remarquer par l'ordonnance gracieuse de ses distributions; des pins, des sapins, érables, tulipiers, magnoliers, robiniers, féviers et autres arbres exotiques disséminés avec grâce en faisaient une des plus agréables promenades; de légères fabriques (composées de fragments de nos monuments gothiques), placées avec intelligence, en relevaient encore le charme. »

(4) Bergère. Journal du siège.

- (5) Fleury écrit que, de son temps, on en distinguait encore très nettement l'emplacement. Ces batteries furent désarmées les 3 et 4 avril.
- (6) Pendant le siège et à une date que nous ne pouvons préciser, se produisit un incident singulier que le colonel Combes nous relate dans ses mémoires. Un beau jour se présentent devant Gérard deux hommes habillés en paysans, sans papiers et qui se disaient officiers de l'armée française. Ils se seraient trouvés en assez fâcheuse posture, si un officier de la garnison ne les avait reconnus. Il s'agissait de Combes,

On cherchait en même temps à rétablir l'ordre dans la ville. Ce n'était pas une tâche inutile, si nous nous en rapportons à une curieuse proclamation du conseil municipal en date du 3 avril (1). Elle débute d'une manière assez suggestive:

« Le conseil municipal de la ville de Soissons, voulant, d'après l'ordre de M. le Commandant de la place, faire cesser le pillage du bois que l'on abat sur les remparts et la dévastation des maisons de cette ville qui servent de caserne aux militaires, informé qu'il est des habitants de cette ville qui ont l'infamie d'engager les militaires de leur apporter du bois, des portes, fenêtres, lambris et ferrements des maisons que l'on a dévastées « pour les vendre à vil prix », fait connaître à la population les mesures de police qui sont prises.

Des patrouilles seront faites par la garde urbaine et la gendarmerie, tout habitant ou militaire porteur d'arbres ou de branches prises sur le rempart, de portes, fenêtres, lambris et ferrements provenant des maisons de la ville occupées par les militaires, sera arrêté, conduit chez le commandant de place, et, s'il est prouvé que les objets saisis proviennent de vols ou de dilapidations, traduit devant la commission militaire et fusillés. Tout habitant trouvé sur les remparts sera mis en prison.

Les pompiers sont prévenus qu'il sera fait fréquemment des appels et contre-appels; ceux qui n'y répondront pas seront considérés comme déserteurs, traduits devant la commission militaire et fusillés.

(1) Arch. mun. Registre des délibérations.

capitaine au 8e chasseurs à cheval, et de son colonel, Edmond de Périgord, depuis duc de Dino, de Talleyrand et époux de la belle Dorothée de Courlande. Faits prisonniers en septembre 1813, ils avaient pu s'échapper, se trouvaient à Laon le jour de la bataille, y restèrent cachés 15 jours, puis se mirent en route et c'est à grand'peine qu'ils purent se dérober aux mains des ennemis et entrer à Soissons.

Les habitants doivent placer sur la partie la plus apparente de leurs maisons une pancarte portant le nom des officiers et le nombre des soldats qu'ils logent, avec la désignation de leurs régiments. Il doit en être de même en ce qui concerne les employés des administrations militaires et les individus logés militairement. Toute infraction à cet ordre sera punie d'une amende de six francs ».

Cette proclamation jette un singulier jour sur l'état d'esprit de la population soissonnaise; elle était évidemment très nerveuse, très désorientée. Peut-on s'en étonner? Durant deux longs mois nos concitoyens avaient passé par les transes les plus cruelles, et, pendant une partie du mois d'avril, Soissons devait constituer un îlot isolé au milieu de la France, sevré de toutes nouvelles, ne recueillant que quelques bruits très vagues, et, par cela même, très déconcertants, très énervants.

L'ennemi se trouvait d'ailleurs encore aux environs et presque aux portes de Soissons. Le 3 avril arrivait à Vic-sur-Aisne, venant des Pays-Bas, le corps d'armée du général von Borstell, qui devait remplacer Bülow dans ses opérations contre Compiègne et Soissons (1).

Gérard supportait mal le voisinage de l'ennemi.

« La disette de vivres, écrit-il (2), commençant à se faire sentir (3), surtout en viande, dans les hôpitaux, le 6 avril au soir, je fis sortir sous les ordres du chef de bataillon Braün 500 hommes et deux pièces de canon sur la route de Crouy que l'ennemi avait

⁽¹⁾ Palat.

⁽²⁾ Rapport de Gérard préparé pour l'Empereur. Dans celui adressé au lieutenant général du Royaume, tous les derniers incidents sont omis.

⁽³⁾ Letellier écrit qu'on était abondamment approvisionné en pain, légumes secs et liquides, mais que la viande et les fourrages manquaient. Le 9 avril la municipalité taxa le kilogramme de pain à 0 fr 38 la 1^{cre} qualité; 0 fr. 30 la 2^e; 0 fr. 24 la 3^e.

retranché et garni d'artillerie. L'attaque de front était impraticable, je sis déborder ce village sur les deux slancs, pendant que notre artillerie ensilait la principale rue. L'attaque eut le plus grand succès; le village sur enlevé au pas de charge et nos soldats y trouvèrent des provisions et le prêt qu'on allait payer aux troupes prussiennes. Les troupes de la sortie se retirèrent après avoir brûlé le camp ennemi. »

Les soldats, en guise de trophées, rapportèrent gaiement, au bout de leurs fusils, des morceaux de viande à demi-cuite trouvée dans les bivouacs (1).

Le 10, nouveau combat (2). Gérard apprend qu'un convoi faiblement accompagné se trouve entre Billy-sur-Aisne et Vénizel; il charge le lieutenant Spiès de le prendre. Les cavaliers d'escorte et une vingtaine de chevaux sont enlevés et conduits dans la place.

Le 11 et le 14 ont lieu les dernières sorties (3). En même temps, l'ennemi continuait à se retrancher dans Crouy et à faire des coupures sur toutes les routes qui aboutissaient à Soissons (4).

Gérard ignorait, voulait ignorer les graves événements qui s'étaient déroulés depuis quelques jours.

Le 7, il avait durement congédié un paysan porteur de lettres que le général de Freimen lui avait envoyé (5); le 8, il éconduisit un parlementaire (6). Le 8 également, il prévenait par un ordre du jour la troupe et les habitants que toute communication avec l'ennemi était interdite. On ne pourrait sortir de la ville qu'avec un permis.

(1) Fleury, p. 150.

(2) Brayer. — Victoires et conquêtes des Français.

(4) Fleury et Brayer.

⁽³⁾ Rapport de Gérard. — La discipline était toujours fermement maintenue. D'après Maillard, la garnison était réunie le 8 dans la plaine Maupas pour voir fusiller trois déserteurs; l'évêque obtint leur grâce.

⁽⁵⁾ Bergère. Journal du siège.(6) Bergère. Journal du siège.

« Pendant cet intervalle (du 1^{er} au 14 avril), écrit Gérard, je refusai quatre parlementaires dont deux étaient envoyés par un prétendu gouvernement provisoire que la garnison ne pouvait reconnaître. L'aide de camp du ministre de la Guerre de ce gouvernement, qui se présenta le 8 avril avec une cocarde blanche, fut accueilli aux cris de : « Vive l'Empereur », mille fois répétés avec le plus grand enthousiaseme et les officiers eurent de la peine à contenir la fureur des soldats dont cet émissaire eût été la victime, s'il ne s'était promptement retiré (1). »

L'entrée de la ville avait été refusée à la malleposte (2), et les communications avec le reste de la France étaient à tel point interrompues que, nous dit Brayer, l'arrivée d'une femme venant de Paris fut considérée à Soissons comme un grand événement ; on avait peine à croire aux nouvelles qu'elle apportait!

Le 10 avril, le jour de Pâques, le Domine salvum fac Imperatorem retentissait encore sous les voûtes de la cathédrale et le drapeau tricolore flottait fièrement au haut des tours!

L'opiniâtreté de Gérard confondait généraux ennemis et fonctionnaires français.

Bülow écrivait de la Chapelle, le 8 avril, au ministre de la Guerre Dupont (3) que, le 6, Gérard avait fait encore une sortie malgré les nouvelles à lui communiquées par le lieutenant général von Borstell (4).

- « Votre Excellence, continue Bülow, sentira assez combien il est douloureux de voir encore couler le sang, lorsque la plus heureuse union a succédé à la plus déplorable des guerres.
- (1) Cet incident n'est naturellement pas relaté dans le rapport adressé au comte d'Artois.
 - (2) Maillard. Arch. de la Société.
 - (3) Arch. hist. de la Guerre.
 - (4) Il commandait une des divisions du corps d'armée de Bulow.

- « Je crois que le moyen le plus sûr de rappeler le commandant de Soissons à ce qu'il doit à sa patrie serait d'envoyer au lieutenant général de Borstell un officier français que Votre Excellence chargerait de ses ordres pour le commandant de Soissons. Je lui soumets cette idée.
- « Outre la cessation des hostilités qui serait le résultat de cette mission, je désirerais encore que notre communication fût entièrement libre par Soissons, puisqu'elle serait alors plus directe que celle que nous avons par Compiègne. »

Ce dernier desideratum du général prussien ne devait pas, on le verra, recevoir satisfaction, et Soissons en fut redevable à la ténacité de Gérard.

On menaçait aussi.

Le 20/8 avril (1), le général de division russe, de Balck, écrit à Gérard qu'il est détaché avec 10.000 hommes pour obliger la garnison à se soumettre au comte d'Artois.

« Mon auguste Empereur, Alexandre ler, comme fidèle allié de la France, a été prié par Son Altesse Royale de mettre fin à une résistance qui, dans le nouvel ordre de choses, serait un crime envers votre patrie. »

Gérard doit immédiatement évacuer la place, sinon il sera responsable du sang versé, de la ruine de la ville.

- « S. M. l'Empereur Alexandre 1^{er}, ses augustes Alliés, de même que Louis XVIII et toute la France, ne possèdent plus d'ennemis, outre la garnison de Soissons. Je supplie M. le Commandant d'avoir égard à toutes mes représentations et de faire sortir la garnison au plus tôt possible, ce qui est la volonté du gouvernement français. »
 - (1) Arch. hist. de la Guerre.

Gérard a ajouté en marge : « Je n'en ai rien fait. » La Roche, le préfet provisoire de l'Aisne et des Ardennes, prend aussi la plume le 8 avril (1) :

« Monsieur le Général (sic)

« La belle défense que vous faites dans Soissons donne la plus haute opinion de vos talents; nous vous rendons justice, nous vous admirons, malheureusement il paraît que vous n'avez pas connaissance des derniers événements qui ont eu lieu en France ».

Le préfet en fait ensuite le récit à sa manière et continue en ces termes :

- « Lorsque toute la France est en paix, vous qui êtes bon Français, continuerez-vous la guerre?
- « Chercherez-vous à faire des prisonniers lorsque l'Empereur Alexandre, par un mouvement spontané de bienveillance et de la plus admirable bonté, vient de rendre au Sénat les prisonniers français qu'un délire ambitieux avait conduits en Russie, et, au moment même où l'Europe entière s'efforce de dessécher des torrents inondés de sang humain depuis dix années, pouvez-vous persister à le répandre? L'effusion de sang est un malheur affreux, lors même qu'elle est utile; c'est une inexcusable barbarie lorsqu'elle a lieu sans nécessité.
- « Si vous avez des doutes sur ce que j'ai l'honneur de vous dire, M. le Général, je me propose de me rendre près de vous et d'accompagner à Paris un officier que vous enverrez prendre les ordres du Gouvernement actuel. Vous pouvez prévoir le sort qui m'y serait réservé si je vous avais trompé.
- « En attendant, je vous prie, au nom de mes administrés pour lesquels votre belle résistance est une calamité, de convenir d'une armistice ».

⁽¹⁾ Arch. de l'Aisne. M. 1432.

Menaces et flatteries, rien n'y faisait, Gérard se montrait toujours récalcitrant lorsque, le 14 avril, dans l'après-midi, se présenta à la porte de Paris le général baron d'Aboville. Après quelques difficultés, on le laissa entrer.

Les Soissonnais, avides de nouvelles, se pressaient sur son passage. Empruntons à un témoin oculaire, Letellier (1), le récit imagé de l'impression produite sur la foule par cette arrivée.

« Le 14 avril, sur les deux heures de relevée, le bruit se répandit dans la place qu'un général venait de se présenter à la porte St-Christophe. L'effet de l'électricité n'est pas plus prompt, toute la population se précipite et suit le général jusqu'à l'état-major, où il est introduit. C'était le général Daboville. La plus vive impatience se manifestait sur tous les visages. Pour satisfaire plus promptement la curiosité publique, le commandant Gérard fait ouvrir ses fenêtres et annonce à haute voix que ce sont des nouvelles de l'Empereur. A ces mots, les cris de : Vive l'Empereur! sortent de toutes les bouches; enfin, nous allons être délivrés, s'écrie-t-on partout; nous allons recevoir le prix de notre résistance. L'Empereur arrive triomphant. Vive l'Empereur (2). Cependant les yeux restaient toujours fixés sur les deux personnages, et chacun cherchait à interpréter leurs gestes. L'enthousiasme ne paraissait pas peint sur leurs figures; il semblait même qu'un débat s'était élevé entre eux.

« Bientôt la vérité perce; on apprend la révolution étonnante qui s'est opérée presque miraculeusement à Paris. Quelle prompte métamorphose! Le tyran est à bas! disent ceux qui, tout à l'heure, se prononçaient

⁽¹⁾ Soissons en 1814, p. 29.

⁽²⁾ Gérard écrit dans son premier rapport que d'Aboville entra « à la faveur de la cocarde tricolore », ce qui explique l'erreur de la foule.

le plus haut d'une autre manière; nous sommes enfin délivrés de l'esclavage. Vive le Roi! image bien vraie, tableau fidèle en raccourci de la conduite de bien des hommes d'aujourd'hui. »

Le général d'Aboville apportait à Gérard une lettre du gouvernement provisoire, lettre ainsi conçue :

- « Le gouvernement provisoire vous envoie la relation fidèle et authentique des événements dont Paris a été le témoin depuis plusieurs jours (Suit l'énumération des pièces jointes).
- « Quel prétexte pourrait maintenant vous empêcher encore de manifester les mêmes sentiments! Tout retard est un crime de rébellion, quand la conscience est éclairée par la raison, les lois et les exemples les plus imposants. La patrie vous ordonne de cesser le scandale d'une résistance qui afflige les cœurs vraiment français et de vous réunir au plus tôt à ses enfants (1). »

Gérard ne voulait néanmoins pas se rendre à l'évidence et il fut convenu qu'il enverrait un officier à Paris s'informer de ce qui s'était passé. Le capitaine Bergère fut désigné pour cette mission et partit le soir même (2). En même temps, Gérard se mettait en rapports avec le général commandant les troupes du blocus.

Le doute n'était cependant pas possible, et, dès le 15, furent prises quelques mesures décisives.

Gérard conclut avec le général de Borstell un armistice dont il nous faut reproduire le texte tout entier :

Art. 1. — Toute hostilité cesse entre les troupes alliées

⁽¹⁾ D'Aboville intervenait aussi en saveur du général Vézu: « J'engage M. le commandant Gérard à ordonner la mise en liberté de M. le général retraité Vézu qui a pu faire connaître trop tôt des événements qui ne devaient être propagés qu'après que leur réalité était bien connue ».

⁽²⁾ Brayer. — Fleury.

et celles de la garnison à dater du moment de la signature du présent armistice.

- Art. 2. Les avant-postes alliés, chargés jusqu'ici d'observer la garnison de Soissons, se retireront dans la journée à trois lieues au moins de la place.
- Art. 3. Les troupes alliées fourniront, de cinq en cinq jours, les vivres et les fourrages nécessaires à la garnison forte de 4.000 hommes et 400 chevaux.
- Art. 4. Les troupes alliées protégeront les communications de la garnison de Soissons, tant pour les convois que pour les courriers.
- Art. 5. La garnison offre à l'armée alliée de lui établir pour la facilité de ses communications de Paris à Laon un pont sur l'Aisne au-dessous de la ville.
- Art. 6. Les prisonniers seront remis de part et d'autre et le même jour, sans condition de grade, de nombre ou de nation.
- Art. 7. Les courriers, les équipages de l'armée et même son artillerie pourront passer par la ville avec une escorte de quatre hommes par voiture ou des canonniers attachés aux pièces.
- Art. 8. Dans aucun cas, les troupes escortant les voitures ou l'artillerie de l'armée alliée et qui passeront par la ville ne pourront s'y arrêter, ni y recevoir des vivres, fourrages et logement.
- Art. 9. Elles ne pourront également séjourner plus de vingt-quatre heures dans le rayon de trois lieues de la ville.
- Art. 10. Les articles qui peuvent avoir été omis seront établis ultérieurement par une convention supplémentaire.

La France était vaincue, toute entière aux mains des

alliés, et cependant l'ennemi renonçait à cette libre communication à travers Soissons que Bülow désirait, il s'astreignait à ne franchir l'Aisne que sur un pont jeté en dehors des murs de la ville soustraite à l'occupation étrangère. Quel bel hommage rendu à Gérard et à ses vaillants soldats!

Demandons à Letellier l'impression produite par cette convention sur les Soissonnais témoins des évenements.

« Ce traité, écrit-il, a été exécuté ponctuellement, et, c'est avec une sorte d'orgueil que nous avons pu, du haut de nos remparts, voir les bataillons russes humiliés de ne pouvoir entrer dans une petite ville qui leur dictait la condition de passer autour de ses murs. »

Ce même jour, vendredi 15 avril (1), le conseil municipal. réuni dans une maison, sise rue de Bautou, rédigea une adresse par laquelle il adhérait au nouveau gouvernement, adresse qui devait être portée à Paris, par son président Letellier et deux de ses membres, Morel et Géhier.

Le 16, Gérard remit à d'Aboville son adhésion et celle de ses troupes.

On commença aussi à renaître à une vie régulière. Le 16, les écoles furent rouvertes, l'abatage des arbres, la destruction des maisons des faubourgs suspendus (2).

Bergère arriva le 17 au matin apportant des nouvelles fraîches, et, dans l'après-midi, la garnison, réunie sur la place d'armes, prêta serment de fidélité au Roi (3).

Le 19, la députation (4), envoyée à Paris, fut reçue

- (1) Arch. mun. Registre des délibérations.
- (2) Arch. mun. Registre des délibérations.
- (3) Les soldats commencèrent immédiatement à déserter en grand nombre.
- (4) D'après le Moniteur, cette députation se composait de Letellier, Morel, Branche et Géhier.

par Monsieur, lieutenant général du royaume, et lui présenta l'adresse du conseil municipal qu'elle avait dû modifier, le gouvernement provisoire étant seul visé dans le premier texte (1).

L'armistice conclu le 15 avril semble avoir éveillé les susceptibilités des généraux ennemis, si nous en croyons un curieux rapport adressé le 22 avril au ministre de la Guerre et ainsi conçu (2):

« Le chef de bataillon Gérard, commandant d'armes de la place de Soissons, expose par différentes lettres qu'il est obligé d'entrer à chaque instant en négociation avec des généraux des armées alliées qui prétendent entrer avec leurs troupes dans la ville sous le prétexte qu'elle est rendue.

« Le 20 avril, le général russe Balek lui a annoncé qu'il avait ordre de prendre possession de la ville de Soissons avec 500 hommes, et qu'il était étonné que les troupes françaises n'eussent point encore reçu l'ordre d'évacuer cette place. Après quelques explications dont le général russe parut être satisfait, les 500 hommes s'établirent dans la ville.

« Pour pouvoir donner des instructions sur la conduite que le chef de bataillon Gérard doit tenir dans cette circonstance, il serait nécessaire de savoir s'il entre dans les intentions du gouvernement de laisser occuper la ville de Soissons par les troupes alliées.

« Dans le cas contraire, il paraîtrait important d'écrire à M. le M^{al} C^{te} Barclay de Tolly pour le prier de donner des ordres aux généraux des troupes alliées de ne point entrer ni faire entrer des troupes sous leurs ordres dans la place de Soissons ».

C'est sans doute à la suit des difficultés visées par ce rapport qu'une convention complémentaire fut

⁽¹⁾ Arch. mun. Registre des délibérations. Séance du 22 avril.

⁽²⁾ Arch. hist. de la Guerre.

passée le 22 avril entre le général de Borstell et Gérard, qui semblent bien avoir agi de leur chef.

Convention (1) conclue entre les troupes russes et prussiennes et la garnison de Soissons le vingt-deux avril mil huit cent quatorze.

Le commandant et la garnison de Soissons ayant donné leur adhésion aux actes du gouvernement provisoire de France et reconnaissant pour leur roi légitime Sa Majesté Louis XVIII, auquel ils ont fait serment de fidélité, se trouvent par là en état de paix avec les troupes alliées conformément à l'armistice concluentre les armées belligérantes.

En conséquence de cette déclaration, M. le capitaine de Hameke, envoyé à Soissons par M. le lieutenant général de Borstell au service de Sa Majesté le roi de Prusse et muni de ses pleins pouvoirs, est convenu avec M. le chef de bataillon Gérard, commandant supérieur de la place et de la ville de Soissons, des conditions suivantes:

Art. 1er. — Les troupes alliées auront un libre passage dans la place de Soissons, mais, comme la ville a beaucoup souffert par suite des événements de la guerre, on y logera le moins de monde possible. La quantité de troupes qui devra y loger sera l'objet d'un arrangement particulier entre le commandant des troupes et le commandant de Soissons, qui y apportera la plus grande conciliation. Dans aucun cas, la troupe ne pourra y séjourner sans un ordre spécial de S. E. le ministre de la Guerre.

Art 2. — Les commandants des troupes alliées laisseront passer librement et protégeront les détachements, convois et personnes isolées de Soissons

⁽¹⁾ Nous empruntons le texte de la convention au registre des délibérations de la ville de Soissons

voyageant avec un passeport du commandant supérieur de la place.

- Art. 3. Il est assigné à la place de Soissons pour son approvisionnement les cantons de Braine et d'Oulchy et la partie du canton de Soissons comprise entre la droite de la route de Paris et la rive gauche de l'Aisne. En conséquence les troupes alliées ne pourront prendre de cantonnements ni faire de réquisitions dans les cantons ci-dessus désignés. De son côté, la garnison s'engage à ne faire aucune réquisition dans les autres cantons de l'arrondissement.
- Art. 4. Si les cantons désignés pour l'approvisionnement de Soissons étaient plus que suffisants pour cet objet, le surplus des vivres sera versé en magasin pour être livré aux troupes alliées à leur passage.
- Art. 5. Aussitôt que les malades et blessés des troupes alliées seront en état d'être transportés, ils seront dirigés, savoir : ceux des Russes, sur Avesnes, et ceux des armées prussiennes sur La Fère. Le commandant supérieur de Soissons fera fournir des moyens de transport jusqu'à la première étape.

Le général de Borstell exécuta d'ailleurs loyalement la convention du 15, et, ce même jour 22 avril, il fit défiler 10.000 hommes d'infanterie sur le pont provisoire établi sous les murs de Soissons, tandis que sa cavalerie et son artillerie empruntaient le pont de pierre de la ville.

Le général tint à faire une visite à Gérard et le complimenta chaleureusement sur sa belle conduite (1).

Le 30 avril, le conseil municipal adressa aussi à Gérard un chaleureux témoignage de la reconnaissance de la ville, et il ajoutait : « Le conseil déclare de plus que ces témoignages d'estime et d'atta-

⁽¹⁾ Fleury, 2e édit., p. 528, 529.

chement lui ont déjà été manifestés hautement par un grand nombre d'habitants et par un mouvement spontané sur la place d'armes, en présence de M. le général comte d'Aboville (I) ».

Au ministère de la guerre, on n'oubliait pas le brave commandant. Dans un rapport en date du 30 décembre 1814 (2), le maréchal de camp de Caux, chef de la 7° division, s'exprimait en ces termes:

« Pendant la dernière campagne, la ville de Scissons fut prise et reprise, dans un court espace de temps; les événements désastreux que l'armée française essuya deux fois par suite du peu de résistance de cette place et l'importance que le chef du gouvernement attachait à sa possession le déterminèrent à demander pour sa défense un homme pour qui la vie ne fût rien et qui fût résolu à la sacrifier plutôt que de rendre le poste qui lui serait confié; le jeune chef de bataillon Gérard fut désigné pour cette mission honorable et répondit à la confiance qu'il avait inspirée. »

Le général fait ensuite un court exposé des événements du siège et termine ainsi:

« C'est à la fermeté, au dévouement et à la valeur au-dessus de tout éloge de ce brave militaire que la ville de Soissons, deux fois victime des maux de la guerre, a dû l'honneur de voir défiler sur un pont établi sous ses remparts les forces nombreuses qui avaient en vain tenté de s'en emparer et le bonheur de n'être rendue qu'à S. M. »

Le 28 janvier 1815 (3), le ministre de la guerre écrivait à Gérard que, par décision du 18, il avait été promu au grade de colonel en considération de la manière distinguée dont il s'était acquitté de ses devoirs.

⁽¹⁾ Arch. adm. de la Guerre.

⁽²⁾ Arch. adm. de la Guerre.

⁽³⁾ Arch. adm. de la Guerre. — Bergère avait été nommé chef de bataillon le 23 juillet 1814.

Le 11 avril 1815, quatre croix d'officier et vingt-deux de chevalier furent accordées aux personnes qui s'étaient distinguées pendant le siège. Parmi les militaires, citons: Dubocq, Bergère, Ormancin, Coup; parmi les civils, Letellier, capitaine dans la garde urbaine, Harel, sous-préfet, Letellier, président du conseil municipal, Legry, vice-président, docteur Godelle, etc...

Après la convention du 22 avril, la vie normale reprit à Soissons.

Le 28, de Wismes, le sous-préfet que les ennemis avaient emmené le 15 février, vint reprendre possession de son poste (1).

Le 1^{er} mai (2), une députation du conseil municipal, composée de Letellier, Passy, Carpentier, Pouilly, Brayer, Morel, Lecercle-Chomier, auxquels s'était joint le sous-préfet, se rendit à Compiègne et présenta les hommages de la ville à Louis XVIII et à la duchesse d'Angoulême. Un *Te Deum* fut aussi chanté dans la cathédrale de Soissons.

Le 4 mai, Gérard prévint le conseil municipal que l'état de siège était levé (3).

Par délibération du 10, le conseil municipal décida que la place Impériale (place de la cathédrale) prendrait le nom de place Royale, et la rue de Mantoue, celui de rue de l'Evêché (4).

Le 19 mai (5), toutes les autorités assistèrent à un Te Deum solennel, qui fut chanté dans la cathédrale, et le soir, un feu d'artifice fut tiré.

Le 30 mai, la paix avait été signée, et le 6 juin la proclamation en fut faite à Soissons en grande pompe.

⁽¹⁾ Arch. mun. Registre des délibérations. — De Wismes aut remplacé, le 10 juin, par de Fourment.

⁽²⁾ Arch. mun. Registre des délibérations. - Moniteur.

⁽³⁾ Arch. mun. Registre des délibérations.(4) Arch. mun. Registre des délibérations.

⁽⁵⁾ Arch. mun. Registre des délibérations.

Le 10 juin, le maire Desèvre et ses deux adjoints reprirent leurs fonctions (1).

Certains points noirs subsistaient cependant, le pays était en effet menacé d'une épidémie (2) en grande partie causée par les cadavres laissés sur le sol.

Le 4 mai, le sous-préfet de Wismes adressait au président du conseil municipal de la ville de Soissons une lettre que nous devons reproduire en partie :

- « Je suis informé que, sur la petite rivière de Crise, depuis le moulin de M. Baraquin, à gauche de la route de Rheims, il existe encore à peu près vingt cadavres sur la surface de l'eau (3), qui ne peuvent couler parce que beaucoup d'arbres provenant d'abatis traversent cette petite rivière et retiennent les cadavres qui donnent, en ce moment, une exhalaison dangereuse (4). Cette exhalaison se fait particulièrement sentir depuis la Porte S^t-Martin et dans tous les faubourgs qui aboutissent à cette porte, parce que beaucoup de cadavres n'ont été enterrés que peu avant, et après qu'ils étaient déjà corrompus sur la terre. Il résulte de l'insouciance que l'on a mise à enlever les cadavres, les plus graves inconvénients pour la salubrité, la santé des habitants.
- « Je suis informé également qu'autour des fossés il existe encore des chevaux morts;

(1) Arch. mun. Registre des délibérations. — Fleury dit que cette réinstallation suscita une certaine opposition qui fut vaincue grâce à l'intervention du ministre de l'Intérieur, l'abbé de Montesquiou.

(2) On manquait de tout pour soigner les malades. Le 27 avril, l'économe de l'hôpital de Soissons écrit à la municipalité qu'il n'a plus d'argent depuis le 21; l'hôpital est dénué des choses les plus indispensables au service, et on ne peut même pas acheter les denrées de consommation journalière.

(3) Il résulte d'une lettre de Gérard du 25 mars que, de concert avec l'Evêque, le président de la commission municipale avait désigné un terrain pour les inhumations, le cimetière ne pouvant être utilisé; à cette date du 25 mars, une douzaine de cadavres étaient déposés dans la cathédrale.

(4) Stanley écrit: « Le petit étang d'un moulin avait été tellement rempli de cadavres qu'on fût obligé de laisser échapper l'eau pour nettoyer l'étang. »

- « Que dans le fossé, autour de la maison de Lejeune, trois cadavres ne sont que recouverts;
- « Que dans le fossé de la porte St-Christophe, il existe également des cadavres peu recouverts
- « Il vous paraîtra sans doute, Monsieur, aussi extraordinaire qu'à moi-même que cette négligence ait lieu sur le territoire même de la ville et presque sous les yeux des autorités supérieures. »

Il en était évidemment de même dans toutes les campagnes.

Le 14 juin (1), le sous-préfet doit revenir à la charge et il adresse une circulaire à tous les maires de l'arrondissement. Il leur recommande de faire enterrer profondément les cadavres d'hommes ou de chevaux trop souvent laissés sur le sol, ou à peine recouverts de terre. S'il le faut, on les brûlera en évitant d'incendier meules ou maisons.

Grâce à ces précautions et à une température favorable, l'épidémie fut en partie enrayée.

D'autre part, et cela n'était pas fait pour améliorer la situation, l'arrondissement, Soissons excepté, était foulé par de nombreuses troupes étrangères qui regagnaient leur pays, et, de ce passage naissaient naturellement quelques abus et quelques conflits, dont on trouve trace dans la correspondance du temps.

Ainsi le colonel Rodlich, commissaire militaire pour le roi de Prusse, écrivait de Paris, le 24 juillet, au ministre de l'Intérieur (2) :

« Il résulte d'un rapport qui m'a été adressé, le 13 de ce mois, par l'officier d'un détachement prussien qui accompagnait des convalescents que, dans les villages de Chavignon et de Bucy-le-Long, ce détachement a été insulté malgré la présence du com-

⁽¹⁾ Arch. mun. de Soissons D. 220.

⁽²⁾ Arch. Nat. F1a 583.

missaire français, qu'on l'a attaqué avec des fourches et à coups de pierre, de telle sorte que plusieurs soldats ont été grièvement blessés.

- « L'officier ajoute que les vivres ont presque entièrement manqué à ce détachement de convalèscents depuis Paris jusqu'à Avesnes et qu'il n'a pu obtenir que de simples rations de pain, et qu'ils ont été réduits à boire de l'eau.
- « Je ne saurais dissimuler à Votre Excellence la vive peine que j'ai ressentie en lisant ce rapport. Cette injuste agression ne peut être attribuée qu'à la faiblesse du commissaire français conducteur et à la négligence des autorités locales.
 - « Les soldats composant ce détachement ont montré, en cette circonstance, une modération dont je ne répondrais pas une autre fois. »

Cette plainte donna lieu à une assez longue correspondance d'où il semble résulter que la plainte de l'officier prussien était exagérée, correspondance dont nous ne voulons retenir qu'une phrase écrite le 13 août par le préfet de l'Aisne (1) : « Si la vue des alliés a suscité des mécontentements dans des villages détruits ou brûlés tels que Chavignon, les effets en ont été promptement réprimés par les efforts de la troupe française et de l'autorité civile ».

Les populations étaient en effet en proie à une vive et légitime exaspération, non seulement elles avaient été écrasées de réquisitions françaises et ennemies, mais elles avaient enduré les pires brutalités, les pires misères.

On rencontrait, à chaque pas, des maisons éventrées, des pans de mur calcinés. Les terres étaient en friche, les étables, les écuries vides.

Les personnes avaient souffert autant que les biens.

(1) Arch. Nat. F1a 583.

Des hommes avaient été frappés, tués; emmenés comme guides, ils n'avaient jamais reparu. Des femmes avaient été maltraitées, violées.

Il faut nous restreindre et ne donner de toutes ces souffrances que quelques exemples.

Parmi les communes les plus éprouvées, se treuvent justement Chavignon et Bucy.

Le 2 septembre (1), Cuvillier, maire de Chavignon, écrivait:

« Les malheurs de la commune de Chavignon sont connus, il en est peu dans ce département qui aient autant souffert des ravages de la guerre : L'incendie de plus des deux tiers de ses maisons, la dévastation de la plupart des autres, la destruction, le pillage de tout le mobilier. Par suite de ces désastres, la grande majorité de ses habitants, sans asile, sans moyens d'existence, sont entassés avec leurs familles dans des caves ou des bâtiments échappés à la destruction générale. »

La situation de Bucy-le-Long était au moins aussi mauvaise si on en juge par la lettre suivante que les habitants de Bucy avaient adressée à Monsieur, frère du Roi (2).

« Le treize février dernier, les troupes des puissances alliées sont entrées dans notre commune, et, en ce jour, commença notre ruine entière. Personnes et propriétés, rien ne fut respecté. Non seulement on a enlevé de nos maisons tout le mobilier que nous possédions, on nous a dépouillés des habits qui nous couvraient, plusieurs d'entre nous ont été chassés nus avec leurs femmes et leurs enfants, mais encore ce que nous avions caché dans la terre n'a point échappé à la recherche du soldat avide. Réduits à abandonner

⁽¹⁾ Arch. de l'Aisne O. 4.105.

⁽²⁾ Arch. de l'Aisne O. 4.106.

nos tristes demeures, nous avons erré pendant près de trois mois dans les bois et dans les carrières, souf-frant la faim, la soif, le froid, enfin le dénuement le plus complet, et encore n'étions-nous pas en sûreté pour notre vie, et, plusieurs fois, nous nous sommes vus contraints de quitter nos tristes souterrains pour chercher une retraite plus sûre.

- « Alors l'ennemi ne nous a laissé que les yeux pour pleurer, et, en rentrant chez nous, nous n'avons, pour la plupart, trouvé que les restes de tristes débris entre quatre murailles, ayant à peine une chaise pour s'asseoir et une poignée de paille pour nous coucher, ne pouvant nous mettre à l'abri des injures de l'air, portes et croisées ayant été enlevées ou brûlées.
- « Depuis le cultivateur jusqu'au dernier particulier, le bourgeois, comme le vigneron, tous ont perdu leurs chevaux, leurs troupeaux de vaches et de moutons; il n'est point resté une seule volaille, les charrues et tous les instruments aratoires ont été pris ou ont été la proie des flammes. Notre église elle-même n'a pas été respectée,... cinq maisons ont été brûlées. »

Le 31 décembre (1), le curé de Bucy recommandait cette pétition au ministre des finances, et, à son appui, transcrivait une curieuse lettre d'un officier prussien, laissée par lui dans un missel de l'église et ainsi conçue:

« Habitants inconnus (2),

- « J'arrive aujourd'hui avec le quartier-général ici et je trouve toutes les maisons désertes, les habitants égarés dans les bois, vos propriétés saccagées par les Cosaques et vos autels renversés.
 - « Quoique je ne sois pas de votre religion, mon

⁽¹⁾ Arch. de l'Aisne O. 4.105.

⁽²⁾ Nous ne respectons pas l'orthographe.

cœur ressent tout le poids des maux qui vous accablent, et je suis sûr que presque la majorité de mes compatriotes prussiens ressentent les mêmes sentiments.

- « Pourrai-je diminuer vos malheurs que je le ferai volontiers, nous ne sommes point les ennemis de la nation française, mais ceux de votre gouvernement.
- « Revenez donc, habitants paisibles de ce village et vivez avec nous comme des frères, qu'aucune différence de religion ne nous sépare, parce que nous adorons tous le même Etre Suprême.
- « Voilà les sentiments de ma nation. Je les exprime pour elle.
 - « Votre dévoué et sincère ami.
- « Enheuhaller, major chevalier de l'Ordre du Mérite et de la Croix de fer.

« Du 21 mars 1814 »

A Crouy, commune voisine de Bucy, les ennemis commirent « tous les brigandages et les férocités les plus inouïes (1). »

Enfin, empruntons à l'Annuaire de l'Aisne de 1815 le récit de deux incidents tragiques:

« Le sieur Hanquet, concierge du château de Maucreux, commune de Faverolles, canton de Villers-Cotterêts, est arrêté par des soldats furieux de ne trouver presque rien dans une maison qui annonce de l'opulence; maltraité et baignant dans son sang, il est menacé de perdre la vie, s'il n'indique pas les caches; ce fidèle serviteur mène ses bourreaux dans l'endroit où il avait serré ses propres effets, les voit piller et enlever, et ne songe qu'au plaisir d'avoir sauvé ceux de ses maîtres.

⁽¹⁾ Procès-verbal du conseil municipal du 1^{er} juillet 1814. — V. le travail de M. Brucelle intitulé « Les Alliés à Crouy et à Soissons en 1814. » Bulletin de la Société, t. XIII, 3^e série.

« La maison de M. Adam de Verdonne à Bucy-le-Long est aussi envahie par les Cosaques, le sieur Leclerc, son domestique, qui avait la garde de cette maison, refuse d'en montrer les caches; on le maltraite, mais en vain; alors on le couche par terre, et on lui met dans la bouche du foin avec un charbon ardent, cette épreuve fut encore inutile, il eut le courage et la fidélité de la supporter sans rien découvrir ».

A ces excès répondaient parfois de sanglantes représailles.

Ainsi, à Vailly (1), un ancien militaire s'offrait comme guide aux Russes égarés, et, lorsqu'ils n'étaient que deux ou trois, il les égorgeait (2).

Pour essayer de réparer, au moins en partie, les pertes subies, il fallait tout d'abord les constater.

Le préfet de l'Aisne avait pris, dans ce but, dès le 20 mai, un arrêté constituant des commissions chargées de dresser l'état des pertes subies dans chaque commune du fait de la guerre. Une circulaire ministérielle du 18 juin régularisa cette opération pour la France entière. L'enquête fut terminée, dans le département de l'Aisne, vers le mois de septembre.

Les pertes subies par l'Etat, le département et les communes, furent évaluées au chiffre de 2.841.000 francs, les pertes privées à celui de 49.660.940 fr. 83 dont 15.885.223 fr. 85 pour l'arrondissement de Soissons (3).

(3) Rapport du préset au conseil général du 15 octobre 1814. — Il saut observer que les réquisitions ne sont pas comprises dans ces chiffres.

⁽¹⁾ Houssaye, 1814, p. 57.

(2) Une des conséquences de l'invasion fut naturellement l'augmentation des décès. En 1813, il y eut. dans l'arrondissement de Soissons, 1.888 naissances, 1.830 décès, excédent des naissances, 58; en 1814, 2.021 naissances, 3.410 décès, excédent des décès, 1.349.

))	Braine	2.582.458 fr. 70
))	Oulchy-le-Château	2.188.509 fr. »
))	Vailly	4.391.206 fr. »
))	Vic-sur-Aisne	1.369.397 fr. 15
))	Villers-Cotterêts	590.894 fr. »

Entrons maintenant dans quelques détails pour chaque canton (1).

Celui de Villers-Cotterêts fut le moins éprouvé. La perte de la ville de Villers-Cotterêts est estimée à 135.518 fr., celle de Pisseleux à 62. 318 fr.; les chiffres sont sensiblement plus faibles pour les autres communes.

Le canton de Braine, perpétuellement traversé par les troupes, souffrit cruellement.

Le maire de Braine, dans un rapport déjà cité, écrit (2) : « Ils (les ennemis) pillèrent la caisse du percepteur. Ils découvrirent toutes les cachettes que les habitants avaient faites pour soustraire leur mobilier et leurs effets précieux à leur rapacité. Ils nous traitèrent avec une cruauté dont rien n'approche. Nous étions toujours fouillés et battus après avoir été dépouillés. Ils emmenaient les habitants comme guides dans les lieux qu'ils ne connaissaient pas. Malheur aux femmes qui tombaient entre leurs mains; elles étaient outragées de la manière la plus atroce et beaucoup y perdirent la vie. Ils assouvissaient sur ces victimes infortunées la fureur de leur passion brutale avec une une barbarie qui n'avait point d'égards pour l'âge; au contraire, vous eussiez dit qu'ils préféraient la vieillesse et l'enfance.

« La ferme du Mont-Banni a été détruite par le feu.

⁽¹⁾ Nous avons principalement utilisé les états dressés par les contrôleurs des contributions et déposés aux archives départementales. O. 4.105. Nous avons eu aussi recours à Brayer en ce qui concerne Soissons.

⁽²⁾ Fleury, 20 édit. p. 560.

Le village de Sermoise a perdu le quart de ses maisons, ainsi que Chassemy. Tous les châteaux de ce canton ont été ruinés et dévastés entièrement. Enfin, ce qu'on peut imaginer de plus affreux, nous l'avons souffert dans ce canton, qui doit la majeure partie de ses maux à sa trop grande proximité de Soissons. »

Donnons quelques chiffres, ils ont leur éloquence.

Braine perd 539.385 fr.; Blanzy-les-Fismes, 112.471; Courcelles, 152.322; Glennes, 120.650; Mont-S^t-Martin, 94.253; Mont-Notre-Dame, 87.888; Chassemy, 73.708; Villers-en-Prayères, 76.206.

Le canton de Vailly fut encore plus maltraité, et nous avons déjà décrit les souffrances endurées par les habitants de Chavignon et de Bucy-le-Long.

Parmi les communes les plus éprouvées, citons: Bucy-le-Long, 721.297 fr.; Chavignon, 412.582; Soupir, 367.320 (1); Vailly, 315.387; Allemant, 274.983; Terny, 189.845; Margival, 183.795; Laffaux, 175.816.

Le canton d'Oulchy souffrit aussi beaucoup; il fut, nous l'avons vu, traversé par les ennemis venant de l'arrondissement de Château-Thierry et se dirigeant vers Soissons en février et mars.

Oulchy-le-Château est porté sur les états de pertes pour 420.816 fr.; Rozoy (Grand), pour 158.419; puis Billy-sur-Ourcq, 141.878; Chaudun, 123.015; Parcy-Tigny, 107.502; St-Rémy-Blanzy, 106.868; le Plessier-Huleu, 105.583.

Le canton de Vic-sur-Aisne fut aussi foulé par les Alliés et très éprouvé: Vic-sur-Aisne perd 162.319 fr.; Fontenoy, 142.610; Morsain 105.622; Cuisy-en-Almont, 90.901; S^t-Pierre-Aigle, 88.666.

⁽¹⁾ En marge d'un état de pertes (Arch. de l'Aisne, O. 4548), on lit que Soupir sut occupé le 14 sévrier par l'ennemi et n'en sut libéré qu'au moment de la paix. « Le plus malheureux, dit le contrôleur (O. 4.105) est M. Hubert de la Cour Soupir. Après lui avoir tout pris, il sut traîné deux sois la corde au col et ne racheta sa vie que par un bon de 500 fr. sur Madame sa mère à Vailly. »

Nous arrivons au canton de Soissons.

La ville et les communes environnantes souffrirent cruellement, à peine est-il besoin de le dire.

Dans l'état des pertes nous relevons: Crouy, 689. 769 fr.; Cuffies, 208.994; Billy-sur-Aisne, 192.358; Villeneuve-S^t-Germain, 162.443; Vauxbuin, 151.781; Courmelles, 139.320; Juvigny, 129.138; Septmonts, 112.802; Noyant, 111.411; Belleu, 108.792; Vénizel, 101.416.

La perte de Soissons s'élève au chiffre considérable de 2.294.769 francs.

Les faubourgs étaient presque entièrement détruits, et, à chaque pas, on remarquait les traces des combats dont cette ville avait été le théâtre.

Le pasteur Stanley, que nous avons déjà cité, écrit que, dans les faubourgs, aucune maison n'est intacte et ajoute : « Je ne puis vous donner une meilleure idée des coups de feu tirés, et, par conséquent, du nombre de personnes qui ont péri, qu'en vous assurant que sur la façade d'une maison à peu près aussi grande que la nôtre, j'ai compté deux à trois cents marques de balles. »

D'après Brayer, il y eut 80 maisons incendiées, 5 détruites, et les pertes privées s'élevèrent à la somme de 2.600.000 fr. qui se subdivise ainsi:

Maisons détruites ou détériorées	600.000 fr.
Récoltes en grange	800.000 fr.
Bestiaux	
Numéraire et bijoux	100.000 fr.
Mobilier y compris les marchandises	
pillées chez les marchands	1.000.000 fr.

Il y eut 900 déclarants qui certifièrent une perte de 1.700.000 fr., chiffre exagéré suivant Leroux, un des commissaires nommmés pour constater les pertes. D'après lui, le total doit être ramené à 1.200.000 fr (1).

Les mesures que le gouvernement prit pour soulager tant de misères furent naturellement presque toujours insuffisantes.

Un arrêté en date du 13 août 1814 admet en paiement des contributions extraordinaires de 1813 et de 1814 les bons de réquisition.

Une ordonnance du 14 novembre suivant accorda aux arrondissements de Laon, Soissons et Château-Thierry un dégrèvement sur ces mêmes contributions.

« La plus grande partie des pertes qu'éprouvèrent les habitants des faubourgs (de Soissons), écrit Leroux (2), furent largement réparées ; sur les dix millions donnés par le Roi pour secourir les départements qui avaient été le théâtre de la guerre, trente mille francs furent distribués aux petits propriétaires qui avaient proportionnellement le plus perdu, et l'on fit remise des contributions de l'année à quiconque avait eu des bâtiments détruits. Mais la plus grande réparation fut accordée sous le ministère du marquis de la Tour-Maubourg qui, prenant en considération, sur le rapport du colonel du génie Pâris, les malheurs de la ville et la cause de la destruction des faubourgs, fit admettre dans la liquidation de l'arriéré soixantehuit propriétaires d'immeubles détruits ou endommagés pour la défense de la place, et tous, quelle que fût la cause de leur sinistre, furent considérés comme tels. Près de six cent mille francs furent payés en 1822, 1824 et 1825 avec les intérêts depuis le 16 avril 1817, mais cette liquidation, faite un peu tardivement et sur des bases et des documents fort incomplets, autres que ceux fournis par le génie, ne peut avoir toute

⁽¹⁾ Leroux. Histoire de Soissons, t. II, p. 439.

⁽²⁾ Leroux. Hist. de Soissons, t. II, p. 439-440.

l'exactitude désirable. Les pertes immobilières ne furent pas assez indemnisées (1), tandis que celles mobilières le furent trop, en sorte que plusieurs personnes se trouvèrent plus riches qu'avant leur désastre, bien qu'elles eussent vendu leurs créances à 80 pour cent du prix principal, avec l'abandon des intérêts. »

A ces pertes vinrent bientôt s'ajouter celles de 1815 et il semble que le nom de l'Empereur aurait dû être maudit dans nos campagnes si cruellement éprouvées. Plusieurs documents contemporains témoignent du contraire (2).

Tant d'infortunes, tant de souffrances, n'avaient pu faire oublier au peuple miséreux, mais ébloui, le soleil d'Austerlitz, la plus prestigieuse, la plus glorieuse des épopées!

(2) Nous n'avons pas voulu modifier notre texte écrit avant la dernière guerre et cependant!

⁽¹⁾ Nous possédons un mémoire dû à la plume de Delagrange, avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, une réplique du ministre de la guerre au sujet d'un pourvoi formé devant le Conseil d'Etat par quelques habitants de Soissons mécontents des indemnités allouées.

UNE CONSPIRATION OUBLIÉE

L'Affaire de Quincampoix
(1817)

par M. André PAILLET

Quelques kilomètres à l'est de Soissons, entre les communes de Sermoise et de Chassemy, la petite rivière de Vesle, près de son confluent avec l'Aisne, fait mouvoir les roues d'un gros moulin isolé qui s'appelle le moulin de Quincampoix. Le moulin, bâti de solides pierres de taille et surmonté d'un toit d'ardoises, a cet aspect prospère et confortable qui distingue les bâtiments de cette région (1); d'un côté, les saules penchés sur le courant, un jardin fleuri, de l'autre, une plaine cultivée, la longue rangée des arbres de la route de Reims, des coteaux parsemés de bois et d'une hauteur modérée, forment un gracieux paysage, tout à fait dans la note discrète et harmonieuse de la jolie campagne du Soissonnais.

Combien peu se doutent aujourd'hui qu'ils viennent de traverser un endroit historique et que le moulin de

⁽¹⁾ La commune de Chassemy a été dévastée pendant la guerre de 1914-18 et est maintenant en ruines, comme la plupart des riches villages du Soissonnais.

Quincampoix a connu des jours de célébrité? Un oubli profond a, en effet, enseveli les événements dont cette plaine fut le théâtre il y a plus de cent ans, au mois de juin de l'année 1817. Qui sait maintenant que des bandes armées tentèrent de s'y rassembler en vue d'une attaque de la place de Soissons et qu'un procès criminel formidable, poursuivi pendant près d'une année, n'a pu entièrement dissiper le mystère de cette conspiration avortée? Le souvenir de ces faits a disparu, même dans le pays où ils se sont passés, et nous ne connaissons aucune histoire de la Restauration qui accorde à l'affaire de Quincampoix l'honneur d'une simple mention.

Sans doute, il est juste que d'autres procès politiques de ce temps, plus dignes de notoriété, aient, de préférence, retenu l'attention des historiens, mais la conspiration de Quincampoix mérite d'occuper une place modeste auprès d'eux; si elle ne présente pas cet intérêt dramatique qui est nécessaire pour prétendre à la qualité de cause célèbre, elle offre cependant une assez curieuse image de la vie provinciale pendant les premières années de la Restauration, alors que de vives passions politiques, mêlées à de tenaces illusions, animaient encore une grande partie des populations des campagnes. Des personnages dont la vie et le caractère sortent de la commune banalité y apparaissent au premier rang des acteurs.

Il n'est donc pas téméraire de penser que l'histoire, anecdotique tout au moins, peut faire quelque récolte sur ce terrain inexploré.



Les premiers mois de l'année 1817 furent un temps de misère cruelle pour les campagnes de France. Une épouvantable disette sévissait partout. Les causes en ont été souvent indiquées: les ravages de deux invasions dans une partie du territoire, les énormes réquisitions de grains pour la subsistance des armées tant étrangères que françaises, l'épuisement des réserves de blé, enfin, en 1816, une année pluvieuse et une récolte très médiocre, toutes ces raisons n'expliquaient que trop la déplorable élévation du prix des céréales, que bien souvent les populations soupçonneuses attribuaient en outre — peut-être pas toujours à tort — à l'accaparement et à la spéculation.

Cette misère était générale et on n'a qu'à parcourir les histoires de ce temps pour trouver signalés, dans toutes les régions, des faits innombrables d'émeutes dans les marchés, de taxes forcées établies par des rassemblements tumultueux, d'assauts et de pillages de voitures, bateaux de grains ou greniers, parfois de véritables insurrections contre les autorités qui s'efforçaient de maintenir l'ordre. Mais il existait des pays où le mal atteignait un degré d'intensité exceptionnel, et certainement nulle part la détresse n'était plus grande, le désespoir des classes populaires plus profond, que dans le département de l'Aisne.

Des circonstances locales avaient aggravé très lourdement dans cette contrée l'effet des causes communes de la disette. Le département, malheureusement placé sur la route des deux invasions de 1814 et 1815, avait particulièrement souffert des exactions commises par les armées étrangères. Puis, la paix conclue, toute la partie nord de l'Aisne avait été comprise dans la zone d'occupation des troupes alliées et des garnisons russes s'étaient installées dans l'arrondissement de Vervins. Pour pourvoir à la subsistance de ces soldats, on avait dû faire des achats de grains considérables, non seulement dans les cantons occupés, mais dans toute la région voisine. Les petits cultivateurs et les ouvriers agricoles, leurs maigres provisions épuisées, ne pouvaient acheter de blés aux cours très élevés des marchés et se trouvaient privés de tout moyen normal de subsistance.

Ces pénibles conditions d'existence avaient plongé bientôt les campagnes dans le plus triste état de malaise et d'insécurité. Pendant l'hiver de 1816 et le printemps de 1817, les correspondances administratives ne cessent de relater de multiples désordres qui révèlent une situation profondément troublée. Les vols par effraction, le plus souvent commis pour s'emparer de grain, de farine, ou de pain, devenaient partout un véritable fléau; des malheureux, poussés par la faim, démolissaient des meules pendant la nuit et emportaient des gerbes de blé; par dessus tout, la mendicité prenait une extension fort inquiétante. Il ne s'agissait pas seulement de mendiants isolés; des bandes se formaient, comprenant parfois jusqu'à trente, quarante et soixante hommes, venus de différentes communes, et s'en allaient mendier en troupe dans les fermes, les moulins, les habitations isolées. Ces individus, armés de gros bâtons, exigeaient avec arrogance qu'on leur remît des aliments, du pain, ou de l'argent; en cas de refus, ils proféraient des menaces de pillage et d'incendie. Très souvent des bandes moins nombreuses se répandaient dans les villages pendant la nuit, envahissaient les maisons et arrachaient aux habitants terrorisés une part des faibles ressources qui leur restaient. Des actes de violence et des crimes avaient plus d'une fois signalé de pareilles expéditions.

Les autorités administratives et militaires avaient dû prendre des mesures exceptionnelles pour essayer d'ar-

rêter ces désordres. Les seules troupes disponibles, dans la partie du département qui n'était pas affectée à l'occupation des alliés ou neutralisée, ne comprenant que deux bataillons de la garde royale à Soissons, et un régiment d'artillerie à La Fère, on avait obtenu l'envoi de plusieurs détachements de cavalerie. Ces cavaliers, hussards du Bas-Rhin, chasseurs de l'Orne, chasseurs de la Garde, avaient été répartis entre plusieurs postes, établis dans les régions agitées des arrondissements de Laon et de Soissons; ils surveillaient le pays au moyen de patrouilles et se tenaient prêts, en cas de besoin, à se porter rapidement sur les points menacés.

Au souci de rétablir l'ordre public s'ajoutait, chez les fonctionnaires royaux la crainte fort justifiée des manœuvres séditieuses, que ce funeste état de choses pouvait favoriser. Une crise économique aussi grave eût été une périlleuse épreuve pour le Gouvernement le mieux établi; les dangers qu'elle entraînait étaient plus redoutables encore pour un régime nouveau, dont l'avènement avait troublé tant de situations acquises, et que son origine même exposait à des partipris et des haines implacables. Comment ne pas penser que les adversaires de la Restauration allaient aisément trouver dans ces villages vides de provisions, parmi ces populations affolées par la misère, des auditoires prêts à accueillir leurs accusations les plus audacieuses contre les nobles, les prêtres et la monarchie des Bourbons? Dès le printemps de 1817, on pouvait suivre la trace de telles excitations dans les propos tenus par les mendiants, les bruits qui se répandaient dans les campagnes, de tendance bonapartiste généralement, dont quelques échos parvenaient aux autorités.

Très heureusement, en ce moment difficile, les deux

principaux représentants du pouvoir royal dans le département de l'Aisne, le préfet et le général commandant, étaient des hommes sages et d'excellent jugement; ils surent se tenir sur leurs gardes sans perdre leur sang-froid, plus désireux d'apaiser les alarmes que de se faire valoir par l'excès de leur zèle. Ils avaient eu tous deux, lors des événements de Mars 1815, l'occasion de prouver la sincérité de leur dévouement au Roi, et, en même temps, leur carrière passée leur permettait de joindre à la fidélité politique, une expérience de la société nouvelle, qui manquait parfois à certains de leurs collègues, demeurés étrangers aux affaires jusqu'à l'époque de la Restauration.

Le préfet, M. Scipion de Nicolay, était un ancien fonctionnaire impérial: auditeur au Conseil d'Etat en 1810, intendant du gouvernement de Wilna lors de l'expédition de Russie, puis préfet de la Doire, à Ivrée. Nommé préfet de l'Ariège par la première Restauration, il avait gardé lors du retour de Napoléon, une attitude nettement royaliste, inspirée sans doute par ses traditions de famille (1), qui après lui avoir valu une brève disgrâce, était bientôt devenue un titre de faveur exceptionnel: aussi, à peine âgé de 35 ans, il avait obtenu en juillet 1815, l'importante préfecture de l'Aisne (2).

Le maréchal de camp vicomte Obert, qui exerçait

⁽¹⁾ Le marquis de Nicolay appartenait à l'ancienne famille des Nicolay qui avait, avant la Révolution, exercé les plus hautes fonctions dans l'armée, la magistrature et le clergé, et notamment possédé depuis le xvie siècle la charge de premier président de la Chambre des comptes. Il était l'un des fils du président Aimar Charles-Marie de Nicolay, membre de l'Académie Française, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 7 juillet 1794. Un de ses frères était membre de la Chambie des pairs.

⁽²⁾ Démissionnaire en 1819, M. Scipion de Nicolay représenta à la Chambre le grand collège de l'Aisne de 1820 à 1827. Il mourut le 3 novembre 1843.

à Soissons depuis décembre 1815 le commandement militaire du département, ne pouvait certes point être représenté par les ennemis de la Restauration comme un émigré ou un chouan; anobli par le Roi en 1816, il n'en était pas moins un ancien soldat « bleu » de la guerre de Vendée, blessé à la bataille de Cholet, et il avait conquis tous ses grades dans les armées républicaines et impériales, où il s'était signalé par des actions d'éclat aussi bien que par des qualités intellectuelles et morales, constamment reconnues par tous ses chefs. Cet officier de grand mérite s'était rallié sans réserve au Gouvernement royal: en mars 1815, étant commandant de place à Boulogne-sur-Mer, il avait, jusqu'au dernier moment, essayé d'organiser la résistance anti-bonapartiste; quelques semaines après, menacé d'une incarcération à Vincennes à la suite de son refus d'un commandement dans l'armée de Napoléon, il avait dû se réfugier en Angleterre, et n'était rentré en France que lors du retour du Roi (1).

La prudence du préfet et du général avait à compter à Soissons avec les ennuis d'une situation administrative assez délicate. Le baron de Selle de Beauchamp, sous-préfet de cette ville depuis août 1816, appartenait à la classe de ces nouveaux fonctionnaires de la Restauration, qui n'étaient pas toujours préparés à la carrière que les événements politiques venaient de leur ouvrir. Le crédit de deux parents influents de sa femme, le maréchal de Vioménil, pair de France, et le lieutenant général de Béthisy, l'avait tiré d'une modeste place dans les bureaux du Trésor, qu'il occupait

⁽¹⁾ Le général Obert, né en 1774 à Etaples (Pas-de-Calais était le fils d'un simple garçon « raffineur de sel ». Il fut nommé, en 1821, commandant de l'école militaire de La Flèche, puis de l'école de Saint-Cyr. Il commanda en 1823 une division pendant l'expédition d'Espagne et se distingua à la prise du Trocadéro. Il mourut à Saint-Germain-en-Laye le 9 décembre 1830.

sous l'Empire. On s'était gardé de rappeler que M. de Beauchamp, loin d'émigrer pendant la Révolution, avait servi six ans dans les armées républicaines, et pouvait même se flatter d'avoir appartenu à ces compagnies d'aérostiers, dont les exploits à Fleurus et au siège de Mayence étaient demeurés célèbres (1).

Ces états de service, assez compromettants pour un sous-préfet du Roi, étaient sans doute demeurés ignorés à Soissons, mais le caractère susceptible et peu conciliant de M. de Beauchamp avait rendu ses rapports difficiles aussi bien avec le préfet qu'avec un certain nombre de ses administrés; le ministre s'était décidé à le déplacer, et en mai 1817, il n'était maintenu à Soissons qu'à titre provisoire, après avoir dû promettre de chercher une permutation avec un de ses collègues.

On était parvenu au commencement du mois de Juin. Tour à tour inquiets et plus confiants, les fonctionnaires finissaient par se rassurer, espérant que la période critique était passée et que les précautions prises suffiraient pour prévenir de nouveaux troubles. Brusquement, la crise éclata.

Le 3 juin 1817, dans le milieu de la journée, le gé-

⁽¹⁾ Dans ses dernières années, M. de Beauchamp publia un petit ouvrage intitulé: « Souvenirs de la fin du xvine siècle, extraits des Mémoires d'un officier des aérostiers aux armées de 1793 à 1799, Paris 1853 ». Ces souvenirs, qui retracent avec une grande exactitude l'histoire, généralement mal connue, de l'organisation du service aérostatique pendant les guerres de la Révolution, sont réellement fort intéressants. Ils présentent aussi un témoignage curieux de l'état d'esprit d'un jeune homme de samille noble contraint, par les décrets de la Convention, de se battre dans les rangs républicains: M. de Beauchamp, bien qu'il se déclare peu favorable à la Révolution, ne semble nullement avoir éprouvé les sentiments de révolte ou même de gêne qu'on pourrait supposer, et c'est avec une satisfaction sans réserve qu'il rappelle les souvenirs de sa carrière militaire. Un des nouveaux dirigeables de l'armée française a été appelé le « de Selle de Beauchamp », dénomination dont bien peu de Français certainement connaissent actuellement Porigine.

néral Obert reçut des lettres du sous-préfet et du maire de Château-Thierry, l'avisant du danger que courait la ville, livrée à une « insurrection effrayante », et sollicitant instamment l'envoi immédiat de secours. Ce message avait été apporté en toute hâte par un officier en demi-solde, nommé Tillet. Sans perdre un instant, le général Obert partit de Soissons avec un bataillon de la garde et rallia en route les détachements de cavalerie stationnés dans la région.

Arrivé avec les troupes dans le courant de la nuit à Château-Thierry, il trouva la ville épouvantée par les événements du jour, qui en faisaient appréhender de pires encore pour le lendemain.

De très bonne heure, le matin, le tocsin retentissant dans le village voisin d'Essommes avait jeté l'alarme parmi les habitants: un rassemblement de paysans s'était formé pour piller des bateaux de grains sur la Marne. Le lieutenant-colonel Eichmann, lieutenant de Roi, et le sous-préfet, n'ayant aucune force publique à leur disposition, n'avaient pu réussir à disperser les insurgés; une bande s'était précipitée dans Château-Thierry; des hommes, s'emparant du clocher de l'église Saint-Crépin et du beffroi, s'étaient mis à sonner le tocsin à toute volée. Ce lugubre signal avait attiré la population des communes environnantes, et bientôt la ville sans défense était tombée au pouvoir d'une foule surexcitée, prête à tous les excès. La garde nationale, mécontente, à ce qu'il semble, de ses chefs, des nobles et des émigrés que le peuple regardait avec méfiance, s'était abstenue en masse de se rendre à son lieu de rassemblement et seuls les officiers en demisolde avaient, dès la première heure, courageusement prêté leur concours aux autorités (1). Aucune résis-

⁽¹⁾ Le zèle de ces officiers fut aussitôt récompensé par leur rappel à l'activité.

tance n'avait pu être opposée au pillage des magasins des marchands de grains et des boulangers, dont les greniers avaient été vidés, tantôt avec une espèce d'ordre assez singulier, les paysans consentant à payer à bas prix le blé qu'ils enlevaient, tantôt avec toute la violence d'une émeute mêlée de brigandage.

Cette horrible confusion avait duré toute la journée et vers six heures du soir seulement, quelques citoyens de bonne volonté, groupés autour du lieutenant-colonel Eichmann, avaient assailli et dispersé une troupe d'émeutiers qui pillaient des bateaux dans le port. Les paysans étaient alors retournés dans leurs villages avec leur butin, en déclarant qu'ils reviendraient le jour suivant.

Le général Obert mit aussitôt la ville en défense, maintenant ses troupes en état d'alerte et établissant des postes à l'entrée de tous les faubourgs. Il était grand temps que ce secours arrivât! Car dès quatre heures du matin, le tocsin sonnait dans les villages, et bientôt après, des colonnes de paysans assaillaient Château-Thierry, simultanément par plusieurs routes. Ces malheureux opposèrent une résistance acharnée aux exhortations des officiers; ils jetèrent des pierres aux soldats, les frappèrent à coups de bâton, en criant : « Vive l'Empereur! » La troupe débordée dut faire usage de ses armes; autant qu'on put le savoir, le nombre des victimes s'éleva à huit tués et une quinzaine de blessés. Les bandes, repoussées de Château-Thierry, se répandirent dans la campagne; l'une d'elles saccagea un moulin à Brécy, et tua le meunier à coups de pistolet.

Pendant l'après-midi du 4 et la journée du 5 juin, le général Obert fit parcourir les villages par des détachements de troupes, qui désarmèrent les habitants et arrêtèrent un certain nombre de pillards; puis le 6, laissant Château-Thierry sous la protection d'une garnison suffisante, il retourna à Soissons.



Au moment où Château-Thierry était bouleversé par ces scènes d'émeute et échappait à grand'peine à un pillage complet, une vive alerte se produisait à Soissons. Des maires, des brigadiers de gendarmerie, de simples particuliers prévenaient les autorités administratives et judiciaires que des propos singuliers semblaient circuler dans les communes. On parlait de proclamations séditieuses distribuées, d'appels adressés aux anciens militaires, de l'organisation prochaine d'un grand rassemblement. Une sorte de sourde agitation se manifestait partout. Certains avis semblaient trop précis pour qu'on les négligeât : le rassemblement, disaient-ils, devait avoir lieu dans la nuit du 5 au 6 juin, près des moulins de Quincampoix. Les fonctionnaires, si souvent alarmés dépuis quelque temps par des rumeurs contradictoires, ne savaient ce qu'ils devaient croire. Le 5 juin seulement, dans la journée, les renseignements avaient acquis assez de certitude pour qu'on y prêtât quelque attention et c'était pour le soir même que le rassemblement était annoncé. On n'avait guère de temps pour prendre un parti, et d'ailleurs, en l'absence du général Obert, personne n'osait ordonner des mouvements de troupes.

Chacun agit selon son inspiration. Le procureur du Roi, M. Blin, vers six heures du soir, fit arrêter un nommé Deparpe, charcutier et aubergiste au faubourg Saint-Crépin, ancien militaire, dont la maison était signalée comme ayant servi de lieu de réunion à des personnes suspectes et donna l'ordre à la gendarmerie

de Villers-Cotterêts de se rendre sans retard à Dommiers pour perquisitionner chez un nommé Lemoine, dénoncé comme un des distributeurs des proclamations. Le sous-préfet, M. de Beauchamp, enjoignit aux maires des communes situées sur la rivière d'Aisne de faire enchaîner les bacs et les bateaux, de façon à interrompre la communication entre les deux rives, ce qui était en effet une utile précaution (1). Vers onze heures du soir, le lieutenant de gendarmerie, M. Delenferna, envoya une patrouille dans la direction de Quincampoix. Le brigadier Babillotte, de Braine, de sa propre initiative, s'était porté avec quelques hommes vers le même lieu et avait ordonné aux gardes-champêtres des communes voisines de s'y rendre. Enfin, le commandant de la gendarmerie du département, le capitaine Caselli, ayant de son côté reçu des rapports assez inquiétants, était parti de Laon à neuf heures et demie avec 25 gendarmes; il ne parvint à Quincampoix que dans le milieu de la nuit. On apprit aussitôt qu'un rassemblement avait bien eu lieu vers onze heures du soir près du moulin, mais qu'on était arrivé trop tard pour le surprendre. Les hommes s'étaient dispersés : deux d'entre eux avaient été arrêtés par les gendarmes de Braine: ils avaient eu le temps de jeter à terre des armes et des balles qu'on retrouva le lendemain sur la place: l'un était un lieutenant en retraite de Villers-en-Prayères, nommé Martin, l'autre un ancien militaire, nommé Bourquin, de la même commune. Les gendarmes de Soissons avaient saisi un certain Bréaux, de Billy, qui

⁽¹⁾ Ces événements ne servirent en rien à raffermir la situation ébranlée de M. de Beauchamp. Il sut remplacé le 13 juin à Soissons par M. de Senneville et, en dépit de nombreuses démarches, il ne parvint à rentrer dans l'administration qu'en 1820. Après un court passage à Montsort (Ille-et-Vilaine), il sut envoyé à Chatellerault (Vienne) en 1821 et y resta jusqu'en 1827. Sa carrière administrative prit alors fin à la suite d'un incident singulier, qu'il serait superflu de relater ici.

était porteur d'un fusil, d'un sabre et d'une trompette, et un nommé Roussel, berger à Dommiers; un troisième individu leur avait échappé.

Le 6 juin, on put se rendre compte de ce qui s'était passé. Le garde-champêtre de Ciry-Salsogne, le sieur Malade, qui était allé à Quincampoix sur l'invitation du brigadier de Braine, avait assisté au rassemblement et vint présenter au procureur du Roi, un récit fort clair de ce qu'il avait vu.

Trente ou quarante hommes armés de fusils. pistolets et sabres, étaient arrivés à la Demi-lune, près de Quincampoix, par divers chemins; ils avaient attendu quelque temps, se tenant sur leurs gardes, et arrêtant tous ceux qui se présentaient, par des cris de « qui vive? », auxquels on répondait « amis » ou « partisans ». Vers minuit, des individus, qui paraissaient être les chefs du rassemblement, avaient dit « que le coup était manqué » et les hommes s'étaient dispersés. D'autre part, Bréaux, un des prisonniers, ne fit aucune difficulté pour reconnaître devant le juge d'instruction qu'il s'était rendu à Quincampoix parce qu'on lui avait dit qu'il devait y avoir un rassemblement pour une révolte.

Le caractère politique de cette tentative d'insurrection était en même temps démontré par des pièces saisies le matin à Dommiers chez le nommé Lemoine. D'abord une proclamation ainsi conçue:

« Le général en chef commandant l'armée des partisans du Grand Monarque,

Messieurs,

D'après les ordres que j'ai reçus de sa Majesté l'Empereur des Français Napoléon 1^{er}, parlant à ses sujets, êt d'après les rapports que j'ai faits à sa Majesté de

votre zèle, je me hâte de vous faire connaître que l'Empereur n'a jamais cessé d'avoir pour les Français les sentiments paternels, et combien il est doux à son cœur de voir se renouveler pour lui les sentiments de la grande Nation, laquelle se trouve asservie par un ordre infâme et proscrit à jamais.

L'Empereur, attendait de vous, Français, ce dernier effort; à votre dévouement, à votre énergie, à vos forces, il veut joindre les siennes, vous tirer d'un esclavage honteux, punir les parjures, ces hommes barbares qui maintenant se jouent et jouissent de la misère d'un peuple qu'ils ont abusé, qu'ils oppriment sans cesse et réduisent à la famine, tandis qu'ils satisfont leur cupidité dans la mollesse, mettant tout en œuvre pour exercer leur tyrannie et s'abreuver de la sueur du laboureur et des travaux industrieux du commerçant. Ces mons tres verront un peuple de frères se rallier autour du Souverain d'une grande nation qui leur est légitime par le choix qu'elle en a fait, et ils trembleront de voir la punition qui les attend.

Ralliez-vous donc, Français, il en est encore temps. L'Empereur à l'œil sur vous, et des nouveaux lauriers seront joints à ceux que vous avez si glorieusement cueillis à ses côtés.

L'olivier, symbole de la paix, formera une double couronne, et, vous rappelant votre esclavage passé, vous envisagerez le bonheur d'un peuple libre et affranchi du joug des étrangers et prenant pour devise : vivent les bons Français! Vive l'homme aimant la patrie! Que tous nos braves se pénètrent de ces sentiments! Je vous salue.

Marlemont, Général en chef ». Ce document singulier se terminait par l'avis suivant:

« Votre détachement doit se rendre jeudi 5 du courant à 11 heures du soir au lieu du rassemblement général à Quincampoix, près le moulin, entre Braine et Sermoise. Ayez soin d'avoir des armes en état et au moins dix coups à tirer en cas de besoin. Avant le départ, nommez vos officiers et sous-officiers, hommes sûrs et connaissant l'art militaire, s'il est possible. Prévenez-les que, par ordre de sa Majesté l'Empereur tous retraités ou à demi-solde qui ne se trouveront point dans le rang n'ont désormais rien à réclamer.

Mot de ralliement : « Napoléon-Marie-Louise ».

Une autre pièce, encore signée: Marlemont, général en chef, était intitulée: marche à suivre. Elle indiquait des dispositions à prendre pour s'approcher de la ville, placer des postes et des sentinelles, faire des patrouilles, etc. Elle paraissait s'adresser à un groupe destiné à devancer la masse principale.

Il était donc évident qu'on se trouvait en présence d'une tentative d'insurrection bonapartiste, dont le but était de s'emparer par surprise de la place de Soissons (1).

Mais l'affaire demeurait très obscure. Le prétendu

Il y eut encore le 10 juin une grave émeute, accompagnée de pillage, sur le marché de Chauny, qui nécessita l'intervention de la troupe. Mais cette affaire paraît étrangère à la politique. La situation dans l'Aisne s'améliora ensuite peu à peu.

⁽¹⁾ Cette entreprise — à supposer que les conjurés se fussent trouvés assez nombreux — n'était peut-être pas aussi chimérique qu'on pourrait le penser. A la suite des événements de 1814 et 1815, l'enceinte de la ville se trouvait en fort mauvais état: elle ne présentait pas moins de quatorze larges brèches d'un accès facile. De plus, l'explosion d'une poudrière survenue le 13 octobre 1815 — catastrophe qui coûta la vie à 39 personnes — avait détruit le bastion Saint-Rémy. Les travaux de réfection des murailles ne commencèrent qu'en 1818. (Leroux, Histoire de Soissons, tome 2, pages 448-451, et 453 et suiv.). Enfin par suite du départ, le 3 juin, des troupes emmenées à Château-Thierry par le général Obert, la garnison se trouvait réduite à un bataillon de la garde royale.

général Marlemont n'était qu'un personnage fictif; on n'avait pu saisir sur les lieux que de simples comparses; il fallait maintenant rechercher comment avait été préparée cette entreprise séditieuse et quels chefs l'avaient dirigée.



Par la nature de l'inculpation : organisation d'une bande armée ou rassemblement séditieux, l'affaire appartenait à la compétence de la Cour prévôtale. Mais le prévôt de l'Aisne, le colonel marquis de Beauvais, se trouvant alors occupé par l'instruction de l'affaire de Château-Thierry, dut déléguer ses pouvoirs au juge d'instruction de Soissons, M. Lévêque, qui poursuivit l'information pendant plus d'un mois. Ce ne fut que dans le courant de juillet que le prévôt et son assesseur, M. Belin, juge à Laon, prirent en mains la direction de la procédure.

Un très grand nombre de prévenus avaient d'abord été impliqués dans les poursuites, à tel point qu'on ne savait plus comment leur trouver de la place dans la prison de Soissons. Les gendarmes et les maires rivalisaient de zèle pour signaler au juge d'instruction des individus suspects qu'on arrêtait sans grande nécessité. Le garde des Sceaux, M. Pasquier, avisé, par le ministre de la police, de cet état de choses, en exprima sa désapprobation au procureur général d'Amiens ; il fallait, dit-il, se borner à poursuivre les instigateurs et les principaux auteurs ; sinon, l'action de la justice, qui devait être prompte dans ces sortes d'affaires, serait indéfiniment retardée. A la suite de ces observations, on remit en liberté au milieu de juillet, la plupart des prévenus ; vingt-quatre seulement demeurèrent détenus et furent transférés à Laon.

Le prévôt s'efforça laborieusement de compléter une instruction qui n'était déjà que trop volumineuse.

« Le grand prévôt, écrivait le 30 juillet M. de Nicolay au ministre de la police, est un vieillard très estimable ; il est humain, bienfaisant, plein de religion, c'est un homme véritablement vertueux ; mais il a peu de lumières, il est très timoré et la marche juridi que à laquelle il doit s'assujettir lui est totalement étrangère ».

Et le préfet déplorait, non sans raison, que, contrairement aux intentions de la loi sur les Cours prévôtales, la marche de la justice fût d'une aussi déplorable lenteur. Le fait est que les multiples interrogatoires, confrontations, enquêtes, auditions de témoins, qui se poursuivirent jusqu'en octobre, n'ajoutèrent que bien peu de chose à ce qu'on était parvenu à établir dès la fin de juillet.

Le 6 juin, on avait appris par les déclarations du garde champêtre de Ciry, que confirmèrent bientôt d'autres témoignages, qu'un certain général Dufour, de Villers-Cotterêts, avait été fréquemment nommé par les gens du rassemblement de Quincampoix, comme étant l'un des chefs qu'ils attendaient.

Dufour n'était que trop bien connu des autorités, qui avaient reçu l'ordre de le soumettre à une discrète surveillance. On décerna aussitôt un mandat d'amener contre lui et il comparut le 7 juin devant le juge d'instruction. Il déclara qu'il n'avait pas quitté Villers-Cotterêts depuis le 19 mai et qu'il avait tout ignoré du mouvement séditieux dont on lui parlait. On le remit provisoirement en liberté mais des témoignages ayant établi que ses réponses étaient mensongères, il fut convoqué à nouveau et définitivement arrêté le 10 juin.

On avait également tout de suite connu la présence

12

dans le rassemblement de Quincampoix, d'un nommé Joseph Martin, ancien sergent au 21° de ligne, charron à Sermoise, que tous les témoins s'accordaient à représenter comme ayant été l'agent le plus actif du complot. Martin n'avait pas reparu à son domicile depuis la nuit du 5 au 6 juin, et on le chercha vainement pendant un mois. Il fut enfin arrêté au début de juillet, et ne tarda pas à faire des aveux complets. Il confirma ce fait, déjà révélé par divers témoins ou accusés, que vers la fin de mai, Dufour s'était rendu avec lui près de Saint-Gobain pour conférer avec un autre officier en retraite, le colonel d'artillerie baron Seruzier qui demeurait à Charmes, à côté de La Fère. Cette entrevue parut d'autant plus louche que le colonel Seruzier était déjà noté comme un adversaire du Gouvernement royal et tenu en suspicion. D'ailleurs Martin déclarait que Dufour et Seruzier s'étaient entretenus du prochain mouvement.

Seruzier fut arrêté à Charmes le 17 juillet.

Les autres prévenus, auxquels l'instruction conduisait à attribuer un rôle notable dans l'affaire étaient les suivants :

Le charcutier-aubergiste Deparpe, de Soissons, arrêté le premier, le 5 juin au soir; Martin et Dufour s'étaient plusieurs fois rencontrés dans sa maison et il était avéré que c'était là qu'on avait écrit les copies des proclamations et de « la marche à suivre »;

Delamarche, ancien canonnier retraité, maître d'écriture à Soissons, qui avouait avoir fait les copies :

Legry, avoué à Soissons, connu pour ses opinions bonapartistes (1), et auquel certains témoignages pa-

⁽¹⁾ M. Legry avait été antérieurement, à raison « de son opposition au Gouvernement et de ses discours », éloigné de Soissons pendant quelques mois, par application de la loi du 29 octobre 1815.

raissaient attribuer le rôle de « trésorier » de la conspiration ;

Clonier, dit Bassoles, un pauvre diable miséreux et de réputation douteuse, qui avait distribué les proclamations et cherché à recruter des adhérents pour le rassemblement dans la région de Coucy-le-Château; Clonier prétendait en outre avoir porté des lettres de M. Legry au colonel Seruzier;

Lemoine, de Dommiers, chez lequel on avait saisi l'exemplaire de la proclamation et de la « marche à suivre »; on avait aussi trouvé dans sa maison un sac de poudre, qui lui avait été remis par un sieur Rouzet, meunier à Cœuvres, auquel il avait fait lire la proclamation;

Thirria, gendarme à Villers-Cotterêts, qui paraissait avoir entretenu des relations suspectes avec Dufour et avec Deparpe; des témoins déclaraient en outre l'avoir entendu un jour entonner une chanson bonapartiste, alors qu'il passait dans un village en uniforme;

Enfin, divers individus qui avaient bien certainement été au premier rang dans le rassemblement;

Jean-Pierre Judas, dit Vincent, tonnelier à Sermoise, et son frère, Sébastien Judas, de Ciry, ancien officier légionnaire, dit « la croix d'honneur » ; Sébastien Judas avait disparu et on ne put parvenir à l'arrêter ;

Antoine-Alexis Judas, scieur de Long à Ciry, cousin des précédents ;

Michel Taté père, sabotier à Chassemy, qui avait entraîné avec lui au moins une trentaine d'hommes de sa commune ;

Carré, sous-lieutenant au 6° régiment de cuirassiers, en demi-solde à Maast-et-Violaine, qu'on avait vu arriver au rendez-vous de Quicampoix à la tête de huit ou dix hommes, salué par des cris de « Ah! voici M. Carré! »

Deux de ces personnages, Dufour et Seruzier, méritent un portrait plus complet et il convient de retracer leur carrière antérieure.



Le « général » Dufour (Pierre-Charles-Antoine), n'avait en réalité jamais possédé que le grade d'adjudant-commandant, équivalent dans le service de l'étatmajor à celui de colonel. Il se faisait appeler général, sous prétexte d'une prétendue promotion par Bonaparte, après l'assaut du fort de Bard, lors de la campagne de Marengo, promotion dont, selon lui, l'inimitié du ministre de la guerre Berthier lui aurait seule enlevé le bénéfice.

Sa carrière s'était trouvée interrompue en 1809 dans des conditions fâcheuses, mais il est juste de reconnaître qu'il avait antérieurement fait preuve de bravoure.

'Né en 1768 à La Fère (1), et fils d'un brigadier des fermes, il s'était engagé au régiment d'Aquitaine en 1788, et avait conquis la plupart de ses grades sur le champ de bataille, notamment en Italie, avec Bonaparte et avec le général Humbert en Irlande. Il avait été plusieurs fois blessé, notamment à l'assaut du fort de Bard en 1800, où une balle lui avait fracassé la tête de l'humérus. Aide de camp de Murat, il était devenu en frimaire an 9 (Novembre 1800) colonel du 58° régiment d'infanterie.

En octobre 1804, il perdit ce commandement : comme le ministre de la guerre lui reprochait d'être absent de son corps et de demeurer trop longtemps

⁽¹⁾ Ses états de service portent 1772, mais il paraît plus sûr d'en croire son acte de naissance.

à Paris, il s'excusa en invoquant le mauvais état de sa santé, sa blessure au bras qui le faisait à nouveau souffrir. On le prit au mot plus qu'il ne le désirait sans doute en l'éloignant du service de la troupe et en l'affectant à celui de l'état-major comme adjudantcommandant.

Après un court passage dans le département de l'Aisne, il fut envoyé en septembre 1805 au camp de Boulogne. Ce service paraissant lui déplaire extrêmement, il sollicita à plusieurs reprises un commandement dans la Grande armée ou en Espagne, mais ses demandes ne furent jamais accueillies. Fût-ce le découragement produit par ces refus qui le perdit? Toujours est-il qu'en 1809, Dufour se vit « relégué » à Ambleteuse par le général Vandamme, qui lui interdit « toute espèce de commandement et d'autorité ». Et comme le ministre de la Guerre demandait des explications à ce sujet, le général Comte Rampon, commandant du camp de Boulogne, répondit, le 13 avril 1809, « que M. l'adjudant-commandant Dufour menait ici une vie très crapuleuse, qu'il avait même porté cet état de dégradation à un tel point que M. le général Vandamme avait été obligé de lui défendre la porte des cabarets et même des corps de garde, parce qu'il n'y entrait jamais sans boire indistinctement avec tous ceux qu'il y rencontrait, que ses principales habitudes étaient dans les tavernes et ses liaisons les plus intimes choisies parmi des hommes dépourvus de toute espèce de considération; que cet officier est en outre criblé de dettes. » Le général Rampon ajoutait : « Votre Excellence jugera sans doute comme moi que cet officier est indigne de commander à des militaires, dont il s'est généralement attiré le mépris ».

Il n'était guère possible de conserver en activité,

quels que fussent ses services passés, un officier qui était ainsi apprécié par ses chefs; aussi, lorsque quelques mois plus tard, le général Sainte-Suzanne, successeur du général Rampon, eut confirmé que Dufour « n'avait point d'emploi et n'était même point dans le cas d'en avoir », le ministre de la Guerre proposa à l'Empereur une décision de mise en la retraite, qui fut signée à Schönbrunn le 15 octobre 1809.

A l'âge de 41 ans, Dufour se trouvait donc sans emploi, réduit à une pension de 1.500 francs pour vivre avec une femme et un enfant. Le malheureux n'avait pas assez de force de caractère pour supporter dignement cette pénible situation. Il tomba dans une existence d'expédients, qu'on pourrait juger avec sévérité, si sa trop réelle misère ne devait pas inspirer quelque pitié.

Traqué par ses créanciers, auxquels il n'échappait que par des changements de domicile incessants, signalé comme « ne cherchant qu'à faire des dupes par des emprunts auxquels il sait ne pouvoir faire honneur », il ne tarda pas à être classé par la police impériale dans la catégorie de ces personnages suspects qu'on surveille un peu en tous temps et dont on s'inquiète dès que survient une occasion de troubles.

Au moment de l'affaire Malet, on rechercha aussitôt, dès qu'on apprit sa présence à Paris, ce qu'il avait fait dans la journée du 23 octobre. A tort ou à raison, on le tint pour coupable d'avoir dit à un de ses amis, en parlant de la tentative de Malet: « Hélas! mon ami, nous ne pouvons pècher qu'en eau trouble, il nous faudrait une révolution pour que nous puissions faire nos affaires ». On lui intima l'ordre de s'éloigner de la capitale et de se rendre à La Fère, son lieu de naissance, mais il ne tarda pas à revenir à Paris sans autorisation.

• □

Pendant ces années de détresse, Dufour ne cessait d'adresser des suppliques à l'Empereur et au Ministre de la Guerre, afin d'obtenir son rappel à l'activité. On devine l'accueil qui pouvait leur être fait. Il recommençait toujours sans se lasser. Sa persévérance, cependant, finit par triompher: quand arriva l'invasion de 1814, on ne pouvait plus se montrer difficile sur le choix du personnel et un décret, daté du quartier impérial de Nogent, le 21 février 1814, remit l'adjudant-commandant Dufour en activité. Dès le 13 février, le ministre de la Guerre l'avait envoyé à Meaux comme chef d'état-major de la division des gardes nationales. Il se comporta bravement et fut blessé le 30 mars au combat de Romainville, pendant la défense de Paris.

On pense bien que la Restauration n'aurait pas eu grand peine à se concilier les sympathies de Dufour; dès le 5 juin, il écrivait au Ministre de la Guerre pour « offrir de nouveau, au pied du trône, ses services à sa Majesté le Roi. » « Je donnerai, ajoutait-il, de nouvelles preuves de mon attachement à son auguste personne et le supplie de me conserver dans le grade de général, tel le porte mon sabre d'honneur de l'assaut du fort de Bard. » Le Gouvernement royal s'étant, avec une prudence qu'il serait difficile de blâmer, montré insensible aux protestations de zèle monarchique de Dufour, celui-ci, en avril 1815, rejoignit le maréchal Grouchy sur la route de Lyon à Marseille et se présenta à lui comme « ayant éprouvé diverses persécutions à raison de son dévouement pour l'Empereur. » Il venait en juin 1815 d'être affecté à l'armée de la Loire, toujours en qualité d'adjudant-commandant, à son grand mécontentement, lorsque la seconde Restauration mit fin à sa carrière d'une façon définitive.

En décembre 1815, il fut arrêté à Lyon, dans des

conditions que nous ne saurions préciser, puis conduit à la prison de l'Abbaye, à Paris. On le remit en liberté à la fin de mars 1816, « aucune charge positive ne s'élevant contre lui ». Au mois d'août, il fut autorisé, sur sa demande, à s'en aller résider dans l'Aisne, à Villers-Cotterêts. Il était si dénué de tout qu'on lui remit un faible secours, qu'il reçut avec de grandes manifestations de reconnaissance et des protestations de son dévouement au Roi.

C'est ainsi que Dufour était arrivé à Villers-Cotterêts, le 6 août 1816. Bien entendu, il y était resté soumis à la surveillance de la police; on avait seulement recommandé de prendre les précautions convenables pour qu'il ne put s'apercevoir qu'on s'occupait de lui.

Il ne sera pas sans intérêt de noter, comme un trait bien significatif de son inconscience et de son déséquilibre — dont nous rencontrerons ultérieurement d'autres preuves — qu'il s'était empressé, réduit à un si irrémédiable état d'indigence, d'acquérir une maison à Villers-Cotterêts, sans payer un centime du prix, naturellement. Il avait aussi acheté un cheval qu'il avait placé en pension chez un meunier des environs.

D'après cet exposé de la carrière de l'adjudant-commandant Dufour, on jugera sans doute que le comte Anglès, préfet de police, était bien fondé à terminer la lettre qu'il adressait le 18 juin 1817 au Procureur du Roi de Soissons par cette conclusion catégorique: « Dufour est un de ces hommes dangereux sous tous les gouvernements, parce qu'ils sont ennemis de tout ordre établi, qui les prive des chances qu'offrent les troubles et les révolutions. »



Le colonel d'artillerie légère baron Seruzier (Jean-Théodore-Joseph), se distinguait fort avantageusement

de Dufour par les services d'une carrière irréprochable et même glorieuse. Ce fils de paysans de Picardie (1), soldat dès l'âge de 14 ans, n'avait certainement pas conquis grades, titre, dotations (2) sans posséder une bravoure et des talents militaires, sinon exceptionnels, en un temps où ces qualités appartenaient à beaucoup, du moins très honorables.

Cet éloge, quel que soit son prix, serait toutefois singulièrement insuffisant, si nous devions en croire des Mémoires que Seruzier publia en 1823, ou plutôt qu'un de ses amis, M. le Mière de Corvey, composa d'après des notes rédigées par le colonel pendant sa détention dans la prison de Laon (3). Il résulterait de cet ouvrage que Seruzier, surnommé par Napoléon « Jupiter moustache » — à cause de ses grosses moustaches — et plus simplement par les hommes « le père aux boulets », maintes fois honoré par l'Empereur du titre familier de « mon vieux Seruzier », fut une des figures les plus populaires et les plus originales des armées impériales.

Ce qui surprend davantage, c'est que ce petit livre nous révèle — détail généralement ignoré — que sans l'intervention de Seruzier, le sort de la plupart des grandes batailles de l'Empire aurait été tout à fait compromis.

A Austerlitz, ce serait lui, simple capitaine, qui aurait eu l'idée de faire rompre par le tir de l'artillerie la glace des étangs sur laquelle se trouvait l'armée russe en retraite.

⁽¹⁾ Il était né le 22 mars 1769 à Charmes, près de La Fère.

⁽²⁾ D'après ses Mémoires, il aurait reçu trois dotations, mais ses états de service n'en portent qu'une de 2.000 francs, du 19 mars 1808.

⁽³⁾ Mémoires Militaires du baron Seruzier, colonel d'artillerie légère, commandeur de la Légion d'honneur, etc., mis en ordre et rédigés par son ami M. le Mière de Corvev, officier supérieur en retraite Paris 1823.

A Auerstaedt, par une manœuvre hardie, il aurait « décidé le succès de la bataille ».

A Eylau, le voici qui s'empare d'une position importante et la défend avec acharnement jusqu'à ce que le corps du maréchal Davout ait eu le temps d'arriver. Napoléon, informé du nom de l'officier qui avait accompli cet exploit, s'écrie: « Ah! Ah! c'est mon vieux Seruzier! je n'en suis plus étonné!.)

A Heilsberg et à Friedland, Seruzier fait preuve d'une telle habileté, cause à l'ennemi de tels dommages, que le grand duc Constantin, frère de l'Empereur de Russie, demande qu'on lui présente le « général Français » qui avait tant maltraité les gardes Russe et Prussienne et est fort étonné de voir paraître un simple chef d'escadron: il félicite Seruzier et lui fait don de deux chevaux de l'Ukraine.

A Essling, Napoléon dit à Seruzier: « Je compte sur toi pour sauver l'armée » et c'est en effet grâce aux canons du « père aux boulets » que l'armée française peut effectuer sa retraite dans l'île de Lobau.

Quelques semaines après, Seruzier imagine de construire des radeaux démontables pour franchir le petit bras du Danube, expose en secret cette idée à l'Empereur, reçoit le commandement d'une troupe qui assaille à l'improviste les Autrichiens sur la rive gauche et leur fait 5.000 prisonniers sans perdre un seul homme — surprise dont le résultat est d'assurer le passage du fleuve, qu'on n'aurait probablement su comment effectuer autrement.

Seruzier couronne cette série de faits de guerre extraordinaires en enlevant la position de Wagram à la tête de ses escadrons à cheval, puis en contraignant les Autrichiens à la retraite par le feu de son artillerie; il conquiert dans cette bataille le titre de baron.

Inutile de dire que c'est encore Seruzier, chargé du

commandement de 108 pièces de canon, qui foudroie les Russes à la Moskowa et que, bien entendu, c'est lui qui construit les ponts de la Bérésina.

Qu'on ajoute à cela quelques incidents aussi remarquables que la capture par surprise du général Blücher en 1807, la destruction de la troupe du fameux major Schill à Stralsund en 1809, et l'on aura encore qu'une faible idée des exploits merveilleux de la carrière militaire de Seruzier.

Quant à compter le nombre des chevaux tués sous lui, il y faut renoncer, tellement le total que nous four-niraient les *Mémoires* serait considérable.

Certainement, tout n'est pas imaginaire dans ces récits et d'ailleurs, en bonne justice, on ne saurait rendre Seruzier responsable de toutes les exagérations qu'ils peuvent contenir, puisqu'il n'en est pas l'auteur direct et que M. le Mière de Corvey, leur rédacteur, avoue avoir tiré un volume de 318 pages d'un simple manuscrit de 40 pages que lui avait confié le colonel, mais comment savoir où s'arrête la vérité et où commence la fiction? Dans le doute, il sera sage de n'accorder qu'une valeur historique très restreinte aux Mémoires de Seruzier (1).

⁽¹⁾ Veut-on un exemple tout à fait décisif des libertés que prend le rédacteur des « Mémoires » pour corser l'intérêt de son livre? Le chapitre XII explique dans quelles conditions Seruzier surprit la troupe du major Schill à Stralsund. Les détails sont précis et dramatiques; on indique comment Seruzier disposa ses hommes autour de la ville, comment il eut l'idée d'y faire pénétrer d'avance un de ses brigadiers, qui parlait allemand, déguisé en paysan, comment celui-ci tua Schill d'un coup de fusil, etc. Or il suffit d'examiner de près ce récit pour se convaincre qu'il ne saurait être que totalement fantaisiste. En effet, cette scène est placée à la date du 20 mars 1809 (et ce n'est point par inadvertance, puisque quelques pages plus loin l'auteur déclare qu'il croit que la nouvelle de la mort de Schill a contribué à determiner l'Autriche à entrer en campagne contre nous); or, que penser de sa véracité si l'on considère que Schill fut en réalité surpris et tué à Stralsund par la troupe du général Hollandais Gratien le 31 mai 1809, — ainsi que nous l'apprend n'importe quel ouvrage d'histoire — époque à laquelle Seruzier, d'après ses Mémoires eux-mêmes, se trouvait dans l'île de Lobau? Le général Thoumas (« Causeries militaires », tome 2.

Ces réserves n'empêchent nullement d'admetire que Seruzier était un vaillant soldat et que lorsqu'il rentra en France le 23 août 1814, après une captivité de vingt mois en Russie (1), sa carrière militaire devait lui valoir une juste considération.

Le nouveau régime politique qu'il trouvait établi lui inspirait-il une hostilité déclarée? Certainement non! La preuve est qu'il reçut la croix de Saint-Louis le 13 février 1815; que le 12 mars, il accepta le commandement en second de l'artillerie de l'armée du duc de Berry — fonction que les événements rendirent bientôt platonique — qu'enfin le 23 novembre 1815, il rédigea un « exposé de sa conduite politique », afin de démontrer que seule son obéissance forcée aux ordres de ses chefs l'avaient contraint après « la fatale journée du 20 mars », à se rendre à Toulon comme directeur du parc d'artillerie de l'armée du Var.

En même temps, il faisait certifier par le maire de La Fère, le juge de paix et diverses autres personnes notables du pays que « son opinion n'avait jamais été en contradiction avec le gouvernement actuel depuis sa rentrée de Russie. »

Evidemment, tout ce qu'il souhaitait était d'être maintenu en activité; mais ses efforts furent vains et une décision du 10 février 1816, prononça sa mise à la retraite.

Quelques mois après, le 29 mai 1816, une perquisition à son domicile de Charmes et une arrestation qui ne fut pas maintenue, provoquées, à ce qu'il semble, par une dénonciation trop facilement accueillie, ache-

pages 53 et suivantes) a accordé une mention élogieuse aux Mémoires de Seruzier, mais il fait de grandes réserves sur leurs racontages et déclare qu'ils prouvent « que tous les Gascons ne proviennent pas des rives de la Garonne ».

⁽¹⁾ Il avait été fait prisonnier par les Cosaques à Kowno le 13 décembre 1812.

vèrent sans doute d'en faire un mécontent et de le mettre en état de sourde hostilité avec le pouvoir

Le colonel d'artillerie de La Fère avait défendu à ses officiers de le voir ; des rapports malveillants le représentaient aux autorités comme courant les campagnes en compagnie d'un lieutenant de cuirassiers en demi-solde, nommé Legret, qui logeait chez lui, et tenant les propros « les plus abominables ».



Ainsi que nous l'avons indiqué, l'origine de l'affaire, ses principaux incidents, le rôle des divers acteurs avaient été notablement éclaircis par les avœux de Joseph Martin, le charron de Sermoise.

Sans doute, Martin a dû dissimuler certains faits, en arranger d'autres, mais une grande partie de son récit se trouvant corroborée par d'autres témoignages, on ne saurait refuser d'accorder quelque crédit à sa sincérité, même sur les points où ses déclarations ne sont pas vérifiables.

Voici donc ce qu'après diverses réticences, Martin avait fini par raconter le 30 juillet 1817.

Dans le courant de l'hiver précédent, il fut un jour abordé à Fère-en-Tardenois par un individu qui lui dit avoir servi comme lui au 21° de ligne et s'appeler le capitaine Bertrand. Ce prétendu Bertrand vint peu après le voir à Sermoise et l'engagea à faire de la propagande pour un mouvement dans les campagnes, en l'assurant que Napoléon allait revenir et que son dévouement serait bien récompensé. Il déclarait être l'agent d'un général nommé Marlemont, qui avait près de lui à Paris cinquante officiers chargés des divers départements.

Il remit à Martin 50 francs — seule somme que celui-

ci aurait jamais reçue — en lui confiant un cahier manuscrit intitulé Code Pénal Napoléon, contenant des règles à suivre en cas d'une levée de partisans et édictant des peines contre les hommes qui se livreraient au pillage, contre les habitants qui refuseraient de livrer leurs armes, contre les militaires pensionnés qui ne se rendraient pas au rassemblement, etc. Il semble aussi que la proclamation signée Marlemont fut dès ce moment confiée à Martin, mais cette circonstance est moins nettement indiquée.

Martin se laissa convaincre et fit plusieurs tournées dans le pays, jusque vers Saint-Gobain et vers Château-Thierry, pour visiter des gens dont il connaissait les opinions politiques.

Le prétendu Bertrand revenait chez Martin environ tous les quinze jours et quand il ne le trouvait pas, il laissait ses ordres par écrit dans le « Code pénal ».

Le jour de Pâques 1817, ou le dimanche suivant, Martin reçut avis de se rendre chez Deparpe, le charcuier-aubergiste du faubourg Saint-Crépin, où quelqu'un l'avait fait demander.

La femme Deparpe lui dit que cette personne était un général, qui avait vu une proclamation à Hartennes. Dans une chambre du haut, Martin se trouva en présence de Dufour — qu'il ne connaissait pas encore — : celui-ci lui sauta au cou et lui demanda « s'il avait des ordres ». Martin l'ayant mis au fait de ses démarches, et lui ayant montré la lettre signée Marlemont, Dufour répondit qu'il serait des leurs et qu'il voudrait entrer le premier à Soissons, où il était sûr d'une partie de la garde royale.

A partir de ce jour, Martin eut à Soissons diverses entrevues avec Dufour, soit chez Deparpe, soit dans d'autres auberges. Dufour se vantait d'être en relation avec des « généraux »; une fois, il raconta qu'il avait reçu une médaille d'or de la part de l'Empereur: une autre, il dit que tout allait bien, qu'on avait à Scissons des épaulettes, des aiguillettes et un drapeau tricolore. Il se plaignait fréquemment de ne pouvoir toucher d'argent, soit de Legry, l'avoué de Soissons, soit des « généraux ».

Pendant ce temps, le projet de rassemblement s'était ébruité. Martin recevait de nombreuses visites de gens qui se présentaient pour avoir des ordres.

C'est ainsi qu'il entra en relations avec le nommé Clonier dit Bassoles, de Crécy-au-Mont, qui vint le trouver en lui disant qu'il avait « marché » pour les « généraux de La Fère » (il entendait par là, comme le prouvent d'autres témoignages, le colonel Seruzier et un colonel d'artillerie en retraite de La Fère, nommé Marin-Dubuat) et pour M. Legry: Clonier devint un actif auxiliaire de Martin dans la région de Coucy-le-Château.

A la fin de mai, — une déposition indique que ce fut exactement le 29 mai — Dufour demanda à Martin de l'accompagner à Saint-Gobain pour aller voir les « généraux de La Fère ». On s'embarqua dans une carriole, conduite par la domestique d'un aubergiste de Soissons, et on arriva à la nuit dans une auberge de Saint-Gobain.

Martin alla aussitôt chez un sieur Bourse, meunier et cultivateur à Briquenay, qu'il avait déjà vu dans une tournée précédente; Bourse fit partir à cheval un de ses domestiques, en lui donnant l'ordre de « prévenir les généraux », sans nommer ceux-ci: il dit à Martin de venir avec Dufour à cinq heures du matin.

S'il faut en croire Martin, un incident singulier se serait produit, alors que le lendemain matin il conduisait Dufour à ce rendez-vous; comme il se plaignait qu'on le laissât s'exposer sans lui faire connaître les chefs de l'entreprise, Dufour se serait écrié, en se frappant la poitrine : « Martin, il n'y a pas d'autre général Marlemont que moi; c'est moi qui le suis et le capitaine Bertrand que vous avez vu ne marchait que par mon ordre; il vous connaissait bien et vous auriez dû le reconnaître ». Puis Dufour, qui était alors dans un état de demi-ivresse, aurait paru regretter ce qu'il avait dit et demandé à Martin de garder le secret.

A la ferme de Bourse, on trouva le colonel Seruzier, qui était déjà arrivé. Seruzier embrassa Dufour à plusieurs reprises, en s'écriant familièrement: « te voilà, vieille bête! » ou quelque chose d'approchant.

Après cette reconnaissance, Dufour, Seruzier et Martin tinrent une conférence au sujet du mouvement projeté.

On montra notamment le « Code pénal » à Seruzier, qui discuta quelques-unes de ses dispositions. On déjeuna ensemble, puis Seruzier partit, disant qu'il avait un rendez-vous du côté de Saint-Quentin et protestant « qu'il était toujours du parti. »

Il promit de prévenir en passant à La Fère le colonel Marin-Dubuat et d'engager celui-ci à se rendre dans une prairie, où l'attendraient Dufour et Martin.

Vers dix heures du matin, Dufour et Bourse prirent une carnassière et un fusil, comme pour chasser et gagnèrent, suivis de Martin, la prairie désignée, mais ils y attendirent vainement pendant plusieurs heures le colonel Marin-Dubuat qui ne vint pas.

Dufour et Martin rentrèrent à Soissons dans la journée.

Le lendemain ou le surlendemain, Martin rencontra de nouveau Dufour à Soissons; celui-ci lui dit qu'il venait d'être prévenu que la police avait les yeux sur lui et qu'il devait retourner à Villers-Cotterêts; il ajouta qu'il était indispensable de ne pas perdre de temps et de fixer le rassemblement au jeudi 5 juin, jour de la Fête-Dieu.

Martin ayant objecté qu'il ne savait pas écrire, Dufour lui répondit qu'il n'avait qu'à s'adresser à un écrivain pour faire faire les lettres de convocation; il déclara qu'il se rendrait directement au rassemblement en venant de Villers-Cotterêts.

Martin, embarrassé, ne savait à quoi se résoudre, quand deux jours après, il trouva chez lui, à Sermoise, un ordre du capitaine Bertrand lui enjoignant de faire écrire les lettres pour un rassemblement, le 5 juin au soir.

Les lettres furent écrites chez Deparpe par le nommé Delamarche, professeur d'écriture, indiqué à Martin comme un homme capable d'exécuter ce travail. On remit certaines des copies à des personnes qui venaient les prendre, notamment à Lemoine, de Dommiers; d'autre furent adressées à des gens de la région dont Martin donna les noms.

Pendant qu'on écrivait ces convocations, un jeune homme se disant domestique de Dufour vint s'informer de la part de son maître du jour du rassemblement; il déclara que celui-ci ne viendrait probablement pas et ne paraîtrait que quand il serait temps.

Martin dit qu'il pensa que c'était là une précaution prise par le domestique, à cause de la présence d'autres personnes.

Selon la déposition de Delamarche, Martin se serait mis en colère et aurait répondu que si Dufour ne venait pas, il serait en état de le faire disgracier par l'Empereur.

Martin fut prévenu à Soissons par Deparpe dans la journée du 5 qu'on le cherchait — divers indices firent supposer que cet avis avait dû être donné à Deparpe par le gendarme Thirria —; il partit pour Sermoise et

se rendit de là au rassemblement.

Telles furent les déclarations de Martin.

Elles ne permettent guère, comme on le voit, d'expliquer avec certitude une des circonstances essentielles de l'affaire; la rédaction de la proclamation et de la « marche à suivre ». Quel était l'auteur de ces pièces et par conséquent l'instigateur de la conspiration? Certes, Martin indique bien — sans le dire expressément - que ces documents lui auraient été remis par le mystérieux capitaine Bertrand et la confidence ultérieure de Dufour montrerait pour le compte de qui Bertrand agissait. Mais quelle foi faut-il accorder sur ce point aux affirmations de Martin? On peut douter de l'existence même de ce Bertrand, en constatant que nul autre prévenu ne parle de ce personnage et qu'aucun témoin ne l'a vu. Il paraît possible que Martin ait inventé cette histoire soit pour dissimuler le véritable inspirateur de ses actes, soit pour essayer d'atténuer sa responsabilité.

En tout cas, bien évidemment, on ne saurait faire un reproche aux magistrats de n'avoir pu retrouver un individu dont Martin ne donnait qu'un signalement des plus vagues et dont il déclarait ignorer le nom véritable et le domicile.

Cette péripétie importante demeure donc malheureusement entourée de ténèbres.

Le reste de la déposition de Martin semble bien être véridique.

Ses entrevues avec Dufour à Soissons sont établies par plusieurs dépositions.

De même, les détails qu'il donne sur la rencontre de Dufour et Seruzier à Briquenay furent exactement confirmés par les autres témoins: la domestique de l'aubergiste de Soissons qui conduisait la carriole et le fermier Bourse lui-même. Dufour, après avoir nié, prétendit que son voyage avait eu pour but d'aller emprunter de l'argent à La Fère en exhibant une lettre du ministre relative à l'arriéré de sa solde : il se serait arrêté à Saint-Gobain, parce que Martin lui aurait dit que Bourse, homme à son aise, pourrait lui prêter de l'argent; chez Bourse, il aurait rencontré par hasard, Seruzier qu'il ne connaissait pas.

On voit quelle est la vraisemblance de cette explication.

Quant à Seruzier, il répondit : « tout cela est faux; je donne ma parole d'honneur, sur tout ce que j'ai de plus sacré, que je n'ai jamais vu le colonel Dufour »; dénégation un peu trop solennelle peut-être d'un fait parfaitement certain.

Au total, à la veille du 5 juin, rien n'était sûr, pas même la présence de Dufour au rassemblement, et on voit quelles étaient les illusions des malheureux qui croyaient trouver à Quincampoix un corps de partisans prêts à marcher sur Soissons.

Aux uns, Martin avait nommé Dufour et Seruzier comme chefs, à d'autres, il avait dit qu'on trouverait des généraux de Saint-Quentin, La Fère et Villers-Cotterêts.

Bien entendu, en courant de bouche en bouche, le chiffre des hommes attendus au rassemblement n'avait cessé de grossir; certains parlaient de 10.000 ou de 20.000.

Et puis des bruits extraordinaires se répandaient dans les campagnes, dont quelques dépositions nous donnent une idée:

Napoléon arrivera à Paris sous quatre jours;

L'Empereur a passé le Rhin;

L'Empereur est débarqué à Toulon;

L'Empereur est allé chez son beau-père à Vienne; Le général Vandamme, marche sur Lyon, etc.

Combien d'hommes se trouvèrent effectivement rassemblés dans la nuit du 5 au 6 juin?

Il est difficile de le dire exactement, car les témoins sont venus à des heures différentes et d'ailleurs l'obscurité devait empêcher qu'on se rendît bien compte de la scène.

Quarante à cinquante hommes armés est le chiffre généralement donné, mais ce nombre ne comprend certainement pas une trentaine d'habitants de Chassemy arrivés tardivement et amenés par Michel Taté père, le sabotier. Joseph Martin, les voyant sans armes, les aurait interpellés rudement en leur demandant « s'ils venaient à la noce ». Certains hommes paraissent être restés cachés dans une pièce de seigle, pour voir comment les événements tourneraient. Le témoin dont l'évaluation est la plus élevée parle de cent hommes.

L'échec de l'entreprise devint bientôt évident. Des hommes apostrophèrent Martin violemment en disant qu'il les avait trompés, qu'il n'y avait pas de chef. La dispersion commença: Carré, le sous-lieutenant de cuirassiers, partit avec sa petite troupe en disant qu'il allait en patrouille et ne revint pas. Le meunier de Quincampoix entendit des voix qui juraient: « S.D. le général n'est pas encore arrivé ». Un peu plus tard, les gens de Chassemy, retournant chez eux, passèrent devant le moulin.

Un des derniers, Martin, partit vers deux heures du matin avec Jean-Pierre Judas.



Le 22 novembre 1817, la Cour prévôtale rendit un premier arrêt d'accusation : des 137 prévenus, elle n'en

retenait que 27, sous l'inculpation de levée d'une bande armée, et en renvoyait 7 autres devant les juges correctionnels pour de simples délits.

Contrairement aux conclusions du procureur du Roi, la Cour avait mis hors de cause M. Legry, l'avoué de Soissons, dont le prétendu rôle de trésorier des « Napoléonistes » n'était, en effet, nullement établi.

Plusieurs mois s'écoulèrent encore avant l'ouverture des débats, sans qu'on aperçoive la raison de ce retard, qui nous montre que la justice prévôtale était parfois aussi lente que la justice ordinaire.

Ce ne fut que le 2 avril 1818 — dix mois après les événements — que la Cour se réunit à Laon pour le jugement du procès. Elle se composait de MM. Carrière, juge président; le marquis de Beauvais, prévôt; Belin, juge à Laon, assesseur du prévôt, Manteau et François Wateau, juges à Laon.

La discussion de l'affaire n'occupa pas moins de dix audiences et 135 témoins furent entendus.

Seruzier compléta la plaidoirie de son avocat, Me Bernard, en lisant lui-même une assez longue défense où, protestant contre l'accusation d'être un ennemi du Gouvernement royal, il déclarait n'avoir pris aucune part au projet de rassemblement : il prétendait que seule la lecture des pièces lui avait fait connaître que l'adjudant-commandant Dufour était la personne qu'il avait vue par hasard un instant chez Bourse à la fin de mai; il rappelait enfin de façon assez émouvante ses longs services militaires.

Le procureur du Roi, M. Laurendeau, conclut à la peine de mort contre Dufour et neuf autres accusés et à celle de trois ans d'emprisonnement pour non révélation contre Seruzier et trois autres.

La Cour fut loin de s'associer à cette sévérité. L'arrêt qu'elle prononça le 12 avril 1818 à huit heures du soir, après une délibération commencée à dix heures du matin, ne condamna que six accusés: Joseph Martin, Clonier et Michel Taté père à la déportation, Deparpe, Delamarche et Jean-Pierre Judas à deux ans de prison pour non révélation (1).

On aimerait à connaître plus en détail ces débats, où, sans doute, si le mystère qui enveloppe les origines de la conspiration de Quincampoix ne fut pas complètement élucidé, du moins l'affaire prit devant les yeux des juges sa physionomie définitive. Mais un bref compte rendu, extrait du Journal de l'Aisne, publié à la fin des Mémoires de Seruzier, avec le texte de la défense de celui-ci, est tout ce qui nous reste. Une déclaration assez singulière de Seruzier attire aussitôt l'attention: « les débats, dit-il, lui avaient appris que Martin s'était fait nommer Marlemont, et Clonier, qui était son major général, Bertrand. » Et, d'après lui, ce seraient ces intrigants, qui auraient imaginé de se servir du nom de Dufour et du sien.

On a vraiment peine à croire que cette affirmation soit exacte, car tout ce que nous savons de l'affaire contredit une telle explication.

Clonier, ainsi que nous l'avons dit, était un très chétif personnage, très misérable, sans profession régulière, et qui passait pour vivre de menus vols; des pièces relatent que lors des invasions de 1814 et de 1815, il avait joué le rôle d'espion, pour l'armée française, il est vrai, à ce qu'il semble. Arrêté, il avait accablé les magistrats de prétendues « révélations », déclarant notamment que M. Legry, l'avoué de Soissons, lui avait

⁽¹⁾ Un ancien officier nommé Vaillant, de Chavignon, auquel l'accusation attribuait un rôle important, fut arrêté pendant les débats mêmes du procès, le 5 avril 1818. Vérification faite, il apparut que les charges que le ministère public avait accumulées contre lui — avec la libéralité ordinaire à l'égard des accusés contumaces — n'étaient pas très sérieuses. Vaillant, qui s'était fait naturaliser Belge, par haine de la Restauration, fut simplement expulsé comme étranger.

fait porter des lettres au colonel Seruzier et au colonel Marin-Dubuat; que Seruzier lui avait proposé de se déguiser en femme pour entrer à La Fère et s'y emparer de fusils. Il ne semble pas qu'on ait accordé une grande importance à ces récits plus que suspects.

Evidemment un tel individu était capable de tout, mais comment admettre que Martin ait pu prendre Clonier pour un ancien capitaine, sous le nom de Bertrand, ou que la conspiration ait été imaginée et combinée par ces deux malheureux. Nous savons que Martin était illettré et on doit penser que Clonier ne l'était pas moins : comment donc l'un ou l'autre auraitil été capable de rédiger la proclamation — si défectueux que soit le style de celle-ci — et la « marche à suivre» ?

Il paraît donc probable, ou que Seruzier a mal compris les débats, ou qu'il les a arrangés pour les besoins de sa défense.

Bien plus mystérieux que le rôle de Clonier reste celui de Dufour. Lorsqu'on songe à la vie passée de cet officier déclassé qu'on se rappelle les étranges confidences qu'il aurait faites à Martin dans un moment d'oubli, on ne peut écarter la pensée de soupçons fâcheux, qu'aggrave l'étonnement produit par son acquittement fort inattendu.

Mais il convient de dire que rien dans les documents qui le concernent ne paraît justifier ces soupçons.

On voit que le 27 décembre 1816, le ministre de la police recommandait au préfet de l'Aisne de le soumettre à une surveillance assez discrète pour qu'il ne put s'apercevoir de la vigilance des autorités à son égard. Après son arrestation, le préfet de police, M. Anglès, transmettait sur son compte au procureur de Soissons les plus déplorables renseignements. Au cours de l'instruction, rien n'indique qu'on ait voulu

le ménager et on le garda six mois en prison.

Faudrait-il croire qu'il ait imaginé de machiner un complot afin de tirer profit de sa révélation et se mettre en faveur auprès des autorités? En ce cas, il semble qu'il aurait dû jouer son rôle jusqu'au bout, au lieu de garder une attitude aussi humble que celle qu'il adopta. Il déclara avoir tout ignoré de l'affaire, nia avoir quitté Villers-Cotterêts depuis quinze jours, affirma ne connaître ni Seruzier, ni Martin, et n'avoua que peu à peu, lorsqu'il ne put faire autrement: bref, il paraît n'avoir eu d'autre pensée que celle de chercher à se tirer d'affaire le mieux qu'il pouvait.

Ne l'accusons donc pas à la légère et résignons-nous à laisser à l'affaire de Quincampoix la part d'obscurité qu'elle n'a probablement jamais perdue pour ceux qui la jugèrent.

L'acquittement de Dufour peut s'expliquer simplement par une raison juridique : la Cour écarta l'accusation d'organisation de bande armée et ne prononça les condamnations à la déportation que par l'application de l'article 1^{er} de la loi du 9 novembre 1815, relative aux discours et écrits séditieux provoquant au renversement du Gouvernement : dès lors elle estima sans doute que la participation matérielle de Dufour à la rédaction des écrits séditieux n'était pas suffisamment établie.

Il est vrai que dans ce système, on ne comprend pas les condamnations pour non-révélation et que, la Cour en prononçant de telles, on ne conçoit pas comment Dufour a pu y échapper.

On doit reconnaître, en tout cas, que les juges avaient agi équitablement et avec humanité en acquittant Seruzier, tout au plus coupable d'une imprudence, et les accusés qui n'avaient fait que paraître au rassemblement, leurs torts devant paraître suffi-

samment expiés par une détention de dix mois.

Seruzier raconte dans ses Mémoires, qu'après l'audience il fut porté en triomphe chez lui, au milieu des acclamations, et que, le lendemain, il reçut des visites, des lettres de félicitations, des vers. Une de ces pièces de poésie, composée par le sieur Lecointe fils, employé à la Préfecture, nous a, en effet, été conservée; une courte citation donnera une idée de cette œuvre bien intentionnée:

O mon vieux Colonel! O Seruzier que j'aime! Toi dont les nobles traits sont gravés dans mon cœur, Je nage tout entier dans un bonheur suprême, Tu sors libre, tu sors vainqueur!



Il n'y a que peu de choses à dire de la fin de l'existence de Seruzier. Peu après le procès de Quincampoix, il quitta Charmes, « ne voulant plus respirer le même air que ses dénonciateurs », dit-il, et alla se fixer à Château-Thierry. Il y vécut, à ce qu'il semble, fort retiré, et sans entretenir beaucoup de relations avec les autres officiers en retraite. La police n'avait pas perdu l'habitude de s'occuper de ses déplacements, bien que ceux-ci aient toujours paru justifiés par les causes les plus légitimes, telles que des visites à sa fille, admise comme pensionnaire à la maison de la Légion d'honneur de Saint-Denis. Il mourut le 10 août 1825, à l'âge de 56 ans. Une pièce nous fait connaître ce détail assez triste qu'il dût être pourvu aux frais de ses obsèques par une cotisation des officiers retraités de l'arrondissement de Château-Thierry.

Par contre, le caractère et la physionomie de Dufour se trouvent étrangement mis en relief par les aventures du reste de sa carrière.

Pendant sa longue détention à Laon, Dufour avait

médité un extraordinaire projet, qu'il ne tarda pas à mettre à exécution. En 1797, durant la campagne d'Italie, il avait, paraît-il, été blessé près de Goritz, sous les murs du Château de Santa-Croce, appartenant à un certain comte Allens, fort riche propriétaire. Transporté au château et laissé avec un piquet de 25 hommes, il aurait rendu au comte Allens, en protégeant sa famille et ses propriétés, des services tellement signalés que ce seigneur, selon lui, l'aurait pris en amitié, au point de lui offrir la main d'une de ses filles. Ce projet ne s'étant d'ailleurs pas réalisé, Dufour avait, depuis vingt ans, cessé d'entretenir des relations quelconques avec le comte Allens. Et le voilà qui s'imagine que s'il peut se rendre à Goritz et se faire reconnaître de cet ami d'occasion, celui-ci s'empressera de mettre sa bourse à sa disposition. Sans plus s'informer, il part en octobre 1818, emmenant son fils et un de ses parents: pour faire le trajet, il est réduit à engager ses effets et ses décorations, à promettre à un voiturier de Milan qu'il le paiera à l'arrivée. A Goritz, il apprend que le comte Allens est décédé depuis deux ans et, naturellement, il est éconduit par le fils de celui-ci, dont la fortune, d'ailleurs se trouvait, à ce qu'il paraît, fort diminuée. Dufour échoue alors, dans une complète détresse, chez le consul de France à Trieste, qui n'en peut croire ses oreilles en entendant le récit de cette aventure. Il fut sauvé de cette déplorable situation par des secours des exilés français: M. Maret, duc de Bassano, renommé à Trieste pour sa grande bienfaisance, M. Arrighi, duc de Padoue, et la princesse Elise Baciocchi.

On ne s'étonnera pas que Dufour soit descendu dans la rue aux journées de Juillet 1830 : il fut, paraîtil, blessé à l'attaque de la caserne de la rue de Babylone. Il ne manqua pas l'occasion de solliciter aussitôt sa remise en activité, dans le grade de général, bien entendu, faisant valoir sa récente conduite « connue de tout Paris » affirme-t-il, et aussi les persécutions qu'il avait subies en 1817, lors de l'affaire de Quincampoix, en cherchant à « délivrer sa patrie du joug étranger ». Comme ses demandes bien que chaleureusement appuyées par la « Commission des condamnés pour délits politiques », n'étaient cependant, comme on pense, point accueillies, Dufour se mêla aux troubles de Juillet 1831 avec le général Dubourg et fut encore une fois arrêté. On lui accorda néanmoins un secours, par compassion pour sa misère.

Il mourut le 20 juillet 1837.

Quant aux trois condamnés, Clonier est le seul sur lequel nous ayons pu trouver un renseignement certain. Il fut interné, à la maison de détention du Mont-Saint-Michel jusqu'au jour où une ordonnance du 28 mai 1825, évidemment rendue à l'occasion du sacre de Charles X, le fit bénéficier d'une mesure d'amnistie. Il revint dans le département de l'Aisne et y mena une conduite fort paisible. Il semble très vraisemblable que Martin et Taté, s'ils vivaient encore, durent obtenir la même faveur que Clonier.

TABLE

I Firino. — Soissons en 1814.

II Paillet. — Une conspiration oubliée. — L'Affaire de Quincampoix (1817).

Ces deux travaux avaient été communiqués à la Société en 1913 et 1914. Leur impression avait été retardée par les événements què l'on connaît.

		-
		_

ì		
f.		
1		
-		